

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).









# **PRÉCIS ANALYTIQUE**

**DES TRAVAUX**

**DE**

**L'ACADÉMIE ROYALE**

**DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS**

**DE ROUEN,**

**PENDANT L'ANNÉE 1838.**



# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

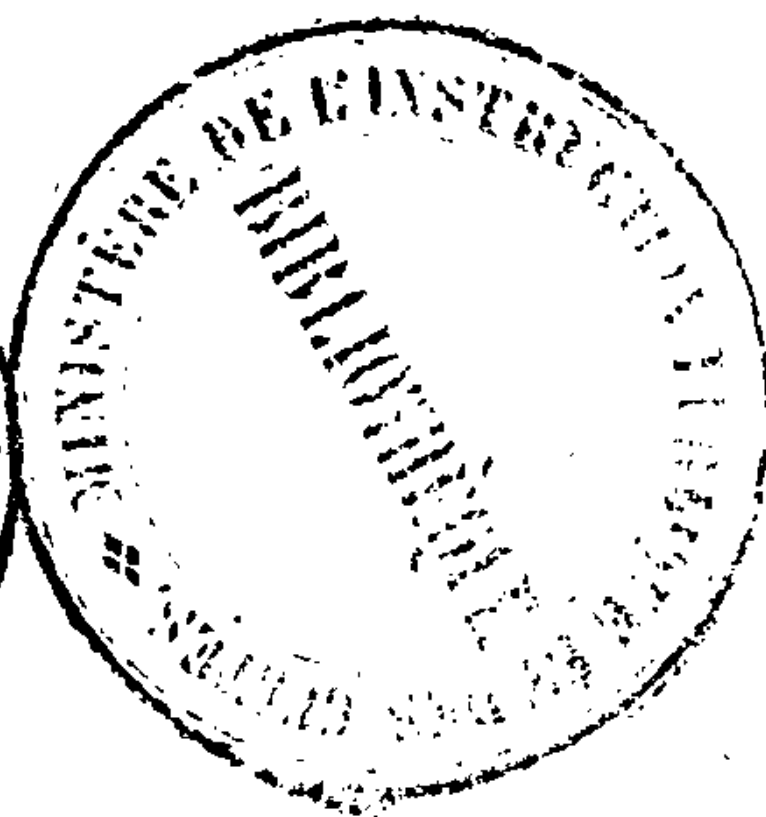
DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1835.

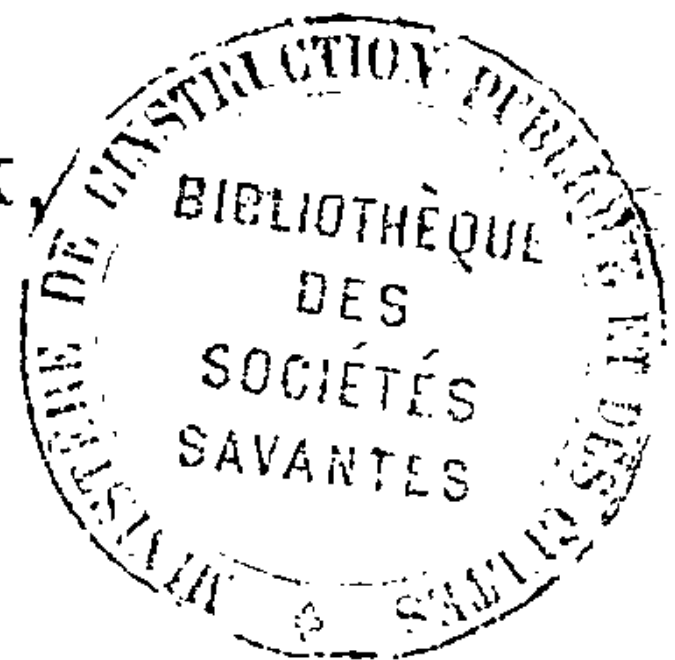


ROUEN.

IMPRIMÉ CHEZ NICÉLAS PERIAUX,

RUE DE LA VICOMTÉ, 55.

1835.



Ren 80

12391





**PRÉCIS ANALYTIQUE**  
**DES TRAVAUX**  
**DE**  
**L'ACADÉMIE ROYALE**  
**Des Sciences, Belles-Lettres et Arts**  
**DE ROUEN,**  
**PENDANT L'ANNÉE 1834.**



**DISCOURS D'OUVERTURE**

*De la Séance publique,*  
**PRONONCÉ PAR M. DUPUTEL.**

---

**MESSIEURS,**

Dans le domaine des sciences et des lettres, comme dans celui de la philosophie, les préjugés sont d'autant plus difficiles à détruire, que l'influence des noms sous le patronage desquels ils s'y sont introduits, est plus puissante.

Ce n'est donc pas sans craindre d'être accusé de témérité, que j'ose aujourd'hui me livrer à l'examen, que vous

trouverez peut-être tout-à-fait dépourvu d'intérêt, de cette opinion, sans cesse reproduite, avec toute la confiance qu'inspire la double autorité de M. de Bonald et de M<sup>me</sup> de Staël, que LA LITTÉRATURE EST L'EXPRESSION DE LA SOCIÉTÉ.

Quel que soit mon respect pour ces deux célèbres écrivains, je ne puis cependant, en réfléchissant sur cette pensée, que leur crédit seul a pu faire admettre comme un axiôme incontestable, me défendre de croire qu'elle pourrait bien n'être, au fond, qu'un brillant et spécieux paradoxe.

Le meilleur moyen de s'assurer si une proposition est vraie, n'est-il pas de voir si la proposition contraire ne pourrait pas le paraître également ?

Eh bien ! soumettons celle sur laquelle j'appelle ici votre attention à cette épreuve, et voyons comment elle en sortira.

Au lieu donc de répéter que la littérature est l'expression de la société, examinons d'abord si l'on ne pourrait pas dire, avec autant de vérité, que, dans plusieurs circonstances, la société doit être au contraire considérée comme n'étant, jusqu'à certain point, que l'expression de la littérature.

En effet, sans remonter, à travers le fleuve des âges, jusqu'à ces temps qu'il n'est peut-être pas tout-à-fait exact d'appeler fabuleux, où l'on suppose que les accents d'Orphée arrachèrent les hommes encore sauvages à l'obscurité des forêts, et que les murs de Thèbes s'élevèrent aux accords de la lyre d'Amphyon ; sans interroger les annales des peuples dont l'origine se perd dans l'antiquité la plus reculée, pour savoir si leurs premiers législateurs ne furent pas, en même temps, leurs premiers poètes, ne nous est-il pas suffisamment démontré, par l'histoire générale de l'humanité aussi bien que par celle particulière de chaque nation, que la civilisation a toujours marché à la suite des lettres, et qu'elle n'a, pour ainsi dire, jamais fait un pas que ce n'ait



été sur les traces de ces génies privilégiés qui semblent avoir spécialement reçu la haute mission d'en préparer ou d'en favoriser les progrès ?

De sorte que les chefs-d'œuvre littéraires d'un peuple pourraient servir comme d'une échelle , au moyen de laquelle il serait facile de calculer combien il lui reste encore de degrés à parcourir , pour atteindre ou même dépasser la limite étroite servant de démarcation entre l'extrême civilisation et le retour à la barbarie .

Car ne nous laissons pas abuser par le chimérique espoir d'une perfectibilité indéfinie. Une telle perfectibilité n'est point dans la nature des destinées humaines ici-bas.

Le seul être dont la puissance n'a jamais connu de bornes , en a assigné d'insurmontables à l'existence des empires , comme à celle des individus. Plus leur vie s'est prolongée , plus elle approche du terme fatal ; et , s'il m'est permis de rappeler ici la belle image dont un de nos plus illustres contemporains <sup>1</sup> a revêtu cette grande vérité , personne n'ignore que les débris des superbes palais et des temples magnifiques de Balbeck et de Palmyre , touchent aux sables du désert.

Peut-être dira-t-on que la pensée de M. de Bonald , si heureusement adoptée depuis par M<sup>me</sup> de Staël , s'applique moins aux sociétés naissantes qu'à celles qui sont définitivement organisées , et que la littérature , au lieu d'imprimer à ces dernières une direction désormais inutile , se modifie d'après celle qu'elle en reçoit , et doit , par conséquent , en être regardée comme la véritable expression .

Loin de reconnaître la vérité de cette assertion , Messieurs , je ne crains pas d'affirmer que , plus une société est avancée dans les voies de la civilisation , moins sa littérature peut , je ne dis pas seulement en reproduire en quelque sorte

<sup>1</sup> M. de Châteaubriand.

l'image , mais même conserver les traits distinctifs , le caractère spécial , seuls capables de lui donner cette physionomie particulière que l'on pourrait appeler le cachet de la nationalité.

Si la terre doit à la culture l'avantage inappréciable de voir multiplier et varier ses produits , et de pouvoir les renouveler , pour ainsi dire , à chaque saison , ce n'est que dans les antiques forêts que la hache a toujours respectées , sur la cime des montagnes dont le soc n'a jamais déchiré les flancs inaccessibles , que l'œil étonné du voyageur admire ces arbres gigantesques , ces colosses de la végétation , éternels monumens de la vigueur et de la fécondité du sol , vierge encore , qui les a vus naître spontanément.

Serait-ce donc une erreur que d'en dire autant des productions de l'esprit humain ?

N'est-ce pas , en effet , chez ces peuples primitifs dont la langue , pour ainsi dire autochtone , n'offre point un mélange hétérogène d'emprunts faits à leurs devanciers ou à leurs voisins , que sont éclos tout-à-coup ces ouvrages , véritablement immortels , destinés à faire époque et à rester comme le type de la perfection dans chaque genre ?

Témoins les chants sacrés des Hébreux , l'épopée grecque , la pompe du style oriental , le merveilleux des contes arabes , les saga des enfans du Nord , et la poésie rêveuse et mélancolique des bardes de la Calédonie.

Mais , Messieurs , les détails dans lesquels il me faudrait entrer pour envisager , sous toutes ses faces , cette belle question , qu'il doit me suffire de vous avoir indiquée en passant , m'éloigneraient trop de celle que je me suis proposé d'examiner rapidement aujourd'hui.

Je me hâte donc d'y revenir.

Si la littérature était réellement l'expression de la société , il s'ensuivrait , sinon rigoureusement , toujours relativement du moins , qu'elles se trouveraient sans cesse en



regard , que leur marche serait simultanée , leurs progrès uniformes ; que les mêmes circonstances sociales ramèneraient , à peu d'exceptions près , les mêmes productions littéraires ; que les écrivains de chaque époque , placés sous la même influence , recevraient les mêmes inspirations , auraient les mêmes vues , les mêmes tendances , seraient les interprètes d'une pensée pour ainsi dire commune , ne variant entre eux que par la forme dont leur esprit particulier saurait les revêtir.

Or , l'histoire est encore là pour nous prouver qu'il s'en faut de beaucoup que les choses procèdent ainsi.

Elle est trop présente à vos souvenirs , Messieurs , pour que je croie nécessaire de vous reproduire ses nombreux témoignages. Je préfère donc m'appuyer sur l'autorité d'un auteur moderne , penseur aussi solide que brillant écrivain <sup>1</sup> :

« L'intelligence humaine , dit-il , est le centre de deux  
« mouvemens de perfectibilité. L'un marche vers le mieux  
« social, l'autre vers le mieux moral. Ces deux mouvemens  
« n'avancent pas toujours d'une manière parallèle. . . . .  
« L'homme , travaillant à son perfectionnement social, re-  
« garde souvent la terre ; ne s'occupant que de son perfec-  
« tionnement moral , il regarde toujours le ciel. »

Ne pourrait-on pas ajouter que ce n'est que par degrés lents et successifs , et en le gravissant pas à pas , que l'on parvient au sommet de ce pic élevé sur lequel la main du temps a placé l'édifice de la civilisation ; tandis que le génie , ignorant les obstacles ainsi que les distances , dévore l'espace , atteint le but d'un vol rapide , et brille d'un éclat inattendu à des intervalles souvent éloignés , qu'aucune transition ne lie entr'eux ?

<sup>1</sup> M. Desmarais , avant-propos du *Tableau historique des progrès de la civilisation en France*.

Je n'en citerai qu'un exemple : cinq siècles se sont écoulés d'Homère à Périclès.

Qu'il me soit permis de vous soumettre encore, Messieurs, une réflexion qui me semble découler si directement de la proposition de M. Cyprien Desmarais, qu'elle doit naturellement trouver ici sa place.

Non seulement, ainsi que l'a fort judicieusement remarqué l'auteur du *Tableau historique des progrès de la civilisation en France*, la tendance vers le mieux social et celle vers le mieux moral, qui diffèrent de but comme de principe, ne suivent pas deux lignes parallèles ; mais il serait facile d'établir que, s'il est pour ces deux tendances quelques points de rencontre, elles doivent le plus souvent marcher en sens contraire.

Semblable à cette double sève que la physiologie végétale a découverte dans les arbres, et dont l'une porte la vie à l'extrémité des branches les plus éloignées du tronc, quand l'autre n'agit que sur les racines, le double mobile qui anime les hommes, réunis par les liens de la vie sociale, suit deux directions opposées.

En effet, le but de la civilisation étant de nous soustraire à ce qu'on appelle l'état de nature, plus nous nous éloignons de cet état, plus nous avançons vers la perfection, sous le rapport des intérêts matériels. La littérature, au contraire, — et donnant à ce mot sa plus grande extension, je l'applique à tout ce qui se rapporte au mieux moral ; — la littérature, dis-je, ne trouvant de réellement beau que ce qui est vrai, tend à nous rapprocher sans cesse, et de plus en plus, de la nature.

Il suit de là que l'on pourrait être fondé à dire que, si c'est un mouvement en avant qui doit nous porter vers le mieux social, on n'arrive au mieux moral qu'en retournant en quelque sorte sur ses pas, et par ce que je ne crains pas d'appeler un mouvement *rétrograde*.

Mais que ce mot ne vous effarouche pas, Messieurs, malgré la réprobation dont il est frappé, tous les jours, dans ce siècle novateur.

Sans prétendre fronder des opinions qui, quoiqu'elles puissent différer des nôtres, n'en doivent pas moins toujours être respectées, quand elles sont loyales et consciencieuses, sachons nous affranchir des préoccupations du moment, osons aborder franchement la question, et la considérer à la lueur du flambeau de l'expérience.

Ses leçons ne nous redisent-elles pas tous les jours que, plus on s'éloigne de la nature, plus on s'éloigne aussi de la vérité, principe unique de toute beauté, comme de toute perfection.

Car, Messieurs, la vérité n'est pas plus l'œuvre du temps que l'œuvre du génie. Il n'a point été donné à l'homme de l'inventer. Elle a toujours existé en-dehors et indépendamment de nous; trop heureux de pouvoir seulement, de temps en temps, la découvrir!

Aussi, les efforts de ceux qui aspirent à la connaître doivent-ils tendre uniquement à la débarrasser des voiles dont l'erreur et les préjugés l'ont enveloppée dans tous les siècles, sous prétexte de l'embellir, et trop souvent, hélas! dans la coupable intention de la déguiser. Tant est juste l'ancienne et ingénieuse allégorie qui nous représente cette fille éternelle du ciel comme étant toujours jeune et toujours parée de sa seule nudité.

On sait que les eaux d'un fleuve ne sont jamais plus pures qu'à sa source, et qu'elles deviennent d'autant moins limpides qu'elles s'en éloignent davantage.

Il en est à peu près ainsi de la littérature. Les exemples et les citations ne manqueraient pas à l'appui de cette assertion, si, parlant devant un auditoire moins éclairé, je me trouvais dans la nécessité de les multiplier ici pour le convaincre.



Et d'abord, Messieurs, je vous rappellerais tout ce qu'Homère, Pythagore, Hérodote, Platon, et autres beaux génies de la Grèce, durent à ceux qui les avaient précédés, tout ce qu'ils recueillirent de leurs relations avec les prêtres égyptiens ou les gymnosophistes de l'Inde, et combien même peut-être ils puisèrent de connaissances dans les livres inspirés des Hébreux.

Je vous représenterais ces immortels écrivains, dont les ouvrages ont encore plus contribué à la gloire de Rome que les victoires de ses grands capitaines, ne devant ce succès qu'à leur exactitude à suivre le conseil d'Horace :

*Exemplaria græca*  
*Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.*

Les Grecs..... sont nos guides fidèles :  
Feuilletez, jour et nuit, ces antiques modèles<sup>1</sup>.

Passant ensuite aux modernes, je vous demanderais, avec confiance, sans sortir du cercle de notre propre histoire, si vous avez oublié combien les grands hommes de ce siècle de Louis XIV ; qui, malgré les efforts de ses impuissans détracteurs, n'en sera pas moins toujours considéré comme la plus belle époque ; combien, dis-je, notre Corneille, Pascal, Bossuet, Fénelon, Racine, Molière, La Fontaine, Despréaux, La Bruyère et tant d'autres, ont profondément empreint leurs chefs-d'œuvre du sceau des Grecs et des Romains.

Loin de moi, cependant, l'idée de rabaisser la gloire de ces illustres modernes au stérile mérite d'une servile imitation.

Le génie, bien différent en cela du bel-esprit, n'a-t-il donc pas le privilège de s'approprier ce qu'il emprunte, de

<sup>1</sup> Traduction de M. Daru.

créer même lorsqu'il traduit, et de pouvoir impunément imiter, sans cesser d'être original ?

Enfin, Messieurs, aujourd'hui même que les événements, bien plus encore que les années, ont mis tant d'intervalle entre notre siècle et celui si fécond en grandes illustrations, ne voyons-nous pas une génération toute nouvelle, trop riche des illusions du présent et des espérances de l'avenir pour avoir rien à emprunter aux Grecs et aux Romains, éprouver cependant le besoin de méditer sur les ruines des édifices gothiques ou même de ceux du temps de la renaissance, et demander des inspirations aux chroniques incertaines, aux légendes souvent fabuleuses et aux chartes obscures du moyen-âge ?

D'où l'on peut conclure, sans craindre d'être démenti, je crois, que la littérature, qui cherche toujours ses modèles dans un passé plus ou moins éloigné, ne saurait être l'expression de la société contemporaine.

Mais, ce qui n'est rien moins que vrai, appliqué à la littérature, serait peut-être incontestable si on le disait des sciences et des arts industriels.

Dans l'enfance des sociétés, les hommes, n'écoutant que la voix de leurs besoins, s'occupent uniquement des moyens de les satisfaire. De là naissent ces inventions utiles, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, seules bases des théories de la science, qui ne fait, par la suite, qu'en rechercher les principes, essayant de remonter des effets à la cause.

A chaque période, pour ainsi dire, ascensionnelle de la civilisation, de nouveaux besoins se faisant sentir, de nouvelles découvertes en sont la conséquence nécessaire.

Plus on avance vers le mieux social, qui, comme on sait, ne se compose que du bien-être matériel de chaque individu ; plus un siècle devient ce qu'on est convenu d'appeler *positif*, plus les progrès de la science doivent être

étendus et rapides, plus ses applications sont fréquentes et nombreuses.

« Tant il est vrai » comme l'a dit un écrivain moderne<sup>1</sup> dont je ne puis mieux faire, en terminant, que de rapporter les propres expressions, « que la civilisation est un « cercle dont le point de départ et le point d'arrivée se « confondent; tant il est vrai que le bien-être matériel est « le moteur le plus puissant des sociétés qui finissent, comme « de celles qui commencent. »

<sup>1</sup> M. Etienne Becquet, Journal des Débats du 14 février 1835, article *Variétés*, signe R.



---

# CLASSE DES SCIENCES.

---

## Rapport

FAIT

PAR M. DES ALLEURS ,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA CLASSE DES SCIENCES.



MESSIEURS ,

Pour satisfaire aux exigences du goût actuel, dans un rapport général académique, qui traite exclusivement des sciences, deux conditions sont, je crois, indispensables à remplir.

La première est d'être court, je le serai : la seconde, exact et clair, je m'efforcerai de l'être.

Je n'occuperai que bien peu d'instans votre attention, Messieurs, veuillez donc me l'accorder, en y joignant, s'il se peut, beaucoup d'indulgence !

### Rapports divers.

Je rangerai , cette fois , dans un seul et même chapitre , à quelque branche de la science qu'ils appartiennent , tous les rapports sur les ouvrages manuscrits ou imprimés des sociétés et des membres correspondans , ou enfin , sur ceux des hommes de science qui ont voulu conquérir à leurs essais l'autorité de nos suffrages , en les soumettant à la rigueur de nos jugemens.

On s'est beaucoup récrié , Messieurs , sur l'usage des rapports , parce qu'ils n'offrent , a-t-on dit , qu'un intérêt bien secondaire. Il est possible qu'une vaine curiosité s'exprime ainsi , mais l'utilité générale et l'expérience feront porter aux hommes réfléchis un autre jugement sur un objet qui forme l'aliment ordinaire et indispensable des associations scientifiques ; car , dans la science , autant et plus que partout ailleurs , le neuf est et doit être fort rare !

Ajoutons encore , Messieurs , que pour les savans eux-mêmes , c'est un juste dédommagement à l'indifférence des masses , que cette attention bienveillante et scrupuleuse que les académies apportent à l'examen des fruits de leurs veilles ! La littérature et les arts parlent à toutes les imaginations ou à tous les yeux ; ils ne manquent donc jamais de juges , de partisans ou d'adversaires , d'ennemis ou d'enthousiastes ! A eux la domaine de la publicité remuante ! à eux les passions de la multitude ! à eux les applaudissemens et les couronnes ! à eux le vogue enfin , cette capricieuse divinité , à laquelle on prodigue aujourd'hui tant d'indignes sacrifices !

La science , elle , ne parle qu'à ses adeptes toujours trop peu nombreux ! Laissez donc à ceux qui lui consacrent une vie toute de labeurs et de fatigues , les rapports acadé-



miques, puisque seuls ils mettent en relief les recherches et les progrès réels des hommes respectables qui se vouent à cette pénible carrière, et préfèrent la solidité d'un succès utile et durable à l'éclat d'un triomphe plus brillant, mais aussi plus fragile.

Quarante-un rapports sur des ouvrages scientifiques variés ont été soumis à l'Académie durant cet exercice. L'agriculture en a fourni treize, la médecine sept, la physique et la géologie trois, l'histoire naturelle proprement dite trois, les sciences économiques et les arts industriels trois, les mathématiques pures deux, l'application de celle-ci à des objets spéciaux deux aussi; enfin, les ouvrages mixtes, c'est-à-dire contenant, sous la forme de publications périodiques, un mélange de science et de littérature, où la première domine toujours cependant, ont encore été l'occasion de neuf autres rapports.

J'aurai soin, dans l'impression, de noter avec exactitude les titres des ouvrages analysés et le nom de leurs auteurs, pour que ceux-ci puissent facilement se convaincre de l'intérêt que l'Académie leur porte, et de l'attention qu'elle accorde à leurs œuvres! ( 1 )

Ici, Messieurs, je puis le dire avec franchise, sans flatterie et sans camaraderie, ces rapports sont, en général, consciencieux et répondent toujours, s'ils ne la dépassent pas même quelquefois, à l'importance des ouvrages qui en ont été l'objet. Mais quelques uns d'entre eux méritent, en outre, par leur étendue, leur forme, les recherches dont ils sont enrichis, les discussions approfondies dont ils sont semés, de compter à leurs laborieux auteurs comme des mémoires originaux.

Au sein de cette catégorie nombreuse, qu'il me soit permis de mentionner particulièrement ceux de nos con-

frères qui ont rempli de la manière la plus complète les conditions que je viens d'énumérer.

En tête de cette liste , je placerai avec justice M. Dubuc , qui a consacré aux Annales de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris , aux Journaux des Sociétés d'agriculture de Falaise , du Mans , d'Indre-et-Loire , de l'Ain , etc. , de fréquents rapports , tous d'une grande étendue.

Après le nom de M. Dubuc , se présente aussitôt celui de M. Pouchet , qui , malgré une longue et douloureuse maladie , suivie d'une pénible convalescence , nous a lu , sur les publications du journal intitulé : *l'Institut* , et sur plusieurs traités volumineux d'histoire naturelle , des rapports très développés et qui renferment une foule de faits vraiment intéressants.

M. Hellis doit figurer aussi au premier rang parmi ceux qui nous ont donné avec le plus de soin des rapports substantiels sur de longs ouvrages : un manuscrit de M. Roché , D. M. , intitulé : *Topographie médicale de Breteuil* ; les Recueils des Sociétés de médecine de Dijon , de Toulouse ; ceux de la Société d'émulation de Rouen , depuis 1833 , lui ont présenté l'occasion , tantôt de blâmer , tantôt d'approuver , avec une louable franchise ; la forme piquante sous laquelle il a présenté quelques-unes de ses conclusions , a permis de concevoir une opinion bien fondée sur plusieurs ouvrages que la science ne peut adopter , qu'elle regardera donc désormais comme non avenus , mais sans aucun préjudice , d'ailleurs , pour la considération que méritent personnellement leurs auteurs , et pour l'estime que pourront conquérir leurs écrits à venir !

J'en dois dire autant de M. Lévy , qui a , maintes fois ,

employé ce même système de discussion , pour combattre des opinions erronées ou condamner des prétentions inadmissibles. L'honorable membre nous a fait aussi deux rapports sur les forages artésiens entrepris à Elbeuf , et sur les succès qui en ont été la suite. Il a repoussé victorieusement toutes les objections élevées contre ces utiles entreprises , en montrant que les insuccès qu'on leur opposait , tenaient , pour la plupart , à l'impéritie des ouvriers ou à la négligence apportée dans le tubage. Nous augurons assez bien , ainsi que lui , de la réussite des essais tentés à Elbeuf , pour en espérer , disons mieux , pour oser en prédire de plus belles et de plus importantes encore !

Il me reste à vous désigner , Messieurs , ceux de nos confrères qui ont aussi présenté des rapports très recommandables sur les branches variées de la science ; je donnerai des détails plus étendus dans l'impression ; mais il faut me borner aujourd'hui à proclamer leurs noms ; ce sont : MM. Prevost pépiniériste , Paillart , Le Prévost vétérinaire , E. Gaillard , Dubreuil , Morin , Vingtrinier , Girardin , Martin de Villers et Decaze.

L'Académie m'a ordonné de consigner dans le Précis , un extrait très étendu du rapport de ce dernier sur les tissus nautiques de MM. La Roche Barré et Lelong neveu , rapport qu'il nous a fait à l'occasion d'un ouvrage imprimé sur le même objet , et offert à l'Académie par M. Thomas , président de la Société libre d'émulation de Rouen. Je déférerai à cet ordre avec d'autant plus de joie , que je crois le rapport de M. Decaze de nature à vaincre bien des oppositions , à résoudre bien des problèmes , à éclaircir bien des doutes , et à faire prospérer , ainsi , au plus haut degré , une industrie utile , à laquelle la persévérance , le courage et les connaissances pratiques de MM. La Roche Barré et Le



long neveu, qui l'ont importée chez nous et si fort perfectionnée, ont donné un droit de naturalisation que nous devons tenir désormais à honneur de maintenir et d'illustrer, dans l'intérêt de l'industrie française en général, et de celle de notre ville en particulier. ( 2 )

Enfin, Messieurs, pour terminer ce chapitre, si les convenances académiques ne s'y opposent pas, je dirai que le secrétaire des sciences a fait aussi un long rapport sur les actes du Conseil de salubrité du département de la Seine-Inférieure. Un mémoire de notre confrère M. Pouchet, traitant des asphyxies et des secours à donner aux noyés, qui s'y trouve contenu, lui a paru surtout exiger cet examen approfondi.

Je passe maintenant aux mémoires originaux qui nous ont été communiqués par les membres résidants.

Il sont au nombre de huit, et concernent les arts industriels, la chimie, la médecine, la physique, et enfin la controverse scientifique. Je vous demande la permission de consacrer quelques minutes à chacun d'eux.

### Arts industriels. Mécanique.

Si le mémoire que nous a lu M. Girardin sur une récente invention de M. Perrot, de Rouen, pour l'impression des indiennes à la planche, en plusieurs couleurs; si la description intéressante et fidèle de cette ingénieuse machine, qui a d'ailleurs été exposée publiquement dans cette enceinte, et a mérité, d'une autre société de cette ville, une médaille d'or à son inventeur, n'avait pas été publiée dans un recueil périodique répandu, j'exposerais ici comment notre confrère a su nous faire sentir les avantages multipliés de la

Perrotine. Devant vous, Messieurs, je dois me contenter de m'écrier : honneur à l'inventeur, et remerciements à celui qui a aidé de sa plume exercée la vulgarisation de cette utile invention !

### Chimie.

M. Girardin, professeur de chimie appliquée aux arts, a prouvé, par un second travail, qu'il comprenait bien sa mission, en fournissant à nos fabricants un moyen certain et d'un usage facile, par conséquent bien préférable à ceux proposés par MM. Bussy et Boutron Charlard et par M. Chevreul lui-même, pour reconnaître l'acide sulfureux qui se trouve presque toujours mêlé à l'acide hydrochlorique du commerce.

C'est à l'aide du protochlorure d'étain que M. Girardin atteint son but, ce sel ayant la propriété de desoxygeniser l'acide sulfureux. L'œil et l'odorat s'unissent pour confirmer l'épreuve, car à l'instant où un précipité, dont il donne les caractères invariables, se forme, il se dégage, en même temps, une forte odeur d'hydrogène sulfuré ; il ne peut plus, dès-lors, rester de doutes sur la présence de l'acide sulfureux dans l'acide hydrochlorique. (3)

M. Dubuc, qui, comme chacun le sait, a consacré sa vie à des recherches susceptibles d'une application facile et générale, s'est montré fidèle à sa vocation, comme par le passé. *Ses recherches sur les facultés clarifiantes et non décolorantes, et sur d'autres propriétés que possèdent plusieurs sortes de charbons, préparés avec des matières organiques végétales, de nature herbacée, etc.*, ont fixé l'attention et mérité l'intérêt de l'Académie, qui m'a invité à comprendre dans mon rapport imprimé toute la partie pratique de cette curieuse notice. (4)

Je m'acquitterai de ce soin avec autant de plaisir que d'empressement.

M. Dubuc nous a encore communiqué une note sur une masse calcaire particulière trouvée à Épaubourg près Gournay ; M. Passy, l'auteur de la Géologie de la Seine-Inférieure, a trouvé cette découverte digne de remarque, et M. Dubuc se propose de nous donner sur cet objet une notice plus étendue.

### Médecine.

M. Des Alleurs a soumis à l'Académie un long mémoire qui contient, à la suite de réflexions générales sur les diverses méthodes médicales pratiques, une série nombreuse d'observations détaillées, qui constatent que certains médicaments d'une nature spéciale, et destinés à agir profondément pour combattre des altérations organiques constitutives, doivent être donnés avec persévérance, sous des formes particulières appropriées à leur nature et à celle de la modification décisive que le médecin a pour but d'opérer. Comme ce sont les anti-scorbutiques qui occupent l'auteur, dans ce premier mémoire, il démontre, par l'exemple et les préceptes des médecins hippocratiques et par des faits nombreux et concluants, que c'est la forme sucrée sous laquelle ils obtiennent des succès inespérés et pourtant durables.

L'auteur avait exprimé sa profonde conviction que les sciences d'observation ne reconnaissent comme vraiment bon, comme vraiment utile, que ce qui peut recevoir, chaque jour, une application certaine dans la pratique : l'Académie a partagé cette opinion, et fait l'honneur à l'auteur d'ordonner l'impression de son mémoire, en entier, dans le Précis de 1835.

Messieurs,

Mon rapport général de 1834 se terminait par un article nécrologique, qui résumait les pertes cruelles et trop nom-



breuses que la science, et l'Académie surtout, avaient faites pendant le cours de cette même année. Aujourd'hui, par la plus heureuse des compensations, nous n'avons point de pareils regrets à exprimer dans la classe dont j'ai l'honneur d'être l'interprète (5); nous avons, au contraire, acquis deux nouveaux confrères! MM. les professeurs Person et Gors, appelés à siéger parmi nous, ont fait leurs preuves le jour même où ils sont venus occuper leurs places. En effet, les discours de réception de ces deux honorables membres, d'après une coutume qui se propage chez nous et que l'on ne peut trop encourager, au lieu d'être un assemblage plus ou moins ingénieux de phrases rebattues, traitent de points scientifiques spéciaux. Ils ont obtenu de l'Académie une approbation que le public ne contredira pas, nous osons l'espérer, car, pour qu'il soit à même de ratifier nos suffrages par son arrêt définitif, nous avons voté leur impression en entier dans le Précis annuel.

Nonobstant cette publicité assurée, qu'il me soit permis de dire quelques mots sur l'objet même de ces discours.

Celui de M. Person est consacré à l'exposition d'une nouvelle théorie de la vision. Cette faculté merveilleuse, qui a besoin, pour son examen approfondi, d'avoir recours à presque toutes les sciences, et à la philosophie même la plus élevée.

L'auteur s'est efforcé de découvrir la modification réelle que subit l'œil, dans l'exercice de la vision, soit de près, soit de loin; et il est parvenu à prouver que tout se réduit à un simple changement de courbure dans le cristallin.

Les physiciens et les médecins chercheront avidement, dans le mémoire même, les preuves toutes rationnelles que l'auteur accumule à l'appui de sa théorie, qui a chance fondée de passer dans le domaine de celles définitivement acquises à la science.

M. Paumier, suppléant M. Duputel absent, a répondu au récipiendaire, et, après avoir discuté les diverses théories émises sur la vision, de manière à rendre plus précieuse l'approbation qu'il donne à celle de M. Person, il a terminé sa réponse, par ces mots qu'on nous saura gré de répéter ici :

« Qu'on approuve ou qu'on blâme les diverses théories, nous continuerons, nous, à considérer la vision comme l'un des bienfaits du créateur les plus dignes de notre reconnaissance ! En contemplant, avec ravissement, un de ces tableaux où le génie de la peinture a déployé tout son art, toutes ses richesses ; en admirant aussi, dans un beaujour, du haut des collines riantes qui dominent notre antique cité, le panorama si vaste et si animé qui se présente à nos regards, nous sentirons toujours plus profondément combien les athées sont absurdes, quand ils soutiennent que l'homme est l'ouvrage d'un hasard aveugle et que ses yeux n'ont pas été faits pour voir ! Pour moi, je ne crains pas de le dire, et je suis persuadé que ma pensée trouvera de l'écho dans l'ame de tous ceux qui m'écoutent, pour moi, il m'a toujours semblé que si l'examen de nos organes doit rendre la sagesse de Dieu sensible à nos modernes anatomistes, c'est surtout en disséquant l'organe de la vue, qu'à l'exemple de Galien, ils devraient laisser le scalpel s'échapper de leurs mains savantes, afin de les élever vers le ciel, afin de répéter, avec ce même Galien, des hymnes de louanges et d'adoration, et de redire avec le prophète-roi : « Eh quoi, celui qui a formé l'œil ne verrait-il point ! »

M. Gors, à l'instar de son collègue M. Person, a puisé aussi le sujet de son discours dans les matières qui font l'objet habituel de ses méditations. Voué par état et par inclination à l'étude des sciences exactes, il nous a fait voir l'analyse mathématique venant prêter son secours à toutes



les sciences sans exception ; confirmant les résultats connus , éclaircissant les doutes , rectifiant les erreurs , et ouvrant , enfin , une voie assurée aux découvertes auxquelles l'esprit humain a droit de prétendre.

Ce discours , tout de controverse , marche presque constamment dans les hautes régions de la science et de la philosophie. Détacher , pour une analyse de la nature de la nôtre , un seul fil de cette trame qui forme un tissu si serré , si solide , ce serait s'exposer à être mal compris soi-même , ou à faire mal comprendre l'auteur. Constatons seulement que la solidité n'est pas le seul mérite de ce travail , puisque le style vient lui prêter , à chaque instant , le plus pur éclat.

J'en fournis la preuve : l'auteur , après avoir montré combien l'imagination a de tendance , même chez les plus patients et les plus profonds observateurs , à venir généraliser les faits découverts et à pousser le savant qui s'avance majestueusement dans la grande voie de la vérité , vers les sentiers décevants des systèmes , nous fait voir cette belle mais dangereuse faculté de l'ame , réprimée dans ses écarts par l'analyse toujours sévère , toujours incorruptible ! Il s'écrie alors :

« L'imagination , qui ne connaissait pas de bornes à son pouvoir , s'effraie des résultats ; elle ne peut plus comprendre cette immensité qui l'environne de toutes parts ; elle se perd et s'évanouit dans la profondeur de ces abîmes ; la raison se trouble et demeure confondue ; toutes les facultés sont anéanties. L'ame seule , ce principe éternel de la pensée et de la vie , infinie par son essence , l'ame , au milieu de tant de magnificence et de grandeur , s'élève en souveraine , majestueuse , sublime , comme un rayon pur émané de la suprême intelligence ! Le génie de l'homme qui a pu parvenir jusqu'à la connaissance des lois de l'univers , ce génie qu'elle-même a conçu , qu'elle seule a inspiré , lui apprend qu'elle seule aussi a été créée pour une telle con-

templation. En lui dévoilant les cieux, il lui montre toute l'étendue de sa puissance, lui révèle dans sa nature quelque chose de divin ! Elle retrouve alors sa dignité première, et elle comprend son origine, sa destinée, son immortalité ! ! »

M. Paumier, vice-président, chargé, encore cette fois, de répondre au récipiendaire, s'est plu à le suivre dans les régions supérieures où il s'était élevé, et, revenant ensuite à l'étude spéciale des mathématiques, prescrite dans les cours d'instruction générale et publique, il a prouvé, par l'exemple de M. Gors lui-même, qu'elles ne nuisaient pas, comme on se plaisait trop à le dire, aux œuvres d'imagination; qu'au contraire, elles donnaient à celles-ci les deux qualités qui peuvent seules les rendre durables : la vérité dans la pensée et la justesse dans l'expression.

Nous devons encore à M. Person une note intéressante, qui tend à prouver qu'une prétendue explication mathématique de la théorie du système solaire de La Place, lue dans une séance de l'Académie des sciences, par M. Comte, n'est qu'un cercle vicieux, puisque c'est le principe même qui a été pris pour explication du principe (6).

Je me hâte, Messieurs, mais je ne puis cependant omettre de mentionner l'hommage que nous ont fait plusieurs de nos collègues, de leurs ouvrages publiés récemment.

De ce nombre sont : 1° des Considérations, de M. Girardin, sur la nécessité et l'utilité des études scientifiques; 2° la première partie de la Flore de la Seine-Inférieure, par M. Pouchet, qui a été l'objet d'un très bon rapport de M. Prevost pépiniériste; 3° plusieurs leçons du même professeur sur divers points d'histoire naturelle; 4° deux brochures de M. Dubuc sur les plantes et les végétaux indigènes ou exotiques, propres à suppléer le tan ordinaire, dans la fabrication des cuirs; et sur les procédés mécaniques

et chimiques propres à reconnaître le mélange de fécule de pommes de terre et autres ingrédients hétérogènes, dans la farine de blé.

Tous ces ouvrages, accueillis avec reconnaissance, ont été déposés avec honneur dans notre bibliothèque.

Je ne dirai qu'un mot de la statistique. L'Académie, qui en a conçu et dressé le plan général, a été représentée par son président et ses secrétaires dans la commission centrale formée par M. le préfet. Elle s'est occupée, depuis, de la division, entre ses membres, de la partie du travail qui lui reste spécialement et définitivement confiée : elle l'achèvera avec succès, nous osons l'espérer ; mais un temps assez long doit s'écouler encore avant que je puisse mettre sous les yeux du public les résultats de ses efforts. (7)

Un concours, offrant une grande latitude, avait été ouvert cette année dans la classe des Sciences : c'est tout ce que je puis en dire, ne voulant pas anticiper sur le rapport que doit vous présenter dans un instant notre confrère M. Hellis. (8)

Tel est l'aperçu, bien rapide, de nos travaux scientifiques pendant la dernière période annuelle, Messieurs : ils sont nombreux, et, quand vous y joindrez ceux des autres classes, que mon collègue va vous faire connaître tout-à-l'heure, vous comprendrez facilement que nulle séance n'est restée inoccupée ; bien plus, que le temps a souvent manqué à l'empressement des lecteurs. L'assiduité des membres ne s'est pas, d'ailleurs, un seul instant ralentie. Or, dans les temps où nous vivons, Messieurs, quand un corps poursuit avec persévérance, et surtout avec un nouveau zèle, le cours de ses travaux, conformément aux lois de son institution, c'est que celle-ci est bonne, et que ces travaux sont utiles.



Que si, dans la fièvre d'innovations irréfléchies qui a tourmenté notre France scientifique, littéraire et artistique depuis quelques années, fièvre grave qui se calme et promet une crise favorable et même assez prochaine, quelqu'esprit ardent, encore en proie à ses accès, venait me dire maintenant :

*« Mais vous n'êtes pas dans le progrès ; il vous faut changer toutes ces habitudes antiques, supprimer ces rapports, faire du nouveau, et aller en avant ! toujours en avant ! »* (9)

Je l'engagerais d'abord à réfléchir sur le discours que vient de prononcer notre honorable président ; puis, je lui demanderais de vouloir bien me définir nettement, clairement et sans divagations, ce qu'il entend par *progrès*, en pareille matière ? J'ai vu souvent, Messieurs, je vous le proteste, j'ai vu, à cette question si simple, l'exaltation de ces prétendus amis de réformes soi-disant utiles, se calmer tout-à-coup ; et, quand leurs adversaires, se mettant à leur discrétion, s'engageaient à leur obéir, pourvu qu'ils leur traçassent une marche raisonnable, loyale et sûre, ils ne tardaient pas à hésiter, puis ils faiblissaient, et en venaient bientôt à des concessions, prélude assuré d'une défaite.

Messieurs,

On est dans le progrès véritable, par cela même que l'on demeure fidèle à ses institutions dans les temps de trouble et de transition, par cela même qu'on se montre ennemi du désordre et de l'anarchie scientifiques, aussi franchement, aussi sincèrement que du désordre et de l'anarchie politiques ; alors que l'on dédaigne, que l'on méprise les honteux, les dégradants effets de l'une, autant que l'on déteste, que l'on maudit les odieux, les infâmes, les exécrables moyens de l'autre ! Le parti le plus noble à prendre, et peut-être aussi le plus sûr pour résister à leurs

excès, est de rester inébranlable dans sa fidélité à ses institutions, car c'est l'invincible preuve qu'on a vraiment foi en elles, que l'on n'oublie pas ce grand précepte de l'histoire et de l'expérience : « *Le passé est la leçon de l'avenir !* »

Messieurs,

Qu'on lise l'histoire latine de l'Académie royale des Sciences de Paris, par Duhamel, l'un de ses membres ; qu'on parcoure les réglemens de cette immortelle Société ; qu'on médite sur les raisons qui déterminèrent le grand Roi, au rapport de Colbert, à les lui donner, et l'on verra que l'Académie royale des Sciences d'aujourd'hui, si justement célèbre, si incontestablement utile, suit encore, presque à la lettre, ces sages réglemens ; c'est la garantie de sa propre durée, et de celle du respect et de la haute estime qu'elle a su conquérir et qu'elle ne perdra jamais !

Aux gens avides de changements, par caractère ou par absence de principes, il faut donc répéter l'exclamation du bon Montaigne, qu'on aime toujours à citer, parce qu'on aime toujours à l'entendre : or, après avoir, d'après Tite-Live, fait voir que le meilleur prétexte de changement aux institutions éprouvées est dangereux : « *Adeò, dit l'historien latin, nihil motum ex antiquo probabile est !* »

*Tant il est vrai, que nul changement survenu dans une ancienne institution n'est louable !*

Il s'écrie, à son tour :

« Je suis desgousté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte, et ay raison, car j'en ay vu des effets très dommageables ! »

Pour qui ne serait pas encore convaincu, nous emprunterions une dernière citation à un autre philosophe, compatriote de Montaigne, qui écrivait plus de cent cinquante ans après lui ; à un illustre auteur, l'une des gloires de la

France, qui, dès l'an 1716, impatronisait les sciences, proprement dites, dans les lois et les règlements de l'Académie de sa ville natale, la plus ancienne de celles de province, jusque là occupée seulement de littérature légère et de beaux-arts. C'est l'Académie de Bordeaux que je désigne ici : elle poursuit encore glorieusement aujourd'hui ses utiles travaux, et brille toujours de l'éclat que reflètent sur elle une foule d'hommes supérieurs par leurs talents et leur noble caractère ! Eh bien ! au sein de cette Société que décorent tant d'illustres noms, celui qui porta le plus beau de tous, l'immortel auteur de l'Esprit des Lois, qui avait dicté celles qu'elle observe religieusement après un siècle et demi, Montesquieu en un mot, a proclamé en principe que :

« Le respect pour les lois leur permet seul de porter leurs fruits, et qu'une loi doit être présumée bonne, par cela seul qu'elle s'exécute bien depuis long-temps ; car c'est, dit-il, la marque certaine qu'elle convient parfaitement à ceux pour qui elle a été faite ! » (9)

---

#### NOTES ET ADDITIONS.

---

(Note 1). — Voici la liste de tous les ouvrages relatifs aux sciences, reçus pendant cet exercice, avec les noms des Rapporteurs.

##### *Ouvrages périodiques.*

1. — L'Institut ; journal général des Sociétés et des travaux scientifiques de la France et de l'étranger (Rapporteur, M. Pouchet).
2. — Journal de santé (R. M. Vingtrinier).



- 3 et 4. — Journal de l'Académie de l'industrie , et journal de la Société de statistique , sous la direction de M. César Moreau ( R. M. P. Pimont).
5. — Bulletin de la Société industrielle de St-Etienne (R. MM. Girardin et Courant).
6. — Journal de la Société d'émulation de l'Ain ( R. MM. Verdière et Dubuc).
7. — Revue de l'Agriculture, etc. , par M. Théodore Perrin ( R. M. Dubuc).
8. — Bulletin de la Société industrielle d'Angers ( Rapp. M. Verdière).
9. — Annales d'Agriculture d'Indre-et-Loire (R. M. Prevost pépiniériste).
10. — Recueil de la Société libre de l'Eure (R. MM. de Stabenrath , Prevost pépiniériste).
11. — Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne (R. M. de Caze).
12. — Bulletin de la Société royale du Mans (R. M. Dubuc).
13. — Le Lycée, journal des sciences, etc; publié par l'Athénée des arts de Paris ( R. M. Chéruel).
14. — Annales de la Société académique de Nantes (R. M. Bergasse).
15. — Société d'agriculture du Var ( R. M. Grégoire).
16. — Recueil agronomique de Tarn-et-Garonne ( R. M. Le Prevost vétérinaire , M. Dubreuil.)
17. — Bulletin de la Société industrielle d'Angers (R. M. P. Pimont).
18. — L'Athénée , nouveau journal créé à Lyon ( R. M. Bergasse ).
19. — Annales de la Société royale d'Orléans (R. M. Des Alleurs)

20. — Encyclopédie des sciences médicales , sous la direction de M. Malle , D.-M. ( R. M. Hellis ).
  21. — Nouveau Journal d'agriculture ; par M. Gauthier Desbrosses ( R. M. Dubuc ).
  22. — Ephémérides de la Société d'agriculture de l'Indre ( R. M. Prevost pépiniériste ).
  23. — Bulletin de l'Académie Ébroïcienne ( R. M. de Stabenrath ).
  24. — Recueil publié par la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure ( R. M. Dumesnil ).
  25. — Recueil de la Société libre de l'Eure ( R. M. Paillart ).
  26. — Recueil publié par la nouvelle Société d'agriculture de l'arrondissement de Falaise ( R. M. Dubuc ).
  27. — Annales de la Société d'agriculture du Puy ( R. M. Dubreuil ).
  28. — Bulletin de la Société d'agriculture , sciences et arts de Limoges ( R. M. Dubuc ).
  29. — Correspondance météorologique ; par M. Morin ingénieur ( R. M. Lévy ).
- 

*Ouvrages non périodiques.*

1. — Séance publique de l'Académie de Besançon , pour 1834 ( R. M. de Stabenrath ).
2. — Notices historico-médicales sur les Normands ; par M. J.-B. Duval ( R. M. Hellis ).
3. — Recherches sur l'histoire des Cyprès ; par M. Loiseleur-Deslongchamps ( R. M. Pouchet ).
4. — Statistique de l'Espagne , avec une carte ; par M. Moreau de Jonnés ( R. M. Lévy ).
5. — Recueil des ouvrages publiés , en 1834 , par la Société



- d'agriculture et de commerce de Caen (R. M. Magnier).
6. — Mémoires de la Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, trente-quatrième année (R. M. Dubuc).
  7. — Rapport sur les travaux du Conseil central de salubrité de Rouen et du département de la Seine-Inférieure, pour 1833 et 1834 (R. M. Des Alleurs).
  8. — Travaux de la Société d'émulation du Jura, pour 1832 (R. M. Verdière).
  9. — Compte-rendu des travaux de l'Académie de Bordeaux, pour 1834 (R. M. Hellis).
  10. — Flore complète d'Indre-et-Loire (R. M. Pouchet).
  11. — Recherches d'anatomie et de physiologie sur un embryon monstrueux de la poule; par M. Ch. Le Blond; lu à l'Institut le 11 août 1834 (R. M. Pouchet).
  12. — Mémoires de l'Académie royale de Metz, pour 1833 et 1834 (R. M. Lévy).
  13. — Flore ou Statistique botanique de la Seine-Inférieure, par M. Pouchet (R. M. Prevost pépiniériste).
  14. — De la destruction des tissus dans le blanchiment et la teinture; par M. Gréau aîné (R. M. Pimont).
  15. — Travaux de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris (R. M. Dubuc).
  16. — Mémoire de M. Thomas, alors président de la Société d'émulation de Rouen, sur les tissus nautiques de MM. La Roche-Barré et Lelong neveu (R. M. de Caze).
  17. — Mémoires de la Société d'émulation, pour 1834 (R. M. Hellis).
  18. — Traité du rétrécissement de l'urètre et du rectum, par M. Tanchou, D.-M. (R. M. Des Alleurs).
  19. — Note sur une manière peu connue de greffer la vigne; par M. Loiseleur-Deslongchamps (R. M. Dubreuil).

20. — Séance publique de l'Académie de Besançon, en 1835 (R. M. Blanche).
21. — Mémoires de l'Académie de Dijon, pour 1834 (R. M. Durouzeau).
22. — Mémoire manuscrit de M. Roché, D.-M., sur la topographie de Breteuil (R. M. Hellis).
23. — Du Mécanisme des mouvements de la respiration, etc., et Dissertation sur les généralités de la physiologie ; Thèse de concours ; par M. Malle, D.-M., professeur à Strasbourg (R. M. Vingtrinier).
24. — Essai sur les moyens de rendre moins fréquent le crime d'empoisonnement, par M. Chevalier, de Paris (R. M. Morin).
25. — Mémoires de la Société du département de l'Aube (R. M. Dubreuil).
26. — Mémoire sur l'élimination des Racines, par M. Voirot, régent de mathématiques, à Châtillon-sur-Seine (R. M. Lévy).
27. — Rapport de M. Julia de Fontenelle sur l'établissement gymnastique du colonel Amoros (R. M. Vingtrinier).
28. — Résumé d'ichtyologie, par M. Ajasson de Grand-Lagne (R. M. Pouchet).
26. — Essai sur l'histoire naturelle de la Normandie, par M. Chesnon, principal du collège de Bayeux (R. M. Pouchet).
30. — Annuaire statistique du Doubs, par M. Laurens (R. M. Lévy).
31. — De la pellagre et de la folie pellagreuse, par M. Brière de Boismont, docteur-médecin, à Paris (R. M. Vingtrinier).
32. — Compte-rendu des travaux de la Société philotech-

nique de Paris, par M. le baron de la Doucette (R. M. de Caze).

33. — Tableaux de M. Bresson, de Rouen, servant de programme à un cours de géométrie, de mécanique, etc. (R. M. Person).

34. — Des Eaux minérales, par M. Soubeyran, chef de la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris (R. M. Morin).

35. — Travaux de la Société royale de médecine de Toulouse, pour 1834 (R. M. Hellis).

36. — Travaux de la Société médicale de Dijon, pour 1834 (R. M. Hellis).

37. — Lettre de M. Civiale à M. Dupuytren, sur la lithotritie (R. M. Vingtrinier).

38. — Précis des travaux de la Société royale de Nancy, pour 1833 et 1834 (R. M. E. Gaillard).

39. — Dictionnaire des termes scientifiques, par M. Jourdan, docteur-médecin (R. M. Morin).

40. — Mémoire sur la meilleure proportion entre la hauteur et le diamètre d'une cheminée, sous le rapport de l'efficacité du tirage et sous celui de l'économie, tant du combustible que de la construction; par M. Morin, ingénieur (R. M. Lévy).

---

(Note 2.) — « M. Thomas répond, selon nous, victorieusement, dit M. de Caze, aux deux objections plus spécieuses que solides fait essaux voiles de coton. L'une est une difficulté de les réparer, qu'on ne sait sur quoi fondée; l'autre est que le coton étant un produit exotique, si on venait un jour à en être privé par une cause quelconque, on aurait à regretter la diminution ou la chute des manufactures des toiles à voiles de chanvre. L'auteur fait observer avec raison que la Russie, la Prusse et l'Italie approvisionnant, en grande partie, de



chanvre la marine royale et celle du commerce, soit pour les cordages, soit pour les toiles, on pourrait, avec cet esprit inquiet, concevoir les mêmes craintes d'en voir cesser l'importation. La nécessité du coton est aujourd'hui tellement grande en Europe, les rapports des nations qui le consomment avec celles qui le produisent sont tellement resserrés par des avantages immenses et réciproques, que la prévision de manquer de coton est une de ces choses qu'on peut ranger au nombre des impossibilités.

« Après avoir montré les améliorations qu'ont déjà éprouvées les toiles à voiles de chanvre et celles de coton de la Ciotat, M. Thomas n'hésite pas à affirmer que celles de MM. Lelong et La Roche-Barré ont dépassé de beaucoup tous les perfectionnements déjà obtenus. Je ne vous entretiendrai pas de tous les certificats dont il appuie cette assertion; ils prouvent, cependant, que ces voiles, après avoir servi beaucoup plus utilement, sont revenues, après des navigations de dix-huit mois à deux ans, en bien meilleur état que celles de chanvre; mais je ne peux passer sous silence celui du commissaire de marine du Havre, parce qu'il porte un caractère officiel. (V. p. 45 de l'ouvrage de M. Thomas.)

« Tous ces documents datent déjà de 1833 ou des premiers mois de 1834; mais votre rapporteur a reçu, ces jours-ci, de nouvelles pièces qui prouvent la bonté de ces tissus. Il paraît certain qu'en plusieurs circonstances, des navires, qui avaient perdu toutes leurs voiles de chanvre, n'ont dû leur salut qu'à celles de coton, qui, enverguées de concert avec les autres, avaient résisté aux temps les plus affreux. Voici, par ordre de date, les renseignements nouveaux que ne pouvait comprendre le Mémoire de M. Thomas, dont tous les originaux ont été en mes mains.

« Le 24 décembre 1834, M. Blanquet, de Dieppe, écrit de Bordeaux: « J'ai visité le fameux hunier du capitaine

« Bizet (c'est celui qui avait donné lieu à l'examen de la  
« commission maritime du Havre) : ce hunier est revenu  
« seul, en son entier, de toutes les voiles de la *Constance*,  
« présentement en grandes avaries à Bordeaux. Cette voile  
« est en parfaite conservation. » Ceci est très remarquable,  
après trois ans de navigation. — Il ajoute : « Les voiles de  
« l'*Alexandrine* ont, on ne peut mieux réussi : elles re-  
« viennent victorieuses des ouragans, des brumes de  
« Terre-Neuve. Il en est de même de quelques autres  
« navires. Aujourd'hui nous pouvons dire hautement et en  
« conscience : les tissus nautiques ont la victoire. »

« Le 18 février 1835, le même armateur écrit de Dieppe,  
pour envoyer le rapport qui termine le Mémoire de  
M. Thomas, en disant : « Nous avons aujourd'hui plus que  
« les faits établis par mon rapport : l'opinion publique se  
« manifeste en faveur des tissus nautiques ; et, ce qu'il y a de  
« plus satisfaisant, elle est venue d'elle-même révéler sa  
« conversion. » Un mois après, le commissaire général de la  
marine, au Havre, en annonçant qu'il verrait avec plaisir  
ces tissus entrer en concurrence, dans les grands ports, avec  
ceux de chanvre, faisait connaître que M. de Mortemart,  
directeur du port, lui avait dit que le ministère n'était pas  
éloigné de faire faire des épreuves dans les ports militaires.  
Espérons que, si le gouvernement s'y décide, ces expé-  
riences seront faites de bonne foi.

« A la même époque, le capitaine Hurtel disait tout ce  
qu'il y a de plus avantageux sur les tissus, et il envoya un  
rapport sur trois voiles qu'il avait employées. Il en discute  
franchement quelques petites imperfections ; mais, il en ré-  
sulte qu'elles peuvent se raccommo-der parfaitement, et  
offrent plus de force que les autres.

Des commandes sont venues des colonies, de Hambourg  
et d'Altona ; des baleiniers les emploient, et, le 17 avril  
dernier, le capitaine Lefebvre, commandant la *Réunion*,

déclare, dans une lettre, que dans un voyage de dix-huit mois et huit jours, sa misaine, constamment enverguée, et sa brigantine, en coton, qui n'a pas été déverguée pendant douze mois, ont été rapportées en état d'entreprendre un second voyage avec peu de réparation, et il pense que ces voiles méritent toute préférence.

« Le 21 avril, une lettre de Dieppe annonce à MM. Lelong neveu le résultat des expériences faites concurremment avec des voiles de chanvre pour apprécier les avantages de la marche. Les barques de pêche ont une marche moyenne de sept nœuds; grées en voiles de coton, elle ont constamment donné une moyenne de huit nœuds et demi, avantage immense de un nœud et demi : ce fait a été expérimenté à plusieurs reprises, et l'on peut juger de son résultat sur une longue navigation.

« A ces témoignages, déjà si positifs, de la correspondance de MM. Lelong et Laroche-Barré, sont venus se joindre deux rapports, insérés dans le Journal du Havre des 17 et 21 avril derniers.

« Dans le premier, le capitaine du baleinier l'*Elisa* annonce à ses armateurs qu'un hunier en coton, constamment envergué depuis cinq mois, et qui a été éprouvé par les plus mauvais temps qu'ait essuyés le navire, a offert, après cette expérience si décisive, l'état de conservation le plus complet; jamais, dit-il, une voile en chanvre ordinaire n'eût résisté à des épreuves aussi longues et aussi multipliées.

« Dans le second, le capitaine Troude, commandant le *Pierre-Corneille*, venant de Cayenne, dit :

« Dans le cours de notre traversée, nous avons eu des  
« temps furieux, qui nous ont permis de juger de la bonne  
« qualité des toiles de coton. Un grand hunier, envergué  
« depuis deux ans, ayant fait quatre voyages, a soutenu  
« quinze jours de cape; lors de la traversée de Cayenne, et



« dans celle-ci, deux petits huniers et une grande voile de  
« toile, en fil fort, a à peine suffi. La toile de la grande voile  
« n'était plus bonne à faire de la fourrure. »

« Enfin, Messieurs, au dire de ceux qui les ont employés,  
et c'est là un des points capitaux, l'emploi des tissus nau-  
tiques, quoique plus cher que les toiles de chanvre, est  
plus économique, car, durant moitié plus et donnant lieu  
à moins de raccommodages, ils sont, en définitive, moins  
coûteux.

« Il paraît, à votre rapporteur, que les conclusions du  
Mémoire de M. Thomas sont pleinement justifiées, sa-  
voir :

« Les toiles à voiles en coton sont plus fortes que les toiles  
de chanvre. — Elles sont plus légères et plus souples.  
— Elles sont plus imperméables à l'air et à l'eau : ce qui  
accélère notablement la marche du navire et laisse aux  
voiles leur légèreté, en n'augmentant pas leur poids. — Elles  
sont plus faciles à manœuvrer. — Elles durent davantage.

« L'Académie excusera les détails dans lesquels je suis  
entré, et ce qu'il pourraient avoir d'aride sur un objet  
qui intéresse à un si haut degré les progrès de la navi-  
gation et ceux de l'industrie. Ce perfectionnement, cette  
amélioration équivaut presque à une découverte, et mérite  
tous les encouragements que les corps savants peuvent et  
doivent donner aux progrès des arts.

« N'oublions pas que le modeste Jacquart, mort naguères,  
auquel Lyon élève aujourd'hui un monument, auquel  
l'industrie doit une statue, fut presque méconnu de son  
vivant ! On était loin d'attacher à son admirable et indus-  
trieuse invention toute l'importance qu'on lui reconnaît  
aujourd'hui. Il y a trente ans, on crut assez reconnaître  
son génie par une médaille de bronze ; et, sans attribuer aux  
produits de MM. Lelonget Laroche-Barré le mérite de com-  
binaisons aussi savantes, nous sommes persuadés qu'ils sont

destinés à faire une révolution heureuse dans la marine. Ils amèneront une économie d'hommes, par la facilité des manœuvres; ils embelliront, par leur élégance et leur blancheur, le grément déjà si gracieux de nos navires; et, mieux encore, ils leur seront franchir, avec une rapidité jusqu'alors inconnue, les plus vastes distances.»

(Note 3). — Le Mémoire de M. Girardin a été imprimé dans les actes de la Société industrielle de Mulhausen, sur un rapport très favorable fait, au nom du comité de chimie, par M. Achille Penot. C'est ce qui nous a privés de l'imprimer nous-mêmes en entier dans ce précis; nous en donnons cependant ci-dessous un extrait, qui servira à bien faire connaître le procédé de l'auteur :

« C'est surtout lorsqu'on applique l'acide hydrochlorique à la fabrication du chlore et des chlorites, du sel d'étain, de l'acide hydrosulfurique, que les inconvénients attachés à la présence de l'acide sulfureux se font sentir. Il est donc extrêmement important d'avoir des procédés prompts et commodes de reconnaître les plus petites traces de cet acide.

« Lorsqu'il est en proportion assez considérable, et tel est le cas de certains acides hydrochloriques de Rouen et de quelques autres qui arrivent par la voie de Paris, il est aisément reconnaissable, pour ceux qui ont l'habitude de manier ces produits, à la couleur brune, à l'aspect trouble, à l'odeur piquante et désagréable qu'il communique à ces acides. Mais, lorsqu'il est en petite quantité, sa présence ne saurait être constatée par ces caractères empiriques. Il faut, de toute nécessité, recourir à des procédés chimiques.

« Ceux qui ont été indiqués jusqu'ici pour cette détermination, ne sont, malheureusement, ni commodes ni certains.

« L'un d'eux, cité par MM. Bussy et Boutron-Charlard, dans leur *Traité des moyens de reconnaître les falsifications*



*des drogues simples et composées* (page 17), consiste à saturer l'acide hydrochlorique par l'eau de baryte, après l'avoir étendu de trois à quatre fois son poids d'eau distillée. Il se fait un précipité blanc de sulfate et de sulfite de baryte, qui, lavé à plusieurs reprises pour en séparer le chlorure de barium, et arrosé ensuite d'acide sulfurique concentré, exhale l'odeur d'acide sulfureux. Indépendamment du temps et des manipulations que nécessite ce procédé, et qui suffiraient seuls pour l'éloigner des ateliers, il a encore l'inconvénient d'exiger, pour reconnaître des quantités d'acide sulfureux aussi petites que celles sur lesquelles on agit, une assez grande délicatesse d'odorat, et ce sens est assez souvent émoussé chez les chimistes manufacturiers.

« Un autre procédé a été proposé par M. Chevreul, dans ses leçons de *Chimie appliquée à la teinture* (XI<sup>e</sup> leçon, page 15). Ce savant chimiste, en faisant l'étude du sulfate de cuivre, a reconnu, dès 1812, (*Annales de chimie*, t. 83, p. 181), qu'en versant du sulfite de potasse dans un sel de deutoxide de cuivre, il se produit un précipité jaune formé par du sulfite double de potasse et du protoxide de cuivre, et que ce précipité, chauffé au sein de l'eau, se décompose en sulfite de potasse, qui se dissout, et en sulfite de protoxide de cuivre, qui est insoluble, et qui apparaît alors avec une couleur rouge. Partant de ce fait, M. Chevreul en a conclu, que lorsqu'un acide hydrochlorique du commerce renfermerait une quantité notable d'acide sulfureux, il suffirait, pour le reconnaître, de saturer le premier par la potasse, et de le mêler ensuite avec du sulfate de cuivre dissous; parce qu'alors il se produirait un précipité jaune, qui deviendrait subitement rouge par l'ébullition. Mais, ces prévisions théoriques ne sont nullement confirmées par la pratique. En effet, le procédé de M. Chevreul, excellent pour distinguer l'acide sulfureux libre ou combiné aux bases, devient impuissant quand il est question d'acide sulfureux

mêlé à l'acide hydrochlorique. Nous avons bien des fois appliqué ce procédé à des acides hydrochloriques *surchargés* d'acide sulfureux, et jamais nous n'avons pu obtenir la réaction annoncée par M. Chevreul. L'addition du sulfate ou de tout autre sel de cuivre dans ces acides neutralisés par la potasse, ne donne lieu à aucun précipité, ou, lorsque les liqueurs sont concentrées, en produit un léger, bleuâtre, dont la couleur ne change pas par l'ébullition.

« M. Gay-Lussac a recommandé, le premier, en 1813, (*Annales de chimie*, t. 85, p. 206), le sulfate rouge de manganèse, comme le meilleur réactif que l'on puisse employer pour reconnaître quand un corps est susceptible de s'oxyder. Ce sel, que les uns regardent comme un sulfate de sesqui-oxyde de manganèse (sulfate manganique), d'autres comme un sulfate de bi-oxyde, et quelques-uns comme un sulfate de protoxyde mêlé d'acide hypermanganique, (M. Pearsal), s'obtient, comme on sait, en faisant digérer du peroxyde de manganèse, réduit en poudre impalpable, dans de l'acide sulfurique concentré, pendant plusieurs jours : il en résulte une liqueur d'un beau rouge, très acide, qui est le sel en question. Tous les corps combustibles avides d'oxygène, les matières organiques, les acides peu oxygénés, tels que les acides sulfureux, phosphoreux, hyponitrique, etc., lui font perdre sa belle couleur, en le ramenant à l'état de sel de protoxyde. On pourrait donc l'employer pour rechercher la présence de l'acide sulfureux dans l'acide hydrochlorique du commerce, puisque quelques gouttes de cette liqueur rouge versées dans celui-ci, sont décolorées subitement, pour peu qu'il y ait des traces du premier de ces acides. Mais l'emploi de ce réactif, dans ce cas, n'offre pas tous les avantages, qu'au premier abord, il semblerait présenter. D'abord, ce sel, comme tous les sels rouges de manganèse, n'est pas très stable ; il se décolore à la longue au contact de l'air, et subitement, par l'addition de l'eau ;

mais, en outre, il a l'inconvénient d'être détruit par l'acide hyponitrique, comme par l'acide sulfureux; d'où il suit qu'un acide hydrochlorique contenant de l'acide hyponitrique, ce qui arrive assez souvent, comme nous l'avons déjà dit précédemment, agirait sur ce réactif comme s'il renfermait de l'acide sulfureux, ce qui entraînerait dans des méprises les personnes peu au fait des manipulations chimiques.

« Consulté à chaque instant par les industriels de notre ville, sur la pureté des acides hydrochloriques des fabriques, en consommant nous-mêmes une grande quantité pour la fabrication des eaux minérales gazeuses que nous avons établies en grand un des premiers à Rouen, nous avons dû chercher un procédé simple, prompt et infailible pour découvrir les plus petites traces d'acide sulfureux dans ces acides. Celui que nous allons indiquer réunit toutes les conditions pour devenir usuel dans les mains des personnes les moins habiles; il parle aux yeux et est de l'exécution la plus facile. Depuis deux ans nous l'enseignons dans nos cours, et il n'a jamais trahi nos espérances.

« Ce procédé est fondé sur l'action qu'exerce le protochlorure d'étain (sel d'étain du commerce) sur l'acide sulfureux. Pelletier père nous a appris, il y a fort long-temps, (*Annales de chimie*, t. 12, p. 231;—1792), que, mis en contact avec ce dernier, il le désoxigène et donne lieu à un précipité d'un beau jaune, consistant en soufre et en peroxide d'étain.

« Voici comment on opère :

« On met dans un verre une demi-once (16 grammes) environ de l'acide hydrochlorique dont on veut faire l'essai; on y ajoute 2 à 3 gros (8 à 12 grammes) de sel d'étain bien blanc et non altéré par l'air; on remue avec un tube, et l'on verse sur le tout deux ou trois fois autant d'eau distillée, en agitant.



« Lorsque l'acide hydrochlorique ne contient pas d'acide sulfureux , il ne se présente aucun phénomène remarquable après l'addition du sel et de l'eau ; le premier se dissout , et la liqueur devient seulement un peu trouble , par suite de l'action de l'air sur le sel.

« Mais, pour peu que cet acide renferme d'acide sulfureux, on voit , immédiatement après l'addition du sel d'étain, l'acide se troubler, devenir jaune , et , dès qu'on a ajouté l'eau distillée, on sent très manifestement l'odeur de l'hydrogène sulfuré, et la liqueur prend une teinte brune , en déposant une poudre de même couleur. Ces phénomènes sont tellement apparents , qu'on ne peut hésiter un instant sur la présence ou l'absence de l'acide sulfureux.

« Quelquefois, la couleur brune ne se développe qu'au bout de quelques minutes ; elle est d'autant plus foncée , que la proportion d'acide sulfureux est plus forte. Le dégagement d'hydrogène sulfuré n'a lieu qu'au moment où on étend l'acide d'eau. En laissant reposer la liqueur colorée , il se dépose une poudre d'un jaune brun ; c'est un mélange de sulfure d'étain et de peroxide d'étain , comme nous nous en sommes assurés.

« Il est facile d'expliquer cette réaction curieuse. Une portion de sel d'étain se transforme en perchlorure , aux dépens de la seconde portion de ce composé , tandis que l'étain, devenu libre, réagit sur l'acide sulfureux, de manière à produire tout à la fois du peroxide et du protosulfure d'étain. Quant à la petite quantité d'hydrogène sulfuré qui prend naissance aussitôt après l'addition de l'eau , elle provient de la dissolution d'un peu de sulfure d'étain , formé dans l'acide hydrochlorique qui est en présence.

« Il est essentiel , pour obtenir les phénomènes que nous avons indiqués , de mettre le sel d'étain en contact avec l'acide hydrochlorique , avant d'y ajouter l'eau ; car , si l'on commençait par étendre l'acide , l'addition du sel ne produirait aucune coloration.

« Le procédé analytique dont nous venons de parler se recommande , comme on voit , par la simplicité et la promptitude de son exécution : car , en une minute , on peut être fixé sur la pureté d'un acide hydrochlorique , sans embarras comme sans dépenses. Il est d'une telle fidélité , qu'un centième d'acide sulfureux ne peut échapper à l'observation , ainsi que nous nous en sommes assurés à différentes reprises. Tous ces avantages doivent en faire adopter l'emploi , aussi bien dans les laboratoires que dans les ateliers. Déjà nos élèves en ont répandu l'usage dans la plupart des fabriques de Rouen. »

( Note 4 ). — *Expériences faites par M. Dubuc , avec diverses espèces de charbons.*

« J'ai d'abord tenté quelques essais , en petit , avec ces charbons , sur plusieurs sortes de vins , pour leur clarification : il en résulta , en définitif , que six à huit grains , ou 3 à 4 décigrammes de charbon léger , suffisaient au collage d'un litre de vin rouge ou blanc. En conséquence , je fis , en 1833 et en 1834 , les quatre expériences suivantes , dont le succès ne s'est pas démenti jusqu'à ce jour.

« PREMIÈRE EXPÉRIENCE. — Dans dix litres de vin rouge , dit de Mâcon , jugé assez mûr pour être mis en bouteilles , j'ajoutai quatre grammes ou un gros de charbon préparé avec des tiges rouies de pommes de terre , et deux grammes de sel gris ordinaire. On agita bien le tout ensemble , à plusieurs reprises , afin de mettre en contact la composition clarifiante avec le fluide à clarifier. Après huit jours de repos , le vin était parfaitement clair et il fut mis en bouteilles. Depuis près de deux ans , ce fluide n'a pas déposé , et conserve toutes ses bonnes qualités.

« La même opération eut lieu sur dix litres de vin blanc , dit de Châblis , et j'en obtins les mêmes résultats.

« D'autres essais que je fis sur des vins rouges et blancs de diverses qualités avec le charbon de fécule ou de gomme, me prouvèrent également que leur vertu clarifiante égalait, au moins, celle du charbon obtenu des tiges de solanées.

« 2<sup>e</sup> EXPÉRIENCE. — Au mois de juin 1833 et en octobre 1834, je collai deux feuilletes ( un hectolitre ) de vin rouge, en employant à cette opération, pour l'une, du charbon de fécule, et pour l'autre, celui de tiges de pommes de terre.

« Voici le procédé pour le collage des vins, par cette nouvelle méthode :

« *Procédé.* — D'abord, on fait fondre une once de sel gris, dit sel de cuisine, dans un litre d'eau à moitié chaude; puis on ajoute à l'eau salée une once et demie (48 grammes) de charbon et un gros de poivre; on délaie bien le tout, et l'on mêle cette composition au vin, puis on agite fortement pendant quelques minutes, afin que le charbon soit bien divisé dans la liqueur à clarifier. On boudonne la futaille, et, vingt-quatre heures après, on agite le vin de nouveau. Après huit jours de repos, le vin est parfaitement clair et bon à tirer.

« 3<sup>e</sup> EXPÉRIENCE. — Celle-ci eut lieu également sur un hectolitre de vin blanc, par le procédé employé à la deuxième expérience. Seulement, on mit deux onces de charbon, au lieu d'une once et demie, vu que le vin blanc est, en général, plus difficile à clarifier que le rouge<sup>1</sup> : mais, dans l'un comme dans l'autre cas, la matière charbonneuse, en se précipitant lentement au fond des futailles,

<sup>1</sup> « Ce n'est pas là une assertion hasardée; tous les œnologistes ont fait cette remarque, *savoir* : que les vins blancs, en général, se clarifient plus difficilement que les vins rouges et sont en outre plus sujets à *graisser* que ces derniers, s'ils sont mal clarifiés avant leur mise en bouteilles. »



entraîne avec elle les corps hétérogènes très divisés et suspendus dans les vins, et que le soutirage répété de ces fluides n'en sépare jamais complètement. (Chaptal, Parmentier, etc.)

« Enfin, les vins, ainsi traités avant de les tirer en bouteilles, ne perdent rien de leur couleur ni du goût qui leur est naturel. J'ai clarifié, par cette méthode, quatre sortes de vins, et j'en ai toujours obtenu des résultats satisfaisants. J'ignore si le sel et une dose minime de poivre, ajoutés au charbon, sont essentiellement utiles au collage du vin; mais, ce que je puis assurer, c'est qu'ils ne nuisent pas à l'opération; d'ailleurs, la plupart des œnologistes en conseillent l'usage <sup>1</sup>.

« 4<sup>e</sup> EXPÉRIENCE. — Souvent, surtout à certaines époques de l'année, mai et septembre, disent les œnologistes, le vin en tonneau, même celui en bouteilles, sont troublés par une lie volante très déliée et par de légers filaments qui en déprécient la qualité naturelle, si l'on ne se hâte de les soustraire au fluide vineux; une once d'un de nos charbons légers, bien mêlée à une feuille de ces vins ( quatre à cinq grains par litre ), suffit à leur clarification. Le charbon, en se déposant au fond du vase, entraîne avec lui les corps hétérogènes qui troublaient le vin.

« Ce procédé, extrêmement simple dans son application, et qui n'altère aucunement la qualité des vins, est sans doute bien à préférer aux glaires d'œufs, à l'eau salée, aux

<sup>1</sup> « Depuis plus de quarante ans, j'emploie à coller un demi-muids de vin, trois blancs d'œufs, deux onces de sel gris et un peu de poivre le tout bien délayé dans une pinte d'eau. En huit jours, cette composition clarifie parfaitement le vin, et je m'en suis toujours bien trouvé. On opère cette clarification par le procédé indiqué en l'expérience deuxième de ce travail. »



cailloux calcinés, aux copeaux de hêtre, etc., dont on conseille l'usage pour réparer les vins dont nous venons de parler.

« Tout porte à croire, par analogie, que nos charbons pourraient encore servir à purifier les vins blancs mousseux, souvent gâtés par une matière gluante filandreuse, matière connue aujourd'hui sous le nom de *glaiadine* ; mais je n'ai pas eu l'occasion d'en faire l'essai. Néanmoins, ce moyen simple serait bien préférable pour clarifier ces vins, à la liqueur dite *œnologique* à base de tannin, proposée par M. Le François, pharmacien à Châlons-sur-Marne, pour atteindre le même but.

« Voir, à cet égard, une longue dissertation sur le collage et la clarification de ces vins filants, imprimée dans le numéro III du *Journal de Pharmacie et des Sciences accessoires*, année 1830, etc.

« Nous avons également reconnu que ces mêmes charbons avaient la propriété de clarifier parfaitement les liqueurs de table à base d'alcool, sans nuire à leur couleur naturelle ni sans détruire l'arôme qui les caractérise ; dix à douze grains suffisent à la clarification d'un litre de ces fluides ; on agite le tout ensemble plusieurs fois, puis l'on filtre, après vingt-quatre heures de repos.

« Nous croyons donc que les liquoristes pourront faire une utile application de ces charbons pour clarifier les liqueurs de table ; que le pharmacien pourra également, ainsi que le confiseur, en tirer parti dans la pratique de leur art.

« Nous ajouterons, d'après quelques essais, que le charbon de fécule pourrait aussi convenir au collage de la bière avant sa mise en bouteilles, et remplacer, vu la modicité de son prix, l'ichtyocolle et la gélatine, que les brasseurs emploient à cette opération, et dont l'usage n'est pas toujours sans inconvénients, surtout en été.

« Enfin , on peut également coller les vins et clarifier les liqueurs alcooliques sucrées avec du charbon préparé avec des pommes de terre : seulement , il convient d'en mettre un huitième de plus , toutes choses égales , que de celui de fécule .

« Nous reviendrons sur ce charbon dans la seconde partie de ce Mémoire .

« Les charbons qui ont servi à l'œnologie des vins , pour les coller , et à la clarification des sirops , des liqueurs de table , etc. , prennent une couleur noire *grisâtre* , et perdent , en outre , de leur légèreté naturelle ; nous ignorons s'ils reprendraient leurs propriétés clarifiantes , étant calcinés de nouveau , à vase clos . Nous pourrions nous occuper , plus tard , de cet objet .

« *Résumé et Résultats de ces différents essais.* — Nous croyons pouvoir en conclure :

« 1<sup>o</sup> Que les quatre sortes de charbons ( en y comprenant celui de pommes de terre ) qui ont servi à nos opérations œnologiques , sont plus légers , à volume égal , plus hygrométriques par leur contact avec l'eau , et d'une autre nature , vu leur composition chimique , que le charbon de bois ordinaire ;

« 2<sup>o</sup> Qu'ils ont la propriété particulière de pouvoir clarifier les vins , la bière , les liqueurs sucrées alcooliques , les sucres acidules , etc. , sans leur enlever leur couleur ni sans détruire l'arôme qui leur est naturel ; qualités que n'ont pas toujours les charbons de bois ligneux , en y comprenant la braise de boulanger ;

« 3<sup>o</sup> Enfin , que le charbon préparé avec les tubercules du *Solanum tuberosum* , jouit également de la propriété clarifiante , comme ceux produits par la fécule , etc.

« Nous terminerons ce travail par les observations et considérations suivantes , sur d'autres propriétés que nous croyons

encore appartenir, assez exclusivement, aux diverses sortes de charbons qui nous ont servi à faire les expériences précédentes.

« D'abord, nous traiterons de leur fabrication et de leur prix de revient.

« Puis, de leur emploi dans les arts, tels que la pyrotechnie, pour servir à faire de la poudre à tirer, dans la peinture, etc.

« Enfin, nous terminerons par une courte dissertation sur leur vertu médicinale, comparée à celle qu'on attribue, de nos jours, au charbon provenant d'arbres de haut jet.

« Si nous proposons de substituer ces charbons aux charbons ordinaires, dans les ménages ou dans les usines, nécessairement on nous opposerait avec raison leur prix trop élevé; mais, pour servir dans les cas où nous les indiquons, l'objection devient presque nulle. En effet, cinquante kilogrammes ou cent livres *marc* de fécule, coûtent, année commune, douze ou quinze francs, et rendent environ douze kilogrammes de beau charbon. Ce charbon revient donc, les frais de fabrication compris, au plus à cinq centimes l'once.

« Si l'on opère sur des pommes de terre desséchées<sup>1</sup>, l'on obtient un charbon très analogue, pour ses vertus clarifiantes, à celui préparé avec la fécule pure, et dont le prix de revient est au premier, comme trois sont à cinq. Car cent livres *marc* de ce tubercule, qui coûtent, année commune, environ deux francs, rendent jusqu'à six livres de charbon, toujours identique dans ses effets, soit qu'on le

<sup>1</sup> « On pourrait également carboniser les pommes de terre avant leur dessiccation; mais alors l'opération serait plus longue et plus dispendieuse, vu la grandeur des vases qu'il faudrait employer, l'augmentation du combustible, etc.; cent livres de ces racines coûtent au plus quinze centimes pour leur dessiccation »



prépare avec des pommes de terre vertes ou préalablement desséchées.

« Enfin, ces sortes de charbons clarifiants reviendraient encore à meilleur compte, étant faits avec des tiges de pommes de terre rouies et autres végétaux analogues, *ordinairement perdus*, tels que le *phytolacca decandra*, l'ortie, l'*eupatorium cannabinum*, la chenevotte, les tiges de colza après la récolte de la graine <sup>1</sup>.

« Voici le procédé que j'ai employé pour faire les différents charbons dont je me suis servi dans mes expériences.

« Cette opération est simple : il suffit de remplir, aux deux tiers, un creuset ordinaire de fécule, vu que cette matière se gonfle par la chaleur ; on ajuste un couvercle au creuset, qu'on a soin de luter avec de l'argile détrempée ; le bec du vase doit rester ouvert un certain temps, pour donner issue aux vapeurs qui se dégagent pendant l'opération. L'appareil étant ainsi disposé, on le chauffe modérément pendant une heure ; puis on augmente le feu, de manière que le creuset reste rouge ainsi pendant une heure ; alors on bouche le bec du creuset et on laisse le tout refroidir ; si l'on a employé deux kilogrammes de fécule, on trouve dans le creuset près de cinq cents grammes d'un beau charbon, léger, spongieux et brillant.

« Si l'on carbonise des tiges rouies de solanée ou de tout autre végétal, ou encore de la pomme de terre desséchée, alors on en remplit complètement le creuset, vu que ces matières ne se boursouflent pas, comme la fécule, par l'action de la chaleur ; du reste, l'opération est la même.

<sup>1</sup> « Ces végétaux, et leurs analogues à tiges élevées, se rouissent bien par leur exposition au grand air, comme cela se pratique pour le rouissage du lin et du chanvre, quand les tiges sont blanches. Alors elles sont bonnes à carboniser. Tous ces charbons diffèrent peu de celui de fécule. »

« Ces derniers charbons sont moins spongieux et un peu moins brillants que celui de fécule , mais ils ont , à très peu près , les propriétés clarifiantes de ce dernier.

« Enfin on pourrait fabriquer ces différents charbons par les procédés mis en usage pour faire les charbons de bois ordinaires et le noir d'os dans les usines : étant ainsi préparés en grand , et si l'on en retirait l'acide pyroligneux , le goudron et le gaz pour l'éclairage , alors ils reviendraient à un prix inférieur à ceux obtenus par la méthode que nous venons d'indiquer ; ce qui en faciliterait de plus en plus l'emploi dans les sciences et dans les arts <sup>1</sup>.

« J'ai tenté diverses expériences pyrotechniques avec ces sortes de charbons, en les mêlant au lycopodium , au nitrate de potasse , à la limaille de fer, à celle de zinc , de cuivre , etc.; tous ces mélanges répandent , par leur inflammation , surtout dans l'obscurité , une lumière et des jets de feu superbes , et tout porte à croire que ces charbons sont , par leur nature , plus convenables à l'art de l'artificier , que les charbons de bois ordinaires.

« Nous croyons encore que ces mêmes charbons , vu leur légèreté , leur porosité et leur peu d'hygrométrie à l'air , pourraient suppléer avec avantage les charbons de bois blanc , dans la composition de la poudre à canon ; car on sait , en général , que les poudres explosives préparées avec ces derniers , ne sont pas toujours identiques dans leurs effets , et il est à croire que nos charbons n'auraient pas cet inconvénient : au reste , ce n'est là qu'une hypothèse , mais elle n'est pas dénuée de fondement , surtout si l'on considère

<sup>1</sup> « C'est ici un nouveau genre d'industrie que nous proposons et dont les résultats tendent à favoriser la culture de la pomme de terre et à en utiliser les produits , dont une partie est ordinairement perdue. Il en est de même de quelques autres plantes agrestes , dont on pourrait faire du charbon excellent pour les arts , vu son analogie avec celui des tiges rouies de pommes de terre , etc. »

les différences physiques et chimiques qui existent entre eux et les charbons de bois blancs (voir, à cet égard, la Chimie de Chaptal, appliquée aux arts, article *poudre à tirer*). C'est donc à l'expérience à décider si l'on peut accorder la préférence aux charbons que nous avons préparés avec des matières organiques végétales, sur ceux obtenus du bois blanc, pour la fabrication des poudres fulminantes et pour les opérations de l'artificier.

« Ces mêmes charbons pourront aussi recevoir diverses autres applications dans les arts utiles ou d'agrément : elles serviront, par exemple, à faire la base de la poudre dentifrice, de celle de fard, pour la peinture, dans la fabrication de l'acier, et même pour concentrer la chaleur dans certains cas, vu qu'ils sont encore plus mauvais conducteurs du calorique que le charbon de bois, etc., etc.

« Enfin, la médecine, dit Fourcroy, s'occupe depuis longtemps, avec un intérêt particulier, de la recherche de matières *antiseptiques* et de prophylactiques propres à combattre ou à préserver des maladies putrides et contagieuses ; mais c'est spécialement depuis l'apparition du *choléra-morbus* en Europe, que des médecins ont proposé la poudre de charbon pour la guérison de cette affreuse maladie ; malheureusement, rien ne semble justifier, jusqu'à ce jour, l'efficacité de ce nouveau moyen thérapeutique contre le *choléra*. Voir, à cet égard, les Gazettes de santé, et particulièrement un mémoire du docteur Brossier, imprimé en 1832, dans le Mémorial publié par l'Académie royale de Strasbourg.

« Néanmoins, l'expérience prouve que le carbone (je ne dis pas le diamant) possède, en raison de sa nature et de sa pureté relatives, diverses propriétés qui sont bien loin d'être identiques : c'est ainsi, par exemple, que les charbons ternes ont une action décolorante et antiseptique plus énergique que les charbons brillants. Ne peut-on pas en



conclure que ces anomalies, bien apparentes, sont dues à la composition variée qui existe chimiquement entre les différentes sortes de charbons végétaux, employés au traitement des maladies et dans les arts? <sup>1</sup>

« Nous l'avons déjà dit, en 1817, dans notre ouvrage sur les charbons de gros bois, et nous le répétons aujourd'hui avec encore plus de confiance :

« Tant que les médecins n'auront pas fait d'essais variés  
« et comparatifs avec les différentes sortes de charbons,  
« d'origine végétale, leur application en thérapeutique  
« n'offrira rien de positif; car tel charbon, vu sa compo-  
« sition naturelle, produira un effet qu'on chercherait en  
« vain dans tel autre. »

« Nous croyons donc, par ces différents motifs, qu'un bon ouvrage pratique reste à faire pour déterminer les vertus comparatives des charbons divers, en médecine et dans les arts.

« Il résulte de ces dernières observations que les charbons provenant de matières organiques végétales, ne sont pas d'un prix assez élevé pour en interdire l'emploi en médecine, dans l'œnologie, en pyrotechnie, dans différents arts utiles; peut-être même trouvera-t-on le moyen de les utiliser dans les ateliers de teinturerie. »

(Note 5.) — Je n'ai su qu'après la Séance publique, que M. Loth, long-temps professeur de Mathématiques spéciales au Lycée de Rouen, et membre résidant de l'Académie, était décédé à Sartilly, près Avranches, son pays natal, où il s'était retiré et exerçait les fonctions du ministère ecclésiastique. Je lui consacrerai un article spécial dans la Nécrologie du prochain exercice.

<sup>1</sup> Tous les chimistes sont d'accord sur la différence notable qui existe *chimiquement* entre les charbons végétaux : les uns sont plus oxigénés, d'autres plus hydrogénés, etc. De là, aussi, résulte l'anomalie de leurs effets dans la thérapeutique, dans les arts, etc.



(Note 6.) — M. Person, après avoir lu quelques passages du mémoire de M. Comte, qui font connaître l'hypothèse de La Place et la vérification proposée, montre en peu de mots que cette prétendue vérification n'est fondée que sur un paralogisme.

Il continue ainsi :

« Il me reste maintenant à montrer, non pas que l'hypothèse de La Place est fausse, car, au contraire, je suis très disposé à y croire, mais seulement à faire voir combien l'auteur du mémoire s'est trompé quand il a cru en donner une vérification mathématique.

« Remarquons déjà que, dans le mouvement d'une planète, la force centrifuge, à un instant quelconque, est nécessairement égale à l'attraction ; sans quoi, la planète sortirait de son orbite. Cette égalité des deux forces donne une équation, d'où l'on peut tirer aisément une valeur approchée du temps de la révolution, pourvu que l'orbite soit à peu près circulaire, ce qui est le cas des planètes et des satellites. Or, c'est précisément cette formule que prend l'auteur, dans une intention particulière il est vrai ; mais, toujours est-il que, s'il y met, comme il le fait, les données relatives à une planète, il doit nécessairement tomber sur une valeur approchée du temps de sa révolution ; la formule est faite pour cela ; mais aussi cela ne prouve absolument rien, relativement à l'hypothèse à vérifier.

« Pour nous en convaincre, voyons la marche que suit l'auteur. Il suppose l'atmosphère du soleil étendue jusqu'à une certaine planète, et cherche quelle était alors la durée de la rotation du soleil. Pour cela, il considère une molécule posée sur un point de l'orbite, et, pour trouver la durée de la révolution de cette molécule, il lui suppose, à elle qui éprouve déjà la même attraction que la planète, puisqu'elle est à la même distance du centre du Soleil, il lui suppose, dis-je, précisément la même force centrifuge et par

conséquent la même vitesse tangentielle ; c'est-à-dire qu'il la met identiquement dans les mêmes circonstances que la planète ; et , trouvant alors qu'elle tourne comme elle , il conclut que l'hypothèse de La Place est vérifiée par cette coïncidence *frappante* ! On voit que , s'il y a quelque chose de frappant dans cette coïncidence , c'est qu'elle soit entièrement l'ouvrage de l'auteur, sans qu'il s'en doute.

« Le cercle vicieux dans lequel M. Comte est tombé pourrait se résumer ainsi : *Je suppose, dans ma formule, que le soleil tourne comme la planète ; et je trouve, tout calcul fait, qu'il tourne comme la planète.* Il est vrai qu'il fait la supposition sans s'en douter, parce qu'il n'est pas remonté à l'origine de la formule qu'il emploie et dans laquelle cette supposition se trouve implicitement comprise. En écrivant que la molécule qu'il considère est placée sur l'orbite, et que de plus la force centrifuge est égale à l'attraction, il donne nécessairement à cette molécule une vitesse tangentielle égale à celle de la planète, et dès lors le temps de la révolution ne peut pas être différent.

« Du reste , cette tentative infructueuse de vérification n'attaque en rien l'hypothèse d'Herschel et de La Place ; cette hypothèse , qui a fait oublier les théories de Buffon et de tant d'autres , demeure avec toute sa probabilité. »

(Note 7). — L'Académie a reçu de M. le Préfet la lettre suivante, dans la séance du 30 janvier 1835.

Rouen , le 29 janvier 1835.

*A Monsieur le Président de l'Académie de Rouen.*

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT ,

« Au mois d'août 1831 , l'Académie a définitivement adopté le plan d'une statistique générale du département de la Seine-Inférieure , qui lui avait été demandé par mes prédécesseurs et par moi .

« Je l'ai examiné avec une sérieuse attention : je l'ai comparé aux meilleurs ouvrages de ce genre , et j'ai reconnu que rien ne pouvait être changé à ce travail préparatoire , fruit de la réflexion et des recherches d'un corps aussi distingué .

« L'Académie , *qui a conçu ce plan* , mettra sans doute le même zèle à concourir à son exécution. Nulle part je ne trouverai une réunion d'hommes plus instruits de l'histoire locale que les membres de cette illustre corporation. Voudra-t-elle me permettre de signaler à son attention les matières de cette statistique qu'elle pourrait charger ses membres de traiter ? Je confierai à d'autres hommes spéciaux celles qui ne seraient pas de son ressort .

« L'Académie traiterait :

« Au titre premier , les chapitres qu'il comprend ; ( ce chapitre , intitulé *Topographie* , a été échangé depuis avec la Société centrale d'Agriculture , sur sa demande ; elle a offert en échange à l'Académie , qui l'a accepté , le chapitre intitulé : *Météorologie* ) .

« Au deuxième livre , le titre premier , divisé en cinq chapitres :

« 1<sup>o</sup> Temps antiques ;

« 2<sup>o</sup> Romains ;

« 3<sup>o</sup> Neustrie , de Clovis à Rollon ;

« 4<sup>o</sup> De Rollon à Philippe-Auguste ;

« 5<sup>o</sup> De Philippe-Auguste à 1788 ;

« 6<sup>o</sup> De 1788 à l'époque actuelle .

« Au titre quatre , les chapitres qu'il renferme sous le titre *Mœurs et Langage* .

« Au livre troisième , intitulé *Sciences , Lettres et Arts* , les six chapitres qu'il contient .

« Au livre septième , intitulé *Etat politique* , le titre des cultes et celui des droits politiques .

« Enfin , le titre septième tout entier , intitulé : *Instruction publique* .



« Tel serait, M. le président, l'ensemble des travaux que je croirais pouvoir demander à l'Académie, et qu'elle devrait, si elle agréait ma proposition, diviser entre ses membres.

« J'ai l'honneur, etc. »

L'Académie a, depuis, procédé à cette division.

Par une autre lettre, en date du 12 mars 1835, contenant une ampliation de l'arrêté qui constitue la commission centrale de statistique, M. le préfet a annoncé à l'Académie que son président et ses deux secrétaires étaient appelés à faire partie de cette commission.

Celle-ci s'est assemblée à la préfecture, sous la présidence de M. le préfet, et s'est définitivement constituée.

( Note 8. ) — Le prix extraordinaire de six cents francs n'a pas été remporté ; mais, l'Académie a accordé à M. Charles Le Blond, naturaliste à Paris, une médaille d'or de la valeur de trois cents francs, valeur ordinaire de ses prix, à titre d'encouragement, pour un mémoire remarquable *sur les filaires et les strongles*, mémoire qui sera inséré, en entier, dans le Précis de 1835.

( Note 9. ) — En écrivant ces lignes, je me proposais fermement de définir, dans les notes qui suivent mon rapport, moi qui serais difficilement rangé, je pense, par mes concitoyens, et d'après toute ma vie, au nombre des ennemis du progrès réel, ce que j'entendais par *vrai progrès*.

Je voulais montrer l'immense différence qu'il y a entre un changement irréfléchi, qui mène à un bouleversement inévitable dans des institutions sagement établies, et la progression naturelle et profitable que ces mêmes institutions servent à provoquer et surtout à constater. J'aurais fait voir aux esprits impatients auxquels je m'adresse, qu'ils con-

fondent, avec une partialité qu'ils dissimulent mal, les devoirs d'un sénat scientifique, littéraire et artistique, qui porte des jugements et rend des arrêts, et ceux d'une société industrielle qui repose sur une base toute différente! Ils auraient senti, alors, qu'ils cédaient trop eux-mêmes à des inspirations passionnées, qui ne tendent à rien moins qu'à faire descendre de quelques degrés les institutions académiques et par suite les sciences et les arts eux-mêmes! Oui, sans doute, le progrès social amène de temps en temps ces utiles et même désirables révolutions qui élèvent les classes moyennes; mais, en maintenant la société elle-même au point où la civilisation progressive l'avait amenée! Car ces révolutions perdent leur heureux caractère, quand c'est la classe moyenne elle-même qui précipite l'époque de son avancement, et, dans une impatience déplorable, rabaisse les institutions jusqu'à soi, au lieu de s'élever jusqu'à elles! Les esprits supérieurs conçoivent mal une telle ambition, qui ne peut produire que des luttes peu honorables, au lieu d'une noble et fructueuse émulation!

J'aurais ensuite facilement prouvé, je crois, que, dans les sciences, les lettres et les arts, depuis bientôt un siècle, l'Académie de Rouen a toujours marché en avant! Aucun triomphe, aucun hommage patriotique ne l'a vue absente; la première, elle en a provoqué d'honorables, qui en ont eux-mêmes engendré d'autres, auxquels elle s'est généreusement associée, et auxquels aussi elle aurait désiré tout le succès qu'ils méritaient par leur objet! J'aurais mis en évidence, enfin, que le progrès n'est pas, en effet, pour elle, comme on l'a dit avec plus d'esprit peut-être que de jugement, à *revenir à l'inoculation quand on a la vaccine*; mais à ne pas se laisser entraîner par ces prétendus hommes du progrès, qui disent, eux, aujourd'hui: *que la vaccine est insuffisante; qu'elle dégénère, perd sa vertu, et qu'il faut recommencer l'opération!*

Folie ou complot !

Dans l'un et l'autre cas, la résistance passive est de droit et de simple bon sens !

J'évite d'entamer, pour ainsi dire, cette discussion, qui offre, comme on voit, un bien vaste champ ! Elle ne serait plus opportune, peut-être même possible aujourd'hui : depuis le 8 août, il s'est passé des choses qui m'imposeraient, ou des réticences nuisibles à ma cause, ou une apparence d'hostilité qui n'est ni dans ma pensée, ni dans mes sentiments. En pareil cas, la sagesse est de s'abstenir ; ainsi faisons-nous ! Mais le temps se hâte aujourd'hui : patience donc, il aura bientôt jugé le procès !

Un dernier mot, mais qui dit tout ! La révolution de 89 est à jamais consommée ; c'est une conviction profondément gravée dans mon cœur et dans celui de mes amis ; préparée bien avant le quinzième siècle, elle fut décidément semée dans le seizième ; ses germes de plus en plus développés n'ont porté leurs fruits qu'à la fin du dix-huitième ; après moins de cinquante ans, *il ne reste donc plus qu'à la rectifier et à la compléter, mais non à la recommencer !*



.....

# Mémoires

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN  
ENTIER DANS SES ACTES.

---

## DISCOURS DE RÉCEPTION,

PRONONCÉ

PAR M. PERSON,

DANS LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1835.

MESSIEURS,

Vos statuts accordent la parole, dès la première séance, à celui que vous voulez bien admettre parmi vous. C'est une occasion dont je ne manquerai pas de profiter pour vous témoigner ma reconnaissance. Je m'étais présenté dans des circonstances telles, que je dois maintenant me regarder ici comme sous le poids d'une véritable dette. Aussi, vous pouvez être sûrs, Messieurs, que le zèle, au moins, ne me manquera pas pour m'acquitter, et que tous mes efforts tendront à faire que l'Académie n'ait pas à se repentir de sa générosité.



Je demanderai la permission de vous soumettre aujourd'hui quelques idées relatives au mécanisme de la vision. Le phénomène de la vision, considéré dans toute sa généralité, se rattache à plusieurs sciences ; il faut recourir à l'anatomie, pour savoir si les mouvements continuels de l'iris sont dûs à une contraction musculaire, ou bien à une propriété du tissu érectile. C'est à la physiologie à nous dire quelle membrane de l'œil est l'organe essentiel de la vision ; si c'est la rétine, comme on le croit généralement, ou la choroïde, comme le prétendaient Mariote et le physiologiste Lecat, dont le nom ici n'est pas inconnu. La part de la philosophie n'est pas la moins importante ; les idées qui nous viennent par la vue sont si nombreuses, si variées, sujettes à tant d'erreurs, que ce n'est pas une petite affaire que de mettre de l'ordre dans ce cahos. Pourquoi voyons-nous droit ce qui se peint renversé dans l'œil ? pourquoi les objets paraissent-ils, tantôt simples, tantôt doubles ? pourquoi semblent-ils si distinctement hors de nous, tandis que la sensation est en nous ? Il y a là, comme on voit, une foule de questions qui rentrent dans le domaine de la philosophie.

Quant à la physique, son affaire principale est d'expliquer la marche de la lumière dans l'œil, et comme cet organe a la plus grande analogie avec certains instruments d'optique, l'explication, au moins, quand on la considère en gros, est facile et parfaitement satisfaisante. Cependant, il reste une grave difficulté. Quand une lunette, par exemple, fait voir nettement un objet placé à une certaine distance, on est obligé de changer sa longueur ou la courbure des verres, pour qu'elle donne aussi nettement l'image d'un objet plus voisin. De même, la disposition de l'œil doit être nécessairement différente, pour voir de loin et pour voir de près ; il n'y a pas le moindre doute là-dessus ; mais, jusqu'à présent, on n'a pas encore établi, d'une manière bien certaine,

le changement que l'œil éprouve alors. Je ne parlerai pas de différentes explications qui ont été successivement proposées ; je m'arrêterai seulement à démontrer l'insuffisance de celle qui est généralement admise aujourd'hui, et j'indiquerai ensuite par quel mécanisme se fait, suivant moi, la vision à différentes distances.

Remarquons d'abord que les changements de l'œil n'ont pas besoin d'être aussi considérables qu'on pourrait le croire : un œil artificiel de grandeur naturelle, ou tout simplement une lentille d'un pouce de foyer, donnent une image sensiblement aussi nette des objets placés à deux pieds et des objets placés à deux mille pieds : reste donc seulement à expliquer comment l'image peut être également nette, depuis la distance de deux pieds jusqu'à celle de quatre à cinq pouces, limite ordinaire de la vue distincte.

L'explication généralement adoptée est celle que l'astronome La Hire a consignée dans les Mémoires de l'Académie des sciences, pour 1685. Il observe d'abord, que nous contractons la pupille quand nous regardons de près ; ensuite, il remarque qu'avec un très petit trou percé dans une carte, on voit distinctement, même à de très petites distances, comme de deux ou trois pouces ; et de là il conclut que c'est par un rétrécissement convenable de la pupille, que l'œil s'adapte à la vision des objets très rapprochés.

Sans parler de différentes objections qu'on peut élever contre cette explication, j'indiquerai immédiatement une expérience très simple qui la renverse tout-à-fait. Qu'on fasse, dans une carte, deux trous d'épingle assez voisins pour que la lumière qui passe par ces trous puisse traverser la pupille ; qu'on regarde avec cet appareil un point placé à quelques pouces de distance, on le verra double en général, mais on peut, et c'est là la chose essentielle, on peut, par la force de sa volonté, rapprocher les deux images ou même obtenir une coïncidence parfaite, par un effort conve-

nable, si on est suffisamment éloigné. On a, du reste, la conscience de cet effort, et, si on se relâche, l'image se double à l'instant. Dans tout cela, il est évident que l'iris ne joue aucun rôle, puisque la pupille reste constamment assez large pour donner passage aux deux rayons; les circonstances de l'expérience ne laissent, là-dessus, aucune espèce de doute.

Ainsi, l'œil, *indépendamment du rétrécissement de la pupille*, a la faculté, par un effort convenable, de rassembler, en un point de la rétine, les rayons émanés d'un point de l'objet. Reste à savoir quelle modification il éprouve dans ce cas. Or, tout se réduit, comme nous allons le voir, à un changement de courbure dans le cristallin.

Commençons par remarquer que, si on comprime cette espèce de lentille par la circonférence, pendant qu'elle est encore dans la capsule, on la fait tomber manifestement sur les deux faces, et principalement sur la postérieure. Une très légère pression suffit, parce que les couches superficielles du cristallin sont véritablement fluides. D'ailleurs, comme, malgré tous nos efforts, nous ne pouvons déterminer qu'un assez faible rapprochement des deux images dans l'expérience citée, il s'ensuit qu'un très petit changement de courbure suffit pour satisfaire aux conditions numériques du phénomène.

Maintenant, imaginons une lentille enchâssée dans la petite circonférence de l'iris: si elle est suffisamment molle, elle diminuera de diamètre toutes les fois que la pupille se rétrécira. Si, de plus, elle est enfermée dans une enveloppe flexible, elle conservera la forme d'une lentille, se bombant seulement davantage, pour gagner en épaisseur ce qu'elle perd en circonférence. Or, telle est précisément l'organisation et la disposition du cristallin. Il est enchâssé dans un anneau qui ressemble entièrement à l'iris, à cela près qu'il est plus épais et plus fort. L'usage des procès



ciliaires qui forment cet anneau, usage inconnu jusqu'ici, se trouverait dès-lors déterminé. On verrait aussi pourquoi la surface du cristallin reste toujours à l'état liquide ; c'est évidemment pour que le changement de forme se fasse avec plus de facilité.

L'œil des oiseaux fournit une confirmation remarquable de l'explication dont nous venons de donner une idée. On sait combien est parfaite, chez ces animaux, la vision à différentes distances. A terre, ils ne laissent pas échapper la graine la plus imperceptible, et dans les airs, ils reconnaissent à des distances immenses les lieux qu'ils habitent. C'est la vue surtout qui les dirige, car l'odorat, chez eux, est presque nul. Or, l'anatomie fait voir que, dans l'œil des oiseaux, tout est merveilleusement disposé pour qu'il s'opère de grands changements dans la courbure du cristallin. Déjà celui-ci est d'une mollesse extrême ; de plus, il est si bien enchâssé dans l'anneau du procès ciliaire, qu'on peut facilement enlever le tout d'une seule pièce. Enfin, cet anneau trouve, à sa grande circonférence, un point d'appui qui ne peut céder, puisque la sclérotique en avant est osseuse ou cartilagineuse ; de sorte que tout le développement du disque se porte sur les parties qui doivent être comprimées.

Si, au contraire, nous examinons l'œil des poissons qui, à cause de l'imparfaite transparence du milieu qu'ils habitent, ne peuvent avoir qu'une vue fort bornée, nous trouvons d'abord que le cristallin est déjà sphérique, et, par conséquent, peu susceptible de prendre une plus forte courbure. Mais, de plus, l'organe auquel s'attribue l'usage de le modifier manque entièrement ; car, ainsi que l'observe Cuvier, l'œil des poissons est dépourvu de procès ciliaires.

Maintenant, Messieurs, bien que cette théorie s'accorde avec les faits connus, et qu'elle soit, par conséquent, préférable à celles qu'on a jusqu'à présent proposées, je ne la

regarderai comme définitivement établie , qu' après un certain nombre de vérifications, que le temps ne m'a pas encore permis de faire, et dont j'aurai , je l'espère, l'honneur de soumettre bientôt les résultats à l'Académie. Mais, en attendant, l'expérience par laquelle je renverse la théorie adoptée est décisive, de sorte qu'il y a toujours au moins un pas de fait.

---

=====

DES AVANTAGES

DE

L'ANALYSE MATHÉMATIQUE

CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS

AVEC LA PLUPART DE NOS CONNAISSANCES.

—•—

DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ

PAR M. GORS,

DANS LA SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1835.

Messieurs,

J'apprécie trop l'avantage d'appartenir à l'Académie de Rouen, et je suis trop flatté des suffrages dont vous m'avez honoré, pour ne pas céder au besoin de vous témoigner ici ma reconnaissance et de vous adresser mes remerciements. J'espère, par mon zèle, pouvoir suppléer à mes talents, dans le désir de me rendre digne d'une élection que je ne dois qu'à votre bienveillance.

Livré, par profession et par goût, à l'étude des sciences exactes, je me trouve ainsi rangé dans celle de vos sections qui s'occupe principalement de cette partie; cependant, je



ne m'en croirai pas moins obligé d'employer mes efforts pour participer à tous vos travaux en général. Cette coopération est un devoir, au reste, pour chacun de nous, parce que nos attributions ne sont pas tellement distinctes, tellement étrangères les unes aux autres, que nous ne puissions nous prêter des secours mutuels. Si une même communauté de sentiments, si le désir de contribuer aux progrès de toutes les connaissances, vous a réunis, il convient, pour atteindre plus sûrement ce but, qu'une même communauté d'idées, de talents, de moyens, préside à tous les travaux de l'Académie.

Il est plus rationnel, plus indispensable qu'on ne le pense peut-être généralement, d'établir des communications fréquentes entre ceux qui cultivent les sciences et les arts, et de les réunir en un même corps, quelle que soit, d'ailleurs, leur spécialité. C'est là une de ces idées heureuses qui ne peuvent manquer de conduire aux plus beaux résultats, puisqu'elles sont suggérées en quelque sorte par la nature même des choses.

En effet, entre toutes les productions diverses du génie, il existe des rapports plus ou moins nombreux, des relations plus ou moins intimes. Toutes se prêtent un mutuel appui. Elles ont sans doute chacune leurs attributs; mais il serait difficile, impossible même d'assigner les limites qui les séparent. Dans le vaste domaine de la nature, toutes les parties, quoique distinctes, sont coordonnées de telle sorte que, de l'une à l'autre, la transition est souvent imperceptible. Leur dépendance mutuelle se manifeste partout; aussi, pour découvrir complètement les vérités qui dépendent des éléments connus, faut-il embrasser souvent toute l'étendue de la science<sup>1</sup>. C'est par un esprit de com-

<sup>1</sup> Est enim perspicuum nullam artem in se versari.

Cic., *de Finib. Bon. et Mal.*



binaison que l'homme a atteint tant de connaissances élevées. Seules et séparées, elles seraient restées stériles : c'est de leur rapprochement, et pour ainsi dire de leur alliance, qu'on a vu surgir une foule de vérités nouvelles. L'étude des phénomènes célestes, entr'autres, nous en offre une preuve convaincante.

Les astres se meuvent suivant certaines lois : c'est la mécanique qui nous en donne l'explication ; ils se meuvent dans des courbes dont l'analyse géométrique nous découvre les propriétés ; ils sont placés à des distances que la géométrie est parvenue à mesurer. Ces phénomènes nous sont transmis à travers le voile de l'atmosphère, qui est un théâtre de changements et d'illusions que la physique nous fait connaître ; ils sont vus par notre œil, dont il faut étudier la structure pour apprécier la fidélité ou l'exactitude de ses rapports ; nous les apercevons par le moyen de la lumière dont nous devons approfondir la nature ; ils sont observés avec des instruments que les arts s'appliquent toujours à perfectionner, et dont il est essentiel surtout de découvrir les défauts et les avantages. On acquiert de nouvelles données très précieuses, si quelques-uns de ces phénomènes ont été déjà remarqués à d'autres époques, dont on peut alors fixer ou vérifier les dates. Il importe donc de savoir si les observations de ces phénomènes ne sont pas consignées dans les récits des historiens et les chants des poètes ; si on ne les trouve pas dans les fables de la mythologie ; si elles ne nous ont pas été transmises dans les sculptures allégoriques ou les caractères symboliques des monuments de l'antiquité ; quels sont les noms des lieux où ces phénomènes ont été observés, pour déterminer et retrouver, par ce moyen, la position des villes dont il ne reste plus aucun vestige, et éclaircir ainsi certains points de critique historique.

Par cet exposé sommaire, nous apercevons déjà les

rapports multipliés et réciproques qui existent entre toutes les parties des mathématiques pures et appliquées, et les différentes branches de la physique, avec la physiologie même, la chronologie, la géographie, l'histoire, la connaissance des hiéroglyphes, l'archéologie et les arts en général.

Il est intéressant d'observer, d'étudier cet enchaînement de toutes les sciences entr'elles, et aussi des sciences avec les lettres et les arts.

Ces rapports sont très-propres à nous faire apprécier davantage chacune de nos connaissances considérées d'une manière absolue ou relative, leur importance mutuelle, et par là l'utilité des sociétés savantes : ils nous font sentir la nécessité d'acquérir d'abord une érudition aussi étendue que possible, des notions générales plus au moins élémentaires, pour donner ensuite un libre essor au génie, en lui ouvrant la carrière qu'il doit parcourir.

Et qu'on ne dise pas que trop de savoir s'oppose à l'esprit créateur. Au lieu d'éteindre la pensée, l'érudition la nourrit : au lieu d'étouffer l'imagination, elle la soutient. Quelle partie des études et des connaissances du XIII<sup>e</sup> siècle manquait au Dante ? C'était l'imagination la plus hardie de son temps. Trouvez une partie de l'encyclopédie du XVI<sup>e</sup> siècle que Bacon n'ait pas creusée et approfondie, lui qui portait si audacieusement la lumière de sa poésie dans les profondeurs de l'analyse. Refusera-t-on la plus curieuse érudition à Fénelon et à Bossuet ? Walter Scott avait touché à toutes les études, y compris la philologie, la nécromancie et le blason. Je ne sais ce que Milton n'avait pas essayé, lu, commenté : philosophie, philologie, histoire, politique, éducation, diplomatie, poésie, il savait tout. Il a fait le *Paradis perdu*.

Lorsqu'on jette un coup-d'œil attentif sur l'ensemble de toutes nos connaissances, on aperçoit facilement ces rapports qui les unissent, dont les ramifications s'étendent dans tous

les sens , se croisent comme les fils d'un réseau , pour ne former de toutes les parties qu'un seul et même système.

Ce tableau est , en quelque sorte , celui de la nature , et comme elle , vaste , intéressant , capable seul de nous inspirer cet amour ardent des sciences qui nous fait regarder leur étude comme le plus grand des plaisirs , et leurs progrès comme le plus grand bien de l'humanité. C'est un sujet digne des méditations du philosophe ; mais , pour le traiter convenablement , il faudrait s'élever à des considérations générales , entrer dans des développements qui ne sauraient être renfermés dans les limites d'un simple discours. Je me bornerai donc , Messieurs , à vous entretenir succinctement de ce qui concerne l'analyse mathématique en particulier , dans ses rapports avec quelques parties de ce système universel.

Considérées sous ce point de vue , les mathématiques pures se font remarquer par leur connexité avec toutes les branches de nos connaissances . En observant les relations multipliées qui existent entr'elles , l'analyse mathématique se présente partout comme un instrument précieux , auxiliaire puissant , éminemment propre à aider , à étendre nos facultés intellectuelles ; c'est un idiome que chaque science emprunte et s'approprie , qui leur convient à toutes. Il ne peut y avoir de langage plus universel et plus simple , et en même temps plus exempt d'erreur et d'obscurité , par conséquent plus digne d'exprimer les rapports invariables des êtres naturels.

Pour donner une idée de l'excellence et de l'étendue de cette analyse , nous devons exposer d'abord , en peu de mots , ce qui constitue sa nature , faire connaître la puissance de ses calculs et toute la généralité de ses théories.

Les mathématiques pures ont leur spécialité , il est vrai , un type qui leur est particulier. Les vérités y sont d'une nudité qui effraie ; leur sévérité se refuse aux parures de



l'imagination. L'esprit, en les méditant, sent tout le calme d'une contemplation froide; il est immobile devant ces vérités, et comme dans une solitude absolue<sup>1</sup>. Tout ce qui tient à notre existence matérielle, le mouvement, la couleur, les qualités sensibles, ont disparu; l'étendue même est souvent anéantie; il ne reste que des lignes sans largeur, des surfaces sans solidité, ou des corps qui, dépouillés de tout ce qui les fait connaître à nos sens, semblent n'avoir qu'une existence idéale. La vérité, ainsi réduite à elle-même, a cependant des charmes; mais, pour en être touché, il faut oublier les illusions qui nous environnent, et, comme elle a pris naissance dans un monde intellectuel, elle semble réservée à la jouissance des purs esprits.

C'est précisément parce que ces théories sont de pures spéculations, toutes métaphysiques, que, dans leurs applications, elles sont aussi étendues que la nature; c'est là ce qui constitue leur universalité, et ce qui fait qu'elles s'identifient tellement avec la science à laquelle elles prêtent leur appui, qu'elles ne sont plus alors que cette science elle-même.

L'analyse mathématique, dans ses applications, peut ainsi définir tous les rapports sensibles, mesurer les temps, les espaces, les forces, les températures; c'est parce que son attribut principal est la clarté, qu'elle ne peut traduire que les idées positives, et qu'elle n'a point de signes pour exprimer les notions confuses. C'est ainsi que cette science conserve tous les principes qu'elle a une fois acquis, qu'elle s'accroît et s'affermir sans cesse au milieu de tant de variations et d'erreurs de l'esprit humain. En rapprochant les phénomènes les plus divers, elle nous découvre les analogies secrètes qui les unissent. Si la matière nous échappe, comme celle de l'air et de la lumière, par son extrême ténuité;

<sup>1</sup> Animus cernit, animus audit; reliqua surda et cœca sunt.

EPICH. in PLUTARQ., *De Solert. anim.*

si les corps sont placés loin de nous dans l'immensité de l'espace ; si l'homme veut connaître le spectacle des cieux pour des époques successives que séparent un grand nombre de siècles ; si les actions de la gravité et de la chaleur s'exercent, dans l'intérieur du globe, à des profondeurs qui seront toujours inaccessibles, l'analyse mathématique peut encore saisir les lois de ces phénomènes. Elle nous les rend présents et mesurables, et semble être une faculté de la raison humaine destinée à suppléer à la brièveté de la vie, à l'imperfection des sens ; et, ce qui est plus remarquable encore, c'est qu'elle suit la même marche dans toutes ses applications, dans l'étude de tous les phénomènes ; elle les interprète par le même langage, comme pour attester l'unité et la simplicité du plan de l'univers, et rendre encore plus manifeste cet ordre immuable qui préside à toutes les causes naturelles. C'est ainsi que nous savons que ces dispositions simples et constantes, qui naissent des lois générales, se retrouvent partout ; l'analyse nous les découvre jusque dans les effets les plus cachés<sup>1</sup>.

Ce tableau, que nous n'avons fait qu'ébaucher, peut nous donner une idée de la généralité, de l'importance de ces théories, et l'on entrevoit déjà les relations immédiates qu'elles ont avec les autres sciences. Tantôt c'est une combinaison des idées par les signes, qui devient une sorte de logique ; tantôt c'est une analyse spéciale, qui, partant des théories les plus élevées, nous conduit jusqu'aux dernières applications et à des résultats précieux pour les arts techniques. Ici, ce sont de savantes transformations, au moyen desquelles nous déduisons une série de faits d'un fait principal, d'une cause primordiale ; et alors, c'est la mécanique rationnelle, l'astronomie, la physique, en un

<sup>1</sup> Nihil est futurum, cujus non causas id ipsum efficientes natura contineat.

CIC., *De Divinat.*, lib. 1.

mot, toutes les branches de la philosophie naturelle. Là, ce sont des formules générales qui servent à calculer les mouvements séculaires qui affectent la position des astres ; ces mouvements peuvent être considérés comme de grandes mesures, communes à tous les peuples et à tous les âges du monde ; on peut alors déterminer les dates des anciens monuments d'après les figures astronomiques qui y sont tracées, retrouver les époques des événements d'après les descriptions de l'état du ciel que les auteurs nous ont transmises. En outre, ces formules nous permettent de remonter dans la série des temps, d'y reconstruire l'ancien aspect des cieux, et, en comparant l'état du ciel, pour cette époque, aux observations et aux traditions des peuples, nous pouvons assigner le degré de leurs connaissances positives, et donner un élément de plus à l'histoire comparée de l'esprit humain. Les résultats auxquels on parvient de cette manière peuvent encore servir à l'explication de quelques passages obscurs que l'on rencontre dans les historiens et les poètes, et à l'interprétation de ces figures symboliques, de ces tableaux hiéroglyphiques qui intéressent à un si haut degré l'histoire de l'antiquité.

Ces dernières assertions doivent être appuyées sur des exemples, et je n'en citerai qu'un seul, relatif à la détermination de certaines dates par des considérations astronomiques.

On sait qu'Hésiode habitait la Béotie ; il rapporte que, de son temps, l'étoile Arcturus se levait soixante jours après le solstice d'hiver. Ces seules données suffisent pour déterminer l'époque à laquelle le phénomène a dû arriver dans le pays habité par ce poète. Le calcul donne 950 ans environ avant notre ère. On ignore entièrement si Hésiode a précédé ou suivi Homère, ou s'ils ont été contemporains ; mais, quand on examine les poèmes d'Hésiode, sous le rapport de la diction, qui se rapproche aussi près que possible de celle d'Homère, on peut conjecturer qu'ils se sont



suivis de près. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en effet l'époque de 950 ans avant J.-C., ainsi donnée par les formules, est celle où florissait Homère, suivant Velleius Paterculus, et cette évaluation ne diffère guère de celle d'Hérodote, de Plutarque et de la célèbre chronique de Paros, contenue dans les marbres d'Arundel.

Quant à l'explication des tableaux hiéroglyphiques par de semblables moyens, je n'apporterai encore qu'un exemple, et vous me permettrez, Messieurs, d'entrer ici dans quelques développements.

C'est en appliquant les formules que nous ont laissées les grands géomètres du dernier siècle, au tableau astronomique découvert par Champollion, dans le Rhamesseum de Thèbes, et qui date au moins de quinze siècles avant notre ère, qu'on vient tout récemment de constater que des observations astronomiques, faites par les Egyptiens, remontaient à une époque aussi reculée que 3285 ans avant l'ère chrétienne; que ces peuples avaient déterminé alors, dans le ciel, la vraie position de l'équinoxe vernal, du solstice d'été, de l'équinoxe d'automne, et qu'en outre, quinze siècles plus tard, ils avaient reconnu que ces points primitifs s'étaient déplacés. C'est en calculant la position de quelques étoiles, pour l'année 3285 avant notre ère, que l'on trouve l'équinoxe vernal vrai, juste dans les hyades, sur le front de la constellation du taureau, ce qui place le solstice d'été dans les étoiles du lion, et l'équinoxe d'automne dans celle du scorpion. Au moment où cet équinoxe se couchait à l'horizon occidental de Thèbes, l'écliptique se trouvait perpendiculaire sur cet horizon. Toute cette scène, résultat du calcul, se trouve précisément placée, dans le tableau du Rhamesseum, dans un cadre à part. Le tableau lui-même, sculpté environ quinze siècles avant notre ère, est composé de manière à exprimer une position des équi-



noxe différente et plus tardive, et qui ramène à l'horizon oriental l'ancien équinoxe de 3285.

Le sens de cette scène ainsi expliqué, bien compris, et remarquons qu'il n'aurait pu l'être qu'imparfaitement sans le secours des formules astronomiques, on est frappé de son identité avec les tableaux asiatiques appelés *Mythriarques*, du nom du *Dieu Soleil* ou *Mythra*. Cette identité est trop évidente, pour ne pas admettre une même origine ou une transmission de méthodes et de signes figuratifs de l'un à l'autre de ces peuples ; et ces relations, dans tous les cas, ont dû précéder l'an 3285, si les dix-neuf siècles d'observations chaldéennes, envoyées par Callisthène à Aristote, sont véritables ; car, dans cette hypothèse, on arrive à un temps assez voisin de 3285, pour qu'il demeure incertain si les phénomènes astronomiques auxquels remonte cette époque ont été primitivement observés chez les Chaldéens ou les Egyptiens.

Ici, Messieurs, vous entrevoyez déjà de quelle utilité peuvent être ces résultats dans les recherches si intéressantes sur l'origine des races humaines, et qui ont pour but de déterminer, soit la position géographique, soit l'époque de l'existence d'un peuple primitif qui a été le centre des populations et des lumières. En reconstruisant, par les mêmes moyens, le ciel du temps de l'empereur Yao, fils de Ti-Ko, que les éclipses et les cycles fixent à l'année 2357 avant J.-C., on retrouve les solstices et les équinoxes exactement dans les constellations où les place le plus ancien livre chinois, le *Chou-King*. C'est ainsi que l'on reconnaît que les premières observations astronomiques connues des Chinois sont postérieures de neuf siècles à la position des solstices et des équinoxes rappelés par les tableaux des Egyptiens. Dans la division du ciel chinois et égyptien, on ne retrouve aucune trace de ces ressemblances qui existent entre les tableaux de ces derniers et les tableaux mythriar-

ques. Ainsi , à cet égard , rien n'annonce entre ces peuples une communication ou une origine commune. Cependant, on ne peut guère s'empêcher de l'admettre , sous d'autres rapports, comme le culte du ciel, celui des ancêtres, l'emploi des signes figuratifs dans l'écriture primitive , et surtout une grande analogie entre les mesures. Il faut donc alors admettre , de toute nécessité , que ces traditions astronomiques ont été entièrement perdues chez les Chinois , et que cette race , ou cette patrie commune , a dû précéder l'époque de 3285 ans avant notre ère.

Il est bien à regretter que , dans les ruines de l'immense palais de Mitla au Mexique , et , plus près de nous , sur les monuments scandinaves ou druidiques, on ne trouve aucune représentation , plus ou moins fidèle , de quelques phénomènes célestes. En général, ces monuments sont antérieurs à toute histoire écrite , ou , si leur histoire fut écrite , elle s'est perdue , et leur date , qui nous est inconnue , serait facile à découvrir par la connaissance de l'état du ciel à cette époque, toujours au moyen de ces mêmes formules qui embrassent la série des temps et peuvent remonter à tous les âges.

Mais c'est lorsque l'on considère les calculs analytiques dans leurs applications avec tout ce qui a principalement pour objet l'étude des causes et des effets naturels , que l'on reconnaît leur utilité et leur importance , que l'on aperçoit cette connexion parfaite qu'elles ont avec toutes les recherches de ce genre. Ce qu'il y a, surtout, de bien remarquable, c'est qu'il existe , entre les phénomènes et l'analyse, des rapports réciproques tels , que , si d'un côté nous voyons ressortir de celle-ci une foule de propriétés physiques, de l'autre, l'étude approfondie de la nature est la source la plus féconde des découvertes mathématiques. Ainsi, des théorèmes de physique ont conduit à des résultats d'analyse dont on avait cherché vainement la solution. Tels sont, entr'autres, les beaux théorèmes qui ont fait con-

naître , depuis peu , les intégrales des équations du mouvement de la chaleur , et qui s'appliquent immédiatement à des questions d'algèbre générale et de dynamique , questions restées jusqu'alors insolubles.

On conçoit dès-lors cette étroite intimité qui existe entre ces théories et les propriétés physiques ; et , par là , il devient indispensable au géomètre d'étudier les phénomènes de la nature , et d'être initié en même temps à toutes nos connaissances. Cette étude , non seulement , offre aux recherches un but déterminé , mais elle est encore un moyen assuré de former l'analyse elle-même , d'en découvrir les éléments qu'il nous importe le plus de connaître , éléments fondamentaux qui se reproduisent dans tous les effets naturels.

Nous en trouverons encore un exemple dans une expression dont les analystes avaient considéré les propriétés abstraites , et qui , sous ce rapport , appartient à l'algèbre pure ; il est curieux de voir cette même expression représenter aussi le mouvement de la lumière dans l'atmosphère , déterminer les lois de la diffusion du calorique dans la matière solide , et entrer dans toutes les questions principales de la théorie des probabilités.

Cette dernière théorie est encore l'objet d'une science à laquelle s'applique le calcul. Le hasard , qui n'est qu'un mot pour exprimer l'enchaînement des causes inconnues , y est soumis à des lois , et les chances y ont chacune leur degré de probabilité. Cet art des combinaisons sur lesquelles on juge le sort , est difficile , et a exercé les géomètres du premier ordre. On est parvenu , enfin , dans un grand nombre de cas , à la solution du problème. Il est beau de voir la science nous ouvrir ainsi le livre du destin , et , par des calculs rigoureux , procéder , la balance à la main , à un dénombrement et à une estimation exacte.

Cette branche importante de l'analyse fournit même , dans un de ses résultats , à la doctrine du théisme , l'argu-



ment le plus victorieux en faveur d'une cause primitive qui a dû diriger les mouvements des corps célestes, d'où dépendent l'admirable arrangement et la stabilité du système planétaire. Ces phénomènes ne sont point dus à des causes irrégulières. En soumettant au calcul leur probabilité, on trouve mathématiquement qu'il y a plus de *deux cent mille milliards* à parier contre *un* qu'ils ne sont point l'effet du hasard. Quel est celui de tous les événements historiques dont on ne doute point, qui présente une telle masse de probabilités ?

Mais, revenons sur cette indentité remarquable qui existe entre la science abstraite des nombres et les causes naturelles. Elle se rencontre dans la plupart des phénomènes les plus simples comme les plus composés. Ainsi, la série des nombres impairs représente les espaces parcourus en temps égaux par les corps qui tombent dans le vide, et la suite des nombres consécutifs représente leurs vitesses. La chaleur, qui joue un si grand rôle dans toutes les actions physiques et chimiques, nous offre une foule de résultats aussi remarquables. Lorsqu'une barre métallique est exposée par une de ses extrémités à l'action constante d'un foyer, et que tous ses points ont acquis leur plus haut degré de chaleur, le système des températures fixes correspond exactement à une table de logarithmes; les nombres sont les élévations des thermomètres placés aux différents points, et les logarithmes sont les distances de ces points au foyer. Le calorique se répartit, en général, de lui-même, dans l'intérieur des solides, suivant une loi simple, exprimée par une équation aux différences partielles, commune à des questions de physique d'un ordre différent. L'irradiation de la chaleur a une relation manifeste avec les tables de sinus, car l'intensité des rayons qui sortent d'un même point d'une surface échauffée est rigoureusement proportionnelle au sinus de l'angle que fait leur direction avec l'élément de la surface.

Dans les abaissements de température d'un corps , dans l'isochronisme des oscillations du pendule , dans la résonnance multiple des corps sonores , les expressions analytiques nous apprennent que les observations , si toutefois elles pouvaient avoir lieu pour chaque instant , nous offriraient les propriétés des séries récurrentes , des sinus , des logarithmes , en un mot de toutes les expressions qui appartiennent aux théories algébriques .

On reconnaîtrait encore les mêmes résultats , et les éléments principaux de cette analyse , dans les vibrations des milieux élastiques , dans les propriétés des lignes et des surfaces courbes , comme on les retrouve aussi dans les belles lois de Kepler , et en général dans les mouvements des astres et ceux de la lumière ou des fluides . C'est ainsi que les fonctions obtenues par des différentiations successives , et qui servent au développement des séries infinies et à la résolution numérique des équations , correspondent aussi à des propriétés physiques . La première de ces fonctions exprimé , dans la géométrie , l'inclinaison de la tangente des lignes courbes , et dans la dynamique , la vitesse du mobile pendant le mouvement varié . Elle mesure , dans la théorie de la chaleur , la quantité qui s'écoule en chaque point d'un corps , à travers une surface donnée .

L'analyse mathématique a donc des rapports naturels et nécessaires avec les phénomènes sensibles . On peut dire que son objet n'est point créé par l'intelligence de l'homme ; il est un élément préexistant de l'ordre universel , et n'a rien de contingent et de fortuit ; il est empreint dans toute la nature .

Si nous nous élevons à des considérations plus générales , nous retrouvons encore les mêmes rapports dans les théories dynamiques inventées par Galilée , et que Newton a étendues à tout le système de l'univers , théories qui ont acquis , dans ces derniers temps , des développements et une per-

fection admirable qu'elles doivent à l'analyse mathématique. C'est ici que se manifeste plus particulièrement toute la généralité de cette science, dont les résultats nous ont dévoilé les lois qui régissent l'univers, et nous ont appris que les phénomènes les plus variés sont soumis à quelques principes fondamentaux qui se reproduisent dans tous les actes de la nature ; que ces lois règlent tous les mouvements des astres, leur forme, les inégalités de leur cours, l'équilibre et les oscillations des mers, les vibrations harmoniques de l'air et des corps sonores, la transmission de la lumière, la propagation de la chaleur, les actions capillaires, les ondulations des liquides, enfin les effets les plus composés de toutes les forces naturelles, ce qui confirme cette pensée de Newton : *Quod tam paucis tam multa præstet geometria gloriatur.*

Par cette énumération des théories fondamentales qui embrassent la nature entière, nous voyons les mathématiques pures, dans toutes leurs applications à ces diverses parties, devenir ainsi le lien principal qui les rattache les unes aux autres, et nous découvrir toutes les relations qu'elles ont entre elles.

A l'appui de cette assertion, nous trouvons encore une analogie remarquable entre les méthodes analytiques et celle qui a été employée avec le plus grand succès dans une des branches de l'histoire naturelle. C'est, en effet, par des considérations et des déductions toutes mathématiques, que Cuvier, dans ses belles recherches sur les ossements fossiles, est arrivé à la solution complète du problème qu'il s'était proposé. Et cependant, il s'agissait d'êtres organisés si variés, si compliqués dans leurs formes et leur composition ! En méditant sur leur constitution physique, ce grand homme est parvenu à deviner les lois de l'organisation animale, à peu près comme Newton a été conduit à la découverte du mécanisme de l'univers. Cuvier avait



pensé, avec raison, que l'organisation d'un animal formait un système coordonné de telle sorte, que les différentes parties, pour concourir à l'effet général, devaient avoir entre elles une corrélation parfaite; que chacune d'elles était une conséquence médiate ou immédiate, mais nécessaire, des autres, qu'elles devaient se correspondre mutuellement et tendre à la même action définitive par une réaction réciproque. Aucune de ces parties ne peut donc changer sans que les autres changent aussi, et, par conséquent, chacune d'elles, prise séparément, indique et donne toutes les autres. La forme de la dent entraîne donc la forme de la mâchoire, celle de l'épaule, celles des ongles, tout comme l'équation d'une courbe entraîne toutes ses propriétés. Et de même, ajoute ce profond naturaliste, qu'en prenant chaque propriété d'une courbe séparément pour base d'une équation particulière, on retrouve, et l'équation ordinaire, et toutes les autres propriétés quelconques; de même l'ongle, l'épaule, la mâchoire, le fémur, et tous les autres os, pris chacun séparément, donnent la dent ou se donnent réciproquement; et, en commençant par chacun d'eux, celui qui posséderait rationnellement les lois de l'économie organique pourrait refaire tout l'animal.

Cette méthode est, en effet, toute mathématique, puisqu'elle consiste dans l'évaluation des rapports qui existent entre les parties d'un même individu; et, par conséquent, c'est l'ostéologie, la physiologie même, soumises à un véritable calcul, qui détermine toutes les inconnues au moyen d'une seule donnée, lorsque le génie du naturaliste a pu parvenir à découvrir les lois que suivent ces rapports. Cette manière de procéder est tellement identique avec les méthodes employées par les géomètres, avec les déductions que l'algèbre fait ressortir d'une équation, que l'on ne peut douter que ce ne soit dans ces théories mêmes que Cuvier ait découvert le principe de son beau système, la



marche toute rationnelle qu'il fallait suivre ; et, dès-lors, il était facile de prévoir qu'on arriverait infailliblement à la solution du problème.

L'histoire naturelle, étudiée de cette manière, ne consiste plus dans des conceptions fantastiques présentées avec art et propres à séduire un moment l'imagination, sans laisser rien de positif dans l'esprit. C'est l'examen des faits, c'est leurs conséquences rigoureuses, les plus éloignées, poursuivies par un grand génie, qui, en suivant une telle méthode, les conçoit et les embrasse tous, qui peut ainsi les peser, les analyser sans inventer rien de lui-même, et qui parvient enfin à lire dans l'organisation des êtres comme dans un livre dont il connaît la langue.

Pour appliquer l'analyse à une théorie quelconque, pour en expliquer et en déduire tous les phénomènes qui en dépendent, il suffit d'avoir pu reconnaître le petit nombre de principes que la nature suit invariablement. La chimie et la médecine, comme l'histoire naturelle, trouveraient, n'en doutons pas, dans les méthodes analytiques, la solution des problèmes les plus difficiles ; la médecine surtout cesserait, dans un grand nombre de circonstances, d'être une science conjecturale, si les lois des phénomènes dus à l'action moléculaire, différente de l'attraction universelle, pouvaient être un jour découvertes ; parce qu'il est présomable que, par ce moyen, il serait possible de s'élever jusqu'à la connaissance des lois simples et constantes auxquelles sont assujéties les causes primordiales d'où dépendent le mécanisme et l'action de nos organes, le principe de la vie, en quelque sorte. Et qui pourrait dire qu'on n'y parviendra pas ? Les lois de la nature ne sont-elles pas empreintes dans leurs effets les plus variés ? N'a-t-il pas été don-

Res sic suo ritu procedit, et omnes  
Foedere naturæ certo discrimina servant.

LUCRET., *De Rer. Nat.*

né au génie de Newton de s'élever au principe de la gravitation universelle , et d'en voir dériver les causes des mouvemens des corps célestes , de l'arrangement , de l'organisation , j'ai presque dit de la vie du système solaire? L'analyse, ici , s'est montrée toute puissante dans ses applications ; elle ne le serait pas moins pour pénétrer dans les espaces infiniment petits qui séparent les molécules de la matière, pour sonder ces molécules elles-mêmes , jusque dans leurs derniers élémens , pour en reconnaître les propriétés les plus cachées, tout comme elle a pu nous découvrir les phénomènes dus aux actions réciproques de ces corps, qui se meuvent à des distances infinies dans l'immensité de l'espace.

Je termine en peu de mots , Messieurs , par des considérations d'un autre genre , et qui ne sont point étrangères au sujet que je me suis proposé ; je veux parler des mathématiques en général , considérées dans leurs rapports avec les études qui ont pour objet la science des perceptions et des actes de l'esprit , le développement des facultés intellectuelles , et aussi avec tout ce qui est capable de nous inspirer ces sentiments élevés , ces grands mouvemens de l'ame qui nous révèlent la noblesse de son origine , l'excellence et la grandeur de sa nature. <sup>1</sup>

Qui peut contribuer davantage à former , à exercer le jugement , à étendre les facultés de l'entendement , que cette science purement spéculative , essentiellement intellectuelle ? Qui peut rendre notre esprit plus propre à concevoir des idées nettes , justes , positives , que cette nécessité , cette habitude d'un raisonnement toujours concis , rigoureux ? que cette métaphysique par excellence , dont les préceptes sont puisés dans les lois mêmes de la nature ? que ces théories

<sup>1</sup> Equibus intelligatur ; quantæ res hominibus à Deo , quamque eximiæ tributæ sint.

Cic., *De Nat. Deor.*, lib. II.

dont la clarté est le seul attribut, qui n'admettent d'abord que des vérités évidentes, pour en déduire, par des conséquences non moins évidentes, des vérités cachées? De là cette logique naturelle, principe essentiel de l'art de persuader, qualité indispensable de cette véritable éloquence qui consiste bien moins dans les paroles que dans la force et l'enchaînement des idées.

Sans doute, l'imagination reste captive dans ces méditations froides; elle ne joue aucun rôle dans ces calculs abstraits; mais il n'en est plus ainsi dans leurs applications. La scène change tout-à-coup; l'homme se trouve en présence de la nature, qui lui dévoile ses mystères. C'est alors que la pensée s'agrandit pour embrasser toute l'étendue d'un spectacle aussi varié, aussi sublime; c'est alors qu'elle trouve un vaste champ pour prendre son essor et se développer tout entière<sup>1</sup>. Transportée par le génie de la science au milieu des mondes, elle contemple en extase cet ordre admirable, cette sagesse infinie qui préside à leur disposition, à tous leurs mouvements; elle atteint jusqu'aux limites de ce système solaire, en parcourt et en mesure les dimensions, le franchit, et s'élance au-delà, pour ne plus l'apercevoir que comme un point dans l'espace.

L'imagination, qui ne connaissait pas de bornes à son pouvoir, s'effraie de ces résultats; elle ne peut plus comprendre cette immensité qu'elle rencontre et qui l'environne de toutes parts; elle se perd et s'évanouit dans les profondeurs de ces abîmes. La raison se trouble et demeure confondue; toutes ses facultés sont anéanties. L'âme seule, ce principe éternel de la pensée et de la vie, infinie par son essence, l'âme, au milieu de tant de magnificence et de grandeur, s'élève en souveraine, majestueuse, sublime, comme un

<sup>1</sup> Magno animo de rebus magnis judicandum est.

SENEC., *Epist.* 81.



rayon pur émané de la suprême intelligence. Le génie de l'homme qui a pu parvenir jusqu'à la connaissance des lois de l'univers, ce génie qu'elle-même a conçu, qu'elle seule a inspiré, lui apprend qu'elle seule aussi a été créée pour une telle contemplation<sup>1</sup>. En lui dévoilant les cieux, il lui montre toute l'étendue de sa puissance, lui relève, dans sa nature, quelque chose de divin. Elle retrouve alors sa dignité première; elle comprend son origine, sa destinée, son immortalité!<sup>2</sup>

Tels sont, Messieurs, les principaux avantages de l'analyse mathématique, considérée dans ses rapports avec la plupart de nos connaissances. On comprend ainsi combien il est important d'étendre et de perfectionner ces théories; mais, à cet égard, elles attendent du génie et de l'observation les éléments qui leur manquent. C'est du concours de toutes les lumières, c'est dans les relations que les sociétés savantes établissent entre ceux qui se livrent à l'étude des sciences en général, que l'on peut trouver les secours les plus puissants et le gage des plus heureux succès.

. . . . . Quem te Deus esse  
Jussit, et humanâ quâ parte locatus es in re.

PERS., *Sat.* III.

<sup>1</sup> Nosce enim te consummata justitia est, et scire justitiam et virtutem tuam radix est immortalitatis.

*Lib. Sapient.*, c. xv.



---

# OBSERVATIONS

## MÉDICALES;

LUES A L'ACADÉMIE DE ROUEN EN 1835,

PAR

M. CH. DES ALLEURS.

---

MESSIEURS,

Un de nos honorables confrères se plaignait récemment, au sein de cette Compagnie, du silence que gardaient depuis long-temps les médecins qui en font partie. L'un d'entre eux s'empressa de répondre que ce silence n'était point impuissance ou négligence, mais avait pour motif un sentiment de discrétion. Nous devons craindre, en effet, de fatiguer une attention, bienveillante sans doute, mais à coup sûr mieux entretenue par des lectures plus séduisantes que celle d'observations médicales ou de discussions de doctrines, souvent abstraites et toujours sévères!

Partageant ces idées, j'aurais pu invoquer à mon tour la même excuse, en y en joignant une seconde aussi réelle, celle de l'acquit fait par moi du tribut annuel imposé à chaque membre par l'article 26 des statuts; <sup>1</sup> j'aurais pu enfin récla-

<sup>1</sup> La lecture d'un rapport ou d'un mémoire dans le cours de chaque exercice, est imposée, par cet article, à chaque membre résidant.

mer, au nom de cet autre tribut périodique, constitué pour moi en rente perpétuelle, que j'ai accepté avec plus de zèle que de capacité, et qui me donne quelque peine pour parvenir à faire honneur aux engagements pris avec la Compagnie, aux échéances prescrites<sup>2</sup>. Cependant, comme, nonobstant la réponse qui lui fut faite, l'honorable membre insista, je dus, à mon tour, renoncer à mes excuses légitimes, prendre fait et cause comme médecin, accepter le reproche et m'exécuter de bonne grâce : c'est ce que je viens faire en ce moment; je vous donc demande quelques instants de cette indulgente attention qui nous a été promise, et, si j'en abusais par malheur, vous me pardonneriez, j'espère, en songeant que je réponds à une provocation.

Messieurs,

C'est un fait incontestable que les médecins observateurs ou hippocratiques font, en ce moment, d'incroyables efforts pour reconstruire la médecine proprement dite. Ouvrier obscur, mais infatigable, dans la restauration de ce grand œuvre, je crois, pour mon compte, qu'ils y parviendront, mais je conviens qu'ils ont encore beaucoup à faire ! le mal a jeté de profondes racines, et de jeunes esprits qui, bien dirigés, auraient, à coup sûr, marché d'un pas ferme dans la bonne route, se montrent déjà infectés par des livres remplis des doctrines médicales les plus absurdes et répandus à profusion et à bon marché parmi ces innocentes victimes de spéculations odieuses et funestes. Autrefois, je n'hésite pas à le dire, les grands faits médicaux d'observation, prouvés par l'expérience des génies les plus élevés, étaient regardés

<sup>2</sup> Je parle ici de mes travaux hebdomadaires, comme secrétaire perpétuel.



comme des vérités scholastiques sacramentelles, et, transmis purs et inattaquables aux jeunes élèves qui les recevaient comme articles de foi et comme base de leur instruction ultérieure; on formait ainsi des hommes solides et des praticiens prudents. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi: le moins capable viendra audacieusement contester ou même nier les apophtegmes pratiques que le respect des siècles avait religieusement conservés, de grands maîtres en grands maîtres, depuis Hippocrate, le plus grand de tous. Le doute, le cruel doute, le fléau le plus redoutable pour les esprits à faible portée, lorsqu'il s'y est infiltré de bonne heure, le doute, dis-je, ose s'adresser à la vérité même, et souvent en termes insolents. Nous voyons sans cesse, je le dis avec un profond chagrin, de jeunes étudiants, studieux d'ailleurs, mais égarés par de mauvais livres, venir, avec un aplomb d'impudence qu'on ne tolère que par pitié fronder les méthodes anciennes reconnues bonnes, et essayer de flétrir de l'épithète d'*absurdes*, des préceptes thérapeutiques que, bien loin de pouvoir juger, ils sont même incapables de comprendre et encore plus d'apprécier!

Nous avons eu mainte fois ce triste spectacle à supporter, Messieurs, et un de nos confrères, ici présent, pourrait vous en rendre, comme moi, témoignage. Il n'y a pas encore long-temps que lui et moi, spontanément et d'une commune inspiration, quoiqu'on ne puisse pas, certes, nous accuser de marcher trop d'accord ensemble, nous ne pûmes retenir une exclamation de douleur et de surprise, en voyant deux concurrents doués d'aptitude d'ailleurs, venir prendre, sous l'inspiration d'un dictionnaire qu'ils citaient tous les deux, pour base et pour guide, dans la description d'une maladie fréquente et très connue, qui a des degrés différents, qu'elle ne parcourt pas toujours tous nécessairement, les désordres cadavériques comme base de l'étiologie et comme fondement des indi-



cations. Oui, Messieurs, il y a des livres très répandus qui consacrent de telles absurdités, et établissent et graduent les divers degrés d'une maladie aiguë, sur des altérations qu'on ne peut, pour ainsi dire, jamais voir, puisque rien n'est plus rare que la mort dans les premiers degrés de ces affections. Or, où voulez-vous que des jeunes gens aillent, une fois lancés dans une pareille direction? A l'ignorance pratique la plus profonde et la plus incurable! Aussi, je voudrais que vous vissiez ces jeunes savants qui dissertent, dissertent, dissertent, comme certain auteur compilait, compilait, compilait, en présence du cas le plus simple de ces mêmes affections, au lit du malade! A cet aspect, je vous le jure, le médecin est trop vengé! Mais ce n'est pas assez, Messieurs, de voir le mal, il faut le réparer; il y va des intérêts les plus sacrés de l'humanité, non moins que de l'honneur et de la dignité de la science elle-même!

Ce préambule, un peu long peut-être, Messieurs, n'est pourtant pas ici un hors-d'œuvre. Si, en effet, on consulte les praticiens sur les observations que je vais vous lire, ils vous répondront, sans doute, qu'il n'y a là rien de bien nouveau et de bien extraordinaire, mais ils vous répéteront aussi que la méthode suivie est rationnelle. Or, ainsi que je vous le faisais sentir il n'y a qu'un instant, en énonçant les faits, il faut aujourd'hui mettre à côté, et, pour ainsi dire, en regard, les principes pratiques sur lesquels s'appuie la thérapeutique: c'est le moyen de refaire l'art, par la voie la plus sûre, l'expérience confirmée par les faits, que, réciproquement, elle confirme à son tour.

Je pose donc ici, comme préface à mes observations, quelques principes thérapeutiques, qui expliqueront et justifieront la méthode que j'ai suivie et que je ne crains pas de recommander.

La thérapeutique est l'art d'appliquer les moyens avoués

par la science , et reconnus efficaces dans certains cas et dans certaines circonstances , à des maladies bien désignées , quelle que soit , d'ailleurs , la nature de ces moyens , afin de soulager , de modifier , ou enfin de guérir ces mêmes maladies.

La médecine ancienne , se dirigeant en cela d'après la nature des choses , reconnaissait que les maladies étant inconnues dans leur essence même , il fallait d'abord savoir distinguer parfaitement ces maladies , d'après les bonnes descriptions qui en étaient données par les meilleurs observateurs , pour leur appliquer ensuite , en temps utile et opportun , les médications que l'expérience constante de ces mêmes observateurs avait signalées comme agissant d'une manière plus ou moins prompte , plus ou moins sûre , plus ou moins spécifique , dans les divers temps , les diverses circonstances ; et cela , Messieurs , sans s'inquiéter de l'explication de l'action de ces agents sur l'organisme , soit d'après leur composition physique ou chimique , soit encore d'après la nature propre des tissus avec lesquels ils étaient mis en contact.

A ceux qui haussent les épaules à voir borner les prétentions d'un docteur à connaître bien l'histoire de ces applications et leurs diverses méthodes , et sa gloire à réussir dans la pratique de ces connaissances , il suffit de répondre qu'Hippocrate s'en contentait ; il se regardait comme heureux , c'est lui qui le dit , d'y avoir acquis quelque habileté , après une longue et pénible carrière de travaux et d'observations . Or , il nous semble qu'on peut , sans une modestie exagérée , régler ses prétentions de renommée sur celle qu'ambitionnait Hippocrate.

La science moderne a changé tout cela , aussi intrépidement que Sganarelle transposait le cœur à droite ; elle a mis au néant les observations des maîtres de l'art , et , constituant de sa propre fantaisie et de sa haute et puis-

sante autorité privée, la médecine restaurée, elle a ordonné, sous peine de désapprobation, de contestation, voire même de persécution, d'adopter son programme; en conséquence, et d'après ses propres doctrines, n'ayant jamais affaire qu'à des irritations, des inflammations et à tous les degrés des altérations de cette classe, elle a eu bientôt constitué son arsenal pratique: ainsi, par une conséquence nécessaire de son propre principe, rigoureusement appliqué, on pourrait la représenter allégoriquement, mais de manière à être de suite reconnue, dans l'attitude du commandement; avec cet air de violence et d'emportement qui ne souffre ni observations, ni contradictions, tenant dans la main droite une lancette ouverte; portant dans la gauche un bocal de sangsues, et s'appuyant sur une borne fontaine d'où jaillirait une source intarissable d'eau de gomme. Pour compléter la moralité de l'allégorie, on mettrait, en bas-relief, sur la face antérieure du piédestal, un malheureux malade épuisé, près d'expirer; sur les deux faces latérales, la vérité en pleurs, et la raison, couverte d'un voile épais; enfin, au revers, tout-à-fait en opposition avec le dieu élevé sur un pareil autel, la face vénérable de l'immortel Hippocrate!

Cessons de plaisanter: le retour à la médecine pratique véritable se fait chaque jour de plus en plus. Un journal spécial a pris à tâche de reconstituer la matière médicale et la thérapeutique, d'après la doctrine hippocratique, et il obtient, grâce à son titre surtout, un grand succès; il proclame, en effet, assez souvent des principes excellents, sous le rapport pratique. J'en vais poser ici moi-même rapidement quelques-uns, qui ont trait directement aux faits que je me propose de vous rapporter.

1° Certaines classes de médicaments, empruntés à divers règnes de la nature, s'appliquent d'une manière toute spéciale à un ordre régulier de symptômes qui forme des êtres



pathologiques rangés sous les noms génériques d'*affections syphilitiques*, *goutteuses*, *dartreuses*, *scorbutiques*, *scrophuleuses*, etc.

2° L'observation a depuis long-temps prouvé les analogies nombreuses que peuvent avoir entre elles ces diverses affections, et par suite, leur tendance à se transformer l'une en l'autre, suivant les circonstances et dans des tempéraments donnés.

3° Les médicaments spécifiques ou spéciaux, si on aime mieux, qui méritent et obtiennent des praticiens la préférence, en pareil cas, quelle que soit la différence infinie de leurs formes, ont été compris, avec raison, et d'une manière conséquente, sous les dénominations d'*anti-syphilitiques*, de *dépuratifs*, d'*anti-scorbutiques*. etc.

4 C'est la même observation qui a aussi constaté que, quelques-uns des éléments des maladies que je viens de désigner plus haut pouvaient être réunis en plus ou moins grand nombre, soit un à un, soit deux à deux, etc., dans des cas qui, par cela même, paraissent douteux; que, dans ces cas, un seul de ces éléments, même obscur, pouvait être saisi par l'homme de tact et d'expérience, et lui fournir alors des données lumineuses, qui éclairaient la thérapeutique qu'il adoptait définitivement; la subordonnant, bien entendu, aux circonstances de saison et d'individualité.

En un mot, pour résumer ces premiers points, il a été reconnu : que des médicaments d'une nature spéciale, agissaient sur des maladies identiques, soit simples, soit compliquées, et que souvent un seul symptôme suffisait pour indiquer l'agent qui devait être préféré.

Deux faits majeurs ont servi de fondement à ces apophtegmes thérapeutiques; les voici : c'est que, d'abord, tel médicament, ayant une action spéciale reconnue et à jamais incontestable, n'agit pas par la voie qui semble, au

premier abord, la plus naturelle, tandis qu'il réussit complètement par une autre; ensuite, c'est que le véhitif de la substance, ou la forme sous laquelle elle est administrée, par la même voie cependant, influe beaucoup sur le succès qu'on a droit d'en attendre.

Une seule preuve, mais suffisante, viendra confirmer ici le premier de ces préceptes; c'est qu'il est à la connaissance de tous les praticiens, que la *Quinine*, par exemple, qui agit, presque à coup sûr, employée comme fébrifuge ou anti-périodique, dans des fièvres intermittentes ou rémittentes, ou dans des cachexies affectant la même forme symptomatique, échouera, donnée en substance par la bouche, soit sous la forme de mélange, soit sous celle de mixture, d'opiat, etc., etc., tandis qu'elle réussira parfaitement, dans le même cas et chez les mêmes sujets, administrée par l'intestin ou par la méthode endermique! Mille exemples viendraient, au besoin, appuyer ce principe de thérapeutique.

La preuve du précepte que nous avons posé le dernier est tout aussi facile à faire, puisqu'il suffit, pour éviter toute discussion, de proclamer cette vérité incontestable, que: tel médicament, qui n'a jamais été toléré sous une forme quelconque, celle de décoction ou d'infusion aqueuse, je suppose, le devient facilement sous celle de pilule, ou lorsque la substance même y figure, en nature. Tel a rejeté une teinture aqueuse ou alcoolique, qui supporte, sans obstacle, un sirop ou une confection.

Il me reste deux derniers principes à proclamer, pour compléter tout-à-fait ces prodrômes, et je les énonce rapidement.

Il est constant que beaucoup de médicaments spéciaux, vulgairement nommés *spécifiques*, ne manquent leur effet que parce qu'ils ne sont pas donnés avec assez de persévérance et par une main assez expérimentée; c'est donc à

tort qu'on s'en prend à eux , en pareil cas , de leur insuccès ! Barthez , dont je conserve précieusement de rares manuscrits , recueillis religieusement de sa propre bouche et sous sa dictée , par mon pauvre père , qui fut deux ans le secrétaire intime et affectionné de ce grand médecin , admettait entièrement ce principe ; et il faut voir comme il explique , lui qui y croyait fermement , les grandes cures opérées par Hippocrate , et mentionnées dans ses écrits , dans des affections de poitrine chroniques , attaquées à temps par des cautères multipliés , appliqués des deux côtés des parois thoraciques , afin de remédier aux premiers degrés , déjà bien déclarés , de ces affections que nous avons désignées depuis sous le nom générique , mais parfois insuffisant , de *phtysies pulmonaires* : or , de telles médications seraient aujourd'hui qualifiées d'absurdes , ou , pour le moins , d'incendiaires !

Il me reste enfin à parler de la forme même du médicament. Toutes les fois qu'il n'est pas de la classe de ceux qui agissent instantanément et à très petites doses ; quand il doit , au contraire , exercer à la longue une modification profonde et durable dans des humeurs altérées par un vice spécial congénial ou acquis , la forme sous laquelle il est administré est , à coup sûr , la condition la plus stricte de sa réussite. Or , si le médicament est de nature à être introduit par les premières voies ; s'il doit et peut séjourner impunément dans l'estomac , tout ce qui sera de nature à favoriser l'assimilation , par la digestion normale ; tout ce qui secondera son passage facile , rapide et définitif dans les secondes voies et dans la circulation générale , sera une chose de la première importance pour le médecin qui en aura prescrit l'emploi.

Nous sommes profondément convaincus de toutes les vérités pratiques que nous venons d'énoncer ; nous nous sommes livrés , depuis près de quinze ans , à des essais



comparatifs et multipliés sur le mode d'administration le plus avantageux, dans la majorité des cas, des médicaments spécifiques, mais surtout de ceux désignés sous le titre d'*anti-syphilitiques* et d'*anti-scorbutiques*. Nous serons, plus tard, en réinvokant les mêmes principes, pour les premiers, ce que nous entreprenons aujourd'hui pour les seconds; nous allons, en conséquence, vous prouver, Messieurs, par plusieurs faits pratiques incontestables et concluants, que les médicaments anti-scorbutiques, administrés à hautes doses, avec ou sans combinaisons, et pendant un temps très long, dans des affections aiguës ou chroniques, ont produit des effets surprenants et réalisé des cures plus ou moins radicales, qui doivent paraître merveilleuses au vulgaire, mais qui seront facilement conçues et expliquées par les médecins hippocratiques; car ceux-ci adoptent généralement les principes que j'ai posés, mais dont je suis loin, à coup sûr, de réclamer l'invention, puisqu'ils remontent à l'origine, ou du moins aux temps les plus glorieux de la médecine dite hippocratique.

Je donnerai, sous la forme presque analytique, la première observation, pour expliquer comment j'ai été conduit à l'emploi de la méthode thérapeutique que je me plais à préconiser; persuadé que je suis que son emploi, par des mains habiles et exercées, peut produire des effets merveilleux; exemple profitable que je suis heureux de donner et de faire donner aux jeunes élèves, pour lesquels mon dévouement n'a plus besoin, je pense, de nouvelles preuves!

#### PREMIÈRE OBSERVATION.

Georges Juster, âgé de 13 ans, fils du premier palefrenier de S. A. le prince de Croï, archevêque de Rouen, etc, d'un tempérament lymphatico-sanguin, né en Allemagne,



de parents forts et sains, était en pension à Saint-Aignan-lès-Rouen. Cet enfant, d'un caractère très doux et très timide, contracta un rhume, dans l'hiver de 1830 à 1831, et ne se plaignit pas. Le rhume fut négligé, puis bientôt accompagné de fièvre; le malade garda la chambre, et enfin le lit. On s'inquiéta peu d'abord de cette indisposition, qui devint promptement une maladie grave; elle avait déjà fait de grands progrès, quand, au bout d'un mois environ, le mal empirant toujours, l'enfant fut apporté à Rouen, à l'Archevêché. Je fus invité à le voir, pour la première fois, dans les premiers jours de février 1831. Voici quel était son état : pâleur extrême, traits affaissés, yeux cernés et enfoncés, d'un bleu terne peu ordinaire, membres tout-à-fait émaciés, sternum et côtes saillants, dents très longues, d'un blanc mat et déchaussées, gencives grises, langue rouge, sèche, toux fréquente et assez douloureuse, suivie, surtout vers le matin, d'une expectoration de mauvaise nature; la peau est brûlante, aride et terreuse. Le pouls est petit, fréquent, presque insensible, principalement le matin, lorsque le malade éprouve des défaillances périodiques, à la suite de son expectoration. Les urines sont rares, assez colorées, sans dépôt; le ventre est affaissé, point douloureux; mais il est facile de sentir, à travers ses parois, des glandes mésentériques engorgées. Il n'y a presque pas d'évacuations alvines; elles sont grisâtres, liquides et assez fétides. Le malade, très affaibli, répond lentement aux questions qu'on lui fait, mais cependant avec justesse; il est couché sur le dos; le sacrum est près de s'entamer. Le malade se plaint d'une douleur assez vive au côté droit de la poitrine; elle persiste depuis quelque temps; elle répond aux troisième et quatrième côtes de ce côté, à deux pouces environ du bord externe droit du sternum; il n'y a point de crachement de sang. La percussion accuse une matité

presque complète, mais plus marquée en avant qu'en arrière; le stéthoscope fait entendre un peu de râle bronchique, vers la partie supérieure des poumons; les battements du cœur sont faibles et obscurs, mais je ne puis constater la présence d'aucun liquide épanché dans le thorax. Le malade prend avec peine sa respiration, et elle pénètre peu profondément. Il y a, chaque jour, deux redoublements sensibles; celui du matin est le plus intense, et c'est à sa suite que survient l'expectoration pénible dont j'ai parlé. Elle est abondante, et se compose d'un liquide filant, salé, semblable à de la salive décomposée, dans lequel flotte une matière verdâtre concrète, sous la forme de stries, ayant l'apparence de pus non cuit, ou mieux, celle de ces mucosités épaissies rendues souvent avec abondance dans le temps d'acuité des catarrhes intenses. Cette expectoration a un caractère particulier bien remarquable; elle est d'une fétidité si horrible, que l'appartement en est infecté, que les fumigations les plus variées sont impuissantes pour corriger cette odeur affreuse, qui fait à tous les assistants et à moi-même, une impression vraiment pénible.

En présence de cet ensemble de symptômes, à l'époque surtout où la maladie était arrivée, je n'hésitai pas à porter un pronostic funeste; les indications à remplir étaient celles-ci: faire une puissante révulsion à la peau; puis, au moyen de boissons émollientes, diaphorétiques, tâcher de rétablir les fonctions perspiratoires, enfin soutenir les forces. Un vésicatoire fut appliqué sur le point douloureux de la poitrine; des sinapismes promenés, avec précaution, sur les membres inférieurs; le ventre continuellement couvert de cataplasmes émollients; des demi-lavements de décoction de guimauve et d'amidon étendu, furent administrés deux fois par jour, et une infusion béchique, édulcorée avec le sirop de guimauve, donnée alternativement avec un loch blanc, par cuillerées.

Sous l'empire de cette médication, le pouls se releva quelque peu ; les selles devinrent moins grises et plus homogènes, la douleur de côté s'obscurcit, et la peau perdit de son aridité ; mais l'expectoration fétide, la fièvre continuaient, et l'affaiblissement faisait des progrès sensibles. Le quatrième jour, depuis l'arrivée du malade, l'état des forces était si misérable, que, malgré la stimulation continuelle exercée sur la peau, je dus avoir recours au quinquina ; il fut donné en sirop, dans une décoction de lichen affaiblie ; et en décoction, sous forme de lavement. Le pouls se releva un peu, les pommettes s'animèrent, mais la langue se redessécha ; le ventre devint douloureux et ballonné, la constipation opiniâtre, la peau d'une sécheresse pénible au toucher, et l'expectoration ne fut nullement modifiée. Force me fut de renoncer à un traitement qui tendait évidemment à précipiter la catastrophe ; je dus revenir, après avoir suffisamment insisté, à la médication émolliente. Le quatorzième jour après celui où j'avais, pour la première fois, visité le malade, l'expectoration avait été énorme et horrible, la défaillance qui l'avait suivie plus longue que de coutume ; tout, en un mot, semblait annoncer le fatal dénouement comme prochain, et je dus en prévenir le Prince, qui s'intéressait beaucoup à l'enfant. Cependant, je voyais le malade trois fois par jour ; sa mère, au désespoir, dans son mauvais baragouin mi-allemand, mi-français, me faisait comprendre assez éloquemment ses angoisses et son désespoir, et je voulais que ma présence fréquente lui fût une consolation, si les ressources de mon art devaient demeurer impuissantes.

Un de MM. les grands-vicaires et un vicaire de notre cathédrale avaient passé, en prières, une grande partie de la nuit du seizième jour, près du malade ; celui-ci ne donnait presque plus de signes de connaissance ; ses derniers crachats avaient été d'une fétidité telle, que



les abbés , d'autres personnes là présentes , et moi-même en étions vraiment incommodés. Nous fîmes aérer l'appartement , et ces messieurs me demandèrent de leur dire sincèrement ce que je pensais d'une telle maladie. Je leur répondis , que je regardais cette affection comme catarrhale dans le principe ; négligée , puis peu ou mal soignée , avec le tempérament du sujet et sous l'influence de la température humide et froide qui régnait , elle avait rapidement dégénéré. L'enfant , d'une constitution lymphatique prononcée , quoique né de parents sains , avait l'apparence scorbutique ; sans doute qu'il existait chez lui , dans le poumon , des tubercules miliaires ; la fonte de ces tubercules fournissait cette expectoration d'une puanteur si révoltante , parce que la prostration des forces produisait ici les résultats de la dégénérescence scorbutique , toujours imminente dans ces sortes d'affections. J'ajoutais alors , en m'appuyant sur les principes thérapeutiques que j'ai émis au début de ce travail , que cette fétidité était devenue , pour moi , un symptôme , ou mieux , un signe pathognomonique dans le traitement , et que , s'il m'eût été permis de le continuer plus long-temps , c'eût été surtout sur les anti-scorbutiques , administrés avec persévérance , que j'aurais compté , en les donnant sous une forme propre à l'assimilation et à la nutrition en même temps. La malheureuse mère , qui allait continuellement du lit de son fils à nous , pour tâcher de saisir un mot d'espérance dans ces explications , qu'à coup sûr elle ne comprenait pas , en entendant parler de sirop anti-scorbutique , s'écria qu'on en avait fait prendre à son enfant à Strasbourg , pour des glandes au col , qu'il avait alors en grand nombre. Si on lui en donnait encore , M. le docteur , me demanda-t-elle avec un ton d'anxiété que je ne puis rendre ? — Vous le pouvez , lui dis je ; faites mélanger une once de sirop de quinquina avec quatre onces de sirop anti-scorbutique et tâchez d'en

faire avaler au malade une cuillerée à café toutes les heures ; suspendez tout autre moyen , sans exception , sauf les fomentations sur le ventre. J'avais jeté , presque sans espoir , vous devez le croire , Messieurs , cette médication , conséquente cependant avec ce que je venais de dire , à la pauvre mère , qui se mit , à l'instant , en mesure de l'exécuter : je promis de revenir dans la soirée.

Je revins en effet ; le malade existait encore ; c'était beaucoup ! D'une docilité et d'une douceur extrêmes , il avait avalé le sirop présenté par sa mère , sans difficulté ; elle me demanda s'il fallait continuer ? Sans doute , lui répondis-je ; je prescrivis donc la même dose toutes les heures. Le lendemain , à huit heures , l'enfant en avait pris , depuis le début , vingt-quatre cuillerées à café bien pleines ; le pouls était légèrement relevé , les pommettes un peu colorées , l'expectoration , toujours de même nature , avait eu lieu plus facilement , et il n'y avait pas eu de défaillance , point important ! La mère me regardait avec des yeux où se peignaient l'anxiété et l'espérance ; j'en fus fortement ému , et je demeurai préoccupé de l'effet remarquable du moyen. J'ordonnai de continuer le sirop , toujours à la même dose et administré de la même manière. L'espoir venait de se glisser dans mon cœur , et , en descendant chez le Prince pour lui rendre compte de l'état du malade , je ne pus m'empêcher de lui exposer brièvement ce que j'avais dit l'avant-veille à son grand-vicaire , et de lui confier que j'avais une lueur d'espérance. Je ne manquai pas de revenir le soir voir mon malade , qui m'offrait désormais un intérêt médical bien pressant. Il y avait environ trente-six heures que ce traitement était commencé ; le pouls était notablement relevé , la figure plus animée , les yeux moins éteints ; le malade avait uriné deux fois , assez abondamment ; le ventre n'était ni gonflé ni douloureux , la langue pas trop sèche , les dents presque humides , pour la première

fois. Je demandai au malade comment il se trouvait ; il me répondit, avec un sourire mélancolique : *bien !* La pauvre mère était au ciel ! L'enfant me témoigna qu'il prenait sans répugnance. Je lui présentai moi-même une grande cuillerée de sirop ; il l'avalait très bien. Je prescrivis alors de continuer, par grandes cuillerées, toutes les heures : mes ordres furent ponctuellement exécutés, excepté de minuit à trois heures ; espace pendant lequel le malade avait paisiblement dormi. A son réveil, il y avait de la moiteur, qui était devenue générale et continuait encore à l'heure de ma visite, vers huit heures ; je fus agréablement frappé de cette heureuse circonstance ! Le malade se tourna devant moi sur le côté droit ; il avait encore expectoré une matière très fétide ; mais le pus verdâtre et diffluent était plus rapproché et plus consistant. Il me sembla, c'était peut-être une illusion, d'une puanteur moins horrible ! Je fis continuer, sans interruption, pour tout moyen et exclusivement, le sirop nuit et jour, à la même dose d'une cuillerée à bouche, toutes les heures. Que vous dirai-je, Messieurs ! le douzième jour de ce traitement, l'expectoration était liée, adhérente au vase et presque plus fétide ; le mouvement fébrile n'avait plus lieu que le matin, et était suivi de sueurs modérées qui soulageaient le malade ; la peau s'était netoyée et éclaircie ; les membres perdaient leur hideux aspect émacié et terreux, les yeux s'animaient, la langue était humide et point rouge, les gencives se ravivaient, l'enfant était gai, riant, et témoignant ce sentiment de bien-être qui est le garant le plus sûr et le plus précieux d'une prochaine et bonne convalescence.

Pendant cinq semaines consécutives, le malade ne prit autre chose, sans aucune exception, que le sirop pur ; j'avais bientôt supprimé le sirop de quinquina mélangé. La dose était de vingt cuillerées dans les vingt-quatre heures ; les forces se relevèrent assez promptement ; la convales-



cence marcha franche et rapide ; l'expectoration se corrigea, puis cessa tout-à-fait ; la poitrine redevint sonore , la respiration facile ; l'embonpoint et la fraîcheur reparurent ; l'alimentation ordinaire fut reprise peu à peu , puis rendue complète , le sirop enfin réduit à la dose de deux cuillerées le matin , à jeun. Le malade fut alors envoyé à la campagne, dont il revint bien portant et robuste : George est aujourd'hui un beau garçon de bientôt 17 ans , frais, bien fait et qui paraît devoir jouir long-temps d'une excellente santé.

Telle est l'histoire fidèle et vraiment remarquable de cette cure , qui parut merveilleuse au Prince et à toute sa maison, et qui me causa à moi-même une vive satisfaction , par le parti que j'espérais bien en tirer , pour des applications pratiques ultérieures. Aussi , rencontrant ici près , il y a peu de jours , le jeune Juster , il ne manqua pas , suivant sa coutume , de venir me saluer et me remercier. Je lui dis : Tu m'as rendu un fier service , mon garçon , en le guérissant avec le sirop que tu as pris avec tant de courage et de persévérance. — Ma foi , Monsieur, me répondit-il , vous êtes bien honnête ; mais je ne me crois pas quitte ; et il me semble que le service que vous m'avez rendu vous-même vaut bien celui dont vous avez la bonté de me témoigner votre reconnaissance.

Vous comprendrez facilement , Messieurs , que je dus souhaiter de nouvelles occasions d'appliquer ce même traitement , avec les modifications nécessaires , suivant les personnes et suivant les cas. Elles ne tardèrent pas à se présenter. Je vous demande encore quelques instants d'attention , pour vous lire plusieurs observations qui viennent à l'appui de celle que je vous ai communiquée ; je serai beaucoup plus rapide dans mon récit.



## DEUXIÈME ODSERVATION.

Durant le printemps de 1832 , je fus appelé à quelques lieues de Rouen , sur les bords de la Seine , pour voir la fille d'un de mes amis , femme du notaire de la résidence qu'elle habite. Elle était malade depuis plusieurs mois , et donnait même d'assez vives inquiétudes , sa mère ayant succombé à une maladie de poitrine.

Cette jeune femme, d'un tempérament muqueux, avait eu une couche heureuse ; elle n'avait pas nourri , et se portait bien à la suite , lorsque , par un temps humide et froid , une transpiration arrêtée détermina un rhume assez intense. Les boissons adoucissantes et les moyens ordinaires furent mis en usage ; mais la toux persista. On fit porter de la laine sur la peau , on appliqua un exutoire au bras , etc. L'expectoration , assez difficile , avait été plusieurs fois sanguinolente ; la menstruation était irrégulière ; plusieurs points de la poitrine donnaient un son mat : il y existait des douleurs profondes ; l'amaigrissement était assez considérable , la toux fréquente, les sécrétions lentes et difficiles , l'appétit nul , le découragement marqué ; il y avait, chaque matin, un mouvement fébrile suivi de sueurs fétides, qui affaiblissaient beaucoup ; les crachats avaient pour la malade une saveur affreuse , et il y avait quelquefois un peu de dévoiement , qui amenait des matières noirâtres et d'une odeur très-forte.

Le médecin ordinaire , en m'exposant l'histoire de ces divers accidents, celle du traitement , et en me rappelant les circonstances commémoratives , ne me dissimulait pas ses inquiétudes actuelles et ses craintes prochaines , que je partageai en grande partie. Il fut question d'envoyer la malade dans un lieu moins froid et moins humide ; de donner le lait d'ânesse , etc. Le père , qui suivait avec beaucoup d'inquiétude notre conférence , me rappela que

lorsque sa fille était en pension à Rouen, mon père et moi lui avions fait prendre souvent une grande quantité de substances anti-scorbutiques, qui nous avaient très-bien réussi, surtout vers une épopée critique, qui avait été difficile à franchir. J'y songeais, dis-je, et j'ai des raisons particulières pour désirer de tenter un traitement qui peut-être réussira. Il n'y avait point de contre-indication; j'exposai mon plan au médecin ordinaire, qui n'en conçut pas grand espoir; le père et le mari ne furent pas du même avis, et l'on résolut d'exécuter ponctuellement la prescription suivante: la malade commencerait par prendre, le matin, à jeun, deux cuillerées à bouche de sirop anti-scorbutique, additionné d'un sixième de sirop de quinquina; si elle les supportait bien, on augmenterait, au bout de quatre jours, de deux cuillerées le soir, jusqu'à nouvel ordre. La malade supporta bien le remède, et les cuillerées furent portées à six. Madame B. suivit exactement ce traitement, pendant trois mois consécutifs. La phthisie, qui avait fait une invasion évidente, suspendit sa marche, déjà si rapide! La malade a repris son embonpoint et sa santé habituels; elle a eu une couche très-heureuse depuis. Une rechute, à la suite d'une imprudence, menaça d'éclater en 1834; elle fut prévenue par le recours au sirop, à assez fortes doses. Madame B. en use encore de temps en temps aujourd'hui. Pour moi, j'espère, à l'aide de ce moyen et des précautions convenables, prévenir chez elle, pendant de longues années, les développements redoutables d'une affection héréditaire, qui était bien près de franchir son deuxième degré, si souvent suivi, presque immédiatement, du troisième, ont la terminaison funeste ne se fait pas long-temps attendre!

## TROISIÈME OBSERVATION.

M. S. S., fabricant du quartier Saint-Gervais, âgé de 38 ans, a toujours joui d'une assez bonne santé, mais a eu

des rhumes fréquents et violents depuis sa jeunesse ; il a perdu plusieurs de ses frères par des phthisies ulcéreuses évidentes. L'un d'entre eux , avec lequel il avait , par parenthèse , une grande ressemblance au physique , venait de succomber à cette même phthisie , qui avait eu chez lui une marche très rapide , quand il me fit appeler, il y a bientôt trois ans ; marié depuis peu d'années , il avait éprouvé l'affaiblissement naturel à celui qui possède une femme qu'il aime tendrement et à laquelle il a vivement désiré d'être uni : les fatigues de son commerce , dans un établissement nouveau et qui faisait de rapides progrès , l'impression de la mort de son frère , toutes ces circonstances réunies avaient porté à sa constitution une atteinte profonde. Il était amaigri, avait les pommettes saillantes et colorées ; il était courbé, sans énergie , ayant de la difficulté à respirer et des accès irréguliers d'une suffocation très-pénible ; matité presque complète de tout le côté droit de la poitrine , en avant et en arrière ; toux fréquente , douloureuse parfois , et suivie d'une expectoration filante , fétide , parsemée de crachats purulents , offrant quelquefois de petites stries sanguinolentes ; inappétence , découragement. La pensée qu'il est atteint du même mal que son frère , et qu'il doit y succomber, le tourmente incessamment et lui donne des accès de noire mélancolie , suivis de palpitations. Tel est , en abrégé , l'état du malade ; je ne détaillerai point ici les moyens médicamenteux et hygiéniques auxquels je le soumis rigoureusement pendant les trois premiers mois. A cette époque , l'embonpoint un peu revenu me permit l'application d'un cautère , et je pus , ayant égard à l'état des premières voies , donner hardiment le sirop anti-scorbutique , mélangé , au cinquième , de sirop de quinquina ; pendant le premier mois , à la dose de quatre cuillerées : il en prit ensuite huit et même dix , en se conformant d'ailleurs strictement au régime



ordonné. Au bout de huit mois , il n'était plus reconnaissable , la toux a disparu, ainsi que l'expectoration ; la poitrine est sonore partout ; il y a de la gaiété, de l'embonpoint, de l'activité : la santé , en un mot , ne paraît pas avoir éprouvé le moindre ébranlement. Ce fait , que je rapporte avec tant de brièveté , fut un de ceux qui me donnèrent à moi-même une nouvelle confiance dans l'emploi rationnel de la méthode dont j'expose ici les résultats.

Il n'y a pas eu , jusqu'à ce jour, la moindre rechute ; et cependant , malgré moi toutefois , M. S. S. s'est livré souvent , d'une manière immodérée , aux travaux de sa profession et aux plaisirs de la chasse !

#### QUATRIÈME OBSERVATION.

Madame B. , fabricante sur l'Eau-de-Robec , est d'un tempérament lymphatico-nerveux , et cependant assez sanguin ; elle est très faible , très délicate ; elle a eu un grand nombre d'enfants : trois de ses sœurs , ses aînées , ont toutes succombé à des cancers dans diverses parties : ces circonstances me sont familières , possédant , après mon père , la confiance de toute cette famille , depuis bien des années. Madame B. , qui a eu de fréquentes maladies aiguës , était demeurée depuis long-temps sujette à des crachements de sang, que m'expliquait facilement la cachexie à laquelle elle est soumise depuis son retour d'âge : la nécessité de lui faire tirer un peu de sang , trois ou quatre fois par an , était devenue indispensable ; sans cette précaution , les hémophtisies acquéraient de la gravité ; la malade dépérissait , les jambes tendaient à s'infiltrer, et des symptômes graves , s'unissant alors aux accidens périodiques , menaçaient bientôt d'être insurmontables ! La malade avait perdu ses dents de bonne heure ; elle éprouvait souvent des mouvements de faiblesse assez grands , et alors

ces gencives devenaient sanguinolentes. Tous ces symptômes avaient acquis une assez grande intensité. Il y a deux ans , la mort de la dernière de ses sœurs avait vivement affecté son esprit ; sentiment qu'aggravaient encore d'autres chagrins de famille. Les excrétiions et l'expectoration avaient contracté beaucoup de fétidité ; l'appétit était presque nul et les digestions languissantes ; je crus reconnaître encore là un de ces cas dans lesquels l'emploi du sirop anti-scorbutique pur, à haute dose , serait avantageux , et je n'en diffèrai pas l'emploi : trois cuillerées à bouche , le matin, furent d'abord prescrites ; elles furent bientôt portées à quatre , et Madame usa de ce moyen , sans interruption , depuis le commencement d'avril 1833 jusqu'à la fin de juillet ; elle diminua , et réduisit à une cuillerée le matin pendant les mois d'août , de septembre et d'octobre ; en novembre, elle reprit quatre cuillerées, jusqu'en janvier ; et, depuis cette époque, elle prend de temps en temps, et assez fréquemment , une ou deux cuillerées le matin. A l'aide de ce moyen , Messieurs , les accidents graves ont disparu : à peine si l'hémophtisie s'est montrée une seule fois ! Nous n'avons pratiqué , en tout , que deux petites saignées ; Madame a repris un peu d'embonpoint , des forces , de l'appétit ; elle a marié deux de ses filles, et a supporté sans inconvénient les fatigues et les plaisirs de ces sortes d'événements de famille : en un mot, Madame B. jouit de la meilleure santé qu'elle ait éprouvée depuis plus de vingt ans , et j'ai l'espoir de la conserver long-temps encore à l'affection bien méritée de sa nombreuse famille.

#### CINQUIÈME OBSERVATION.

L'observation qui suit se range naturellement après celle que je viens de rapporter ; je la donne brièvement :

Madame B. , de Darnétal , née C. , est grande et bien

faite, mais elle a peu d'embonpoint, et a perdu l'une de ses sœurs par des maladies de poitrine ; elle en a été vivement affectée, parce qu'elle éprouvait elle-même quelques symptômes semblables à ceux qu'elle avait observés chez les siens, tels que une douleur sourde, profonde, et presque continuelle, au côté inférieur gauche de la poitrine, la gêne fréquente de la respiration, un peu de toux, du découragement, du malaise, la matité d'une partie du thorax, l'inappétence, de l'irrégularité dans la menstruation, etc. : tous ces symptômes ne constituaient point, à coup sûr, un cas tranché de phthisie commençante ; mais ils frappaient les parents et la malade elle-même, par leur cruelle analogie avec ce qu'ils avaient vu chez plusieurs membres de leur famille.

La médication adoucissante, le régime lacté, etc., n'avaient rien produit, lorsque je fus consulté à mon tour. Ce qu'on me dit, ce que je voyais, ce que je savais, par moi-même, des circonstances de famille, me fit craindre l'invasion définitive d'une maladie à laquelle il existe d'incontestables prédispositions chez la malade ; je dus agir en conséquence, et ce cas me parut un de ceux qui réclamaient, le plus impérieusement, l'emploi de la méthode que je préconise ici. Après l'établissement préalable d'un exutoire à la cuisse, je donnai le sirop, sans mélange : d'abord à la dose de deux cuillerées, puis bientôt de trois, puis enfin de quatre et même de six cuillerées par jour. Cet usage a été continué pendant plus de six mois. Aujourd'hui, la santé générale est satisfaisante ; l'embonpoint est revenu avec une bonne fraîcheur ; l'appétit est excellent ; point de toux, point de douleurs ; de la gaieté, de l'activité, et enfin une sécurité complète. Voilà plus de deux ans que cet état se soutient, et j'espère qu'il se soutiendra long-temps !



## SIXIÈME OBSERVATION.

La fille Terrier , de Caumont sur la Bouille , née d'une mère qui m'a fourni l'observation curieuse d'une intermittente partielle imprimée dans nos actes , a épousé un nommé Duhazé , avec lequel elle habite , près du Bourgtheroulde , dans une petite ferme qu'ils exploitent en commun ; le mari exerce en outre le métier de toilier. Cette femme est bien constituée , née de parents sains ; elle n'a pas eu d'enfants. Naturellement haute en couleurs , elle est d'un tempérament sanguin , mais point nerveux ; elle est d'une grande douceur , active et bonne ménagère ; elle avait toujours joui , depuis son enfance , d'une parfaite santé ; elle est heureuse dans son ménage ; mais son mari , né de parents phthisiques , porte lui-même le germe déjà développé de cette cruelle maladie. Les deux époux vinrent me consulter il y a environ deux ans , et m'exposèrent , avec détail , les circonstances que je résume ici rapidement.

Le mari présentait tous les symptômes du deuxième degré commençant , mais bien décidé ; cependant il n'avait jamais craché de sang. Sa femme , et j'en ai eu de nombreux exemples , semblait avoir contracté la maladie , héréditaire chez son mari. Elle était prodigieusement amaigrie et affaissée ; elle était affligée d'une extinction de voix presque complète ; la poitrine , irrégulièrement douloureuse , donnait un son mat , dans tout le côté droit , soit en avant , soit en arrière ; il était obscur à la base du poumon gauche ; il y avait de temps en temps des palpitations et quelques crachements de sang , surtout aux époques correspondantes au flux menstruel , totalement supprimé depuis près de six mois ; l'expectoration ordinaire et matinale n'était pas purulente , mais glaireuse , filante , fétide , ayant , pour la malade , une saveur nauséense ; pour les autres , l'odeur de poisson pourri. Son mari se plaignait que la sienne eût la même



saveur ; mais, chez lui, elle était plus consistante et décidément purulente. L'état des premières voies était d'ailleurs satisfaisant, et je n'hésitai pas à lui prescrire le sirop pur et sans addition, à la dose de trois cuillerées à bouche, chaque matin, pendant un mois. J'approuvai, du reste, la continuation des moyens assez rationnels qui lui avaient été conseillés par le médecin de son village.

Je crus devoir soumettre sa femme à une autre médication. Après lui avoir interdit la cohabitation intime avec son mari, je lui fis établir un cautère ; j'ordonnai trois applications successives, à des intervalles prescrits, de sangsues aux cuisses ; l'usage de la laine sur tout le corps ; le lait pris tous les matins, et coupé avec un quart d'eau seconde de chaux ; les boissons béchiques et un régime approprié, etc.

Au bout du mois, ils vinrent me revoir. Le mari avait éprouvé, dans son état, une amélioration notable ! Il me raconta que le médecin du pays avait beaucoup ri du sirop anti-scorbutique, prescrit pur et à cette dose, dans une semblable circonstance ! Pour porter sa gaîté au comble, j'invitai le malade à ajouter encore deux cuillerées, par jour, à celles qu'il prenait ; il y consentit de grand cœur. La femme avait éprouvé du soulagement à la suite des émissions sanguines ; mais l'extinction de voix persistait, ainsi que l'expectoration mauvaise. Elle supportait, d'ailleurs, très mal le lait, soit seul, soit avec l'eau de chaux. Elle me demanda, avec instance, de prendre le sirop *qui faisait tant de bien à son mari* ! Il n'y avait pas de contre-indications : j'y consentis, et je prescrivis trois cuillerées, d'abord, pendant quinze jours.

Je les revis tous deux, à Caumont, après ce délai ; la position du mari était améliorée d'une manière vraiment surprenante ; il avait repris de l'embonpoint, un peu de

fraîcheur ; il avait de l'appétit , et presque plus de sueurs ni de fièvre ; l'expectoration continuait , mais blanche , bien liée , et surtout facile. La femme avait aussi éprouvé du soulagement ; la voix était moins voilée , la respiration plus libre , les symptômes généraux amendés ; l'exemple de son mari la remplissait , d'ailleurs , d'espoir et de confiance ! Je lui ordonnai d'augmenter , d'une cuillerée par jour , la dose du sirop et de persévérer. Ils ont continué , en effet , tous les deux , l'emploi du même moyen , pendant près de cinq mois consécutifs ! Le mari n'est pas guéri à coup sûr , mais il vaque à ses occupations de faisance-valoir et travaille à son métier ; dès qu'il sent quelque souffrance nouvelle , il a aussitôt recours à son sirop , et maintient ainsi , depuis près de deux ans , au deuxième degré , une phthisie qui marchait rapidement au troisième ! Quant à sa femme , sa voix est totalement revenue ; la poitrine est sonore , l'expectoration nulle , ou presque nulle ; les règles ont reparu , avec l'appétit et la santé , et elle n'offre plus , en réalité , aucun symptôme essentiellement caractéristique de l'affection qu'elle semblait avoir contractée sans retour.

J'ai rencontré depuis le médecin du pays , chez un de mes proches parents , dont la terre est voisine de la ferme des époux Duhazé. Il ne m'a plus paru disposé à plaisanter sur ce fait ; il m'a témoigné , au contraire , sa surprise , et exprimé ses regrets d'avoir préjugé , avec trop de légèreté , les effets d'une médication qu'il n'avait jamais vu expérimenter , et dont il ne s'était pas assez rendu compte.

#### SEPTIÈME OBSERVATION.

M. D. . . . . , riche propriétaire , qui habite notre ville une partie de l'année , est un des plus anciens et des plus intimes amis de ma famille ; il a toujours été , mais surtout depuis l'âge de quarante ans , d'une santé délicate. Il a

éprouvé, il y a déjà plus de vingt ans, plusieurs affections de poitrine graves, qui, maintes fois, le mirent en danger; des accidents scorbutiques vinrent compliquer constamment et souvent compromettre l'issue de ses convalescences pénibles. De tous ces maux, il est résulté un catarrhe chronique assez fort, qui, il y a peu d'années, s'aggrava sous l'influence de chagrins nombreux qui accablèrent presque coup sur coup sa famille, tels que la mort d'une épouse chérie, celle de son gendre, celle de tous les enfants de sa fille unique! Il était, par suite, arrivé à un degré de dépérissement qui m'alarmait beaucoup comme médecin, et m'affligeait profondément comme ami. J'avais essayé, par tous les moyens usités en pareil cas, et dont je connaissais depuis long-temps l'action plus ou moins avantageuse sur sa constitution, de modérer les accidents, et surtout de maintenir l'expectoration journalière qui, lorsqu'elle venait à diminuer ou à se suspendre, me faisait craindre sur le champ un épanchement qui n'eût pas manqué d'être rapidement fatal. Le malade était très abattu et me disait que la fétidité extrême de son expectoration lui était un présage funeste et qu'elle était le signal d'une prochaine dissolution. Je fis tous mes efforts pour remonter son moral, et je trouvai que c'était là le cas, ou jamais, de faire usage du sirop, selon la méthode précédente, en l'additionnant d'un énième de sirop de quinquina : je fixai la dose à quatre cuillerées, deux le matin et deux le soir. Au bout de quinze jours, je portai la dose à six cuillerées; plus tard je supprimai entièrement le sirop de quinquina : le malade a pris une quantité vraiment considérable du sirop mélangé et du sirop pur, pendant plusieurs mois consécutifs; et, quoique j'aye réduit le nombre des cuillerées, il en fait encore une notable consommation, comme pourrait le témoigner un de nos collègues, qui a sa confiance et est chargé d'entretenir sa provision. Par ce traitement seul,



Messieurs, le catarrhe chronique a repris une marche régulière, et ne me donne plus d'inquiétudes; M. D. a recouvré de l'embonpoint, il a repris toute la gaité et toute l'amabilité de son heureux caractère. L'hiver dernier s'est passé sans retour d'aucun des accidents qu'il ressentait chaque année, presque infailliblement, dans cette saison; il a pu fréquenter assidument la société, où il est toujours accueilli avec plaisir et même empressement; il a tenu lui-même sa maison, et n'a éprouvé ni fatigue, ni incommodité à la suite des réunions et des soirées nombreuses auxquelles il a présidé. Il est reparti, il y a quelques jours, pour le Roumois, emportant avec lui sa provision ordinaire, de *son fidèle sirop*, ainsi qu'il l'appelle, et que moi, je surnomme, quand j'en parle avec lui, *le cher sirop*, puisque je lui dois la conservation d'un excellent ami.

## HUITIÈME OBSERVATION.

Le fils de l'agent comptable de l'un des journaux de cette ville, enfant de quatre ans, avait été traité, un peu légèrement peut-être, d'une coqueluche intense, au moyen du sirop cyanique, qui avait bien calmé la toux, mais amené les symptômes les plus graves du côté du ventre. Il fut alors confié à mes soins, et a présenté, pendant plus de quatre mois, des accidents variés qui, plusieurs fois, l'ont mis à deux doigts du tombeau. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ces transformations maladives, d'ailleurs fort intéressantes, mais je dois seulement citer un fait qui a trait au mode de médication dont je parle en ce moment.

Le malheureux enfant, après des souffrances inouïes, était entièrement infiltré, dans un affaiblissement effrayant, ayant la colonne vertébrale déviée, et portant au pli de l'aîne, du côté droit, une tumeur qui, après m'en avoir imposé quelques heures pour une hernie, à cause de sa

forme et de son apparition subite , me faisait craindre , en définitive , par suite de quelques circonstances que je ne puis retracer ici , un dépôt par congestion. Dans cet état pitoyable et désespéré , l'enfant ne pouvait plus rien supporter : les bouillons étaient rejetés , et cependant la langue n'était plus rouge , ni l'épigastre douloureux. La médication sucrée me parut devoir convenir là merveilleusement ; je combinai donc le sirop anti-scorbutique avec les sirops des cinq racines et de fleurs d'oranger , ces deux derniers formant environ le tiers du mélange ; je réduisis tout le traitement interne à l'emploi de ce mélange , donné comme aliment et comme remède. J'ordonnai d'en faire prendre par cuillerées à café , toutes les heures , s'il était possible. Avec de la fermeté on y parvint , et le petit malade , enfant gâté d'ailleurs , ne fit pas de grandes difficultés ; circonstance à noter. J'ai remarqué , en effet , que l'habitude émousse très promptement ce que l'usage de ce sirop peut avoir de désagréable , au premier abord.

Sous l'influence de cette méthode , dès le quatrième jour , les urines reparurent , et l'anasarque commença à se dissiper , même avec assez de rapidité ; l'abcès s'ouvrit , donna une quantité considérable de pus , et , par bonheur , n'eut pas , avec la colonne vertébrale , les rapports que je redoutais. L'infiltration disparue , je substituai dans le mélange , au sirop des cinq racines , le sirop de quinquina , toujours au tiers , et je fis continuer , sans interruption , et sans recours à d'autres moyens , à la dose de six grandes cuillerées à bouche par jour , mais divisées en beaucoup de prises. Après six semaines environ de ce traitement , continué sans relâche , les forces sont revenues ; l'estomac a repris toute son énergie , l'alimentation a pu se faire , à l'aide de bouillons d'abord , puis de substances plus nutritives ; aujourd'hui , le petit malade est en pleine convalescence ; la colonne vertébrale est tout-à-fait redressée , et je

J'ai envoyé à la campagne, où l'air des champs achèvera promptement la cure. Il continue encore, à la dose de deux cuillerées le matin, le sirop qui a été vraiment son ancre de miséricorde, à la suite de la longue et curieuse série d'accidents graves auxquels le pauvre petit a eu le bonheur de survivre !

Je crains que vous me disiez ici, Messieurs, que j'abuse un peu de votre indulgence, et que je veux rattraper trop longuement le temps perdu ; mais, dussé-je promettre, pour juste compensation, un nouveau silence aussi prolongé, je réclame encore votre attention quelques moments pour la lecture de deux observations qui doivent compléter ce travail ; je les abrègerai le plus qu'il me sera possible.

#### NEUVIÈME OBSERVATION.

La nommée Marie N., servante chez un fabricant de la rue Stanislas-Girardin, est née de parents sains ; élevée par ses maîtres, elle leur a toujours montré un zèle et un dévouement inaltérables. Elle éprouva, l'année dernière, d'assez grandes fatigues, par suite de veilles nombreuses auprès du lit d'un enfant et d'un commis successivement malades ; atteinte, peu après, d'une affection catarrhale intense, accompagnée de toux et même d'expectoration suspecte, elle fut traitée par le médecin de la maison, qui me détailla, plusieurs mois après, tous les accidents qui s'étaient succédés, jusqu'à l'époque où je fus appelé à donner mon avis, comme consultant. Il y avait trois mois et plus que la malade avait vu une mauvaise convalescence succéder à son affection aiguë : elle présentait alors tous les signes réunis d'une phthisie ulcéreuse, et son expectoration, d'une fétidité notable, son émaciation, le dévoiment, la sueur, qui venaient compliquer cet état, ne laissaient



guère d'espoir légitime, je ne dis pas de guérison, mais même d'amendement notable.

Nous fîmes appliquer, cependant, un peu tardivement peut-être, un cautère à la cuisse; puis nous prescrivîmes la série des moyens appropriés. La fétidité caractéristique des excrétiions me fit proposer à mon confrère, en l'appuyant sur des faits identiques, l'emploi du sirop antiscorbutique pur. Il n'y vit aucune contre-indication, mais n'ajouta que peu ou point de confiance à l'usage de ce moyen. Il fut néanmoins prescrit, à la dose de trois cuillerées à bouche chaque jour. Je revis encore une fois la malade avec mon collègue, quelques jours après: il y avait de l'amendement, mais, en réalité, il était bien faible; le médecin ordinaire confirma son pronostic fâcheux, et conseilla d'envoyer la malade, le plutôt possible, à la campagne. Elle fut invitée à continuer le sirop, et, douze jours après environ, on me fit prier de venir la voir, parce qu'elle disait avoir ressenti un soulagement remarquable. Je m'y rendis le surlendemain, quand j'eus acquis la certitude que les règles d'une loyale confraternité m'y autorisaient. L'amélioration était encore bien faible, mais elle était sensible; le cautère commençait à couler un peu, la respiration était beaucoup plus facile, et l'expectoration moins abondante et moins puante. La malade n'avait aucune répugnance pour le sirop, et j'en portai la dose à six cuillerées à bouche par jour. Je ne vous ferai pas suivre pas à pas la marche de cette affection, Messieurs, parce qu'elle présenta des phénomènes variés qui me forcèrent à avoir recours plusieurs fois à divers agents thérapeutiques, surtout à l'extérieur: j'eus même le désagrément de voir la malade éprouver tout-à-coup de la répugnance pour le sirop, à cause de la saveur trop fortement alliée de celui qu'on lui avait envoyé. Je le fis suspendre pendant deux jours, puis j'en envoyai chercher d'autre bien récent, et j'en fis

incontinent recommencer l'usage ; la malade finit par en avaler dix grandes cuillerées par jour, pendant près de deux mois. Qu'arriva-t-il ? C'est que, malgré les contrariétés que j'ai mentionnées plus haut, la malade ne tarda pas à quitter le lit, qu'elle gardait presque constamment ; ses forces revinrent peu à peu, l'embonpoint également. Aujourd'hui, l'expectoration a disparu, la respiration est assez libre, et peut même être poussée très loin, sans aucune douleur. Je suis, certes, bien éloigné de me flatter d'une guérison radicale, mais ce que nous avons obtenu est déjà beaucoup ; la malade est venue me voir il y a peu de jours, avant de se rendre à la campagne, chez sa sœur, où elle emporte son sirop, qu'elle nomme *son sauveur*, et qu'elle continue toujours ; elle en prend deux cuillerées par jour. Ceux qui la voient aujourd'hui, gaie, marchant et agissant bien, convaincue personnellement de sa guérison, ont peine à reconnaître celle qui, il y a à peine quatre mois, ne semblait plus avoir que quelques jours à vivre.

Dans toutes les observations que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer, Messieurs, c'est toujours la poitrine qui nous a donné les symptômes principaux. L'un de ceux-ci, la fétidité des matières expectorées, auquel se rattachaient quelques circonstances commémoratives de l'enfance des sujets, m'a fourni le signe patognomonique qui a justifié ma conduite ; mais, Messieurs, je vous demande la permission de joindre encore ici une dernière observation ; ma pratique me fournirait les moyens de la multiplier au besoin : elle vous prouvera que, quel que soit le système principalement entrepris, lorsque l'indication a été bien saisie, la forme sous laquelle on doit donner la substance est le point le plus important à fixer, ainsi que je l'ai énoncé dans les prolégomènes de cette notice. Or, je le répète, la forme sirupeuse, lorsqu'il s'agit des anti-scorbutiques pro-

prement dits, mérite de beaucoup la préférence ! Cette dernière observation en fournira, il me semble du moins, un exemple assez concluant.

## DIXIÈME OBSERVATION.

Un vénérable prêtre, qui remplit d'importantes et hautes fonctions ecclésiastiques dans ce diocèse, à la suite de travaux et de fatigues multipliées, pendant le cours d'une carrière aussi agitée que laborieuse, avait contracté, depuis une assez longue période d'années, une affection de nature dartreuse, qui se manifestait sous la forme d'éruptions identiques, mais plus ou moins abondantes, sur diverses parties du corps ; elles étaient, pour la plupart, accompagnées d'un suintement ichoreux, fétide, et presque immédiatement concrécible, sous forme de squammes, qui prenaient bientôt l'apparence ictiacée, sous le double rapport de l'aspect et de l'odeur. Cette affection avait pris domicile permanent aux deux jambes, où des coups reçus accidentellement avaient multiplié des plaies ulcérées qui présentaient un très mauvais aspect, fournissaient une détestable suppuration, et offraient des plaques érésypélateuses de mauvaise nature et accompagnées d'un prurit insupportable. Un de nos respectables confrères, qu'une maladie cruelle a dérobé pour jamais à nos rangs, avait soigné le malade depuis plusieurs années ; il avait employé, pour les pansements locaux, l'eau alumineuse, la pommade ou le cérat souffrés, les lotions de plantes émollientes ou réputées dépuratives, et, à l'intérieur, les décoctions et les infusions analogues, les sucs dépuratifs, puis enfin les lotions et les bains de vapeurs sulfureuses : il y avait eu, de temps en temps, des améliorations momentanées, mais, en somme, au mois de novembre 1834, le mal avait repris toute son intensité ; il avait même



empiré ; les yeux et les oreilles , en proie à des éruptions partielles , offraient des suppurations semblables à celles des extrémités ; le malade finissait par se livrer au découragement , en voyant tant de tentatives thérapeutiques variées , demeurer constamment insuffisantes. Ce fut dans ces circonstances que j'eus l'honneur de recueillir l'héritage de confiance qu'on avait accordé jusque-là à notre malheureux confrère , confiance que je dus m'efforcer de justifier. J'établis d'abord , et avant tout , un cautère à la jambe la plus malade. Je me félicite tous les jours de cette idée , d'ailleurs , toute rationnelle ; l'état des premières voies , scrupuleusement apprécié , me parut tel , que je pouvais administrer ici , avec hardiesse , les anti-scorbutiques et les dépuratifs ; mais le peu d'effet antérieur des infusions et des décoctions me confirma dans la pensée que la forme sirupeuse devait obtenir ici la préférence , indiquée qu'elle était , d'autre part , par l'état physiologique des fonctions digestives. Je voulus exposer au malade lui-même , pour conquérir la certitude de sa constance dans le traitement , les raisons qui me faisaient préférer celui que je croyais devoir adopter ; il les saisit parfaitement , et me promit une docilité et une exactitude auxquelles , je me plais à le reconnaître , il n'a pas failli une seule minute. J'ordonnai le sirop anti-scorbutique pur , d'abord à la dose de deux cuillerées matin et soir ; au bout de quinze jours , je portai à quatre le matin et autant le soir. Au bout d'un mois , j'arrivai à six ; enfin , le malade , sans manquer un seul jour à cette prescription , continua pendant près de quatre mois cette dose de douze cuillerées par jour. Je dois dire , cependant , que lorsque l'estomac semblait se lasser , je faisais diminuer ou même suspendre un ou deux jours , pour reprendre ensuite avec une nouvelle ardeur .

Il n'eut pas à se repentir de sa constance. En effet , Messieurs , voici ce qui est arrivé : la dépuration profonde

que je poursuivais , pour ainsi dire pas à pas , ligne à ligne même , si l'on veut , parvenue enfin , d'une manière latente , au point désiré , a manifesté tout-à-coup , ainsi que je m'y attendais , ses progrès réels , et cela d'une manière étonnante. Le cautère a d'abord coulé abondamment ; il a concentré , autour de ses bords , l'éruption érysypélateuse , qui était une des plus formelles entraves à la cicatrisation des ulcères des jambes. Ceux-ci , pansés tout simplement avec la toile dite *de mai* , et à des intervalles assez éloignés , mais suffisans , n'ont pas tardé à se déterger et à montrer un meilleur aspect : c'est alors que j'ai cru devoir insister plus vivement sur le traitement intérieur. J'ai bientôt recueilli le fruit de cette méthode. La cicatrisation complète des jambes s'est à peu près opérée ; il reste à peine un très petit point de suintement superficiel à la jambe gauche ; la droite est complètement guérie. Deux fois , depuis plus de sept mois que ces heureux résultats ont été obtenus et se soutiennent , le malade s'est heurté assez violemment au marche-pied de son cabriolet , et , chaque fois , la cicatrisation , à mon immense satisfaction , s'est opérée promptement , quoique l'une de ces plaies correspondît précisément à la crête du tibia. Le reste du corps n'a pas présenté , depuis , la plus légère trace d'éruption ; la santé générale est parfaite ; le malade se livre sans inconvénients aux austerités et aux fatigues de sa profession , plus même que je ne le voudrais : il fait , chaque semaine , depuis quelque temps , un voyage d'une trentaine de lieues , et se porte à merveille. Il a suspendu l'usage du sirop depuis une quinzaine , pour prendre les sucs d'herbes , pendant le courant de ce mois , suivant son usage ; mais il y reviendra encore sous peu de temps , et le prendra , comme de coutume , à la dose de deux cuillerées le matin , à jeun. Il attribue le premier , et avec toute raison , à ce précieux agent thérapeutique , son retour à la santé , sur lequel il ne

comptait guère assurément, et qu'il espère cependant, ainsi que moi, maintenir long-temps à l'aide de l'usage soutenu du même moyen.

#### CONCLUSION.

En me résumant, Messieurs, il résulte, selon moi, de tous ces faits :

1° Que certaines substances ont, bien évidemment, ainsi que le proclamaient les anciens, une action toute spéciale, dans des cas pathologiques clairement définis :

2° Que le mode d'emploi desdites substances est pour beaucoup dans le succès qu'on est en droit d'en espérer :

3° Que la persévérance dans l'usage de ces mêmes moyens, lors même que l'effet réel serait long-temps à se manifester, et toutes les fois qu'il ne résulte aucun inconvénient vraiment notable de la continuation de leur emploi, est une des conditions les plus formelles de leur succès :

4° Qu'enfin, un seul élément bien tranché, reconnaissable dans les affections compliquées, comme propre à une diathèse spéciale, peut être une raison suffisante, pour le médecin instruit et exercé, d'avoir recours à la médication appropriée à cette même diathèse ! La preuve qu'il en est et doit en être ainsi, découle de mes observations, qui démontrent qu'en effet, sous l'empire de cette méthode toute hippocratique, on voit, dans des cas même en apparence désespérés, des symptômes qui semblaient des phénomènes de la plus haute gravité, et qui n'étaient, au fond, que des complications amenées par les saisons, les maladies endémiques ou épidémiques, ou enfin par les constitutions ou les tempéraments individuels, s'affaiblir, se modifier, s'amender, puis enfin disparaître entièrement.

Tous ces points sont d'une grande importance pratique,



Messieurs, et ils valaient la peine qu'on les rappelât avec quelques détails !

Que si l'on m'objecte que tout cela n'est pas neuf, ne convient pas dans toutes les circonstances et chez tous les malades, qu'on peut trouver de semblables préceptes et de pareils exemples dans nos anciens, qu'ainsi il n'y a pas grand génie dans tout cela ! Je me hâterai d'en convenir, mes chères confrères, et c'est précisément cette vérité, qui découle de tout ceci, comme une conclusion nécessaire, que je proclamais à dessein, et par avance, au début de ce mémoire. Non, certes, tout cela n'est pas absolument neuf en principe, mais voilà justement pourquoi je le rappelle : c'est pour prouver aux médecins, mais surtout aux élèves auxquels j'ai consacré un dévouement quand même, qu'on a eu tort d'abandonner, sur de futilles raisonnements et sur d'impudentes assertions, des médications rationnelles, fondées sur l'expérience ! que c'est dans cette voie qu'il faut rentrer, si l'on veut acquérir une véritable réputation de bon praticien, et devenir vraiment utile à l'humanité, et j'ajoute à la science elle-même, qui, en dernière analyse, et en dépit des réputations usurpées et des fortunes éphémères, ne peut s'appuyer avec certitude que sur l'observation et l'expérience !

Quant aux prétentions à ce qu'on appelle *génie*, elles peuvent être nobles, mais il faut, pour cela, qu'elles soient fondées ! Or, Messieurs, en médecine comme dans tout le reste, je le répète encore ici, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus ! Soyons donc moins ambitieux, et nous serons plus sages et plus heureux. S'il fallait absolument du génie pour être un bon médecin, que de praticiens, et je me place volontiers en tête, devraient renoncer à cette prétention ; mais, par bonheur, Messieurs, une instruction solide, un jugement sain, de l'intelligence, du zèle, de la bonne foi, un peu de tact pour bien saisir, quelque sagacité

pour bien appliquer , une grande confiance dans les méthodes hippocratiques éprouvées et confirmées par une foule de grands hommes , une sage réserve , sans dédain et sans présomption , dans l'admission des théories ou des préceptes qui ne peuvent encore avoir reçu la sanction de l'expérience ; tout cela suffit , avec une bonne éducation , de l'honneur et de la délicatesse , pour produire un bon médecin , un praticien digne d'estime ! Or , c'est à quoi doivent se borner les vœux et les efforts du plus grand nombre de ceux qui se vouent à notre pénible carrière . S'ils atteignent ce but , ils doivent être satisfaits ; car la société les rangera à coup sûr , tôt ou tard , comme elle le faisait jadis , au nombre de ses membres les plus utiles et les plus honorables !

. . .

---

.....

# RAPPORT SUR LE CONCOURS

OUVERT  
POUR LA CLASSE DES SCIENCES  
EN 1835 ;

*Au nom d'une Commission composée de MM. Lévy ,  
Girardin , Courant , Dubreuil , Pouchet , Person , Des  
Alleurs , et Hellis , rapporteur.*

SÉANCE DU 5 AOÛT 1835.

—

L'Académie avait proposé un prix de six cents francs au meilleur mémoire inédit sur les sciences physiques , chimiques ou mathématiques . Six mémoires ont été envoyés : un sur les mathématiques , trois sur la physique , un sur la médecine et un sur l'histoire naturelle .

Je dirai peu de choses du premier , parvenu sans épigraphe .

En s'inscrivant contre des propositions depuis long-temps résolues et regardées comme des axiomes désormais inattaquables , l'auteur a trop présumé de ses forces . Sa manière de raisonner et d'expérimenter n'était pas de nature à lui concilier les suffrages de la Compagnie .



J'en dirai autant du numéro 4 et 4 bis, dû au même auteur. Ce mémoire est intitulé : *Essai sur le mode de calcul à employer pour parvenir à la connaissance de l'impulsion des fluides, lorsqu'ils exercent leur action en direction perpendiculaire à des surfaces planes.*

L'auteur donne la formule d'après laquelle on pourra estimer la force d'impulsion ; mais rien de solide n'en démontre l'exactitude. Il ne s'appuie, ni sur des recherches, ni sur des expériences nouvelles, ni sur des points de théories suffisamment établis ; il s'arrête aux calculs de Borda, qu'il regarde comme les plus dignes de confiance, et, les modifiant à son gré, il arrive ainsi sans efforts aux conclusions qu'il désire obtenir.

Le numéro 3, sur le son et l'électricité, n'offre ni limites ni but déterminés ; c'est un recueil d'expériences prises au hasard dans les ouvrages de physique et dans les journaux scientifiques. L'auteur admet tout sans discussion, et rien, dans son mémoire, ne tend à prouver ce qu'il avance, qu'il y a identité entre le son et l'électricité.

En traitant du galvanisme, l'auteur du numéro 2 n'a pas été plus heureux. Son mémoire paraît un travail entrepris dans le but de résumer ce que possède la science à cet égard. Ce but est loin d'être rempli ; il a négligé de puiser aux sources qui, depuis trente ans, ont jeté un nouveau jour sur cette matière. Il s'arrête à discuter s'il existe ou non un fluide galvanique, comme s'il était possible d'élever une pareille question après les expériences de Volta ! Cette compilation, qui ne mène à aucun résultat, n'a point paru digne du prix proposé.

L'Académie n'a point trouvé lieu à donner d'encouragement à l'auteur du mémoire coté numéro 5, sur la phthisie laringée. Il a négligé de consulter les auteurs qui auraient pu l'éclairer ; sa description de la maladie est incomplète et ne justifie pas les divisions qu'il adopte. Il a

omis d'établir, ce qui était de la plus haute importance, dans quelles circonstances la phthisie du larynx peut être indépendante de celle des organes avec lesquels il sympathise le plus. Ses observations sont tronquées et insuffisantes ; le mode d'exploration qu'il propose est aussi infidèle que superflu, et, parmi les moyens curatifs qu'il conseille, il en est que la saine raison repousse et que l'expérience ne pourra jamais justifier.

Enfin, Messieurs, j'arrive à un mémoire coté numéro 6, intitulé : *Quelques matériaux pour servir à l'histoire des filaires et des strongles*, avec cette épigraphe : *Non disputare, sed experiri.*

Sous ce titre modeste, l'Académie a découvert un travail digne de fixer son attention. Pour faire connaître son objet, il est indispensable de jeter un coup-d'œil sur ce que la science possède relativement à l'helminthologie.

Cette partie de l'histoire naturelle fut long-temps négligée. Les lieux immondes qu'habitent les vers intestinaux, le dégoût qu'ils inspirent, la difficulté de les anatomiser et de pénétrer leur physiologie, devinrent autant d'obstacles à leur étude. Aussi, malgré l'attrait puissant qui devait s'attacher à un sujet qui touche de si près les intérêts de l'humanité, malgré les graves et nombreuses maladies que ne cesse de produire le développement des helminthes, au sein de nos organes, ce qui les regarde resta long-temps en arrière du progrès général.

La lecture des anciens témoigne combien peu ils se sont occupés de cet objet. Les compilateurs du moyen-âge, tels que Albert-le-Grand, Gesner et Aldrovande, ne donnèrent aucune impulsion à l'étude des vers intestinaux. L'helminthologie ne prit naissance que vers le milieu du siècle dernier. Un prix, proposé par l'Académie de Copenhague, donna le signal des encouragements que l'on devait, par la suite, accorder à cette science, dont l'Italie devint

le berceau. Il appartenait à Rhedi, à Malpighi, à Valsineri, de la faire germer sur cette terre si féconde en génies variés ; mais les travaux de ces savants ne se composent guère que de descriptions, ou bien de discussions sur la génération de ces divers animaux.

Linné, le premier, dans son système de la nature, groupa rigoureusement les vers intestinaux sous la dénomination de *reptilia*. Après lui, les allemands donnèrent une nouvelle impulsion à l'entozoologie : Olhon, Frédéric, Muller, Blumenbach, Bloch, Goëth, et surtout Schrank, contribuèrent à l'avancement de cette science.

En France, Brugnière, dans l'encyclopédie, Cuvier et Lamarck, dans leurs savants traités, jetèrent de vives lumières sur l'histoire et la classification des vers intestinaux.

Ce fut peu d'années après ces travaux, que parut le grand ouvrage de Rudolphi, mine féconde en richesses de toute nature, modèle de science, de patience et d'exacte observation ; ouvrage bien supérieur à tout ce qui avait été publié en ce genre, qui a valu, à juste titre, à son auteur le surnom de prince des helminthologues. Pendant l'époque actuelle, la question de la génération des vers intestinaux agita plusieurs fois le monde savant, et Bresmer, l'envisageant avec une haute philosophie, en interrogeant toutes les phases de la création, fit pencher la balance pour la génération spontanée. Ce savant, regardé avec raison comme le premier helminthologue praticien de l'Europe, n'admet, comme on le conçoit bien, ce mode de production que pour les premiers vers qui se développent dans les animaux, car ces êtres, une fois organisés, qui possèdent des organes générateurs, et que l'on a reconnu être parfois *vivipares*, après s'être une fois animalisés aux dépens des molécules assimilables, se propagent vraisemblablement selon les lois ordinaires de la vie.

Mais, il faut l'avouer, au milieu de ce progrès incontes-



table, malgré de nombreux ouvrages où le luxe des planches rivalise avec des recherches d'une profonde érudition, l'entozoologie n'a pas été explorée, sous le rapport anatomique, aussi complètement qu'on était en droit de l'attendre, et un voile épais nous dérobe encore le secret de beaucoup de ces étranges organisations.

L'auteur du mémoire sur les filaires et les strongles a fait de nouveaux efforts pour éclaircir ces mystères, et il nous apporte quelques matériaux pour combler cette lacune de la science.

Sobre de raisonnements et soumis aux préceptes de l'immortel philosophe Bacon, qui a dit : *Non disputare, sed experiri*, il s'est livré à de laborieuses recherches, et c'est le scalpel et la loupe à la main qu'il est venu éclairer la structure de quelques-uns de ceux qui étaient restés enveloppés d'obscurité.

L'anatomie des strongles était plus avancée que celle des filaires, et si quelques-uns de leurs organes étaient encore imparfaitement connus, au moins l'erreur n'en avait point embarrassé l'histoire.

L'auteur du mémoire que nous analysons a décrit plusieurs particularités de l'appareil sexuel de la femelle du strongle armé, qui avaient échappé à ses devanciers. Il a reconnu que, chez cet entozoaire, une série de pièces tubuleuses articulées servent d'enveloppe protectrice à une portion des canaux ovigères, et il conclut que le nombre de ces pièces, qui sont de nature cartilagineuse, varie comme les espèces, et que leur examen peut offrir de bons caractères pour distinguer celles-ci; ce qui coïncide avec l'opinion de M. de Blainville, qui pense que les caractères d'espèces doivent être empruntés au système reproducteur.

Le filaire papillaire a surtout été étudié par l'auteur du mémoire. Il commence par constater que la bouche de cet helminthe n'est qu'un bord renversé, tandis qu'on la croyait

entourée de papilles ; mais le principal mérite de ses recherches est d'avoir fixé, d'une manière incontestable, la disposition des organes reproducteurs et détruit les opinions que l'on avait émises à leur sujet.

En effet, ce naturaliste a démontré que l'ouverture de ces conduits, que l'on croyait être à la portée postérieure de l'animal, siégeait, au contraire, en avant, et qu'elle se reconnaît à un petit point noir situé à l'extérieur de la ceinture de tubercules qui environne l'orifice buccal. Une dissection minutieuse et attentive lui a permis de démontrer que les branches ovariennes, au nombre de deux, contournées en spirales autour du tube digestif, allaient en se rétrécissant vers l'extrémité caudale, ce qui se rapporte parfaitement avec quelques observations consignées par d'autres savants, notamment Jakobson et Rudolphi. Ce qui appartient en propre à l'auteur, c'est d'avoir constaté que l'extrémité de ce conduit est sans ouverture, qu'il se termine comme un doigt de gant, et que son orifice externe est bien, ainsi qu'il l'avait placée, à l'extrémité opposée à celle où l'analogie l'avait fait supposer. Ce point important a été vérifié en sa présence, par un des membres de la commission.

L'auteur du travail dont nous vous rendons compte a décrit, d'une manière exacte, le système générateur mâle, et démontré qu'il s'ouvrait d'une manière analogue à celui de la femelle, qu'il ne possédait qu'une seule cavité formant en arrière un renflement claviforme.

Nous avons pris plaisir à faire ressortir ce que ce mémoire renfermait d'intéressant, et nous le signalons comme bien supérieur à ceux qui nous sont parvenus pour le même concours ; mais nous ne saurions dissimuler que, lorsqu'il s'agit d'histoire naturelle et surtout de l'étude de ces insectes placés au dernier degré de l'échelle des êtres vivants, dont l'innombrable multiplicité étonne et confond

l'imagination, on ne pouvait placer au premier rang que les travaux qui, par leur étendue, leur importance, jetaient un jour nouveau sur une classe entière, ou sur quelques espèces jusqu'alors ignorées : dans un champ aussi vaste, la moisson est abondante et facile. Au milieu de tant et de si étranges organisations, c'est peu de recueillir quelques faits épars ; il ne suffit pas de signaler une condition encore inaperçue, de relever quelques erreurs échappées aux maîtres de l'art, il faut que ces recherches s'étendent, se multiplient, qu'elles soient riches d'aperçus nouveaux, qu'elles soient fécondes en résultats, qu'elles reculent les limites des connaissances acquises, ou mieux encore, qu'elles offrent des ressources à l'industrie, des secours à l'humanité ; autrement, ces investigations ne seraient qu'une œuvre de stérile patience ou des objets d'une vaine curiosité. Si ces motifs n'ont point permis à l'Académie de décerner à l'auteur le prix proposé, elle a cependant éprouvé le besoin de lui témoigner combien ses efforts lui étaient agréables et tout le cas qu'elle faisait de ses recherches, ainsi que de son érudition consciencieuse. Voulant lui inspirer le désir de persévérer dans une carrière où il est entré sous les plus heureux auspices, et qu'un jour, peut-être, il est appelé à illustrer, convaincue que la connaissance plus exacte de l'organisation des vers intestinaux est une condition indispensable pour parvenir à des notions plus sûres touchant leurs mœurs et leur mode de propagation, l'Académie a décidé qu'une médaille d'or de la valeur de trois cents francs serait décernée à l'auteur du mémoire numéro 6, intitulé : *Quelques matériaux pour servir à l'histoire des filaires et des strongles*, avec cette épigraphe : *Non disputare, sed experiri.*



---

# PRIX PROPOSÉ

POUR 1837.

---

## Programme.

---

L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, décernera, dans la séance publique de 1837, un prix, au meilleur mémoire inédit<sup>1</sup>, sur les sciences physiques, chimiques ou mathématiques.

Le prix sera une Médaille d'or de la valeur de trois cents francs. L'Académie se réserve de porter cette valeur jusqu'à six cents francs, suivant l'importance du sujet ou le mérite intrinsèque des mémoires qui lui seront adressés.

Les mémoires devront être envoyés, francs de port, avant le 1<sup>er</sup> juin 1837, à M. Des Alleurs, docteur-médecin, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des Sciences, rue de l'Ecureuil, n° 19.

Ce terme est de rigueur.

<sup>1</sup> L'Académie entend ici par mémoires inédits, ceux qui, non-seulement n'ont pas été imprimés, mais encore qui n'ont été présentés à aucune Société savante.

=====

# QUELQUES MATÉRIAUX

POUR SERVIR

## A L'HISTOIRE DES FILAIRES

ET DES STRONGLES.\*

---

Non disputare, sed experiri.  
BACON.

Messieurs,

Le travail que j'ai l'honneur de soumettre à votre jugement est un choix d'observations anatomiques recueillies sur des animaux vulgaires et négligés par l'indifférence ; peut-être contribuera-t-il à démontrer qu'il ne faut pas toujours chercher loin de soi les vérités nouvelles, et qu'à l'heure même où notre ambition poursuit une découverte hypothétique, un trésor certain est parfois caché dans le sol couvert de nos mépris.

Mon but primitif était d'étudier la science par un examen direct ; je voulais recevoir de mon expérience les données que les annales zoologiques m'avaient seules transmises jusqu'alors ; mais je m'aperçus bientôt que les opinions

\* Voir, pour les notes et indications, à la fin de ce Mémoire.

les plus véridiques en apparence , n'étaient souvent que des erreurs accréditées , et , sans perdre le souvenir de mon infériorité , je sentis , comme *Link* dans son *Prodrome de Philosophie botanique* l'écrivait (1), que les richesses inépuisables de la nature étaient un héritage ouvert à toutes les générations.

L'intérêt que les *Helminthes* éveillent dans tous les esprits , l'obscurité profonde qui enveloppe leur histoire , la nécessité zoologique d'une classification rationnelle qui les subordonne en vertu de leur organisation , et qui précise avec rigueur les degrés spéciaux de l'échelle systématique entre lesquels ils doivent être répartis , seront les motifs puissants qui prêteront assistance à mes efforts et qui serviront d'excuse à ma faiblesse.

J'écarterai soigneusement toute discussion superflue : je me bornerai à peindre les choses tangibles ; et , respectant la beauté , la simplicité des œuvres créées , je dirai ce que j'ai vu ; je n'écirai rien au-delà.

Voici le plan que je me suis tracé :

Je donne en prémisses les faits connus de la question spéciale que je désire éclairer ; je les présente tels qu'ils sont annoncés par les auteurs ; ensuite, viennent, à titre de renseignements accessoires , les faits que la science a rassemblés sur les espèces voisines : enfin , j'expose les observations qui me sont propres.

J'ai l'espoir que l'Académie regardera cette réserve , ce laconisme avec indulgence ; j'ai craint , pour elle surtout , la perte inutile d'un temps précieux ; je livre à sa juste critique , sans fard et sans voile trompeur , un résultat nu et positif.

L'histoire anatomique des *filaires* n'est pas seulement ignorée , elle est embarrassée d'erreurs graves ; et les suppositions gratuites , les croyances fondées sur des analogies mensongères ou capricieuses , ont envahi la place que les



faits seuls, c'est-à-dire les vérités établies sur l'observation seule, devaient tenir.

L'examen comparatif des travaux édités qui ont pour objet les filaires, et des recherches sur la voie desquelles une étude consciencieuse nous a conduit, mettra hors de doute les assertions que j'avance.

En effet, jetons un coup-d'œil rapide sur les opinions relatives à la structure des filaires, émises par les auteurs d'helminthologie, et nous verrons qu'elles sont presque toutes répétées sur la foi de naturalistes qui n'ont pas vu directement, et que, si parfois elles sont originales, elles ont eu pour mère une imagination trop confiante.

L'ordre suivant lequel nous exposerons les données que la science actuelle renferme, sera l'ordre chronologique; et nous garderons cette méthode autant du moins que permettront de l'employer les exigences de l'ordre philosophique.

Redi (2), Goeze (3), Werner (4), Fischer (5), Bloch (6), Cuvier (7), M. Marc (8), Laënnec (9), Gaede (10), Bojanus (11), M. Jules Cloquet (12), Leuckard (13) et Schmalz (14), ne disent rien qui puisse éclairer l'anatomie des filaires.

Je négligerai quelques thèses subies à la faculté de médecine de Paris et relatives aux entozoaires de l'homme. Le plus grand nombre passe outre les filaires (15), et les autres ne renferment aucun fait d'observation propre qui fasse mieux connaître l'anatomie de ces animaux (16).

Je cite pour mémoire seulement l'opinion paradoxale que des écrivains modernes, illustres d'ailleurs, n'ont pas craint de hasarder après quelques anciens (17). Est-il, en effet, maintenant aucun zoologiste qui mette en doute l'animalité des filaires?

L'helminthe, que Chabert (18) appelle *crinon*, peut être ou l'*oxyuris curvula*, ou le *strongylus armatus*, ou le *filaria*

*papillosa* de Rudolphi : je n'ose pas résoudre ce problème de zoologie, au vu de la caractéristique (page 18-21, §. XIII et XIV) et même de la figure (Pl. II, fig. u) données par l'auteur, car elles sont remplies de vague ; d'ailleurs, Chabert n'a effleuré d'aucune manière l'examen relatif à la structure intime, seul moyen d'éviter l'incertitude.

On trouve dans Rudolphi quelques observations intéressantes, il est vrai, peu détaillées, sur l'anatomie des filaires (19).

Cet illustre naturaliste admet que l'organe sexuel mâle de ces helminthes est un filet grêle, court, cylindroïde, qui se montre non loin de l'extrémité caudale (*Entoz., Hist. nat.*, vol. II, pars. I, pag. 3, n° 1), et qui est tantôt simple, tantôt double. La génération des femelles est vivipare : leurs ovaires sont très alongés et plus grêles vers leur sommet que dans le reste de leur étendue (*Entoz. synop.*, page 204, genus 1).

L'inspection abrégée des espèces nous fournira l'occasion de noter ce que Rudolphi connaissait de leur structure.

L'anatomie entière du *filaria medinensis*, Gmelin, est encore à désirer (*Entoz. Hist. nat.*, vol. II, pars. II, pag. 55-57, n° 1, obs. 2). En ce qui touche les organes reproducteurs, quelques portions d'ovaires, et les œufs innombrables qu'ils contenaient, ont pu seuls être examinés (*Entoz. Synop.*, pag. 205-208, numéro 1).

Rien absolument sur l'organisation du *filaria gracilis*, Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, ibid, pag. 5, numéro 2, tab. 1, fig. 1 et 2).

Le *filaria attenuata*, Rudolphi, porte non loin de l'extrémité caudale un tubercule saillant qui, probablement, est la vulve (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 59, numéro 3, descr.).

Rien de spécial touchant le *filaria obtusa*, Rudolphi

( *Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 59, numéro 4; — *Entoz. Synop.*, pag. 4, numéro 41); le *filaria truncata*, Rudolphi ( *Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 59, numéro 5; — *Entoz. Synop.*, pag. 5, numéro 11); le *filaria acuminata*, Rudolphi ( *Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 66, numéro 10); le *filaria plicata*, Rudolphi ( *Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 67, numéro 11; — *Entoz. Synop.*, pag. 7, numéro 18); le *filaria alata*, Rudolphi ( *Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 67, numéro 12).

Quelques expressions de Rudolphi, touchant le *filaria ovata*, Zeder ( *Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 60, numéro 6), n'inspiraient aucun doute relatif au sens qu'on devait leur attribuer: il résultait d'elles, en effet, que la tête du *filaria ovata* était ovale, circonstance de forme qui avait déterminé le choix de l'épithète spécifique donnée à cet entozoaire. Mais, plus tard ( *Entoz. Synop.*, pag. 215, numéro 12), le prince des helminthologistes revient au même sujet et recourt à des expressions tellement vagues et amphibologiques, que, si nous eussions ignoré l'origine nominale de l'espèce, si même nous n'eussions pas remonté aux sources par conscience, nous aurions donné à ces mots, *caput num vere ovatum*, une signification opposée à celle que lui donnait Rudolphi, sens que l'observation, probablement, ne récuserait pas: la tête du *filaria ovata* contient-elle des œufs au printemps? Néanmoins, le rapprochement que nous avons fait des paroles consignées dans l'Histoire naturelle et le *Synopsis des Entozoaires* (locis citatis), et la vue des figures que Goeze (20) a publiées (tab. VIII, fig. 1, 2 et 3), nous a prouvé que le mot *ovatum* se rattachait à un caractère purement zoologique, et devait se traduire par le mot *ovale*.

Le *filaria unguiculata*, Rudolphi ( *Entoz. Synop.*, pag. 4, et pag. 209, numéro 5); le *filaria affinis*, Rudolphi



(*Entoz. Synop.*, pag. 4, pag. 209, numéro 6); le *filaria abbreviata*, Rudolphi (*Entoz., Sinop.*, pag. 4, pag. 210, numéro 7); le *filaria fusca*, Rudolphi (*Entoz. Synop.*, pag. 5, pag. 211, numéro 8); le *filaria sanguinea*, Rudolphi (*Entoz. Synop.*, pag. 5, pag. 211, numéro 9); le *filaria rubella*, Rudolphi (*Entoz., Synop.*, pag. 5, pag. 212, numéro 10); le *filaria globiceps*, Rudolphi (*Entoz. Synop.*, pag. 7, pag. 215, numéro 19), n'ont été l'occasion d'aucune remarque anatomique intéressante.

Les mâles du *filaria capsularia*, Rudolphi, ont, suivant l'observation de Reder, une pointe saillante (*spiculum*) près de l'extrémité caudale (*Entoz. Hist. nat.*, *ibid.*, pag. 61-62, numéro 7, descrip.).

Je transcris, mot pour mot, ce qui regarde le *filaria papillosa*, Rudolphi. « Caudæ apex tenuior incurvus, « antè hunc in' specimine graciliori spiculum tenue « (membrum masculum) eminere vidi; tubercula vero « quæ clarissimus vir (*Albigaard*, in *Zool., dan.*, vol. III, « pag. 49, tab. CIX, fig. 12, a, c, *gordius equinus*) in « plerisque individuus ibidem detexit et fig. c depinxit, « nunquam vidi, licet verumem vario anni tempore repe- « rerim. in *filaria attenuata* supra n° 3 dicta, simile quid « tamen observavi, ut ejusmodi tubercula vulvam desi- « gnent. » (*Entoz. Hist. nat.*, *ibid.*, pag. 62-65, numéro 8, descrip.)

Les mâles du *filaria coronata* ont, vers l'extrémité postérieure du corps, une pointe courte et cylindrique regardée par Rudolphi comme un appendice génital. Les œufs que renferment les ovaires des femelles correspondent à des taches noirâtres, ellipsoïdes, qui, peut-être, ajoute Rudolphi, sont des placentas (*Entoz. Hist. nat.*, *ibid.*, pag. 65 et 66, numéro 9, descr.).

La certitude zoologique manque aux espèces douteuses : que pourrait-on savoir de leur anatomie (*Entoz. Hist.*

nat., ibid., pag. 68-82, numéro 13-43 ;— *Entoz. Synops.*, pag. 7-13, numéro 20-67) ?

M. le docteur Chapotin (21), pendant un séjour de quelques années à l'Ile-de-France, a rencontré seulement une fois l'occasion d'étudier la tête du *filaria medinensis*. Voici en quels termes il décrit cet animal : « Examinée à la  
« loupe, l'extrémité antérieure, légèrement renflée, m'a paru  
« offrir, dans le centre, un suçoir, sur les côtés duquel se  
« voient deux petites protubérances arrondies : le corps,  
« d'un blanc opaque, n'est pas parfaitement filiforme ; il a  
« des inégalités dans différentes parties et m'a semblé  
« composé d'anneaux très courts ; son extrémité est ter-  
« minée assez brusquement par un petit crochet con-  
« tractile, et dont j'ai vu les mouvements. La tête paraît  
« rapprocher ce ver des filaires, mais il en sera toujours  
« séparé par son crochet terminal. » J'ai conversé tout récemment avec M. le docteur Chapotin, qui m'a confié sur le *filaria medinensis*, d'une manière pleine de grâce et de bienveillance, quelques détails restés à sa disposition. — Je rapporterai seulement les observations capables d'éclairer mon sujet. — M. le docteur Chapotin n'a jamais rencontré la trace d'une piqûre originelle qui indiquât le point où se serait insinué, dans la peau, le jeune filaire. — Il a vu qu'après un temps variable en durée, il se formait une tumeur plus ou moins volumineuse qui correspondait toujours à l'extrémité orale de l'helminthe. Il faut ouvrir cette tumeur, et non pas inciser sur le trajet même qu'a suivi le dragoneau, pour extraire, avec chance de succès, le parasite dangereux. — Tous les vers de Guinée que cet habile et savant médecin a pu observer, étaient munis, vers la queue, d'un crochet terminal et contractile dont il a reconnu avec facilité les mouvements : or, la présence d'un crochet terminal à la queue de tous les individus examinés par M. Chapotin, est un préjugé de haute valeur qui



fait soupçonner la nature et les usages de cet appendice. En effet, doit-il être considéré, ainsi que l'a prétendu Laënnec (*Dict. des Sc. méd.*, t. XV, pag. 295, art. *filaire*), comme l'organe copulateur mâle? Non; car alors, par une exception bien singulière chez les animaux inférieurs, les femelles seraient moins nombreuses que les mâles dans l'espèce du *filaria medinensis*. Cette prédominance numérique du sexe mâle n'est donc pas probable: elle n'est d'ailleurs justifiée par aucune observation directe; au contraire, elle est infirmée par l'analogie rationnelle et surtout par la remarque opposée de Rudolphi sur les vers de Médine, qui avaient jadis fait partie de la collection de Bloch (*Entoz. Synops.*, pag. 205-208, numéro 1).

Delorme (22) a constaté, par la dissection chez le *filaria medinensis*, la présence d'un canal intestinal étendu d'une extrémité à l'autre; cette remarque est la seule qu'il ait faite sur l'anatomie de cet entozoaire.

Jassoy (23) répète ce que les plus illustres helminthologistes, ses prédécesseurs, avaient dit sur les filaires; quelques mots extraits suffiront pour justifier l'assertion que j'avance: « In filariis tubus intestinalis inter genitalia  
« latet, ita ut Goeze ejus nullam faciat mentionem, Rederus  
« autem eum illusionem opticam credidit. Ani apertura  
« in hoc genere nondum reperta (pag. 9).... Quod si  
« genitalia filariorum spectamus, multa adhuc incerta invenimus; tamen et Rudolphi (*Entoz. Synop.*, pag. 204-  
« 219) et celeb. Bremserus (*Bremserus Dr über lebende  
« Würmer in lebenden menschen* mit. 4, tafeln., Wien.,  
« 1819, 4, pag. 205) spiculum contortum exsertum, et perit.  
« Abildgaard (*Abildgaard, Zoologia danica*, v. III,  
« pag. 50, tab. IX, fig. 12, c). Tubercula in femellæ  
« parte posteriori, quæ pro labiis vulvæ prominulis habet,  
« vidit; hâc re saltem liquet sexus esse discreti (pag. 11). »

Après toutes les assertions plus ou moins hasardées que



nous avons rapporté fidèlement, la réserve judicieuse avec laquelle M. de Blainville expose l'état de la science, est un exemple utile que je tiens à cœur de signaler.

« On connaît très peu, dit-il, l'organisation des filaires :  
« on sait seulement que le canal intestinal est bien distinct  
« et étendu dans toute la longueur du corps ; ce qui fait  
« présumer qu'il y a un véritable anus, et qu'il est terminal. La bouche est orbiculaire, le plus souvent très  
« petite et extrêmement simple ; quelquefois, cependant,  
« elle est entourée de papilles. Quoiqu'on n'ait pas vu les  
« organes de la génération de la plus grande partie des  
« espèces de ce genre, M. Rudolphi, ayant observé dans  
« son *filaria papillosa* un petit aiguillon simple avant la  
« terminaison du corps, admet, par analogie, que c'est  
« l'organe mâle excitateur, et que les sexes sont séparés  
« sur des individus différents (24). »

L'ouvrage de Bremser, annoté par M. de Blainville (25), ne fournit pas d'observations capables d'éclairer l'histoire anatomique des filaires.

Lamouroux (26) copie sans examen l'opinion erronée que tous les helminthologistes avaient conçue de l'anatomie des filaires.

Creplin, dans un premier ouvrage d'helminthologie (27), a consigné quelques détails zoologiques relatifs à trois espèces de filaires : mais il a complètement négligé le point de vue anatomique. En effet, l'anus et la vulve de son *filaria labiata* sont demeurés invisibles, et la transparence des téguments a seule permis d'entrevoir le canal digestif et les organes reproducteurs internes (pag. 2). L'appareil génital de son *filaria bicolor* est resté inaperçu (pag. 4). Quant à l'espèce douteuse qu'il appelle *filaria cyprini rutili*, aucune observation n'a dévoilé sa structure ; l'existence de l'anus et des organes générateurs n'a pas été constatée (pag. 9).

Le même naturaliste (28) a fait plus récemment quelques

observations sur une autre espèce de filaire, *filaria crassicauda*, trouvée par Rosenthal dans l'urètre et dans les corps caverneux d'un cétacé (*balæna rostrata*). Chez les mâles de cet helminthe nouveau, Creplin n'a pu découvrir l'orifice anal : quelques individus portaient à la queue, près de l'extrémité, un filament court et délié. Chez les femelles, l'extrémité caudale présentait un rétrécissement annulaire, en arrière duquel l'anüs existait visible seulement à la loupe : en avant, on distinguait la vulve sous la forme d'une ouverture à lèvres transversales et saillantes ; les parties intérieures n'ont pu être franchement aperçues (pag. 876 et 877. *Tabula* LI, fig. 6 et 8).

M. Jacobson (29), dans une lettre écrite de Copenhague, le 10 février 1834, à M. de Blainville, émet une singulière opinion touchant la structure anatomique du *filaria medinensis*.

La plus grande portion de *filaria medinensis* que M. Jacobson ait pu extraire, avait un mètre environ de longueur : un autre fragment d'helminthe fut ensuite retiré, mais, comme il fut lésé par inadvertance, il en sortit une matière fluide, blanchâtre, laquelle, examinée sur le champ d'un microscope, laissa voir en suspension un nombre considérable d'entozoaires pleins de vie. « Ce qui est presque  
« inconcevable, ajoute le naturaliste suédois, c'est la quan-  
« tité innombrable de vermicules dont le corps du dragoneau  
« est rempli, sans que j'aie trouvé aucune trace de viscère qui  
« les renfermerait. Cette observation m'étonna beaucoup :  
« j'allai alors examiner l'individu que je conservais dans  
« l'esprit de vin. A ma grande surprise, je fis, par la pres-  
« sion, sortir une masse de ces mêmes vermicules ; en sorte  
« que je pense que tout le corps de l'animal en est rempli.  
« Sur une autre portion, je fis sortir des petits vers. Seraient-  
« ils les petits du dragoneau ? Mais alors, quelle quantité  
« innombrable, ou bien, je n'ose presque pas faire cette

« question, le dragoneau ne serait-il qu'un tube ou un  
« fourreau rempli de vermicules? »

Quelques jours plus tard, le 14 février 1834, M. Jacobson écrivait de rechef à M. de Blainville: « Voici une  
« provision de mes jeunes *filaria medinensis*. Ceux con-  
« servés dans l'eau-de-vie ont vécu dans l'eau plus de qua-  
« torze heures. On aperçoit des viscères dans l'intérieur du  
« corps, dont un se montre sur quelques individus, en  
« forme de spire ou de vis. Ces vermicules ont été déjà  
« aperçus par M. Lichtenstein, en examinant quelques dra-  
« goneaux qui existent dans la collection du célèbre ichtyo-  
« logiste Bloch, à Berlin. Rudolphi en parle dans son *Ento-*  
« *zorum Synopsis*, pag. 216. Son observation sur leur  
« nombre prodigieux est très exacte. »

Pour terminer l'exposition des faits inégaux en valeur que la science a recueillis sur les filaires, et pour ne rien laisser d'accessoire que nous ayons pu interroger avec fruit, il convient d'analyser maintenant le travail relatif à deux espèces du genre dragoneau que M. Charvet, professeur à l'Académie des Sciences de Grenoble, a récemment publié (30). Nous obtiendrons ainsi le double avantage d'emprunter à toutes les sources capables de nous montrer la vérité, et de reconnaître, ou bien que les filaires et les gordins ont, comme le pense M. de Blainville (31), une organisation identique et diffèrent seulement par leur habitation ordinaire, ou bien que la structure et les connexions réciproques de leurs parties n'ont pas de similitude réelle.

Les deux lignes de couleur foncée que laisse apercevoir, chez les dragoneaux, la transparence des téguments, sont regardées par M. Charvet comme deux tubes servant d'appareils nutritif et circulatoire. Ces vaisseaux ont le même calibre dans toute leur étendue, et se prolongent en ligne droite sans jamais éprouver aucune déviation ; mais sont-ils



pourvus d'orifice ? Le vaisseau abdominal est reconnaissable à deux ouvertures, dont l'une, antérieure, existe vers le milieu de la calotte cornée et correspond à la bouche ; dont l'autre, postérieure, existant près de la bifurcation caudale chez les individus mâles et dans l'intervalle enfoncé que les deux lobes latéraux constituent chez les femelles, correspond à l'anus. « Quant au vaisseau dorsal, je n'ai jamais pu distinguer à ses extrémités, continue M. Charvet, de pores plus grands que ceux du reste de la peau. »

Le vaisseau abdominal est probablement le tube digestif ; le vaisseau dorsal est l'organe supposé de la circulation.

La cavité du corps, proprement dite, est simple ; elle ne renferme aucun fluide chez les individus que M. Charvet soupçonne être des mâles. Chez les femelles, au contraire, elle est double et formée par une cloison médiane qui disparaît en arrière. Elle renferme un liquide d'un blanc laiteux, qui sort par jet quand on ouvre l'animal avant la ponte ; mais, quand ce fluide est excréte en vertu des lois physiologiques établies par la nature, il s'écoule entre les trois lobes terminaux de la queue, sous l'apparence de longs cylindres blanchâtres, que, sur le champ du microscope, on trouve composés de granules arrondis que tient en suspension une matière glutineuse et transparente : ces granules sont des œufs.

Tels sont les résultats que fournit le mémoire consciencieux de M. Charvet sur l'anatomie des Dragoneaux.

L'étude particulière que nous allons essayer maintenant sur le *filaria papillosa* de Rudolphi, considéré dans les principaux traits de son organisation, établira nettement, je l'espère du moins, que la distinction classique des filaires et des gordius ne doit pas avoir pour base la nature différente de leur séjour habituel, et qu'elle n'a pas de fondement plus rationnel dans les observations approximatives recueillies sur les filaires par les helminthologistes : elle

prouvera, j'en ai l'intime confiance, que la structure des filaires a jusqu'à présent été méconnue, et que, s'il est possible de les séparer génériquement désormais, cette réforme s'est effectuée par suite d'expériences directes et nouvelles, que les zoologistes n'avaient pas en main primitivement.

Nous examinerons, en premier lieu, le *filaria papillosa* femelle : l'ordre philosophique le veut ainsi ; car le sexe femelle est plus important que le sexe mâle, lequel, séparé chez les animaux supérieurs et circonscrit sur un autre individu, se confond bientôt avec lui, sans toutefois cesser d'exister, et disparaît enfin complètement vers le bas de l'échelle zoologique.

Le *filaria papillosa* femelle (Pl. I, fig. 1) atteint pour l'ordinaire une longueur de trois pouces et demi à quatre pouces ; il va même jusqu'à cinq pouces : son diamètre est d'une ligne environ. L'extrémité antérieure de son corps *a* est plus grêle que la partie moyenne *b*, moins grêle cependant que l'extrémité postérieure *c*. L'orifice buccal est orbiculaire (Pl. I, fig. 2, *a*) ; il n'est pas entouré de papilles, comme le croyait Rudolphi (*Ent. Hist. nat.*, vol. II, pars. 1, pag. 62, numéro 8 ; — *Entoz. Synops.*, pag. 6, numéro 14), mais il a pour limites un bord renversé (Pl. I, fig. 2, *b*) qui, parfois, est inégal. Autour et près de la bouche sont huit tubercules saillants (Pl. I, fig. 2, *c*) qui hérissent la peau et ne ressemblent pas à des papilles, malgré l'assertion contraire du même auteur (*ibid.*). Postérieurement, le corps se termine en spirale irrégulière et courte (Pl. I, fig. 1, *c*) ; c'est vers l'extrémité postérieure que l'anus existe, annoncé par un léger renflement (Pl. I, fig. 3, *a*). On distingue toujours avec peine l'anus, même en usant d'une lentille forte : on parvient cependant à le reconnaître, si, après avoir découvert le tube digestif, on le suit jusqu'à sa terminaison, et si on ne laisse de l'enveloppe musculo-cutanée



générale que l'anneau d'appui qui embrasse l'extrémité postérieure de l'intestin. A l'anus succède la partie du corps improprement nommée queue par les auteurs. Elle se détache brusquement (Pl. I, fig. 3, *a*) hors de l'axe général, et présente vers le bout un renflement arrondi (Pl. I, fig. 3, *b*). Entre l'orifice buccal *t* et l'anus *t'* (Pl. II, fig. 1) s'étend le canal digestif *q, r, s* : il se compose d'un œsophage *q*, d'un ventricule *r* et d'un intestin *s* qui se rétrécit un peu avant sa terminaison (Pl. I, fig. 3, *s'*). Je n'emploie ces dénominations qu'avec répugnance et pour me conformer à l'usage reçu ; car la science ne possède aucun des éléments nécessaires pour constater physiologiquement la valeur de ces déterminations prétentieuses qui, d'ailleurs, ont pour seule base une grossière analogie.

Lorsqu'on divise longitudinalement la peau et la couche musculaire sous-jacente, ou bien, lorsqu'après avoir formé, avec des pinces fines, un pli suivant l'axe du corps, on retranche la crête saillante qui dépasse, on aperçoit des tubes blanchâtres enroulés diversement autour du canal digestif : ces tubes blanchâtres constituent l'appareil génital femelle. Il est indispensable, pour le conserver intégralement, d'avoir recours aux précautions les plus délicates, et de se donner, pour instrument principal, une patience à toute épreuve ; car il faut souvent employer douze à quinze heures à la préparation que j'indique.

Quand elle est faite, on a obtenu le résultat dessiné, Pl. II, fig. 1 de *z* en *a* et en *a'*.

L'appareil génital commence par un vagin (Pl. II, fig. 1, *z*) qui a peu de longueur et qui mène à une poche contractile *x*, comparable, sous plusieurs rapports, à la poche expulsive que l'appareil génital de quelques insectes présente. Le vagin s'ouvre non loin de l'orifice buccal (Pl. I, fig. 5, *w*) extérieurement à la ceinture de tubercules cités plus haut (Pl. I, fig. 2, *c*), pour constituer la vulve,



pertui étroit et orbiculaire qu'environne un bourrelet tuméfié. A la poche contractile succède un canal  $\nu$  (Pl. II, fig. 1) qui s'élargit en  $\nu'$ , et se transforme en cylindre apointi vers les deux bouts (même fig.  $\gamma$ ). Cet organe cylindrique se continue avec deux tubes allongés, qui semblent représenter à la fois les trompes utérines et les ovaires, puisqu'ils en remplissent les doubles fonctions (Pl. II, fig. 1,  $a, b, c, d, e, f, g, h; a', b', c', d', e', f', g', h'$ ).

J'ai rencontré une seule anomalie à cette disposition binaire des tubes ovariques (Pl. II, fig. 2). J'ai vu, en effet, que du cylindre apointi  $a$  partait en  $b$  un canal supplémentaire  $c''$ , qui allait se joindre en  $d$  à l'une des trompes utérines  $c$ .

Les parois de l'appareil génital sont formés d'une couche musculaire extérieure (Pl. II, fig. 3,  $a$ ) et d'une membrane interne muqueuse ou plutôt glutineuse, représentée (même fig.  $b$ ), faisant hernie à travers la couche musculaire déchirée.

J'ai fendu, avec une aiguille rendue tranchante sur la pierre à aiguiser, la portion de l'appareil génital représentée, Pl. II, fig. 2, que préalablement j'avais vidée. Les deux tubes ovigères (Pl. II, fig. 4,  $a, b$ ) convergent en  $c$  l'un vers l'autre; ils se joignent par d'intimes adhérences, et marchent parallèles, soudés et intercloisonnés jusqu'en  $d$ , point vers lequel ils se confondent pour ne plus former désormais qu'un seul canal. La déchirure faite en  $e$  atteste la vérité que j'avance. Au point  $f$  existait l'abouchement de la branche extraordinaire  $b, c, d$  (Pl. II, fig. 2).

Pour bien connaître la structure des tubes ovariques, il me restait à déterminer si leur extrémité libre est fermée (Pl. II, fig. 1,  $a, a'$ ); car il s'est glissé en helminthologie de graves erreurs à ce sujet. On a trouvé quelquefois l'extrémité des tubes ovariques adhérente, et dès lors on a pensé

qu'au lieu même de leur adhérence était leur terminaison. Afin d'élucider cette question, j'ai détruit, avec ménagement, les adhérences accidentelles qui, parfois, s'étaient produites, et j'ai coupé en  $a$  et en  $a'$  (Pl. II, fig. 1) le bout libre des ovaires: je les ai trouvés constamment clos en forme de cul-de-sac (Pl. II, fig. 5,  $a'''$ ).

Je n'avais plus à étudier que le produit de la génération; la disposition générale et successive qu'il offre, je veux dire les changements que l'œuf subit tant qu'il demeure sous l'influence de la mère, se sont dessinés sans peine à mes yeux. J'ai pu surprendre aisément les transformations diverses que la nature lui a prescrites, et constater ainsi avec certitude, dans un même sujet et sur un nombre considérable d'embryons, les principaux états de l'évolution foetale.

Les œufs relégués au fond des tubes ovariques, et pris en  $a$  et en  $a'$  (Pl. II, fig. 1), sont représentés, Pl. II, fig. 5,  $a''$ . Ils ne paraissent distincts que sur le champ du microscope, à l'œil armé d'une forte loupe: ils ne sont pas aperçus isolément à l'œil nu, et ne se montrent que si on les rassemble en très grand nombre; ils simulent alors une poussière blanche impalpable.

Pris en  $b$  et en  $b'$  (Pl. II, fig. 1), ils sont déjà plus volumineux, et leur forme est plus exactement parabolique (Pl. II, fig. 6,  $b''$ ).

En  $c$  et en  $c'$  (fig. 1), ils se montrent d'une manière encore plus tranchée, mais ils semblent toujours composés d'une substance homogène  $c''$  (fig. 7).

En  $d$  et en  $d'$  (fig. 1), ils ont acquis un volume plus considérable, et déjà l'embryon est séparé des membranes qui le renferment  $d''$  (fig. 8). Au lieu d'embryon, j'aurais dû, préférablement, dire substance embryoplastique, car l'embryon que j'indique a pour seule base des globules (Pl. II, fig. 8,  $d'''$ ), matériaux ordinaires et primitifs de tout corps organisé.

A cette occasion, je rapporterai un fait curieux dont l'observation m'a été fournie par la bienveillance de M. Sanson aîné, l'un des chirurgiens en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, auquel je suis heureux d'offrir ici le public hommage de ma reconnaissance.

M. Sanson chargea son élève affectionné, mon ami Bertrand, interne actuellement à l'hospice des enfants trouvés, de me remettre quelques ascarides mâles et femelles ramassés dans les intestins de poules domestiques mortes épidémiquement. Je constatai que ces helminthes appartenaient à l'espèce décrite par Rudolphi, sous le nom d'*ascaris vesicularis*, et découverte originairement par Frœlich (*Entoz. Synops.*, pag. 38, numéro 3). Cette vérification zoologique étant faite, j'abandonnai les entozoaires dans l'alcool, et je restai plusieurs mois sans les toucher; mais, plus tard, je les soumis aux investigations du scalpel, et, quand j'eus anatomisé l'appareil génital, je passai à l'étude pénible des œufs. Bientôt je remarquai, avec joie, un phénomène intéressant: sous l'influence d'une endosmose subite établie à travers les enveloppes de l'œuf, entre l'alcool dont l'œuf était pénétré et l'eau dans laquelle il nageait suspendu, les membranes foetales se déchirèrent et laissèrent échapper la matière globulineuse désagrégée qu'elles contenaient.

Je prie mes lecteurs d'excuser cette digression; je reviens maintenant au sujet spécial de ce mémoire.

En *e* et en *e'* (fig. 1), les œufs sont devenus encore plus gros *e''* (fig. 9): on commence à voir se dessiner intérieurement un jeune filaire *e'''*.

En *f* et en *f'*, en *g* et en *g'* (fig. 1), les œufs ont pris un accroissement plus marqué *g''* (fig. 10); le jeune filaire est aussi plus distinct *g'''* (fig. 10).

En *h* et en *h'* (fig. 1), il reste à peine quelques œufs contenant un embryon *h''* (fig. 11); la plupart sont



vides  $h'''$  (fig. 11). En revanche, on trouve d'innombrables jeunes filaires désormais libres de leurs membranes foetales  $h''''$  (fig. 11), et même du point  $y$  au point  $z$  (fig. 1), on ne rencontre plus que de jeunes filaires éclos.

Ainsi que dans toutes les espèces zoologiques inférieures, ainsi et même plus que dans certaines espèces d'helminthes, dans l'espèce que nous étudions, les mâles sont beaucoup plus rares que les femelles. Comment donc, sans présumer une erreur, admettre la note distinctive générale que les helminthologistes ont donnée pour attribut au sexe mâle des filaires ?

Le *filaria papillosa* mâle est, si l'on ajoute créance aux assertions de Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, v. II, pars 1, pag. 62 à 64, numéro 8, descr.), seulement reconnaissable au filet génital qui, parfois, est pendant vers l'extrémité de la queue : or ce caractère a été supposé, il n'existe pas. En effet, si les naturalistes avaient rencontré jamais un individu mâle de cette espèce, auraient-ils manqué de signaler et de formuler nettement le caractère zoologique plus saillant qui le distingue ? Ils paraissent donc s'être livrés aux caprices de leur imagination, et n'avoir pas donné à leurs écrits la sanction qu'ils exigeaient, la véracité.

Le *filaria papillosa* mâle (Pl. I, fig. 6) atteint deux pouces et demi à trois pouces de longueur : son diamètre ne dépasse guère une demi-ligne ; il est donc et moins long et plus grêle que la femelle. Il est appointi vers les deux extrémités (Pl. I, fig. 6,  $a$   $b$ ) et surtout vers l'extrémité postérieure  $b$ , qui se contourne en tire-bouchon à spirales lâches et inégales. La bouche (Pl. I, fig. 2,  $a$ ,  $b$ ,  $c$ ), l'anus (Pl. I, fig. 7,  $a$ ) et le tube digestif intermédiaire (Pl. III, fig. 1,  $t$ ,  $q$ ,  $r$ ,  $s$ ,  $t'$ ) offrent la même disposition que les organes et les appareils semblables des femelles ; l'anus, seulement, est plus rapproché de l'extrémité

caudale (Pl. I, fig. 7, *a*). Il m'a été impossible de constater si l'intestin *s* (Pl. III, fig. 1) devenait plus étroit avant de finir à l'anous. Outre les différences notables en longueur et en diamètre, outre la situation particulière de l'anous à l'égard de l'extrémité postérieure qui distingue le sexe mâle et le sexe femelle, le sexe mâle a pour caractère essentiel de présenter, vers la réunion du tiers postérieur avec les deux tiers antérieurs et sur les faces latérales du corps, un liséré membraneux (Pl. III, fig. 1, *a*, *b*, *c* — *a'*, *b'*, *c'*) mince, pellucide, soutenu par quelques trousseaux musculaires plus obscurs et plus jaunâtres que lui. Ce liséré, que, dans les ascarides par exemple, les zoologistes nomment improprement aile (*ala*), existe de chaque côté sous des formes proportionnellement identiques. Il se termine en *c* et *c'* (Pl. III, fig. 1) comme il avait commencé en *a* et en *a'* (même pl. et même fig.), c'est-à-dire graduellement, avec des nuances presque insensibles.

L'appareil génital offre, chez le *filaria papillosa* mâle, une disposition concordante avec celle offerte par le même système chez le *filaria papillosa* femelle.

Quand on cherche à ouvrir, avec le secours des moyens indiqués plus haut, en usant même par nécessité de précautions encore plus délicates, le corps d'un *filaria papillosa* mâle, on obtient rarement une préparation complète et sans reproche; il faut, alors, moins accuser sa propre adresse que la difficulté extrême du sujet; néanmoins, à force de patience et d'assiduité, on peut, en multipliant les préparations autant que le permet la rareté des individus mâles, obtenir des résultats partiels assez nombreux pour qu'ils se contrôlent réciproquement, et pour qu'on puisse tirer d'eux quelques résultats positifs, quelques conclusions variables.

L'appareil génital mâle de *z* en *x* (Pl. III, fig. 1) est

absolument identique à l'appareil génital femelle (Pl. II, fig. 1, z); le canal z (Pl. III, fig. 1) correspond au vagin. Le renflement x (même pl. et même fig.) correspond à la poche contractile des femelles; toutefois, ce renflement est moins prononcé. Vient après un long tube  $\nu$ ,  $\nu'$ ,  $\nu''$ , qui, en  $\nu'''$ , commence à se dilater et se termine en sac lagéniforme  $w$ . Un pertuis (Pl. III, fig. 2,  $\alpha$ ) circulaire, étroit, ayant pour limites une margelle tuméfiée et labriforme, est l'ouverture qui fait communiquer le système génital dont je trace l'histoire avec l'extérieur: cet orifice affecte la même situation que la vulve des femelles.

Je n'ai pu voir si, de même que l'appareil génital femelle, l'appareil génital mâle était composé d'une couche musculaire et d'une couche glutineuse. J'ai reconnu très distinctement la présence de fibres musculaires: quant à la membrane glutineuse, elle s'est cachée à mes investigations; mais l'analogie ne la récuse pas.

Le sperme contenu dans l'organisme fécondateur est représenté (Pl. III, fig. 3); mis sur le porte-objet d'un microscope simple, et vu à travers une lentille de moyenne force, il trouble l'eau distillée en y faisant lever un nuage opalin; mais, si on l'étudie en usant d'une lentille puissante, on le trouve constitué par des globules irréguliers et des corpuscules malleiformes (Pl. III, fig. 4), dont la configuration ne saurait être décrite et surtout précisée verbalement.

Je regrette de n'avoir jamais eu l'occasion de constater l'accouplement effectif de ces helminthes. Peut-être le rapport des sexes n'est-il pas intime? Peut-être les femelles reçoivent-elles, sans réunion immédiate, je veux dire sans copulation proprement dite, l'influence fécondatrice des mâles? En d'autres termes, peut-être, les œufs du *filaria papillosa* sont-ils animés par le sperme du mâle hors des voies naturelles qui les conservent? Reste donc un fait important à éclaircir.



Je devais primitivement me borner à l'examen du *filaria papillosa*, mais la généreuse obligeance de M. de Blainville m'a permis d'agrandir le champ de mes recherches et d'ajouter à l'étude que j'avais faite d'une espèce unique des renseignements accessoires et nouveaux. M. de Blainville a bien voulu, en effet, livrer à mon observation le seul *filaria medinensis* que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris : je lui en consacre aujourd'hui ma sincère reconnaissance.

Le *filaria medinensis*, qui appartient au Cabinet d'anatomie comparée, est loin d'être complet. Il est brisé en plusieurs fragments, parmi lesquels on en distingue un de deux à trois pieds : celui-ci semble avoir été déchiré à l'un des bouts ; l'autre extrémité finit en pointe et me paraît être l'extrémité orale du corps ; toutefois, je n'ai pu me former à ce sujet une conviction entière, parce qu'il ne m'était pas loisible d'anatomiser cet helminthe rare, et, conséquemment, de couper une portion assez petite pour être librement soumise à l'examen du microscope. Au reste, il est probable que ce fragment est sorti le premier ; il ne renferme plus aucun viscère ; il est aplati ; on reconnaît enfin qu'il a été roulé sur un cylindre employé à son extraction.

Un autre fragment assez long était serré par une ligature vers l'un de ses bouts. J'ai comprimé, entre les mors d'une pince fine, la portion d'helminthe très courte qui dépassait le nœud : j'ai obtenu une matière jaunâtre qui, vue au microscope, se montra formée d'une immense quantité de jeunes filaires très distincts : ce fragment avait donc appartenu à une femelle. Or, l'autre bout du fragment, celui que nous avons respecté, était brusquement recourbé, circonstance de forme qui justifie la caractéristique donnée par Rudolphi : « *Caudâ feminæ acutiusculâ incurvâ.* » ( *Entoz. Synops.*, pag. 3, numéro 1.)

La seule liberté que j'aie prise, avec l'autorisation de M. de Blainville, fut celle d'anatomiser un fragment qui n'avait guère qu'un pouce et demi de longueur. Je l'ai fendu longitudinalement, et j'ai trouvé, au sein de l'enveloppe musculo-cutanée, un tube fibrineux gorgé de matière verdâtre qui était évidemment une portion du canal intestinal; puis un autre tube, également fibrineux éraillé, qui renfermait un nombre immense de jeunes filaires. J'ai dû regarder ce tube comme une portion des cavités génitales.

Le *filaria medinensis* n'est donc pas, ainsi que l'a prétendu, avec réserve toutefois, M. Jacobson, un *tube inerte*, sorte de ruche cylindroïde, de polypier vermiciforme dans lequel habiteraient de véritables helminthes. Le *filaria medinensis* est un entozoaire pourvu des mêmes organes que le *filaria papillosa*, dont, jusqu'ici du moins, aucun zoologiste n'a contesté l'animalité.

Une dernière portion, légèrement fléchie à l'une de ses extrémités, laissait voir, à travers la diaphanéité de ses parois, une strie brune continue et des masses blanchâtres diversiformes en suspension dans le fluide alcoolique qui avait pénétré l'intérieur du corps: l'autre extrémité était prise dans une ligature. J'ai dénoué momentanément cette ligature, et j'ai obtenu, sans altérer les organes plus qu'ils ne l'étaient, une petite quantité de matière blanchâtre, laquelle, examinée au plus fort grossissement du microscope simple de M. Raspail, et divisée à l'aide d'aiguilles montées, m'a paru constituée de corpuscules irréguliers diversiformes. Peut-être ces corpuscules étaient-ils spermatiques? Dans cette hypothèse, le fragment indiqué eût fait partie d'un autre individu.

Le caractère zoologique assigné au mâle par Rudolphi « *caudâ maris subulatâ inflexâ* » ( *Entoz. Synops.*, pag. 3, numéro 1 ), ne serait donc pas toujours infidèle, bien que, plus loin, dans le même ouvrage, l'auteur du *Synopsis*

cesse de lui accorder la même confiance ( *ibid.*, pag. 206, lin. 16-22 ).

Je n'ai pas dû étendre mes recherches davantage : la reconnaissance et la discrétion me le défendaient. Il m'a donc été impossible de vérifier si la matière spermatique était renfermée dans un appareil spécial ; cependant, malgré l'absence d'observations positives et directes, je crois fermement à l'existence d'un système organique sécréteur et conservateur ; l'analogie philosophique est là pour me servir d'appui.

Au moment où je terminais la rédaction de ce mémoire, M. Laurillard, conservateur du cabinet d'anatomie au Muséum d'histoire naturelle de Paris, a eu la complaisance de me remettre un autre *filaria medinensis* appartenant à la riche collection qu'il surveille. Cet helminthe est malheureusement incomplet : le fragment que j'ai sous les yeux a trois pieds de longueur environ. L'extrémité postérieure est seule intacte ; on y reconnaît distinctement l'anus. La pointe terminale du corps se recourbe brusquement sous forme de crochet ; l'autre extrémité est évidemment rompue. M. Lherminier, qui, d'après le souvenir de M. Laurillard lui-même, a précisément examiné ce ver de Médine, affirmait donc à tort qu'il était entier ( *Dissert. sur le Dragoneau et sur les cinq vers qui se trouvent le plus communément dans le corps de l'homme : thèse par Lherminier ; Faculté de médecine de Paris, année 1826, numéro 169, pag. 24* ). Ce fragment est aplati, raide, et l'immersion prolongée dans l'eau ne saurait plus lui rendre, ni sa mollesse, ni sa forme primitives. La transparence inégale des parois ne m'a laissé entrevoir que la trace obscure et mal prononcée du canal digestif.

Nous sommes arrivés à la seconde partie de notre mémoire : il nous reste à exposer les faits peu nombreux que nous avons pu recueillir sur l'organisation des strongles.



Suivant la marche que nous avons suivie pour guide à l'occasion des filaires, nous rappellerons à grands traits l'état présent de la science, non seulement à l'égard de l'espèce qui nous a particulièrement occupé, mais encore à l'égard des espèces analogues et voisines; puis, nous terminerons en ajoutant aux richesses étrangères cataloguées dans les fastes zoologiques, le faible obole de nos recherches propres.

L'histoire anatomique des strongles n'est pas même touchée par Redi (32).

Hummel, dans sa thèse pour obtenir le titre de licencié (33), ne dit pas une seule phrase qui ait rapport à ces animaux.

Goëze (34) se borne à recueillir les qualités zoologiques du *strongylus equinus* (tab. ix, b, fig. 10 et 11).

Chabert (35) appelle strongles les helminthes nommés ascarides par tous les zoologistes modernes; or, l'histoire des ascarides est complètement étrangère à notre sujet: il désigne, au contraire, les véritables strongles du cheval par le nom mal choisi d'ascarides. Il formule, avec justesse, les caractères extérieurs qui différencient les mâles et les femelles du *strongylus equinus* (pag. 120, pl. 2, q, s, t). Quant à la description étendue qu'il en fait, elle est remplie d'erreurs grossières et de préjugés irréfléchis (pag. 16-18, † xi et xii).

Werner (36), dans les deux ouvrages qu'il a publiés sur les vers intestinaux, ne dit rien qui intéresse l'anatomie des strongles; et Fischer (37), son élève et son continuateur, garde le même silence.

Bloch (38), dans le mémoire célèbre qui décida, en faveur de la zoologie, sa vocation pour l'histoire naturelle, n'a rien consigné qui regarde la structure de ces animaux.

Collet Méygrét (39) a décrit et nommé génériquement *diocetophyme* un ver trouvé dans le rein d'un chien. Cet

helminthe est le *strongylus gigas* des zoologistes actuels. Collet Meygret signale d'abord, comme existant près de l'orifice buccal de cet entozoaire, une ouverture à peine visible dont il n'a pu découvrir, ni les connexions, ni les usages. Plus loin, il indique la terminaison des organes sexuels sous la forme d'un étroit pertuis, et soupçonne que ces organes communiquent près de l'anus avec l'appareil intestinal. Le sexe précis du sujet n'a pas été déterminé; je pense, d'après la figure, qu'il s'agissait d'un individu mâle.

Cuvier (40) n'ajoute aucune observation nouvelle aux observations de ses devanciers.

Comme nous l'avons fait précédemment à l'égard des filaires, nous donnerons une courte analyse des matériaux anatomiques consignés dans les ouvrages de Rudolphi sur l'organisation des strongles (41).

La première espèce décrite par le célèbre helminthologiste prussien, est le *strongylus armatus*, Rudolphi, que nous étudierons plus tard d'une manière spéciale.

L'appareil digestif du *strongylus armatus* est terminé par un orifice anal qui, chez les mâles, apparaît au fond de l'*infundibulum* caudal (Bursa), au-dessous de l'appendice reproducteur, et chez les femelles près du sommet de la queue. Les réservoirs séminaux des mâles sont enroulés autour de l'intestin, et leur désinence est une verge plus ou moins saillante. La vulve des femelles se montre à la partie inférieure du corps, au devant, à quelque distance et sur la même ligne que l'anus. L'appareil génital femelle se divise postérieurement en deux trompes. (*Entoz. Hist. nat.*, vol. II, pars II, pag. 206 et 207, descr.)

Le *strongylus dentatus*, Rudolphi (*Entoz. Hist. natur.*, ibid., n° 2, pag. 209), ne présente rien de remarquable.

Chez les mâles de *strongylus gigas*, Rudolphi, on trouve l'anus près du filet génital un peu au-dessous (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., n° 3, pag. 212, Pl. II, fig., 4); mais la



figure indiquée ne le montre pas. Le *Synopsis* de Rudolphi ne contient aucun détail intéressant. (*Entoz. Synopsis*, pag. 260, n° 3.)

Le *strongylus papillosus*, Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 214 - 216, n° 4; — *Entoz. Syn.*, pag. 261, n° 4) n'a pas été disséqué.

Le *strongylus contortus* (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 216, n° 5); le *strongylus filicollis*, Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 217, n° 6; — *Entoz. Synop.*, pag. 263, n° 7); le *strongylus filaria*, Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 219, n° 7); le *strongylus radiatus*, Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 220, n° 8); le *strongylus venulosus*, Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 221, n° 9); le *strongylus ventricosus*, Rudolphi (*Entoz. Hist. natur.*, ibid., pag. 222, n° 10); le *strongylus auricularis*, Zeder (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 223, n° 11); le *strongylus striatus*, Zeder (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 225, n° 12); le *strongylus inflexus*, Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 227, n° 13); le *strongylus retortœformis*, Zeder (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 229, n° 14; — *Entoz. Synop.*, pag. 264, n° 17); le *strongylus nodularis*, Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 230, n° 15; — *Entoz. Synop.*, pag. 264, n° 18); le *strongylus trigonocephalus*, Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 231, n° 16; — *Entoz. Synop.*, pag. 265, n° 16); le *strongylus tetragonocephalus*, Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 232, n° 17; — *Entoz. Synop.*, pag. 265, n° 17); le *strongylus criniformis*, Rudolphi (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 234, n° 18); le *strongylus tubœformis*, Zeder (*Entoz. Hist. nat.*, ibid., pag. 236, n° 19); le *strongylus tubifex*, Nitzsch (*Entoz. Synop.*, pag. 262, n° 5); le *strongylus hypostomus*, Rudolphi (*Entoz. Synop.*, pag. 263, n° 9); le *strongylus denudatus*, Rudolphi (*Entoz. Synop.*, pag.



263, n° 14); le *strongylus capitellatus*, Rudolphi (*Entoz. Synop.*, pag. 265, n° 19), — ne sont pas encore assez minutieusement étudiés sous le point de vue anatomique, pour que leur histoire nous ait fourni quelque observation curieuse relative au sujet que nous développerons.

Quant aux espèces douteuses (*Entoz. Hist. nat.*, ibid. pag. 237-247; — *Entoz. Synop.*, pag. 36-37), elles ne peuvent, elles ne doivent pas nous occuper.

Les ouvrages de Bremser (42) ne fournissent à la science aucun fait nouveau.

M. de Blainville, dans les notes qu'il a rédigées pour le traité zoologique et physiologique sur les vers intestinaux de l'homme par Bremser, n'a pas abordé la question de l'appareil générateur, ni à l'égard des strongles proprement dits, ni à l'égard des sclérostomes. (*Appendice*, pag. 524 et 525, art. *Strongle géant*, Atlas du même ouvrage; *Append.* — La planche I, fig. 11 et 11 a, représente le sclérostome du cheval.)

La thèse inaugurale de Gaede (43) contient peu de faits relatifs à l'anatomie des helminthes; le *distoma hepatica* est le seul entozoaire dont elle renferme l'histoire.

Jasoy (44), fort des matériaux que renferment les ouvrages de Bremser (45), de Klein (46) et de Rudolphi (47), prétend que l'organisme reproducteur des strongles mâles communique au dehors par un orifice unique, lequel se montre à l'extrémité du pénis, l'autre extrémité du même appareil se fixant au canal intestinal. Le même naturaliste admet que l'organisme reproducteur des strongles femelles possède une seule ouverture, qui est séparée de l'anus par un intervalle d'un pouce environ (pag. 12).

Creplin (48) laisse tomber quelques mots vagues sur l'anatomie des strongles.

L'espèce qu'il nomme *strongylus cernuus* (pag. 9) n'est guère étudiée par lui que dans une intention zoologique :

les détails qu'il présente se bornent presque à des négations ; il admet cependant que la bourse copulatrice des mâles est fortifiée de côtes épaisses, dont les branches latérales se divisent en rameaux secondaires. Les organes reproducteurs femelles n'ont été vus par lui qu'à travers la diaphanéité des téguments et de la couche musculaire sous-posée : les œufs sont restés inaperçus.

A l'occasion du *strongylus hypostomus*, espèce originellement découverte par Rudolphi, Creplin rapporte une observation intéressante que j'ai été à même de vérifier sur une autre espèce : il a constaté, en effet, que, chez un grand nombre de femelles, l'extrémité caudale était salie par une matière brune qu'un instrument quelconque, les pinces ou le scalpel, détachait aisément. Je dirai plus tard de quelle nature est cette matière, à quel orifice elle correspond, et de quelle source elle vient. Maintenant, il suffit de remarquer le silence de Rudolphi (*Entoz. Synops.*, pag. 263, numéro 9) et de Creplin (*ibid.*, pag. 10-13) touchant la position de la vulve à l'égard de l'anus.

Quant à l'histoire de l'espèce nommée par Rudolphi *strongylus inflexus*, elle ne renferme aucun détail que nous puissions avantageusement recueillir. (Creplin, *ibid.*, pag. 13-20.)

Les planches que Schmalz (49) a réunies pour illustrer l'histoire anatomique des entozoaires, se bornent à représenter des observations connues. Ainsi, les figures 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de la planche XVIII, relatives au *strongylus armatus*, sont faites d'après Westrumb. La figure 16 de la même table, relative au *strongylus elegans*, est calquée sur Olfers. La dix-neuvième, consacrée tout entière à l'anatomie du *strongylus gigas*, est extraite de Rudolphi et d'Otto. Cependant, l'*Icones* de Schmalz nous rappelle que, d'après Westrumb, l'anus est destiné, chez le *strongylus armatus* mâle, à donner issue au pénis

(Schmalz, *ibid.*, pag. 57, tab. xviii, fig. 11, *a*), et que la vulve des femelles est souvent indiquée par une tache brune (*ibid.*, pag. 58, tab. xviii, fig. 14, *a*). Il nous apprend que, suivant Olfers, les œufs sont fixés aux parois des ovaires par un *funiculum* étroit (*ibid.*, pag. 58, tab. xviii, fig. 16, *c*). Il établit enfin, sur la foi d'Otto, que, dans le *strongylus gigas* femelle, l'appareil générateur n'a pas seulement un orifice vulvaire (*ibid.*, pag. 60, tab. xix, fig. 3, *c*), mais qu'il communique directement avec l'appareil intestinal (*ibid.*, pag. 60, tab. xix, fig. 3, *f*), et que les mâles de la même espèce ont le système reproducteur conforme : car il a deux terminaisons, l'une spéciale et distincte (*ibid.*, pag. 60, tab. xix, fig. 4, *c*), l'autre partagée et confondue avec le système digestif (*ibid.*, pag. 60, tab. xix, fig. 4, *d*).

De tous les anatomistes qui ont exploré l'organisme des strongles, M. Raspail (50) est celui qui a le plus approché des résultats auxquels nous sommes parvenus, sans reconnaître toutefois, d'une manière positive, leur existence, à plus forte raison sans leur attribuer la valeur systématique qu'ils méritaient.

M. Raspail ayant reçu de M. Breschet, par les mains de M. Kuhn, des helminthes recueillis dans les bronches, les vésicules pulmonaires et les cavités tympaniques d'un marsouin commun (*delphynus phocaena*), les étudia sous le point de vue anatomique et zoologique.

Ils appartenaient au genre strongle et à l'espèce nommée par Rudolphi *strongylus inflexus*. Plusieurs d'entre eux avaient une taille moindre que les autres ; ils s'étaient rencontrés dans les cavités tympaniques : les plus développés, au contraire, existaient dans les bronches et dans les vésicules pulmonaires. M. Raspail admet que ces deux ordres d'individus sont des variétés d'une même espèce, produites, soit par l'inégalité d'âge, soit par la différence de séjour : il



les distingue par l'épithète opposée de *minor* et de *major*. Les caractères intérieurs que ces deux variétés présentent sont exactement les mêmes.

La description anatomique que M. Raspail en a donnée isolément n'est pas complète, en ce sens qu'aucun système organique n'est entièrement figuré, de telle sorte que le morcellement, la discontinuité même des figures, nuit à l'intelligence du texte et l'embarrasse.

Nous nous bornerons à citer les figures 6 et 7 de la planche VII. On trouve en *f* (fig. 6 et 7) une portion du système génital femelle que l'auteur célèbre du mémoire désigne par le nom trop explicite de trompe. Il est évident, si du moins on donne créance à la figure très bien dessinée, qu'au point *f* les parois génitales ne sont pas formées des mêmes éléments qu'au point *g*; mais l'explication de la figure (pag. 10) et le texte plus détaillé du mémoire ne donnent aucun renseignement précis.

Nous reviendrons plus tard sur le produit même de la génération : il n'a rien, en effet, qui doive nous intéresser immédiatement.

Craigie (51), dans un mémoire dont j'ignore la date, mais que je crois postérieur au mémoire de M. Raspail, a rassemblé quelques observations sur une nouvelle espèce de strongle que renferment les bronches et les vésicules pulmonaires d'un marsoin commun (*delphinus phocaena*). Le naturaliste anglais a seulement considéré le point de vue zoologique de la question ; il n'a pas même effleuré le point de vue anatomique, si nécessaire et si curieux à étudier.

Quant à la nouveauté spécifique de l'enthelminthe, il faut la regarder comme douteuse : le strongle étudié par Craigie est, en effet, probablement la même espèce que M. Raspail a figurée (Craigie, mém. cité, fig. 3 et 5 de la planche ; — Raspail, mém. cité, fig. 4 de la planche VII).

Ainsi, comme il est aisé de s'en convaincre par les annales mêmes de la science, la structure anatomique des strongles est mieux connue que celle des filaires, surtout en ce qui regarde l'appareil générateur; car, si quelques ténèbres obscurcissent encore l'histoire de ces helminthes, du moins elle n'est pas compromise, elle n'est pas défigurée, et si elle n'a pas encore atteint le degré de perfection qu'elle pouvait obtenir, du moins elle n'a pas été fourvoyée gravement hors des limites que la vérité assignait.

L'exemple que j'ai pris à dessein entre les espèces vulgaires, fournira la preuve irrécusable de ce que j'avance.

Le *strongylus armatus* femelle (Pl. IV, fig. 1) parvient ordinairement à deux pouces, à deux pouces et demi de longueur, et son diamètre ne dépasse guère une ligne, sauf à l'époque où les ovaires sont gorgés d'œufs. L'extrémité antérieure de son corps *a*, *b*, est plus étroite que la partie moyenne *c*. Cependant, l'extrémité orale proprement dite *a*, est renflée, et cette disposition remarquable explique l'épithète de *globosum* qui, dans la caractéristique de Rudolphi, accompagne le mot *caput* (*Entoz. Synops.*, pag. 30, numéro 1). Le corps se rétrécit en arrière d'une manière plus manifeste encore *d*. L'extrémité orale, vue perpendiculairement avec le secours d'une assez forte lentille, est représentée pl. IV, fig. 2. Elle offre, vers son milieu, trois cercles dermoïdes (*a*, *b*, *c*), superposés, élastiques, résistants, enfermés les uns dans les autres, inégaux et destinés, l'interne du moins, à supporter des aiguillons nombreux *d* qui circonscrivent l'orifice buccal et dont l'usage probable n'est pas seulement de tamiser les matières au milieu desquelles vit le *strongylus armatus*, mais bien de servir à ces helminthes comme instrument pour s'attacher aux parois internes des intestins et des vaisseaux. A l'ouverture buccale succède une cavité sphérique formée de parois cartilagineuses très solides, qui donnent à la tête la configu-



ration globuleuse que nous avons signalée (Pl. IV, fig. 3, *a*). Cet organe est l'appui naturel qui soutient et facilite les mouvements des strongles pour se fixer aux parois des vaisseaux et des intestins : il se continue en *b* avec le reste du canal intestinal, dont il représente le vestibule. Après lui, vient un tube *b*, *c'*, *c*, étroit d'abord en *b*, légèrement renflé vers son milieu *c'*, et rétréci de nouveau en *c*. Doit-on regarder ce tube comme la cavité ventriculaire ? je ne le crois pas. Enfin, se montre la dernière partie du canal digestif *c*, *q*, laquelle, après s'être élargie brusquement en *c*, se rétrécit par degrés insensibles jusqu'au moment où elle se termine vers l'anus (Pl. VI, fig. 16).

La matière excrémentitielle que renferme le tube digestif, est, comme on l'observe chez les filaires, verdâtre et grumeleuse.

Cette description renvoie presque toujours à la fig. 3, Pl. IV, bien que celle-ci représente le *strongylus armatus* mâle ; mais, comme plus tard nous le reconnâtrons, le système digestif a la même conformation chez les mâles et chez les femelles, la position de l'anus exceptée.

L'appareil génital femelle offre une particularité singulière qui n'a pas encore été signalée, et dont l'étude attentive chez les autres espèces du même genre conduira peut-être un jour à soutenir par de nouvelles données la définition qu'a présentée Buffon de l'espèce en Zoologie (*Hist. nat. générale et particulière*, par Leclerc de Buffon, édit. de Sonnini, Paris, an VIII, t. 22, pag. 287) ; et, par conséquent, à arrêter les vraies bases sur lesquelles peuvent être avantageusement fondées les espèces du genre *strongylus*.

Quand on a fendu longitudinalement un individu femelle, démêlé avec soin les ovaires repliés confusément autour de l'intestin et mis à l'écart le système reproducteur avec la portion d'enveloppe musculo-cutanée à laquelle il adhère, on a en main la préparation anatomique représentée Pl. V.



Je donnerai sans préambule et sans détail étranger l'explication de la figure.

$a, b, c, d$ , est une portion d'enveloppe musculo-cutanée adhérente en  $c$  à l'appareil génital ; depuis  $c$  jusqu'en  $e'$  et en  $e''$ , on observe une série de pièces articulées  $f, g, h, h', i, i'$ , qui servent d'enveloppe protectrice aux canaux ovigères, et qui cessent en  $j$  et en  $j'$  de les revêtir.

Ces pièces méritent, par leur importance systématique, une description particulière.

$f$  est un tube à parois faibles et molles qui revêt le vagin  $f'$  : cette laxité remarquable et constante est probablement une des nécessités ou du moins un des effets du coït ;  $g$  est une pièce ovulaire, résistante, articulée en  $\beta$  avec le tube  $f$ , en  $\delta$  et en  $\delta'$  avec  $h$  et  $h'$  ;  $g'$  est un organe membraneux anatomiquement et physiologiquement continu avec  $f' : g'$  ; si l'on considérait seulement sa forme elliptique et sa position entre les deux ovaires, il devrait être regardé comme l'analogue de l'utérus ; mais l'utérus a des fonctions spéciales qui le distinguent, et n'existe pas réellement chez aucun helminthe.  $h$ , et par conséquent  $h'$ , sont des pièces cartilagineuses qui s'articulent en  $\epsilon$  et en  $\epsilon'$  avec les pièces suivantes  $i$  et  $i'$ , également cartilagineuses. Les parties évidées  $h'', h'''$ ,  $i'', i'''$ , forment un canal membraneux sans connexions intimes avec les pièces  $h, h', i, i'$  qui les recouvrent, et partout continu, d'une part et de chaque côté avec  $g'$ , d'autre part avec  $e'$  et  $e''$ .

Ainsi, de  $f'$  en  $e'$  et en  $e''$ , l'appareil génital du *strongylus armatus* femelle est enveloppé de tubes cartilagineux qui le protègent et qui, probablement divers chez les diverses espèces du même groupe générique, constituent, si nous ajoutons foi à plusieurs observations qui nous sont propres et aux dessins de M. Raspail inexpliqués par M. Raspail lui-même, les vrais caractères spécifiques des strongles femelles, comme la forme de l'*infundibulum* caudal, est le caractère vraiment

spécifique des strongles mâles, adopté judicieusement par tous les zoologistes.

$e'$  et  $e''$  sont des renflements bulbiformes reçus dans  $j$  et dans  $j'$ , comme la boule d'un bilboquet sur l'excavation du manche, ou plutôt comme le tibia des échassiers sur l'os tarsien qui s'articule avec lui.

Viennent ensuite deux tubes cylindroïdes  $k$   $k'$ , suivis bientôt, vers  $n$  et vers  $n'$ , par deux renflements  $l$   $l'$  qui se retrécissent vers  $m$  et vers  $m'$ , et se prolongent, en diminuant toujours de volume et de capacité, depuis  $n$  et  $u'$  jusqu'à  $z$  et à  $z'$ .

Les parois proprement dites des organes génitaux ont pour base, chez le *strongylus armatus*, les mêmes couches élémentaires que chez le *filaria papillosa*. La couche musculaire extérieure est plus fibrineuse et plus contractile de  $e'$  en  $z$  et de  $e''$  en  $z'$ , que de  $e'$  et de  $e''$ , en  $f'$  : cette disposition particulière n'a pas besoin d'être expliquée.

Le produit de la génération, scrupuleusement étudié, ne m'a rien offert de remarquable : j'ai obtenu des résultats analogues à ceux que M. Raspail a figurés Pl. 7, fig. 9,  $h$ ,  $i$ ,  $j$ ,  $k$ , de son mémoire.

Les œufs dessinés Pl. VI, fig. 3, sont pris en  $y$  et en  $y'$  (Pl. V). Leur diaphanéité, légèrement opaline et partout égale, ferait penser que leur substance est homogène, si le raisonnement philosophique permettait cette opinion.

Les œufs dessinés Pl. VI, fig. 4, sont pris en  $x$  et  $x'$  (Pl. V). On peut déjà constater, vers leur centre, un amas de globules constitutifs, matériaux de l'embryon futur.

Les œufs dessinés Pl. VI, fig. 5, sont pris en  $v$  et en  $v'$  (Pl. V). Ils ont acquis un plus grand volume et renferment des globules mieux liés et moins nombreux.

Enfin, les œufs dessinés Pl. VI, fig. 6, sont pris en  $u$  et en  $u'$ . Ils renferment toujours un jeune strongle recourbé sur lui-même, en général assez uniformément.

Je n'ai jamais rencontré, dans les voies génératrices, aucun foetus libre de ses enveloppes : le *strongylus armatus* est donc ovipare, si toutefois je m'en réfère à mes seules observations.

Pour terminer l'histoire anatomique du *strongylus armatus* femelle, il me reste à signaler une observation que j'ai souvent eu occasion de répéter. On rencontre, au printemps surtout, des femelles qui présentent, vers la réunion du tiers postérieur et des deux tiers antérieurs du corps, une matière verdâtre desséchée qui fait saillie (Pl. VI, fig. 2 *a*) ; lorsqu'elle existe, jamais le pertuis vulvaire n'est aisément distinct. Cette matière est probablement la même que le savant Creplin a trouvée sur les femelles du *strongylus hypostomus* : elle peut être comparée à ce fluide visqueux et gluant qui, vers l'époque du rut, suinte des parties génitales femelles chez les animaux plus élevés dans l'échelle zoologique. Cette observation a tant d'exactitude, que le plus fidèle moyen pour trouver l'orifice vulvaire, consiste à détacher soigneusement la matière excrétée, soit avec un scalpel, soit avec une pince fine : alors on aperçoit la vulve que l'on cherchait, telle qu'elle est figurée Pl. VI, fig. 1, *a*.

Le *strongylus armatus* mâle (Pl. IV, fig. 4) n'a guère qu'un pouce et demi de longueur ; il n'a qu'une demi-ligne, une ligne de diamètre au plus à sa partie moyenne *c*, point vers lequel il est cependant le plus développé. L'extrémité antérieure, légèrement renflée en *a*, se rétrécit en *b* d'une manière insensible. Ces caractères extérieurs sont, comme on peut le voir, les mêmes que présentent les femelles, du moins à peu de chose près (Pl. IV, fig. 1, *a, b, c*) ; mais l'extrémité postérieure dans le mâle est tout autrement conformationnée que dans la femelle (Pl. IV, fig. 4, *d*) : elle se creuse, en effet, elle s'élargit pour constituer un entonnoir, une bourse (*bursa*), dont la forme est admirablement concordante avec les fonctions qu'elle doit remplir. Cet *infundibu-*



*lum* est constamment divisé en quatre lobes distincts, et non pas en trois lobes seulement, ainsi que le prétendait Rudolphi (*bursa maris triloba*, *Entoz. Synop.*, pag. 30, n° 1). Pour décrire ces lobes, nous supposerons l'entozoaire placé directement devant nous, et nous appellerons antérieur, postérieur ou latéraux, les lobes de la bourse qui auront à notre égard ces rapports de position. Le lobe postérieur (Pl. IV, fig. 3 et fig. 6; Pl. VI, fig. 7, *a*,) est moins développé que les lobes latéraux, mais il se distingue par une excavation aussi profonde. Les lobes latéraux (Pl. IV, fig. 5, *a*, *b*; Pl. VI, fig. 7 *b*, *b'*), sont plus vastes, plus régulièrement arrondis vers leur bord libre que les autres lobes, et leurs parois sont moins épaisses. Enfin, le lobe antérieur, celui que les helminthologistes n'ont pas signalé malgré sa constance, est le plus étroit, le moins saillant de tous (Pl. IV, fig. 3, *g*; Pl. VI, fig. 7, *c*). Ces lobes sont presque entièrement composés de la matière cartilagineuse qui, dans les strongles, forme la base principale, sinon la base unique de la peau. Ils sont diaphanes, légèrement teintés de jaunâtre et traversés par des lignes ramifiées également jaunâtres, mais plus obscures (Pl. IV, fig. 5, *c*, *d*, *e*; fig. VI, *a*, *b*), que Zeder a regardées comme musculuses, et Rudolphi comme vasculaires (*Entoz. Hist. nat.*; vol. II, pars II, pag. 206). L'opinion de Zeder est la nôtre.

Les muscles de la bourse affectent ordinairement une disposition très constante et très régulière, comme, au reste, tous les organes qui appartiennent à la vie de relation. Le lobe postérieur offre deux stries musculaires *a*, *b* (Pl. IV, fig. 6), lesquelles se divisent chacune en deux branches secondaires. Chaque lobe latéral offre trois muscles : un muscle postérieur simple *d* (Pl. IV, fig. 5), un muscle moyen trifide *e*, un muscle antérieur simple *c*. Celui-ci est toujours recourbé vers le lobe antérieur; il envoie

quelques fibres diversiformes qui se mêlent à celles du muscle correspondant. Tous ces muscles ont une même origine : ils partent, en *f* et en *f'*, de l'enveloppe musculaire commune, dont ils sont par conséquent les divisions terminales logées entre les deux feuillets cutanés qui constituent les parois de la bourse. Leur distribution uniforme explique une anomalie curieuse observée par Müller ( *Zool. dan.*, *l. c.*, fig. 12 ) et citée par Rudolphi ( *Entoz. Hist. nat.*, vol. II, pars. II, pag. 208, obs. 4 ), laquelle, semblable à tous les écarts de la nature, confirme et stabilifie les règles mêmes que la nature s'est posées. En effet, dans ce cas exceptionnel, la bourse du mâle n'était pas composée de ses trois lobes ordinaires ; elle présentait deux laciniures, dont la supérieure, plus longue que l'autre, était formée de six branches, et dont l'inférieure, moins développée, offrait seulement trois branches distinctes.

Chez tous les mâles, l'appareil digestif a la même disposition que chez les femelles : je renverrai donc aux mêmes dessins, au même texte explicatif, d'autant plus volontiers que la description déjà essayée pour les femelles a été faite d'après la fig. 3, Pl. IV, qui représente un mâle. Le seul caractère emprunté aux organes de nutrition qui distingue les mâles et les femelles, c'est la place différente de l'anus. Chez les mâles, en effet, l'anus, très difficile à reconnaître, occupe le fond de l'entonnoir caudal ; il est complètement séparé des organes reproducteurs au-dessous desquels il se montre ( Pl. VI, fig. 7, *d* ).

L'appareil de la génération est très simple chez les mâles : il consiste en un long vaisseau ( Pl. IV, fig. 3, *h, i, j, k, l, m, n, o, p, q* ) très délié vers son origine *h*, point où il est fermé en doigt de gant. Mais il s'élargit de plus en plus en *i, j, k*, pour augmenter subitement en *m* de volume et de capacité ; là il se renfle d'une manière peu uniforme ; car il existe autant de variétés que d'individus, sous ce rap-



port. Il constitue des réservoirs successifs  $m'$ ,  $n'$ , dans lesquels s'accumule une quantité parfois très considérable de fluide spermatique. Ordinairement, il se rétrécit en  $n$  jusqu'en  $o'$  ; mais cet étranglement canaliculé n'a pas toujours lieu. Le reste du système génital  $o'$ ,  $p$ ,  $p'$ ,  $p''$ , vient après, et n'est plus qu'un tube irrégulièrement noueux et plissé : il sort en  $d$  de la cavité viscérale, et se transforme en pénis  $p''$ ,  $q$ .

La verge ( Pl. VI, fig. 7, g ) occupe le centre de l'*infundibulum* caudal : elle apparaît au milieu d'un tubercule arrondi  $h$ , sorte de mamelon basilaire destiné à lui servir de fourreau pendant sa retraction.

La matière spermatique ne m'a pas offert de note différentielle qui l'ait spécialisée ; elle est représentée ( Pl. IV, fig. 7 ) sans être grossie, et simule un nuage opalin très léger. Une lentille puissante y fait découvrir un grand nombre de corpuscules diversiformes ( Pl. VI, fig. 8 ), analogue à ceux que le sperme du *filaria papillosa* mâle contient.

Les principales conclusions qui puissent être tirées de cette monographie anatomique, sont les suivantes : 1° Le nombre et la forme des tubes cartilagineux qui protègent l'origine des ovaires varient comme les espèces ; 2° leur considération pourrait servir comme source de caractères spécifiques ; 3° la forme de l'entonnoir caudal et le nombre des lobes qui le partagent est le caractère vraiment spécifique des mâles ; 4° ces remarques justifient l'opinion très rationnelle de M. de Blainville, qui, dans son cours de philosophie zoologique à la Faculté des sciences de Paris, posait en loi que les caractères d'espèce devaient toujours être empruntés au système reproducteur.

Nous bornons à cet exposé rapide le travail que nous avons entrepris ; nous espérons que, malgré sa faible portée, l'Académie regardera nos efforts avec indulgence, et nous encouragera de ses conseils judicieux.



## NOTES ET INDICATIONS.

(1) *Philosophiæ botanicæ novæ, seu institutionum phytographicarum Prodomus*; autore Henr. Frid. Link; præfatio. Gottingæ, 1798.

(2) *Francisci Redi patricii Aretini opusculorum pars prior, sive experimenta circa generationem insectorum*. Amstelædami, anno MDCCCLXXXVI.

(3) J. A. E. Goëze. *Versuch einer Naturgeschichte der Eingeweidewürmer thierischer Körper*. In-4°, Blankenbourg, 1782.

(4) *Vermium intestinalium, præsertim tæniæ humanæ, brevis expositio*; autore Paulo Christiano Friderico Wernero. Lipsiæ, 1782.

*Vermium intestinalium brevis expositionis continuatio*; autore Paulo Chr. Frid. Wernero. Lipsiæ, 1782.

(5) *Pauli Chr. Frid. Werneri, vermium intestinalium brevis expositionis continuatio tertia*; autore Johanne Leonhardo Fichero. Lipsiæ, MDCCCLXXXVII.

(6) *Traité de la génération des vers des intestins et des vermifuges*; par Bloch, traduit de l'allemand. Strasbourg, 1788.

(7) *Leçons d'anatomie comparée*, de G. Cuvier. Paris, 1799 et 1805.

*Le règne animal distribué d'après son organisation*, par le baron Cuvier. T. III, pag. 248 et 249. Paris 1830.

(8) *Dictionnaire des sciences médicales*, T. 10, art. *Dragoneau*, signé Marc.

(9) *Dictionnaire des sciences médicales*, T. 15, art. *Filaire*, signé Laënnec.

(10) **Henr. Maur. Gaede**, *Dissertatio inauguralis sistens observationes quasdam de insectorum vermiumque structura.* in-4°. Kiliae, 1817.

(11) **H. L. Bojanus**. *Enthelminthica.* Isis, vol. 8, pag. 162, 1821.

(12) *Anatomie des vers intestinaux ascaride lombricoïde et échinorhynque géant, etc.* ; par **Jules Cloquet**. Paris, 1824.

(13) **F. S. Leuckard**. *Versuch einer naturgemässen Eintheilung der Helminthen.* in-8°. Heidelberg, 1827.

(14) *XIX tabulæ anatomiam Entozoorum illustrantes, congestæ necnon explicatione præditæ ab Eduardo Schmalz.* Dresdæ et Lipsiæ. 1831.

(15) *Dissertation zoologique et médicale sur le Tænia humain*, par **Vict. Am. Delisle**; enreg. n° 5, an 1812. = *Dissertation sur les vers intestins de l'homme et sur les affections qu'ils produisent*; par **J.-B.-Em. Sorbier**, enreg. n° 109, an. 1813. = *Dissertation sur les maladies vermineuses en général, et en particulier sur les vers qui se trouvent le plus souvent dans le canal intestinal de l'homme*; par **J. M. Tailleferie**, enreg. n° 143, an. 1813. = *Observations et considérations sur le Tænia humain*; par **M. Debry**, enreg. n° 75, an. 1817. = *Dissertation sur les vers que l'on observe dans l'intestin de l'homme*, par **Claude Duchêne**; enreg. n° 48, an. 1818. = *Dissertation sur les vers intestins de l'homme et sur les affections qu'ils produisent*, par **Ch.-Fel. Pommier**; enreg. n° 105, an. 1818. = *Recherches sur les causes et les effets des vers qui ont leur siège dans l'estomac et dans le canal intestinal*, enreg. n° 18, an. 1819. = *Dissertation sur les vers intestinaux*, par **O. Parrot**, enreg. n° 152, an. 1826. = *Dissertation sur les tænias ou vers plats de l'espèce humaine*; par **Léon-Nic. Patel**; enreg. n° 60, an. 1828.

(16) *Considérations sur l'histoire naturelle et médicale des vers du corps humain*, par **Fortassin**; année 1804. = *Dissertation sur le Dragoneau et sur les cinq vers qui se trouvent le plus communément dans l'intestin de l'homme*; par **F.-J. Lher-**

minier; enreg. n° 169, 1826. = Topographie médicale de l'Ile-de-France; par Ch. Chapotin; enreg. n° 96, année 1812.

(17) Richerand. Nosographie chirurgicale, t. III, pag. 114 et 115. Paris, 1806. = Larrey. Bulletin de la Société philomatique. t. III, an XII, n° 83, pag. 178.

(18) Traité des maladies vermineuses dans les animaux, par Chabert. Pariss M. DCC LXXXII.

(19) Entozoorum sive vermium intestinalium historia naturalis, auctore Carolo Asmundo Rudolphi. Amstelædami, anno 1809. = Entozoorum Synopsis, cui accedunt mantissa duplex et indices locupletissimi; auctore Carolo Asmundo Rudolphi. Berolini, anno 1819.

(20) J. A. E. Gœze. Versuch einer Naturgeschichte der eingeweide Würmer thierischer Körper; in-4°. Blankenbourg. 1782.

(21) Bulletin des sciences médicales. Mai 1810.

(22) Lettre de M. Delorme D. M. P., à M. Girard, sur le ver de Guinée, *filaria medinensis*. Journ. de phys., dirigé par Ducrotay de Blainville; t. 89, pag. 156, an. 1818.

(23) De Echinorhyncho polymorpho Bremseri, adnexis quibusdam de structura et physiologia entozoorum in genere, dissert. inaugur.; auctore E.-T. Jassoy. Herbipoli, anno 1820.

(24) Diction. des sc. naturelles; t. XVII; art. *Filaire*.

(25) Traité zoologique et physiologique sur les vers intestinaux de l'homme, par M. Bremser; revu et augmenté de notes par M. de Blainville, pag. 198 à 223; pag. 523 de l'appendice; atlas, pl. III, fig. 1. Paris, M DCCC XXIV.

(26) Dict. classiq. d'hist. nat.; t. 6, pag. 504, art. *Filaire*.

(27) Observationes de Entozois, auctore Fr.-Chr.-Henr. Creplin, pars 1. Gryphiswaldiæ, anno M DCCCXXV.

(28) Filariæ et monostómi speciem novam in balæna rostrata



reperitam, describit Dr F.-C.-H. Creplin (nova acta Academiae naturae curiosorum.) vol. 14, pars 2, pag. 871, anno 1829.

(29) Nouvelles Annales du Muséum d'histoire naturelle, t. III, 1<sup>re</sup> livraison, pag. 80, pl. V, fig. 3.

(30) Observations sur deux espèces du genre Dragoneau qui habitent dans quelques eaux courantes aux environs de Grenoble; mémoire inséré dans le t. III, 1<sup>re</sup> livraison, des nouvelles Annales du Mus. d'hist. naturelle, pag. 37.

(31) Diction. des sc. nat., t. XIII, pag. 498; art. *Dragoneau*.

(32) Francisci Redi patricii Aretini opusculorum pars prior, sive experimenta circa generationem insectorum. Amstelædamie, anno CIO IDC LXXXVI.

(33) Q. D. B. S. Helmintologia intricata clericanis andryanisque placitis illustrata hanc jubentibus statutis amplissimæ facultatis medicæ præside Elia camerario profess. ord. medic. ac consil. Würt. Pro licentia disputationi submittit Jacob-Bernhard Hummel uracensis. Tubingæ, 1724.

(34) Goëze (J. Ang.-Ephraïm). Versuch einer Naturgeschichte der eingeweide Würmer thierischer Körper. In-4°. Blankenburg, 1782.

(35) Traité des maladies vermineuses dans les animaux. par Chabert. Paris, M DCCLXXXII.

(36) Vermium intestinalium, præsertim Tæniæ humanæ brevis expositio, auctore Paul.-Christ.-Frid. Wvner. Lipsiæ, anno 1782.  
 == Vermium intestinalium brevis expositionis continuatio; auctore Paulo-Christ.-Frid. Wvner. Lipsiæ, anno 1782.

(37) Pauli-Christ.-Frid. Wvneri Vermium intestinalium brevis expositionis continuatio tertia, auctore Johanne-Leonhardo Fischero. Lipsiæ, CIO IDCC LXXXVIII.

(38) Traité de la génération des vers des intestins et des vermifuges, par Bloch, traduit de l'allemand, et imprimé à Strasbourg, chez J.-G. Treuttel, année 1788.

(39) Mémoire sur un ver trouvé dans le rein d'un chien, par G.-F.-H. Collet-Meygret. Journal de physique, etc., publié par J.-Cl. Delametherie, t. LV, pag. 458 à 465, messidor an X.

*Nota.* — La planche dont je parle est annexée à l'exemplaire séparé de ce mémoire, qui est venu de la bibliothèque de Cuvier à la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

(40) Leçons d'Anatomie comparée de Georges Cuvier, recueillies et publiées sous ses yeux par G. L. Duvernoy; t. v, pag. 187. Paris, 1805. = Le règne animal distribué d'après son organisation, par le baron Cuvier; t. III, pag. 252 et 253.

(41) Entozoorum sive vermium intestinalium historia naturalis, auctore Carolo-Asmundo Rudolphi. Amstelædami, 1809. = Entozoorum Synopsis, auctore Carolo-Asmundo Rudolphi. Berolini, 1819.

(42) Notitia collectionis insignis vermium intestinalium, et exhortatio ad commercium litterarium quo illa perficiatur, et scientiæ atque amatoribus reddatur communiter perficua. Vindobonæ, anno 1811. = Traité zoologique et physiologique sur les vers intestinaux de l'homme, par Bremser, revu et augmenté de notes par M. de Blainville. Paris, 1824. = Icones helminthum systema Rudolphi entozoologicum illustrantes, curavit Jean.-Godf. Bremser, med. et chir. Doct. Viennæ, 1824, in-fol.

(43) Henr.-Maur. Gaede dissertatio inauguralis sistens observationes quasdam de insectorum vermiumque structura. In-4<sup>o</sup>, Kiliæ, anno 1817.

(44) De Echinorhyncho polymorpho Bremseri, adnexis quibusdam de structura et physiologia entozoorum in genere, dissertatio inauguralis, auctore C.-T. Jassoy; Herbipoli, anno 1820.

(45) Magazin der naturforschenden Gesellschaft zu Berlin , jahrg. VII, quart III, pag. 223. = Bremser, über lebende Würmer in lebenden Menschen , pag. 223.

(46) An anatomical description of Worms found in the kidneys of Wolves, in a letter from Jam.-Theod. Klein, in philosophical Transactions. 1730, pag. 269-273, cum tabulis.

(47) Entozoorum Synopsis, auctore Rudolphi, pag. 586.

*Nota.* — J'ai pu seulement vérifier la citation que Jassoy fait de Rudolphi : quant aux citations de Bremser et de Klein, je les transcris, sans mettre en doute la fidélité de cet auteur consciencieux.

(48) Novæ observationes de Entozoïs; auctore D.-Frid.-Christ. Creplin. Berolini, anno 1829.

(49) XIX Tabulæ Anatomiam entozoorum illustrantes congestæ, necnon explicatione præditæ ab Eduardo Schmalz. Dresdæ et Lipsiæ, 1831.

(50) Anatomie comparée de deux espèces de Strongylus qui vivent dans le *Delphinus Phocæna*; par M. Raspail. Extrait des Sc. d'observ., mai 1829.

(51) Some observations on a species of entozoon or parasitical animal found in the bronchial tubes and pulmonary vesicles of the common porpoise; by David Craigie M. D., from the Edimb. Med. and Chir. journ., n<sup>o</sup> 113, pag. 212, vol. XXXVIII.

---



# PLANCHE VI

Fig. 1.

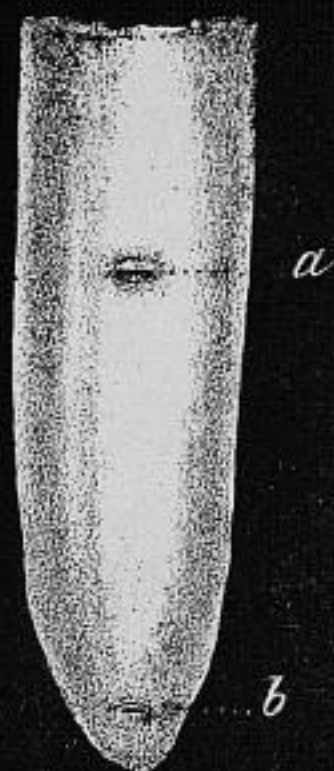


Fig. 2.



Fig. 8.



Fig. 7.

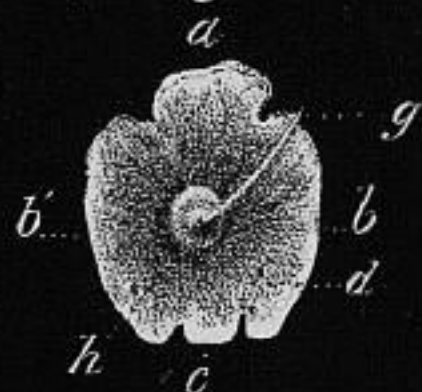


Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.



Litho. Nicetas Perissus, Rouen.











# PLANCHE IV.

Fig. 1.



Fig. 4.



Fig. 2.

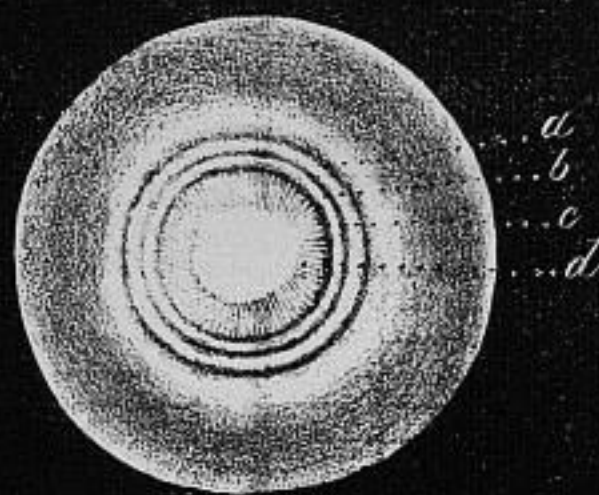


Fig. 3.

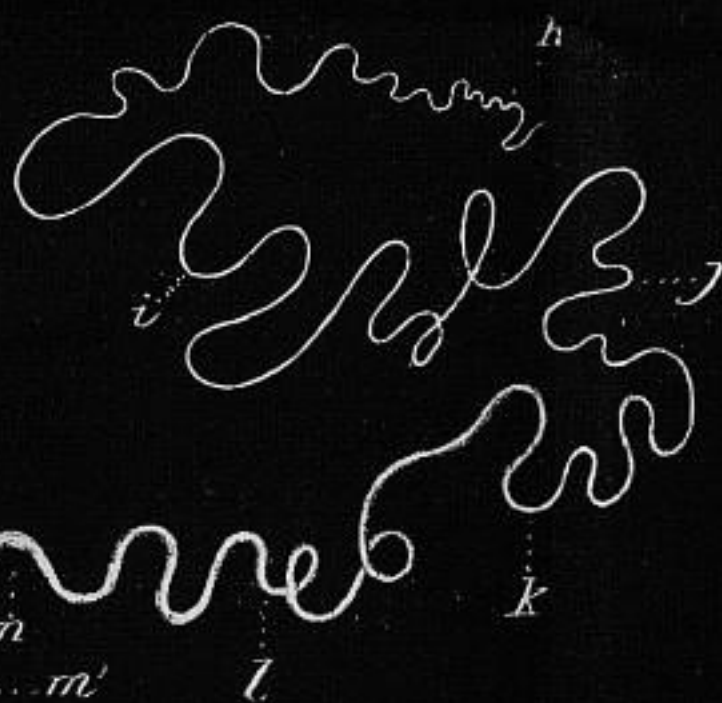
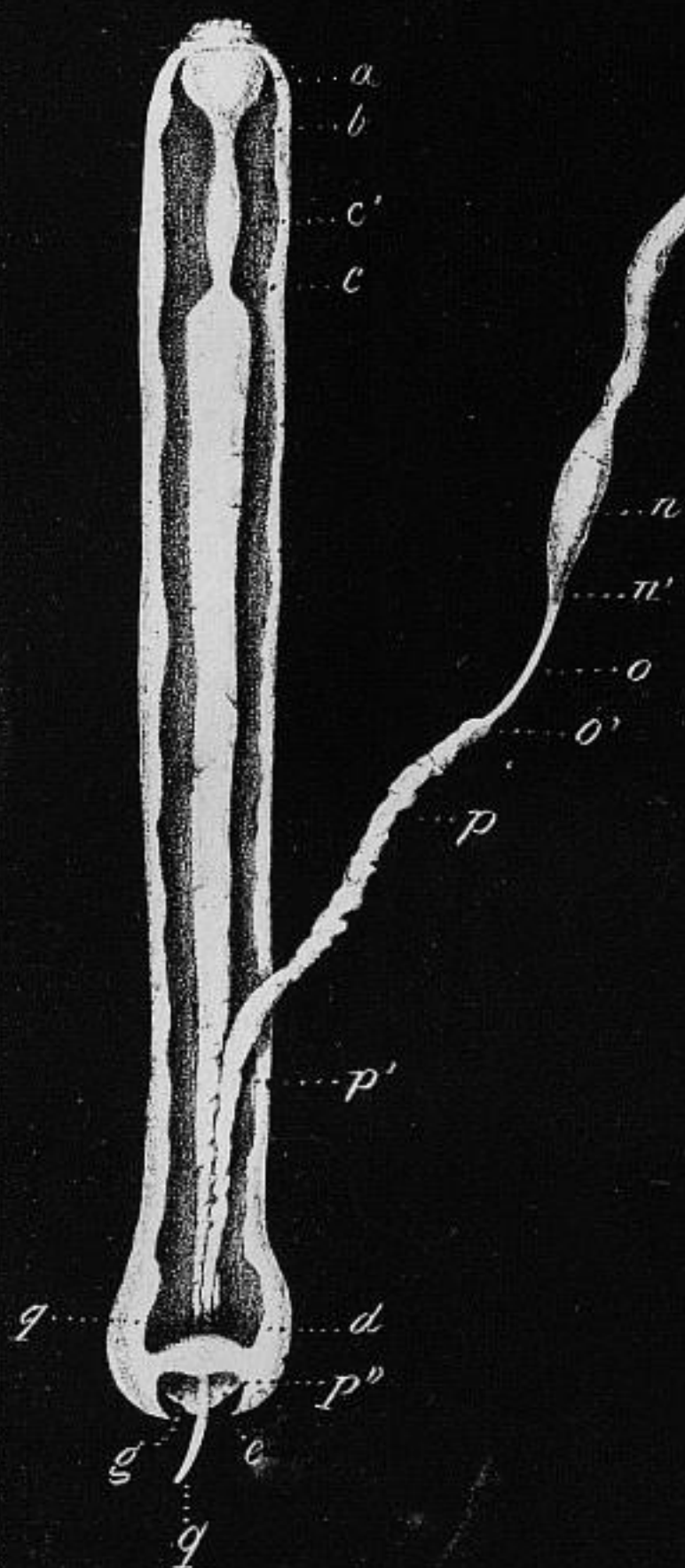


Fig. 7.



Fig. 5.

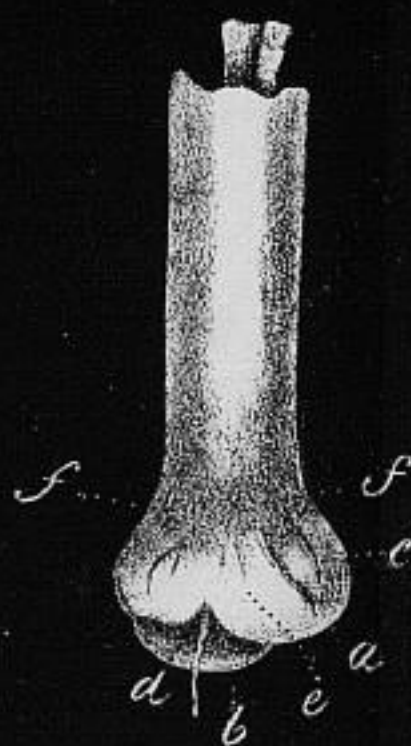
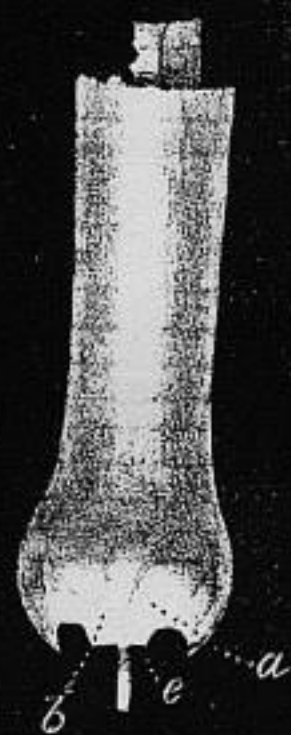


Fig. 6.



Litho. de Nicolas Periaux.





PLANCHE III.

Fig. 1.



Fig 2.



Fig 3.

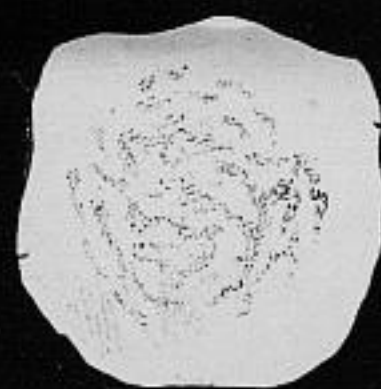


Fig 4.



Lith. Niclas Perianus & Rosen.





Fig. 3.



PLANCHE II.

Fig. 2.



Fig. 1.

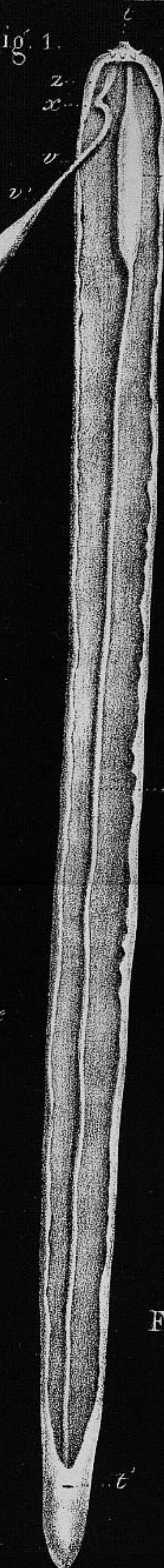


Fig. 4.



Fig. 11.

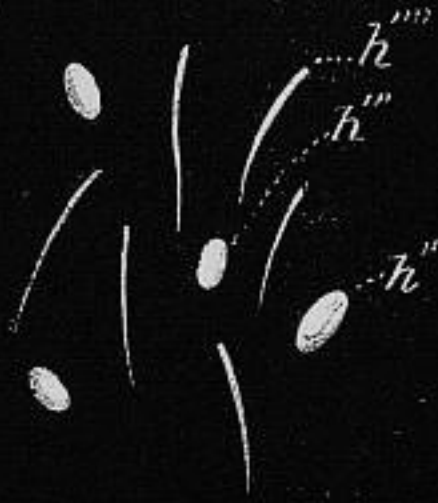


Fig. 10.



Fig. 9.

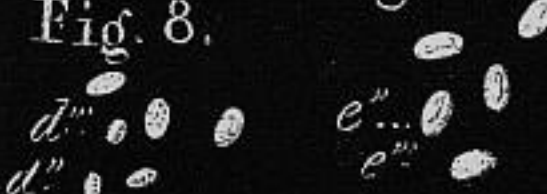


Fig. 8.



Fig. 6.



Fig. 7.

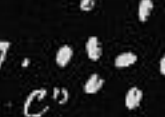


Fig. 5.



Litho. to Nicotian Perianth





PLANCHE I.

Fig. 1. a



Fig 6. a



Fig. 2

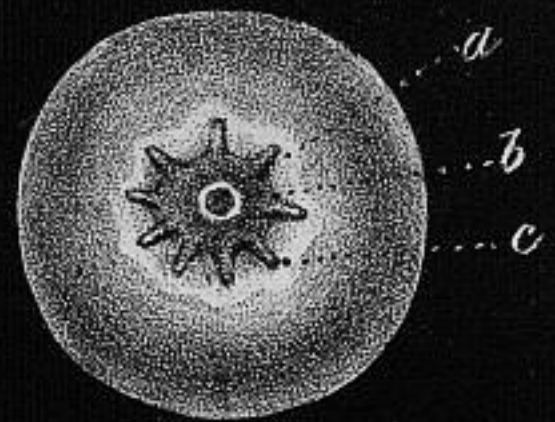


Fig. 7



Fig 3

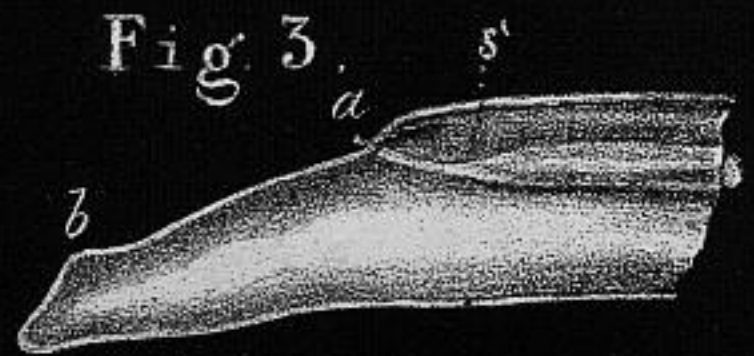


Fig. 4.



Fig. 5.



Litho. de Nicélas Periaucq





---

# CLASSE

## DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

---

### Rapport

FAIT PAR M. E. GAILLARD ,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.



MESSIEURS ,

Les évènements de l'année qui finit aujourd'hui méritent de vous être rappelés. Souvenez-vous de ce jour où , au pied de la statue de Corneille , vous défendîtes votre cité contre d'injustes reproches ; puis, de cette cérémonie touchante et belle , où Boïeldieu reçut tant d'honneurs ! Content d'être admis parmi vous , ce grand maître venait de vous faire le don de son plus bel ouvrage : reconnaissants , affectionnés pour lui , vous avez vu sa mort avec une vive douleur; elle a été, pour ainsi dire, le prélude de bien d'autres morts que vous avez déplorées.

En effet, vous perdîtes presque aussitôt ce poète (1) plus que centenaire, dont la longévité était pour tous un phénomène et pour vous une jouissance. M. d'Ornay vous fit souvenir d'un autre vieillard, M. d'Anneville, long-temps oublié, mort le dernier des bons poètes latins, et qui fut jadis, dans Rouen, l'homme le plus brillant de son époque. Vint la mort du célèbre architecte dont le monument inachevé est un grand effort de la science, peut-être plus hardi que majestueux. Si ce fut rapidement que nous perdîmes M. Alavoine, ce fut soudainement que M. Reiset nous fut ravi. Ses funérailles ressemblèrent à un deuil public. Bientôt nous eûmes à nous étonner de la fin inattendue de M. Dumesnil, littérateur laborieux, confrère doux et assidu. M. Maillet du Boullay, en quittant Rouen, nous laissa des regrets; enfin, M. Beugnot qui vous avait redonné la vie, à qui vous deviez pour réglemens les lois chères à vos devanciers, qui, pour vous, avait obtenu un faible dédommagement à la riche bibliothèque dont les révolutionnaires vous avaient spoliés, M. Beugnot vient de terminer sa carrière.

Ce dernier coup renouvelle le sentiment de pertes successives et multipliées, dont votre Classe des belles-lettres et des arts est comme accablée.

Pour les réparer, vous avez obtenu qu'un orateur-magistrat, M. Paillart, entrât dans vos rangs, où sa réception donna lieu à votre vice-président d'applaudir au spectacle de la justice satisfaite, se transformant, chez notre nouveau confrère, en charité tendre pour le coupable puni; le système pénitentiaire et la réforme des condamnés furent le sujet du discours de ce récipiendaire. (2)

Votre enceinte s'est aussi ouverte à M. Garneray, célébrant devant vous le bonheur d'être artiste: à quoi votre président répondit par l'énumération de tout le bien qu'a fait à Rouen le fondateur de la Société des Amis des Arts et le promoteur des expositions annuelles de peintures. (3)



## J. A. Moine

Architecte, né à Paris le 4 Janv. 1778, mort dans la même ville le 15 Nov. 1834  
Des. d'ap. nat. & gra. par son ancien camarade E. Hyacinthe Langlois,  
Du Pont-de-l'Arche



Toutefois, bien qu'honorables et chères, ces acquisitions n'ont pu assez adoucir le sentiment d'une perte telle que celle de Boïeldieu : vous avez dû chercher partout des soulagements à votre douleur. Vous vous êtes d'abord adressés à la poésie : venez, avez-vous dit aux poètes, venez célébrer un des maîtres de la lyre, parlez-nous des honneurs que lui rendit Rouen, sa ville natale ; ensuite est venue la peinture.

Fait pour répondre à vos inspirations, l'un de vous, M. de Boisfremont, a deviné ou a appris votre vif désir de voir l'image de l'illustre compositeur placée près du tableau qui vous rappelle Corneille, et aussitôt son cœur d'artiste s'est ému : le pinceau le plus fin, le coloris le plus séduisant, vous ont retracé le fils glorieux de la cité normande, Boïeldieu, mûr, beau, inspiré, et d'une ressemblance d'autant plus étonnante que le peintre n'a jamais vu son modèle.

Après ce culte rendu à l'une de vos gloires, vous vous êtes acquittés envers tous vos autres morts. Ainsi, dérogeant à vos coutumes, votre vieil ami, M. d'Ornay, a reçu de vous un hommage anticipé. Dans votre précis, vous imprimerez des vers français que M. d'Anneville appela les *Excuses d'un poète octogénaire* (4). Pour M. Alavoine, nous rappellerons ici, d'après l'un de vous, M. Langlois, qu'il fut le Philibert de l'Orme de notre âge, mais que, comme on l'a dit dans notre dernière séance, il eut un caractère particulier, celui d'être comme imprégné de l'esprit du moyen-âge, et comme inspiré par les idées de la renaissance. Ailleurs, on a parlé de ce murmure flatteur que son nom fit élever naguère parmi les députés de la France : tous témoignèrent la confiance la plus entière en son intégrité comme en son génie. Non, celui-là ne mourra pas tout entier, son nom lui survivra !

Pour M. Reiset (5), vous insérerez, dans le recueil de l'année, un précis de son honorable vie, avec l'expression des regrets que nous fîmes entendre sur sa tombe. Quant à

M. Dumesnil, nous mentionnerons ici quels manuscrits il laisse : ce sont des Odes sur des sujets religieux, d'autres sur les beaux faits de notre histoire, depuis Clovis jusqu'au dévouement de D'Assas. Sa modestie a voulu changer ses deux poèmes d'Oreste et de Jeanne d'Arc en fragments choisis.

Enfin, pour M. Beugnot, auquel l'Académie doit son rétablissement, vous m'avez prescrit, Messieurs, de terminer ce discours par le récit du bien qu'il fit à la Seine-Inférieure, pendant six ans de préfecture.

Hâtons-nous donc de vous rendre compte de vos travaux particuliers.

Dans votre zèle pour les lettres, vous allez imprimer huit des compositions qui vous ont été soumises. D'abord, deux fables nouvelles de M. des Guerrots ; puis, de *nouveaux détails sur Corneille* : ils montreront Louis XIV et, surtout, Colbert, bien injustes envers le créateur de la scène française. Un *Dîner épiscopal*, en 1425, rendra piquant le tableau des mœurs du XV<sup>me</sup> siècle. Une *Emeute rouennaise sous Charles VI*, aura de vives couleurs ; et ces trois récits de M. Floquet seront placés à côté de cette anecdote du même auteur, que vous allez entendre. Joignez à cela une dissertation de M. Deville sur la population qu'avait, avant César, notre Seine-Inférieure ; des réflexions sur la comédie et ce qu'elle pourrait être au XIX<sup>me</sup> siècle, suite de celles sur la tragédie, faites, l'an dernier, par M. Gaillard, et, pour clore la série de ces publications, le suicide et la peine de mort donnant lieu à de graves considérations, extraites d'un rapport que vous fit M. de Villers. A quoi vous auriez dû sans doute ajouter la dissertation où M. Deville cherche quel fut celui de nos ducs *Robert* qui fut surnommé *le Diable*. Dans cette notice, le Robert des poètes et des romanciers n'est point *le Magnifique*, mais bien *le Courte-heuse*. Malheureusement pour nous, la critique de notre confrère est destinée à figurer ailleurs que dans notre précis (6).

Il en est de même d'un morceau sur la littérature du moyen-âge par M. Bach (7), lu dans deux de nos séances; il en a enrichi la *Revue de Rouen*, où chacun a pu l'apprécier. Nous oserons dire ici que certes il est bon de réhabiliter une littérature plus dédaignée encore par le XVII<sup>me</sup> siècle que par le XVIII<sup>me</sup>; que c'est remplir, comme le dit très bien M. Bach, le vide qu'on prétendait exister, en littérature, depuis le IV<sup>me</sup> siècle jusqu'au XVI<sup>me</sup>. Cependant, notre confrère a trop de goût pour ne pas voir que si *Dante de' Alighieri* et quelques autres génies s'élevèrent fort haut, toutefois c'est, en général, plus le goût de l'histoire et l'étude des usages qui nous font rechercher la littérature du moyen-âge, que ce n'est le mérite littéraire des œuvres.

Vous parlerai-je ici, Messieurs, de la *Biographie normande* dont le projet vous fut par moi soumis, et qui donna lieu à un rapport où je vous exprimai les dissentiments de votre commission? mais une lettre que j'ai rendue publique, a, ce me semble, suffisamment fait connaître un travail auquel vous consacrales une longue attention.

Un sujet non moins grave a été traité devant vous par M. Magnier. L'an dernier, j'eus l'honneur d'annoncer, dans mon rapport, l'existence de sa méthode pour apprendre le latin aux enfants; elle vous a encore occupé pendant deux séances: c'est alors que M. Magnier a donné pour base à son système un fait irrécusable.

« L'enfance, a-t-il dit, par sa sensibilité exquise, procède, dans l'étude des langues, au moyen d'une fine, d'une prompte et d'une sûre analyse; c'est à l'emploi de cette force d'imagination que l'enfant doit ses rapides progrès dans l'étude des langues; mais cette force va graduellement en s'affaiblissant, et laisse peu à peu grandir un pouvoir de réflexion qui procède toujours par voie de synthèse. Ces deux moyens d'instruction confondent un moment leurs puissances diverses. »



Sur cette base, il est intéressant de voir comment M. Magnier bâtit l'édifice de son système; mais la suite de ses idées est un secret qu'il nous confie, sans vouloir encore que nous le répandions. ( 8 )

Arrivant aux rapports qui vous furent faits durant l'année académique, nous citerons celui de M. Hellis sur le *Chevalier de St-Pons*, œuvre de notre concitoyen, M. Théodore Muret. Les doctrines et la vie de J.-J. Rousseau y sont mises en scène. Cette manière de réfuter le philosophe par des tableaux piquants, a fait dire à M. Hellis que ce n'était pas là un roman, mais bien un excellent ouvrage de philosophie.

De son côté, M. de Caze vous a parlé du numéro de la *Revue anglo-française*, où des notices sur les îles du Cotentin nous font voir de vieux Normands devenant Anglais, en 1204, par fidélité au prince et aux vieilles lois. Aussi Jersey et Guernesey conservent-ils encore la *clameur de haro* et le vieux Coutumier.

*Messire Jacques de Harcourt*, notice biographique de M. Emmanuel Gaillard, a frappé votre rapporteur, tant ce comte de Tancarville représente bien les chevaliers de son siècle, sans foi, mais patriotes ardents. M. de Caze peint en peu de mots des caractères, et il vous a représenté, sous de nouvelles couleurs, Richard-Cœur-de-Lion et Jean-Sans-Terre; finissant par parler du *Lancastre* de l'enseignement mutuel, aujourd'hui pauvre et oublié au Canada, et que de grands honneurs attendent peut-être à Westminster, après sa mort.

M. Des Alleurs trouve, dans l'ouvrage de M. Deville sur les tombeaux de la Cathédrale, clarté et méthode; mais il croit à la nécessité d'une seconde édition. Sa critique est pleine de confiance dans les talents de l'auteur. Elle est d'un admirateur des monuments de Brézé et de d'Amboise, qui a voulu expliquer certaines idées artistiques, et annoncer

qu'on peut rendre des pensées particulières avec de l'architecture.

C'est avec la même passion pour l'art que M. Des Alleurs a réuni divers morceaux par lui publiés sur le beau tableau de M. Court. *Boissy d'Anglas* est le titre de l'ouvrage que notre confrère a mis sous vos yeux, et on peut dire que la verve et la chaleur y colorent bien des pages. (9)

Par M. Ballin une grande difficulté a été vaincue : celle d'une revue intéressante prise dans deux numéros d'un journal, la *France littéraire*, où il a rencontré des recherches faites par M. Langlois, sur les déguisements et les fêtes des fous.

M. Lévy a été frappé, à la fois, dans les mémoires de l'Académie de Metz, 1833 et 1834, et du savant ouvrage de M. Huguenin, sur la reine Brunehaut, et des conseils donnés aux familles relatifs à l'éducation des enfants, et de l'enthousiasme qu'éprouvent plusieurs agronomes pour certains instruments et certaines méthodes. Ses réflexions, à ce sujet, vous ont été présentées sous une forme piquante.

Deux projets de notre Société libre de commerce, l'un pour créer dans nos lois, sous le nom de *Suspension*, un état moyen entre le commerce et la faillite, l'autre pour soumettre les faillis à un jury de commerçants, ont donné lieu à M. Paillart d'approuver la première idée, et de craindre, quant à la seconde, qu'un jury spécial ne montrât, tantôt trop de rigueur, et tantôt trop d'indulgence. En citant des exemples de sévérité pris dans les vieilles lois de Gênes et d'Amsterdam, M. Paillart espère peu que l'état de nos mœurs se prête à des mesures austères envers les faillis.

Ailleurs, il a rendu justice à M. Alfred Daviel. N'est-ce pas ce jurisconsulte qui a vu la grande charte anglaise n'être qu'une copie de celle donnée à la Normandie par Henri II Plantagenet, en 1155 ? N'est-ce pas lui qui a

mieux établi, même que Froland, l'origine de la coutume normande, œuvre d'un compilateur de 1270 à 1280, devenue loi provinciale avant 1315? N'est-ce pas lui qui a montré, en 1823, l'origine scandinave de notre droit coutumier? N'est-ce pas lui, enfin, qui, avec un style grave et une logique serrée, a repoussé le projet de soumettre les avocats au droit de patente?

Disciples de M. de Lamartine, MM. James Duboc et Duval d'Aubermény ont été appréciés par M. Deville. Leurs vers, a-t-il dit, ont un vernis religieux, mais non une couleur, ce reflet d'un sentiment profond. En effet, les sentiments religieux sont rares de nos jours; aussi M. Deville craint qu'ils ne soient de peu de secours pour nos poètes.

Un jour, cet académicien nous racontait, en séance, comment, chez un pâtissier de Rouen, venait de se retrouver un compte de dépense de Catherine de Médicis, voyageant dans le nord de la France: à ce sujet, M. Paumier nous dit comment quelques manuscrits de Bochart, aujourd'hui déposés à la bibliothèque du Roi, furent restitués à M. de Colleville, descendant de ce même Bochart: un marchand de tabac, de Saint-Aubin-de-Crétot, les avait achetés lors de l'émigration de M. de Colleville, mais, par malheur, les manuscrits du grand orientaliste ont été long-temps mis en pièces.

Eh bien! aujourd'hui, ce même Bochart a trouvé dans M. Edouard Smith, fils de M. Spencer Smith, notre correspondant, un homme digne de le comprendre; M. Deville a rendu compte de l'éloge que ce jeune hébraïsant a composé sur Bochart. Né à Rouen en 1599, Bochart savait treize ou quatorze langues; à toutes il préférait l'hébreu, qu'il avait étudié presque au herceau. Sa géographie sacrée, où l'esprit de système se laisse apercevoir, dévoile, cependant, les temps les plus obscurs; son histoire des



animaux mentionnés dans la Bible, est jugée, par M. Cuvier, comme le tableau le plus parfait des connaissances naturelles chez les nations de l'antiquité, et pourtant ce prodige, vanté par Huet et par Voltaire, Bochart, n'a pas même un souvenir dans Rouen, sa ville natale; à Caen, son séjour habituel, on a donné son nom à une rue; ici, on lui devrait plus d'honneurs encore.

Revenant à M. Deville, lui et M. Gaillard ont, l'un critiqué, et l'autre loué un ouvrage fort inégal de M. Bard : *La Tour de la belle Allemande*. Notre correspondant de la Côte-d'Or profiterait s'il pouvait connaître les équitables critiques de M. Deville, et verrait peut-être avec plaisir comment, de son ouvrage, M. Gaillard a tiré un bon tableau de Lyon ancien et moderne.

L'art d'écrire aussi vite que la parole doit beaucoup à l'un des secrétaires de notre Société libre de commerce. M. Gaillard, dans son rapport, dit que la *sténographie* a maintenant, grâce à M. Dujardin de Rouen, des principes philosophiques et des procédés ingénieux. Sans doute, on pourrait, en imprimant les livres avec des caractères sténographiques, réduire extrêmement les volumes; mais cette innovation rendrait difficiles à lire tous les livres actuels, et ce serait un grand malheur.

Dans son rapport sur le travail de la commission des archives d'Angleterre, M. Gaillard rappelle que M. Deville a envoyé à Londres six cents pièces curieuses recueillies dans la Seine-Inférieure et dans l'Eure. Ces dons de l'érudition normande font penser au rapporteur que, en retour, les anglais devraient nous transmettre ce qu'ils possèdent sur notre province, et que cette demande pourrait leur parvenir par M. le ministre de l'instruction publique, dont la circulaire, adressée aux sociétés savantes il y a un an, a été, cet hiver, l'objet de vos plus sérieuses méditations.

Rendant, ensuite, compte de deux volumes publiés en

1834 par la Société de l'histoire de France, M. Gaillard analyse seize des quatre-vingt-dix documents rassemblés par cette compagnie : il loue ses travaux et jusqu'aux catalogues bibliographiques, utile continuation de la bibliothèque du père Lelong. L'empressement que montre la Société de l'histoire de France à rendre compte des travaux de l'Académie ou des œuvres de ses membres, est de la plus douce confraternité.

Passant au journal de l'Institut historique, la critique du même rapporteur est favorable à une Société qui se sent appelée à renouveler, non seulement en France, mais en Europe, l'entreprise des bénédictins de Saint-Maur. Des articles substantiels de MM. d'Eckstein, de Rienzi et de Villenave, contenus dans cinq bulletins, n'empêchent pas M. Gaillard de blâmer les sévérités de M. Boissière pour M. de Barante et sa manière d'écrire l'histoire.

Dirai-je que M. Berger de Xivrey, votre correspondant, vous lut, cet hiver, un morceau où il peignait les impressions que lui avaient procurées notre ville et ses alentours. Applaudi, il vous a fait dernièrement l'envoi de ses recherches sur l'origine de l'écriture, et M. Emm. Gaillard, dans un compte verbal, vous a fait connaître cet écrit, plus rempli de faits que de pages. Là on voit l'Égypte inventant, dès avant Moïse, l'écriture, dont trois caractères différents ont servi de type primordial. La Chine y a puisé peut-être son moyen de représenter les idées, la Phénicie ses *lettres cadméennes* transportées dans la Grèce, où, bien tard, et quand son Homère n'a plus vécu, on a vu l'écriture devenir usuelle et populaire.

Reste, Messieurs, à vous entretenir d'un dix-huitième rapport, qui vous ramènera vers des idées funèbres. Ce fut celui que vous fit M. Dumesnil, sur les quatre volumes publiés par l'Académie de Toulouse. Vous savez quel éloge il nous fit de M. Fleury de l'Ecluse, commentateur

de Job et apologiste d'Aristophane ; quelle justice il rendit à M. Dumège , le grand interprète de l'antiquité dans les pays voisins des Pyrénées. Cette dernière communication d'un homme aimé de nous tous, me conduit au souvenir d'une autre perte et à un hommage par lequel je terminerai ce discours.

M. Beugnot , Messieurs , vint parmi nous le 3 mars 1800 ; alors nous le vîmes, sans réaction , sans violence et même sans faiblesse, substituer l'activité du consulat et plus tard l'éclat de l'empire , au régime débile ou tyrannique du directoire.

Moderateur des passions de tous , il fut calme après tant de tempêtes , raisonnable après tant de folies ; son principal soin fut de ranimer tous nos travaux et de rétablir nos plus chères institutions.

Notre agriculture lui doit le trèfle incarnat, qu'il tira de Belgique ; le penplier de Virginie, dont le bois croît si rapidement ; l'orge anglaise si productive, et quatre taureaux suisses.

L'industrie , pour lui , doit être reconnaissante ; car il encouragea si bien la fabrique des calicots, que nous cessâmes de tirer d'Angleterre la plus grande partie de ces tissus.

Pour le commerce, il seconda les vues d'un gouvernement réparateur , et rétablit nos routes négligées pendant quinze ans. Annuellement, les chemins vicinaux reçurent quatre à cinq cent mille francs de réparations, et des entrepôts pour les marchandises étrangères furent créés tant à Rouen qu'au Havre et à Dieppe.

Empressé à écouter la voix de Pouchet et d'autres fabricants amis de l'humanité , il prit , dès 1802 , un arrêté digne des éloges de tous les philanthropes , établissant, dans la maison de détention de Rouen , des ateliers de filature et de tissage. Les prisonniers durent apprendre à lire, à écrire, à compter , et reçurent des leçons de morale religieuse.



La morale , en général , lui parut avoir d'étroits rapports avec les cérémonies religieuses, et, dans un temple protestant, il le dit, en rendant justice à toutes les communions chrétiennes, discours que loua hautement le premier consul.

A M. Beugnot l'instruction publique doit ce cabinet d'histoire naturelle formé près l'école centrale, qui est à nos riches bibliothèques ce qu'une pensée première est au discours qui la développe.

Aimé des Sociétés savantes de cette ville, il rétablit l'Académie, et là, deux ans de suite, il fut membre du bureau et vous lut de bons mémoires : un Voyage dans les Vosges, mêlé de prose et de vers; un tableau des devoirs et des droits d'un Académicien.

Je n'oublierai pas de rappeler le bienfait de la vaccine, dont il nous fit jouir des premiers en France.

C'était par sa correspondance administrative, institution qui lui fait honneur, qu'il propageait toutes les idées utiles, et vantait, à la fois, les platanes propagés par boutures, et ces expositions industrielles, où, dès le premier essai, la Seine-Inférieure obtint deux médailles d'or.

Chargé de la tâche difficile de contenir les partis, on le vit dédaigner l'emploi des moyens de ruse ou de force. En 1804, époque de police active et inquiète, il fut doux, et, cependant, les ordres de Paris étaient violents. Voici, à ce sujet, une anecdote que je puis garantir.

Après la venue de Pichegru et de Georges, Napoléon ordonne à M. Beugnot de se saisir, à Rouen, des dépêches suspectes. Mais le directeur de la poste soutient que les lettres confiées à sa garde sont un dépôt sacré. Que fait M. Beugnot? Il dit au directeur, en le pressant dans ses bras : Oui, Monsieur, je vous aime et je vous admire.

Le fidèle dépositaire ne fut pas destitué, tant M. Beugnot sut, dans son rapport, défendre une noble cause.

Aussi, sur le rocher de Sainte-Hélène, Napoléon disait : « M. Beugnot, quand il a été préfet, m'a toujours dit la vérité. »

Cependant, à ce zèle pour la vérité se joignait une envie indiscrete de plaire et d'obliger. De là tant de promesses faites, qui, devant être violées, créaient à M. Beugnot des détracteurs, que son humeur trop railleuse changeait en ennemis.

En mars 1806, il fut conseiller-d'état. On a de lui une lettre où il dit : « La place de préfet à Rouen est plus agréable, plus tranquille et plus sûre qu'un ministère. » Quand je rêve au bonheur, je rêve au retour. » Cependant ce rêve ne se réalisa pas, et ses subordonnés l'ont regretté, car il savait hautement faire valoir leurs travaux. Je dois dire que cette notice doit beaucoup à l'un d'eux, M. Quesney.

En mourant, M. Beugnot a laissé des mémoires non terminés, où il peint plus ce qu'il a senti que ce qu'il a vu. Ce sera la plus belle couronne d'une vie où le travail fut d'une incroyable facilité ; d'une vie où la plume fut brillante et la parole plus brillante encore ; d'une vie pleine de saillies ingénieuses et de récits intéressants ; d'une vie toute de jugement, mais prompt, mais sain ; d'une vie où, à propos, l'homme s'effaça, et où, à temps, il reparut ; d'une vie fidèle à deux principes : les opinions tolérées, les conditions améliorées.

Ceux qui brûlent d'un feu vif ont pu le trouver froid, je ne dirai pas versatile ; mais voici l'arrêt de la postérité : « Il fut un des hommes les plus spirituels de son temps. »

L'année académique se termine sans que la compagnie ait entendu de rapports sur six grands ouvrages, dont trois occuperont ses premières séances, lors de la fin des vacances de 1835 : ce sont, *l'histoire de Normandie*, par

M. Licquet ; *Georges*, par M. Théodore Muret, et le grand travail sur la Sarthe, par M. Pesche. Quant aux trois autres, voyez le supplément à ce rapport, nos 8, 9 et 10.

---

## NOTES ET ADDITIONS.

---

(1) *M. D'Ornay*.

L'Académie, ayant voulu joindre un hommage à ses regrets, a fait prier la famille de M. d'Ornay de lui confier les manuscrits que le célèbre centenaire avait pu laisser. C'est avec beaucoup de complaisance que M. de la Quêrière, académicien, et neveu du poète, nous a remis diverses pièces, mais, pour la plupart, déjà insérées dans les précis académiques.

Nous citerons pourtant comme inconnu, quoique imprimé en 1777, un discours couronné par la Société d'agriculture de Lyon ; le style en est pur et même brillant. Ce que M. d'Ornay y dit des chemins romains, de la mendicité moderne et du zèle pour le bien public, prouve, non seulement que notre vétéran était un bon citoyen, mais qu'il aurait pu, en produisant davantage, se faire une réputation comme prosateur.

Nous avons remarqué, dans ce discours, un hommage rendu aux premiers administrateurs des hôpitaux de Rouen. Ils donnèrent, en France, l'exemple de la publicité des comptes annuels et détaillés en matière de finance. Toutefois, jusques en 1807, M. d'Ornay ne s'était fait



connaître que par son goût pour les voyages et par le compte qu'il rendit à l'Académie de ce qu'il avait vu en Lorrainé, à Rome et en quelques villes d'Italie. Je ne parle pas d'un mémoire sur les abeilles (manuscrit); il est indigne de lui, bien que l'on y trouve des détails agréables sur la coutume égyptienne d'embarquer les ruches et de les promener à travers le Nil, en leur faisant faire jusqu'à trois cents lieues, les mouches butinant les fleurs des prairies riveraines.

Mais, enfin, arriva l'année 1807, époque très remarquable dans la vie de M. d'Ornay; car, alors, d'à peu près stérile qu'il était, il devint fécond, et, à l'âge de soixante-dix-sept ans, son existence littéraire commença par un discours plein de mouvement, adressé aux élèves qui aspirent à l'école polytechnique. La même année, il fit paraître un *Essai* sur l'état ancien et futur de Rouen.

Là, M. d'Ornay, après avoir rendu un juste hommage au grand cardinal d'Amboise et à l'habile intendant, M. de Crosne, examine s'il faut un pont de pierre à Rouen. Mal exaucé dans ses vœux favorables au pont de bateaux, en revanche, il a pu voir exécuter le plan d'alignement qu'il demandait; il a dû même voir commencer cette place du *Clos-Saint-Marc* dont il donnait l'idée; quant au port, créé après qu'il l'eût réclamé, il l'a vu privé de ces portiques dont son imagination heureuse s'était plu à l'orner; et, pour ce qui concerne un jardin public, entre le *Grand-Cours* et la rue *La Fayette*, c'est une pensée de lui qui, étant fort bonne, pourrait encore se réaliser.

Cependant, j'ai hâte de le montrer poète, bien que lui-même ait différé long-temps à le devenir. Académicien pendant quarante-cinq ans, il devint vétéran en 1807, et, s'il était mort deux ans après, c'est-à-dire à soixante-dix-neuf ans, personne aujourd'hui ne saurait qu'il fut poète, car personne ne se souviendrait de ce

*Conseil des Abeilles*, qu'il adressa, en 1764, au duc d'Harcourt.

Ce ne fut donc qu'octogénaire que sa verve s'éveilla. Le dirai-je ? son *Songe* fut, en 1810, un véritable début. La pièce finissait par ce vers :

« Pour être heureux, il faut rêver. »

Une plus jolie parut en 1811 ; son titre est : *Mémoire et oubli*.

Le talent de notre vénérable confrère fléchit, en 1817, dans l'*Épître à son ami*, et, plus encore, en 1819, dans l'*Épître à Amélie* ; il se releva brillamment dans son *Voyage de la Vie*, publié en 1820. Au milieu des vers de la *bonne école*, on remarque celui-ci, qu'on pourrait appliquer à l'auteur :

« L'être le plus parfait a besoin d'indulgence. »

En 1821, on put sourire, mais faiblement, au *Nouveau Riche et au Solitaire*. En 1822, il fallut plaindre notre digne ami d'avoir mis au jour les *Conseils d'un Père à sa Fille* ; mais, enfin, en 1823, âgé de quatre-vingt-quinze ans, il obtint un grand succès dans ses *Adieux* : en effet, adressés à l'Académie, ces adieux-là pourraient bien aller à la postérité. N'a-t-elle pas retenu quelques vers de Saint-Aulaire ? Dans les *Adieux*, quelle résignation chrétienne ! quelle confiance en Dieu ! quelle attente paisible du dernier jour ! et combien ces sentiments sont poétiques, combien ils sont préférables à cette philosophie d'*Horace* et de *Chaulieu*, qu'on trouve dans les pièces qui avaient précédé la dernière de notre poète !

En résumé, M. d'Ornay ne peut guère être cité que pour trois ou quatre pièces, mais il y montre une

facilité et une délicatesse peu communes et d'autant plus remarquables, que sa muse n'a paru que lorsqu'on se garde bien de la montrer. Si son talent avait été précoce, à coup sûr il serait oublié; mais, venu avec cette lenteur et paru si tard, il obtiendra peut-être un long souvenir.

(2) *Réception de M. Paillart.*

En entrant à l'Académie, M. Paillart, avocat-général, ne s'est point écarté des études du magistrat: il a loué le travail de MM. de Beaumont et de Tocqueville sur le système pénitentiaire, auquel il a emprunté beaucoup de faits.

L'orateur convient que, si les crimes étaient toujours produits par une idée fixe, par une conviction profonde, s'ils avaient, pour ainsi parler, leurs racines dans la conscience même, l'isolement pénitentiel ne servirait guère.

Mais il lui semble que les crimes sont presque toujours les résultats d'intérêts mal entendus, de passions mal dirigées, et, alors, isoler le coupable, c'est le placer devant le dictamen de sa conscience.

Toutefois, il n'hésite pas à reconnaître que l'homme, ainsi reclus, pourrait, en peu de temps, et en poussant le principe à l'extrême, c'est-à-dire dans toute son austérité, mourir fou ou devenir dépravé sans remède.

Aussi, de l'isolement, M. Paillart veut qu'on fasse découler des conséquences qu'un surveillant habile et dévoué saura mettre à profit. Dès-lors, conversations rares et qui se feront désirer, lectures utiles, et particulièrement celle de la *Bible*, voilà de premiers moyens. L'orateur veut, de plus, que le condamné fasse, de lui-même et avec persévérance, des efforts inouis de travail, sans, cependant, que ces efforts suffisent à faire perdre au temps son poids accablant.



Trente millions pour procurer une cellule sûre et bien aérée à chaque condamné, sont un lourd fardeau ; M. Pailart en est effrayé : il craint que cette dépense ne retarde la mise à exécution du système pénitentiaire en France. Cependant ce qui réforme, a-t-il dit, est peut-être toujours économique ; et, à ce sujet, il a cité Londres, où on vole annuellement pour une valeur de cinquante-deux millions.

Dans sa réponse, M. Paumier, qui présidait, s'est livré à un beau mouvement.

« Voici, a-t-il dit, un magistrat que ses fonctions obligent d'invoquer sur les coupables la sévérité des lois, et il s'acquitte de ce devoir avec une impartiale fermeté, parce que le repos de la société l'exige ; mais, dès que les coupables sont atteints et jugés, la même voix qui a provoqué leur condamnation se fait entendre de nouveau, et, maintenant, c'est pour demander que leur punition leur devienne un châtiment salutaire et un moyen de régénération morale. Il y a, ce me semble, a ajouté M. le vice-président, dans cet accord des exigences respectives de la justice et de la charité, quelque chose de singulièrement touchant. »

### (3) Réception de M. Garneray.

M. Garneray a des talents trop connus, pour ne pas sentir tout le bonheur qu'il y a d'être artiste, et, comme on exprime bien ce qu'on a bien avant dans le cœur, tout le discours de ce dernier récipiendaire a été *le bonheur d'être artiste*.

Après avoir énuméré les circonstances qui doivent faire envier, de tous, le sort du véritable artiste, M. Garneray s'est rappelé le souvenir de la première distribution de récompenses donnée dans le grand salon du Louvre par Napoléon.

« C'était, dit l'orateur, la première solennité de ce genre,

et ce fut la plus belle. Le prince avait réuni, dans le temple des Muses, toutes les nobles illustrations artistiques, littéraires et gouvernementales. »

Ici M. Garneray parle des félicitations et des marques de bienveillance que le chef de la plus grande nation du monde prodiguait aux chefs de la plus célèbre des écoles contemporaines. Il montre les grands de l'empire empressés d'imiter ces nobles encouragements, puis la foule groupée autour des productions des artistes récompensés. « Qu'il est doux, s'écrie-t-il, de recevoir, au milieu de ses confrères, une distinction inassimilable à aucune autre, au bruit des applaudissements de l'élite de la société ! Ah ! dit-il, en me rappelant ce jour, je conçois le bonheur d'être artiste ; et si, ensuite, nous venons déposer dans les mains d'une mère, d'un père, d'un professeur, la récompense de pénibles travaux, non, je ne sais pas de plus grand bonheur que d'être artiste ! »

— « A vous, Monsieur, lui a répondu M. Duputel, il appartenait de parler du bonheur des artistes, vous dont le talent ne s'est éveillé que dans les jours de l'infortune, vous qui lui avez dû tant de jouissances et de si douces consolations, quand, loin de la patrie, relégué dans une prison flottante, vous essayâtes, sans autre guide que votre génie, de reproduire sur la toile les grandes et fortes impressions et les spectacles variés dus à vos excursions maritimes. »

Faisant allusion à ce que M. Garneray avait dit du salon du Louvre, M. le président a rappelé avec finesse cette fête artistique, cette fête récente, dont Rouen se souvient avec tant d'émotion, et dont le conservateur de nos tableaux fut le promoteur. Elle fut le complément de tous les services rendus à nos jeunes artistes par le fondateur de la Société des Amis des Arts.

*(4) Les Excuses d'un Poète octogénaire.*

Le plus vanté des sages de la Grèce  
Faisait des vers, pour repousser l'ennui  
Qu'amenait sur ses pas la pesante vieillesse :

On peut donc faire comme lui

Sans renoncer à la sagesse.

Il me souvient qu'aux jours de ma jeunesse,  
Je fis de l'art des vers mon plus doux passe-temps,  
Et mes premiers essais furent pour ma maîtresse.

Dans l'âge mur, je quittai le Permesse

Pour des travaux plus importants ;

Mais, quand la vieillesse ennemie,

Est venue attrister et mes nuits et mes jours

Par la douleur et l'insomnie,

De ma muse, autrefois chérie,

Pour me désennuyer j'implorai le secours.

J'en obtins quelquefois des regards favorables,

Et je lui dois d'aimables souvenirs,

Qui des vieillards sont les derniers plaisirs.

Je rêvai quelques vers, bons, mauvais ou passables,

Et tels qu'en fait plus d'un auteur.

Le sommeil m'attendait dans le pays des fables ;

Mais, puisqu'il faut rêver pour trouver le bonheur,

Je veux, au moins, choisir des songes agréables,

Et je préfère un hémistiche heureux

Au galimatias ténébreux

De la secte néologique.

J'entends déjà certain railleur

Me dire, avec un air moqueur :

« Votre muse paralytique,

« Par une vertu sympathique,



« Pourrait bien, à son tour, endormir le lecteur. »

Rassurez-vous, méchant critique,  
On ne me lira point. Dans ce siècle frondeur,  
De l'art des vers superbe contempteur,  
On ne lit, on n'écrit que sur la politique,  
Ou dans le genre appelé *romantique*.

Par M. Le Torpt d'ANNEVILLE,  
*Ancien Conseiller au Parlement de Normandie,  
auteur de l'éloge de cette Cour souveraine et  
de celui du chancelier de l'Hôpital.*

(5) M. Reiset.

M. Reiset conduisit, cet hiver, dans le sein de l'Académie, M. Berger de Xivrey, qu'il avait chez lui; ce savant correspondant nous parla de la douce hospitalité que lui accordait son hôte. Il ne se doutait guère que, par la mort la plus inopinée, il allait avoir à composer un article nécrologique, dont je tire quelques faits convenables à rappeler ici :

Colmar fut la ville natale de M. Reiset : il eut des frères vaillants; l'un s'est couvert des palmes de la gloire. Son père, receveur général du Haut-Rhin, l'eut pour successeur. Très jeune, il se rendit si capable de gérer une recette importante, que, bientôt, il fut de Colmar appelé à Mayence, où il mérita la confiance et l'estime de Napoléon. Ce héros se défiait des financiers; il n'eut que des louanges pour un homme dont les opérations épargnèrent des millions à la France. Marié, père de famille, M. Reiset nous vint en 1815. Vingt ans nous l'avons connu, vingt ans nous l'avons aimé; car notre commerce trouvait, auprès de lui, de l'aide et un génie d'ordre et de ponctualité qui plait à nos mœurs. Sa probité et ses spéculations s'accom-

modaient de notre réserve prudente et de nos calculs. Aussi fit-il de cette province sa patrie, y achetant ses domaines et se destinant à y vivre constamment.

Dans l'Académie, nous chérissions en lui l'homme de bien et l'artiste. On sait son talent comme violoniste et son goût d'amateur pour les arts du dessin. Quand il est mort, il présidait notre Société philharmonique. C'était, e un mot, un ami que nous avions, et nous le regretto profondément.

Voici quel fut le discours prononcé sur sa tombe, le février dernier, au nom de l'Académie, par le secrétaire perpétuel pour la classe des belles-lettres et des arts.

Messieurs,

Réunis autour du tombeau de M. Reiset, les uns, et ce sont ses proches, objets de sa vive tendresse, songent qu'une nuit a suffi pour le frapper; d'autres, et ce sont les hommes publics, regrettent en lui l'intègre dépositaire des revenus de l'état; pour nous, membres de l'Académie, nous nous affligeons de la perte d'un confrère, chéri pour son aménité, amateur plein de goût, et sensible à la fois aux charmes de la musique et aux nobles productions des arts du dessin.

Et, cependant, il est une émotion qui domine ces sentiments particuliers; tous, nous sommes préoccupés d'une même idée, c'est que, malgré sa fortune et ses emplois, M. Reiset est mort de douleur.

Vainement il voulut vaincre par le travail ses longues insomnies: toujours un souvenir déchirant, celui de sa fille consumée, rongait son cœur, abattait ses forces, épuisait sa vie. Ni l'estime universelle, ni la gratitude de ses subordonnés, ni l'affection des siens, si chers à son âme, ne pouvaient, je ne dis pas le consoler, mais même le distraire.

Voilà donc, Messieurs, à quoi servent les prospérités de la terre ! Une seule infortune suffit pour nous percer le cœur, et pour ternir, à nos yeux, ce qui, en nous, éblouit le vulgaire et l'empêche d'apercevoir le vautour qui nous dévore.

Malheureux M. Reiset ! puissent ses nombreux bienfaits obtenir que Dieu soit sa récompense !

(6) *Robert-le-Diable.*

Dans sa dissertation, M. Deville commence par raconter ce que les vieilles compositions disent de Robert, et notamment ce que dit un poème de cinq mille vers conservé manuscrit dans la Bibliothèque royale de Paris, sous la dénomination de Roman de Robert-le-Diable, œuvre du XIII<sup>e</sup> siècle. Notre confrère fait remarquer en quoi le récit diffère, tant de celui contenu dans le mystère de Robert-le-Diable, que dans les *Croniques de Normendie*. Cette analyse est longue et curieuse.

Notre savant confrère en vient à s'étonner que, dans un recueil moderne (la Revue de Paris), un écrivain recommandable ait ajouté foi aux fables de la *Cronique de Normendie*, qui font de Robert un fils du duc Aubert, personnage tout à fait fabuleux. Ces chroniques semblent bien postérieures à Jean-sans-Terre, loin d'être contemporaines de cet Aubert, qu'elles placent du temps de Charlemagne.

Robert était normand ; M. Deville part de là, et, mettant de côté les détails bizarres ou miraculeux, fruit de l'imagination des poètes et de la crédulité des peuples, il ne s'arrête qu'aux points principaux de la narration et cherche quel duc de Normandie fut ce Robert-le-Diable.

Ayant à choisir entre Rollon, appelé Robert, et deux autres Robert, surnommés l'un le Magnifique et l'autre Courteheuse, il discute et fait voir que ce ne peut être ni



Rollon, ni Robert-le-Magnifique, mais bien seulement Robert-Courtebeuse, fils de Guillaume-le-Conquérant, lequel, comme le Robert du Roman, fut exilé par son père, quitta la Normandie, se mit à la tête de bandits, fut en Terre-Sainte, se maria en Italie et expia ses péchés.

La duchesse des romanciers, si faible pour un fils désordonné, est, selon notre confrère, Mathilde de Flandre, qui toujours s'interposa entre le conquérant de l'Angleterre et leur fils aîné. Jusqu'au château d'Arques et à la tour de Londres, tout sert de preuve à M. Deville, car ces demeures n'ont été bâties que sous Guillaume, ou par le *roi Roux* son fils; conséquemment dans le siècle du *Courtebeuse*. Enfin le nom de *Robert le-Diable*, donné à une des tours de la citadelle londonienne, paraît corroborer toutes les preuves accumulées par M. Deville.

(7) *Littérature du Moyen-Age.*

Le but que s'est proposé M. Bach a été de prouver que la critique littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle méconnut le mérite de la littérature du moyen-âge.

Il suppose qu'un disciple des Lebatteux, des Marmontel, des ~~La Harpe~~, a dormi quarante ans, et s'est réveillé, en 1830, pour assister au cours que M. Villemain faisait alors si brillamment à la Sorbonne; il peint la surprise profonde de l'homme du XVIII<sup>e</sup> siècle, en voyant avec quel éclat le professeur relève le mérite des trouvères et des troubadours, si ouvertement méprisé ou silencieusement dédaigné par les professeurs de 1789 et des années antérieures.

Réhabiliter la littérature du moyen-âge dans tous ses titres de gloire, fut, dit-il, un des services rendus par la critique de nos jours. Maintenant, il n'y a plus ce vide qui existait depuis le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère jusqu'au XVI<sup>e</sup>: douze cents années ne sont plus perdues pour les lettres.

M. Bach cite , comme admirable de poésie , un morceau du troubadour *Bertrand de Born* ; il venge le *Dante* des injustices de M. de La Harpe , et il arrive à se demander pourquoi le *xviii<sup>e</sup>* siècle comprit si mal le moyen-âge. C'est avec un talent frappant que notre confrère oppose les croyances d'une vie périssable à celle d'une vie éternelle. Or , la vie périssable , c'est la croyance du *xviii<sup>e</sup>* siècle ; la vie éternelle , c'est la préoccupation du moyen-âge , prouvée par le *Dies iræ*. Il faudrait transcrire ici le brillant passage où M. Bach a remué son auditoire ; mais l'espace nous manque , et nous avons à montrer comment le critique a prouvé que les littérateurs du moyen-âge proclamèrent des maximes hardies ou firent d'indécentes railleries contre les saints , les prêtres , les guerres de religion , les rois , l'inégalité des conditions et l'ordre intérieur des familles. Par ses citations , il a prouvé que , bien avant Voltaire , les troubadours s'étaient élevés contre les croisades ; que , au *xiv<sup>e</sup>* siècle , on avait rabaissé les nobles au-dessous des roturiers ; que , enfin , le système des saint-simoniens sur la femme libre se trouve dans le roman de la *Rose*.

M. Bach , qui avait montré le *xviii<sup>e</sup>* siècle contempteur de la gloire littéraire du moyen-âge , a fini par le présenter comme forcé d'avouer cette gloire , grâce aux travaux des Paulmy , des Sainte-Palaie , des Legrand d'Aussy. Il n'a pas oublié l'*Histoire des Troubadours* de l'abbé Millot. Pourquoi a-t-il omis de parler de notre Mouchet de Darnétal , dont les soixante volumes *in folio* , déposés manuscrits à la Bibliothèque du roi , sont la source de ce glossaire de la langue romane qu'a publié M. Rocquefort ?

Dans cette mention , il aurait pu y avoir quelque mérite , car M. Bach reconnaît à la Normandie celui d'avoir bien compris l'importance des œuvres du moyen-âge , publiant *Maître Wace* et composant l'*Histoire des Trouvères*.

*(8) L'art d'apprendre les Langues aux Enfants.*

Contraindre les enfans, dit M. Magnier, à renoncer à l'analyse, qui est leur instrument, pour leur donner, comme moyen d'étude des langues, la synthèse, ou, ce qui est la même chose, la grammaire, c'est faire de l'enfant un homme, c'est bouleverser le plan de la nature, c'est aller contrairement à ce que le bon sens prescrit.

Pour prouver son assertion, M. Magnier fait passer la mer à un enfant et à un homme, puis il cherche de quelle manière l'un et l'autre apprendront l'anglais.

Si l'homme fait veut apprendre cette langue par l'usage, c'est-à-dire à la manière de l'enfant, il ne fera nuls progrès, tandis que son jeune émule en fera d'immenses; au contraire, si l'enfant veut apprendre la langue des insulaires par principe, il n'avancera point. Les règles, en effet, sont faites pour l'homme adulte; avec elles, la réflexion le mène au but; de son côté, le jeune enfant atteint bien et toujours ce but, s'il se passe du secours des règles et leur substitue une sagace analyse.

Par cette étude des âges divers et de leurs moyens opposés d'apprendre les langues, joint à l'exemple de ce qui se passe journellement chez ceux qui vont habiter les pays étrangers, M. Magnier nous dévoile le vice de nos méthodes appliquées à l'enfance. Il conclut par faire observer que tout-à-coup nous ne quittons pas l'analyse, pour nous servir de la synthèse.

C'est par degrés que la réflexion succède à l'imagination. On peut donc, dit-il, vers huit ans, mêler les règles de la grammaire aux résultats de la méthode analytique; mais ce mélange exige des précautions très judicieuses et fort difficiles pour des maîtres la plupart bien paresseux, routiniers, dédaigneux à l'excès de toutes les voies analytiques,



ne se doutant guère combien elles sont fécondes en heureux résultats, et si peu en peine de la réussite, qu'ils s'obstinent dans l'emploi de méthodes sympathiques infructueuses.

(9) *Lettre de M. Des Alleurs à l'Académie royale.*

Mes chers Confrères,

« Lorsque notre compatriote Court<sup>1</sup> arrivait, il y a environ sept ans, de cette Rome vénérée des artistes, qu'il avait long-temps habitée comme lauréat de l'Académie de peinture, il apportait avec lui son beau tableau des funérailles de César, qui orne aujourd'hui la galerie royale du Luxembourg; j'essayai, en vous lisant une description fidèle de ce grand ouvrage inconnu dans nos murs, de vous faire partager les espérances que je croyais avoir droit de former sur l'avenir du jeune peintre. Vous avez vu avec bienveillance ces présages heureux; le public les accepta dans une de vos séances solennelles, et prouva, par ses bruyantes acclamations, qu'il s'associait à la noble pensée que vous aviez conçue d'encourager l'artiste, en lui commandant, pour la salle de vos séances, un tableau qui devait retracer un triomphe public de notre grand Corneille!

Prenant en considération la modicité de la somme que vous pouviez donner (2,400 fr.), vous n'aviez demandé qu'un *tableau de chevalet*. L'artiste ne voulut pas peindre *Corneille en miniature*, suivant son heureuse expression, et

<sup>1</sup> Court (Joseph-Désiré) est né à Rouen; il descend directement, par sa mère, du célèbre Rigaud, qui a peint, d'une manière si supérieure, presque tous les grands hommes du siècle de Louis XIV, dont il fut le contemporain.

il vous offrit un magnifique tableau , de grande dimension. Vous dûtes reconnaître, d'une manière digne de vous et du caractère du peintre , un si beau désintéressement, et vous lui décernâtes une médaille d'or , qu'il vint recevoir des mains de votre président , dans votre séance publique de 1831 , aux applaudissements d'enthousiasme de ses concitoyens.

Vous avez toujours suivi , depuis , avec un vif intérêt , la marche ascendante de l'artiste ; j'ai dû penser , en conséquence , que vous aviez vu avec plaisir , l'arrivée à Rouen de la grande page historique qu'il avait exposée au salon de 1833, et sur laquelle les passions politiques, brûlantes à cette époque, ont fait porter des jugements si contradictoires !

J'avais eu, dans plusieurs circonstances, l'occasion de publier des remarques critiques sur quelques-unes des œuvres du peintre rouennais. Je fus sollicité, cette fois encore , d'accepter la même mission : des considérations d'amitié pour l'artiste et pour celui qui me faisait cette demande, l'emportèrent sur celles qui me conseillaient de m'abstenir. Je me suis donc acquitté de cette tâche le mieux que j'ai pu , et si non avec succès , sous le point de vue artistique <sup>1</sup>, du moins avec sincérité, bonne foi et

<sup>1</sup> Un de nos confrères, qui s'occupe des arts , en même temps qu'il remplit des fonctions très sérieuses et peu artistiques, écrivait naguères au sein de l'Académie qu'il n'appartenait qu'à ceux qui cultivaient les arts par état, de se permettre d'en parler. Je veux bien reconnaître mon incompetence, mais non à ce titre ; il serait en effet trop cruel pour les artistes, et mortel aux arts eux-mêmes, de resserrer le cercle de leurs juges et de leurs appréciateurs à celui de leurs pairs ; je crois, pour mon compte, que l'étude des sciences les plus sérieuses, mais surtout des sciences d'observation, s'allie d'une manière aussi heureuse que naturelle à celle des arts d'imitation.

conviction, sous celui du dévouement à un immense talent et à une illustration rouennaise, qui devint de jour en jour plus populaire.

J'ai regardé comme un devoir, Messieurs, dans ma position vis-à-vis de vous et de l'artiste, qui est notre confrère, de réunir en un faisceau les articles publiés, à des intervalles plus ou moins longs, dans un des journaux de cette ville : non pour les soustraire eux-mêmes à l'oubli qui les réclame, mais pour consacrer à l'œuvre de Court des souvenirs plus durables que ceux que peuvent laisser les publications éphémères, prodiguées chaque jour à satiété dans nos milliers de feuilles périodiques.

Je n'ai fait tirer qu'un petit nombre d'exemplaires de cet opusculé ; j'en dépose deux aux archives, et je prie chacun de mes confrères d'en accepter un, comme un don personnel de la plus franche confraternité d'abord, et ensuite comme un hommage public rendu aux talents incontestables d'un compatriote qui nous promet de remplacer, dans une carrière où la gloire acquise est encore plus solide peut-être, le célèbre compositeur que la France et la ville de Rouen, surtout, ont eu récemment la douleur de perdre, et à la mémoire duquel vous avez consacré un dernier tribut d'honneur, qui ne sera ni le moins glorieux, ni le moins éclatant. »<sup>1</sup>

J'ai l'honneur, etc.

( 9 ) *Londres.*

Sous ce titre est un ouvrage d'un des correspondants de l'Académie, M. Albert Montémont, dont M. l'abbé Gossier

<sup>1</sup> L'Académie de Rouen décernera, dans sa Séance publique du mois d'août 1836, un prix extraordinaire à la meilleure pièce de poésie sur les honneurs rendus à la mémoire de Boieldieu, dans sa patrie, en 1834.



a rendu compte dans la dernière séance de l'année académique.

Six chapitres composent le livre : dans les deux premiers se trouvent d'exactes, mais laconiques détails sur la situation, le climat, la physionomie générale et la population de la capitale de l'Angleterre ; le sixième est une description rapide des environs de Londres, avec quelques mots sur Oxford, Cambridge et Brighton.

Quant aux trois chapitres intermédiaires, ils semblent, à M. l'abbé Gossier, distinguer d'une manière fort avantageuse le *Londres* de M. Albert Montémont, et lui donner un intérêt que les autres descriptions de cette ville n'excitent pas au même degré.

Dans le troisième chapitre, on lit, d'abord, quelques généralités sur la nation anglaise et le gouvernement britannique, sur les cours de justice et les deux chambres ; puis des détails sur le gouvernement municipal de la capitale, sur ses habitants, ses clubs, ses mendiants, ses courtisannes, ses escrocs, ses maisons de jeu et ses théâtres.

Le quatrième offre des tableaux d'un autre genre. Là sont les institutions de Londres, formant trois groupes très distincts : institutions politiques et judiciaires, institutions philanthropiques et religieuses, institutions scientifiques et littéraires.

Enfin, le cinquième chapitre traite de l'industrie et du commerce. Ce que l'auteur dit de ces deux intéressants sujets ne se rapporte pas seulement à Londres, mais embrasse l'Angleterre en général, et cette seule circonstance montre évidemment quelle étendue de connaissances on peut acquérir avec ce livre, je ne dirai pas seulement sur la capitale de l'Angleterre et ses habitants, mais encore sur toute la nation anglaise.

Qui parcourt le *Londres* de M. Albert Montémont, voit que presque rien n'y est oublié : la richesse agricole ou

territoriale , la richesse industrielle ou commerciale , le coton , les soieries et les laines , le sucre , le thé et le café ; puis viennent les fers et la houille , les chemins à rainures et les voitures à vapeur , les caisses d'épargnes , les bassins ou docks , les bazars , les boutiques et les marchés de Londres ; enfin , le commerce des livres , la statistique des journaux , et tout ce qui a rapport aux productions des presses quotidiennes.

M. l'abbé Gossier , en annonçant une seconde édition du *Londres* de son ami , tout-à-l'heure retourné en Angleterre , a formé le vœu d'améliorations légères , faciles , mais indispensables. Ce vœu sera sans doute exaucé , et alors M. l'abbé Gossier dira toujours : « M. Albert Montémont « n'est pas anglomane ; » mais il n'ajoutera plus : « Il a « souvent , sur le goût national des Anglais dans les arts , « sur leurs habitudes domestiques , sur leur caractère en « général , une opinion à laquelle je ne puis ployer la « mienne. » Et une fois ce critique désarmé , le public sera unanime pour applaudir à l'œuvre de l'un des plus habiles traducteurs de Walter Scott.

(10) *Histoire du Château et des Sires de Tancarville.*

Une circonstance imprévue n'ayant pas permis au rapporteur , nommé par l'Académie , de lui dire son sentiment sur le dernier ouvrage de M. Deville , nous le suppléerons dans la tâche agréable , mais difficile , de rendre compte , en peu de mots , d'un ouvrage fait avec des matériaux restés jusqu'ici sans emploi.

En effet , personne n'avait songé à décrire la demeure des chambellans de Normandie ; personne n'avait voulu raconter l'histoire de ces barons puissants ; personne ne s'était donné la peine d'aller , près de l'embouchure de la Seine , visiter des tours que cinq siècles ont péniblement

élevées, et qui croient depuis trois cents ans, triste effet de la guerre, de la négligence et du temps; personne, avant notre confrère, n'avait osé fouiller dans de poudreuses archives pour s'y assurer des faits, y retrouver des dates et s'y éclairer sur des détails ignorés.

Or ce que, en ce genre, M. Deville a exécuté, est d'une persévérance et d'une exactitude bien louables. Aussi, il en est résulté une description fidèle jusqu'au scrupule d'un des châteaux les plus intéressants de notre province, et d'autant plus intéressant que la forteresse fut érigée sur un plan vaste, et en un siècle qui ne connaissait guère que d'étroites fortifications. Modèle de travaux conçus sur un plan nouveau, le château de Tancarville ne paraît pas à M. Deville plus vieux que les premières années du XII<sup>e</sup> siècle. C'est à partir de cette époque que l'historien suit, pas à pas, la création progressive des remparts. Ceux-ci ont vu bien des guerres. Elles forment, ces guerres, à peu près toutes les matières traitées dans un ouvrage dont l'auteur a soin d'écarter ce qui est étranger au château. Un tel scrupule est cause que M. Deville n'a pas complètement achevé le récit de toutes les vies de chambellans appartenant à quatre maisons successives, Tancarville, Melun, d'Harcourt et Dunois, lesquelles ont possédé tour-à-tour l'antique demeure.

Peut-être eût-il été possible de trouver, pour plusieurs d'entre ces seigneurs, des détails qui eussent eu de l'attrait; mais encore une fois, il est bon de le dire, il eût fallu sortir du château et raconter des faits accomplis sur d'autres bords que sur ceux de la Seine, et c'est à quoi s'est refusé M. Deville, par respect pour l'unité si utile à introduire dans toutes les compositions.

Certes, avec un beau talent, on trouve toujours le moyen d'étendre de riches couleurs sur tous les fonds; toutefois, il est impossible que de certaines données pre-



mières n'embarrassent pas quelquefois : aussi on remarque que M. Deville s'applique souvent à faire disparaître les nuances trop vives qui séparent la narration de la description. Même, afin d'arriver à son but qui est fort louable, il lui arrive de ne plus s'occuper de la vie des sires, et de se plaire dans des détails qui nous ramènent au château et qui font l'histoire de sa construction. D'autrefois, quand les actions des chambellans éloigneraient trop l'esprit de leur forteresse<sup>1</sup>, on voit l'auteur hésiter à raconter des faits passés loin de Tancarville, les abréger, les passer ou même sous silence.

Cette sobriété dans les détails, cette recherche d'une sorte de continuité d'un même sujet, m'ont sans doute frappé, puisque tout le monde y a fait attention, mais je les attribue à la finesse de tact qui distingue l'historien. En un mot, c'est ici la lutte du goût le plus exercé contre une donnée première qui, peut-être, n'a pas été aussi heureuse que celle d'une autre histoire ; je veux parler de celle du *Château-Gaillard*.

Quel que soit, au reste, le jugement qu'on porte à cet égard, il n'est personne qui ne rende justice à l'élégance et à la noblesse du style, à une sorte d'atticisme qui est tellement la manière de l'historien que c'est comme le cachet de son talent.

Que si on joint à cela l'étendue des recherches, le scrupule des citations, le bonheur d'avoir pu mettre le lecteur dans le secret d'une aussi vaste construction faite au moyen-âge, on verra que l'histoire du Château et des Sires de Tancarville est un nouveau service rendu par M. Deville à l'archéologie et à l'histoire de Normandie.

---

# Mémoires

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN,  
ENTIER DANS SES ACTES.

---

## LE CARROSSE DE ROUEN ,

ANECDOTE NORMANDE ,

PAR M. FLOQUET. <sup>1</sup>

Séance du 7 Août 1835. .

Vous ne vous doutez guère , apparemment , mes chers auditeurs, de ce que c'était que le *Carrosse de Rouen* ; vous , surtout , jeunes hommes , que nous voyons tous les jours , partis le matin de la capitale , arriver le soir à Rouen , de bonne heure , frais et dispos , comme si vous sortiez de votre chambre. Mais , interrogez les anciens de notre ville : ils vous le diront , et grande , je crois , sera votre surprise !

<sup>1</sup> Nous devons la donnée de cette anecdote à M. Descamps , peintre , conservateur honoraire du Musée de Rouen , qui , l'ayant entendu raconter plusieurs fois par son maître Restout , neveu et élève de Jouvenet , rédigea , d'après ce récit , une note qu'il a bien voulu nous communiquer , grâce à la bienveillante médiation de M. Duputel , membre de l'Académie royale de Rouen.

Nos pères, en vérité, n'allaient pas si vite que nous ; il s'en fallait de quelque chose. Lorsque, un beau soir de l'année 1617, Bassompierre, descendant de voiture à Ronen, dit qu'il était parti de Paris le jour même, à trois heures du matin, vous eussiez entendu un beau bruit dans la cour de l'hôtel de l'*Epée-Royale*. « A d'autres, s'écria-t-on de toutes parts, à d'autres, Monseigneur ! Allez faire ce conte à vos suisses, à vos grisons ; mais nous, croire cela, nous qui connaissons si bien la route ! sauf votre respect, c'est une chose impossible ; et puis, aujourd'hui 22 décembre, nous célébrons la fête de Saint-Thomas l'apôtre qui, comme vous savez, ne croyait les choses qu'à bonnes enseignes. » Bassompierre eut beau jurer tous ses dieux, il y fit comme le coq sur les œufs : il ne se trouva pas là, par fortune, une seule âme charitable qui voulût en croire ses serments.

C'est qu'aussi, il faut bien en convenir, depuis la fondation de la ville de Rouen, pareille chose n'avait été ni vue, ni ouïe, ni même imaginée comme possible, et que, comme vous allez l'entendre tout-à-l'heure, le *Carrosse de Rouen* avait une tout autre allure.

Donc, au bon vieux temps, deux fois chaque semaine, à quatre heures du matin, partait, de la *rue du Bec*, une voiture publique aux formes gothiques, aux parois épais, aux lourdes allures, à la marche grave, digne, posée et solennelle, qui, dans la belle saison, arrivait à Paris, juste le soir du troisième jour après son départ, sauf les cas d'accident qui, à la vérité, n'étaient pas rares : et cette voiture, on l'appelait magnifiquement le *carrossé*, parce qu'elle était surtout à l'usage des privilégiés. Aux pauvres diables, l'humble *galiotte*, et les chevaux étiques si bien nommés *mazettes* du Port-Saint-Ouen ; mais le *carrosse*, voyez-vous, c'était pour les heureux du siècle : pour le gros négociant qu'attendait à Paris son correspondant de Hambourg ; pour le gentilhomme qui allait à Versailles gronder ; pour quelque



frasque, son fils, le plus espiègle des pages de la grande écurie ; pour le chanoine qui avait quelque chose de pressé à dire au ministre tenant la fenille des bénéfices ; pour la plaideuse, un peu sur l'âge, qui allait recommander aux juges son dix-neuvième et avant-dernier procès.

En bonne conscience, elle n'avait que huit places, la noble voiture, et combien de fois le parlement avait défendu au cocher d'y admettre plus de huit personnes ! combien de fois il avait défendu aux voyageurs d'emporter chacun plus de dix livres de bagage ! A cet effet, avaient été rendus des arrêts sans nombre ; les registres en sont pleins : mais quoi ! alors comme aujourd'hui, on était désobéissant ; croiriez-vous qu'en de certains jours, il monta dans le *carrosse* dix, voir même jusqu'à douze personnes ? Il fallait bien alors, de toute nécessité, qu'il demeurât par les chemins ; et force était aux voyageurs de descendre, en maugréant, pour faire quatre ou cinq grandes lieues à pied, chose désagréable, surtout dans le mauvais temps. Aussi le procureur-général, M. Le Jumel de Lisoires, s'en plaignit-il un jour amèrement à la Grand'Chambre extraordinairement rassemblée, et il parla avec un tel accent de conviction, qu'il y en eut qui soupçonnèrent qu'il y avait été pris ; du moins, arrivait-il à coup sûr de Paris. Et maintenant que vous savez ce que c'était que le *Carrosse de Rouen*, il faut que je vous raconte, à ce propos, une anecdote qui me revient en mémoire.

Le 3 mai 1716, à quelque distance du Port-Saint-Ouen, le *carrosse*, venant de Paris à Rouen, cheminait *cahin-caha*, traîné par quatre gros et lourds chevaux normands, aux jarrets vigoureux, au large poitrail, mais dont l'ardeur paraissait quelque peu problématique. Encore ces pacifiques animaux n'étaient-ils guère stimulés par leur guide, digne et sage normand, doué d'un flegme imperturbable, et qui, pourvu qu'il arrivât, par la suite, à

Rouen, terme du voyage, était, visiblement, assez peu en peine du jour et de l'heure.

Cocher, chevaux, voiture, semblaient plongés dans une molle léthargie, dans cet état qui tient le milieu entre le sommeil et la veille, état qui, dit-on, n'est pas sans douceur. Le passant curieux aurait donc pu examiner à l'aise les trois voyageurs longanimes, résignés, et à peu près endormis aussi, que la lente machine conduisait, le plus tranquillement du monde, vers la capitale des Normands. Trois voyageurs seulement, c'était cargaison bien chétive pour un cabas qui en pouvait contenir huit, et qui, dans son immense charité, en avait admis, parfois, jusqu'à douze ! Mais, aussi, n'était-il pas juste qu'il expiât ses petites transgressions passées ? Au reste, si peu chargée que fût, ce jour-là, l'impassible voiture, elle n'en traînait pas plus vite ses trois voyageurs, dont il est temps, enfin, de parler. Un vieillard, une femme du costume le plus simple, de l'extérieur le plus vulgaire, occupaient le banc du fond ; le vieillard avait la main droite en écharpe, mais s'aidait fort bien de la gauche, accoutumée, on le voyait, à exécuter docilement toutes les volontés de son maître.

Pour l'ordinaire, le *carrosse* voiturait des personnages de plus brillante apparence. Aussi, un petit maître, frisé, poudré, musqué, assis en face de nos deux modestes voyageurs, paraissait-il rempli pour eux d'un inexprimable dédain. Aux hôtelleries, sur la route, il avait affecté de se faire servir dans une chambre à part ; mais, dans la voiture, il lui fallait bien être là avec eux, face à face, et c'était plaisir que de le voir prendre ses aises avec l'abandon le plus familier, nonchalamment couché sur son banc, les jambes étendues, les pieds posés sur celui qu'occupaient, en partie, ses deux compagnons de voyage, et paraissant se demander toujours comment de pareilles gens pouvaient avoir pris la liberté grande de monter dans le *carrosse*.

Pour les deux obscurs voyageurs, ils prenaient le tout en gré ou en patience; seulement le vieillard échangeait, de temps à autre, avec sa compagne, un doux et presque imperceptible sourire.

Depuis bientôt trois jours que le *carrosse* avait quitté Paris, notre élégant n'avait pas encore adressé un mot à ses deux compagnons d'infortune, lorsqu'enfin, las de ne point parler, et peut-être aussi de ne penser guère, il laissa s'échapper cette question, comme par grâce: « *Mon cher, qu'allez-vous donc, ainsi, faire à Rouen?* » — « *J'y vais,* » répondit humblement le voyageur, *exercer ma profession.* » — « *Ah! et vous êtes?...* » — « *Je suis peintre,* » répondit le vieillard. — « *Peintre!* reprit le petit-maître, en regardant avec étonnement le vieillard et sa main droite en écharpe; *au moins, vous n'en devez pas faire, par jour, un grand nombre de toises?* » — « *Ah! l'habitude;* » lui répondit le vieillard. — « *L'habitude?... oui, je conçois,* » répliqua le jeune homme; *eh bien mais, j'ai, à Rouen, des amis, des connaissances: il n'est pas que, chez tout ce monde-là, il n'y ait des salons à peindre, des plafonds à remettre en blanc; on pourrait parler de vous; mais encore faudrait-il savoir comment vous travaillez. Par qui avez-vous été employé? Votre nom?*

Le vieillard n'eut pas le temps de répondre; peut-être même n'avait-il pas bien entendu ces questions, car, en ce moment, un brillant équipage, accourant de Rouen, au galop et à grand bruit, venait de faire halte, subitement, au regret visible de six chevaux noirs bien fringants, qui, de leurs pieds, frappaient impatiemment la terre. Plusieurs laquais, revêtus d'une riche livrée, parurent à la portière de la lourde voiture publique. « *M. Jouvenet et Mad. sa sœur ne sont-ils pas dans le carrosse?* » dit l'un d'eux. — « *Oui, nous voilà!* » répondit le vieillard à la main en écharpe. — « *Monsieur et Madame,* reprit le laquais, *veuillez descendre:*



*Monsieur le premier président est là, dans son équipage, avec M. son fils et deux de Messieurs du Parlement; on vous attendait aujourd'hui, et ils ont voulu venir au devant de vous.* » Au même instant, M. Camus de Pontcarré, revêtu d'une simarre de soie noire, qu'à cette époque un premier président ne quittait jamais, descendit de l'équipage doré, et, s'approchant de la portière du coche : « *M. Jouvenet*, dit-il en souriant de l'air le plus affable, *c'est votre ville natale qui vient vous recevoir, dans la personne de son premier magistrat. Soyez les bien venus, vous, votre sœur, et votre nouveau tableau, dont tout Paris nous écrit des merveilles. Le Parlement est impatient de le voir; il lui tarde, surtout, d'admirer son illustre auteur. Nous qui avons des palmes pour les lauréats des écoles, comment ne serions-nous pas empressés de reconnaître et d'honorer le génie ?* ».

Il fallut que les deux humbles voyageurs montassent dans le somptueux équipage, où brillaient de toutes parts, sur un champ d'azur, l'étoile et les trois croissants d'argent des Pontcarré. Le premier magistrat de la province s'assit dans le fond entre le frère et la sœur; sur le devant étaient les présidents d'Esneval et de la Ferté, avec un fils de M. de Pontcarré. Tout cela avait été si prompt, si rapide, que Jouvenet et sa sœur n'avaient plus songé à leur impertinent compagnon de voyage, et ne l'avaient pas vu se blottir dans un coin de la voiture publique, comme pour éviter les regards du premier président, dont il paraissait être connu. De très arrogant, notre petit-maître était devenu bien humble, je vous jure; et, vous pouvez m'en croire, il n'avait plus les jambes sur la banquette de vis-à-vis. La brillante voiture partit comme un trait, précédée de deux valets à cheval. Pour le *carrosse* public, il reprit tranquillement son allure somnolente, et, quoique allégé des deux tiers de sa charge, il est à peu près avéré que, ce jour-là, il n'arriva point de bonne heure.

Ne demandez pas si nos deux humbles voyageurs avaient le cœur comblé ; de douces larmes roulaient dans les yeux de la sœur de Jouvenet : compagne dévouée de son frère, combien elle jouissait de ses succès ! Souvent il l'avait consultée sur ses tableaux , et toujours les jugements du public étaient venus confirmer les timides avis de la modeste femme. Mais qui pourrait dire ce qui se passait dans le cœur de l'illustre peintre ? Lorsque , après une longue absence , nous apercevons au loin notre ville natale , nous revoyons ces vieilles tours qui s'élancent vers les cieux, ces riants côteaux qui la bornent de toutes parts, notre âme s'émeut, nos yeux se mouillent ; mais qu'est-ce, lorsque l'on revient grand homme , lorsque l'on revient triomphant dans cette ville qui , naguère, vous vit naître avec tant d'indifférence , que vous quittâtes si obscur, loin de laquelle vous vécûtes quelque temps ignoré , Jouvenet aurait pu dire : calomnié ! Dans sa jeunesse , lorsque , sans maître, sans guide, n'ayant point vu l'inspirante Italie , abandonné, enfin , à lui-même, il étudiait avec ardeur et succès un art qu'il devait honorer un jour, n'avait-on pas dit à sa famille qu'il perdait le temps dans les plaisirs de la capitale , et des parents , trop crédules , ne voulaient-ils pas confiner à Rouen ce génie qui s'y fût éteint ? Le jeune peintre n'avait répondu à son père alarmé , que par l'envoi de son premier chef-d'œuvre ; et, depuis ce temps , combien il s'était acquis de nouveaux titres de gloire ! La *Résurrection de Lazare*, la *Pêche miraculeuse*, la *Descente de croix*, les *Vendeurs chassés du temple*, les *Douze apôtres* du dôme des Invalides, le *Nunc dimittis* des Jésuites de Rouen, étaient des créations sublimes, que Le Brun avait louées avec enthousiasme, et dont Louis-le-Grand avait noblement récompensé l'auteur. Paris, Versailles, Rennes, Bordeaux, Rouen, Toulouse, s'étaient disputé les merveilles du pinceau de l'illustré normand, jusqu'à l'époque où un évé-



nement affreux était venu arrêter cet homme étonnant au milieu de sa glorieuse carrière. La main droite de Jouvenet, cette main qui avait su si long-temps, avec un succès égal, traiter, tour à tour, l'allégorie, le portrait, la fable et l'histoire, cette main, hélas ! un jour, elle s'était engourdie, elle était morte, pour ne jamais renaître. Avec quelle compassion douloureuse on avait vu, pendant plusieurs années, Jouvenet, tourmenté sans cesse par de grandes conceptions, par de gracieuses images qui s'offraient en foule à son esprit, mais qu'il ne pouvait reproduire, demander en pleurant à cette main, naguère si puissante, des merveilles qu'elle devait lui refuser à jamais ! Un jour, enfin, qu'avec cette main, frappée d'une incurable inertie, il venait de gâter, en voulant la retoucher, une figure peinte par Restout son neveu, éperdu, hors de lui, le voilà qui saisit le pinceau de sa main gauche. Un malheureux naufragé que l'océan va engloutir, ne se prend-il pas, dans son désespoir, à une faible branche, à un brin de paille qui va s'abîmer avec lui ? Mais, ô prodige ! aux yeux des spectateurs stupéfaits, aux yeux du célèbre Sébastien Ricci, qui le voyait et ne le pouvait croire, aux yeux de Jouvenet, plus étonné lui-même que tous les autres, venait de naître un nouveau chef-d'œuvre, une tête plus suave, plus belle, peut-être, qu'aucune de celles qu'avait naguère animées sa main droite ; puis, bientôt, de nombreux tableaux, toujours de sa main gauche, mais que sa droite eût enviés<sup>1</sup>, étaient venus émerveiller le monde. Et comment un tel phénomène n'aurait-il pas saisi tous les esprits ? Notre ville surtout,

<sup>1</sup> La *Mort de saint François* est le premier tableau que Jouvenet ait peint de la main gauche. M. Garneray signale ce tableau comme le plus haut type du talent particulier de son auteur, comme le plus beau qu'ait jamais exécuté Jouvenet. Et, selon lui, Jouvenet est justement placé parmi les plus fameux peintres du monde. (Catalogue du Musée de Rouen, 1834, n° 150, pages 72 et suivantes.)



comme elle avait tressailli de surprise et de joie, en apprenant cette résurrection d'un génie qui lui était si cher ! Le Parlement de Rouen, qui venait de faire construire l'aile orientale du Palais de Justice, avait voulu qu'elle fût ornée de quelque ouvrage de l'illustre enfant de la ville. Deux magistrats avaient été députés vers Jouvenet ; le grand artiste s'était mis aussitôt à l'œuvre avec amour, et, aujourd'hui, il venait à Rouen, présider au placement d'un vaste tableau, l'un des derniers qu'il dût produire. Nous avons vu quel accueil avait voulu lui faire le chef de la première cour souveraine de la province. Le brillant équipage conduisit nos voyageurs à l'hôtel abbatial de Saint-Ouen, demeure de M. de Pont-Carré. Là ils furent l'objet des soins empressés de leurs nobles hôtes, et de tout ce que notre cité renfermait alors d'amis des arts et du génie.

A peu de jours de là, il y avait vacance à la Grand' Chambre, aux Requêtes, à la Tournelle, aux Enquêtes. Toutefois, on n'en remarquait pas moins, dans le Palais de Justice, plus de mouvement et d'agitation encore qu'à l'ordinaire. Vous eussiez vu tous les membres du Parlement, dispersés dans les vastes salles, dans les longs corridors, partagés en groupes, s'entretenant avec feu, s'abandonnant à des conjectures, et semblant attendre impatiemment quelque signal ; des dames, en grand nombre, étaient venues trouver leurs maris, leurs fils, leurs frères ; la présence inaccoutumée de toutes ces femmes richement parées donnait au Palais un air de fête. Et n'était-ce pas aussi une fête bien solennelle et bien touchante que l'inauguration d'un tableau peint pour sa ville natale, par Jouvenet septuagénaire, peint de la main gauche de ce grand homme, vivement admiré par la capitale, qui s'était portée, en foule, pour le voir, au collège des *Quatre Nations*, où était l'atelier de l'illustre peintre ? Enfin, les portes de la

nouvelle chambre des Enquêtes roulèrent sur leurs gonds : en un instant, la salle fut envahie par les magistrats, par les dames, dont les yeux se fixèrent avidement sur un vaste plafond qui venait d'être placé, il y avait peu d'instants, et que l'éclat d'un beau jour de mai permettait de voir dans tous ses détails. Il y eut un moment de profond silence ; puis, soudain, un seul cri, un cri unanime, explosion bruyante, involontaire, de toutes les voix réunies, témoigna de la vive impression que ressentait cette assemblée d'élite. Aussi était-ce un spectacle à se croire dans les cieux ! Loin au dessus de la terre, la Justice, appuyée sur la Religion, rendait ses oracles, que la Renommée se hâtait de répandre dans l'univers. Auprès d'elles, paraissaient la Vérité, la Sagesse et la Force ; à leurs pieds, l'Innocence suppliante poussait un cri de détresse, et ses plaintes avaient été entendues, car des messagers célestes, se précipitant, le glaive en main, menaçaient, frappaient tous les vices, tous les crimes terrassés, frémissants : la Discorde avec ses torches ; l'Hypocrisie démasquée ; l'Ignorance, source de tant de fautes, de tant de crimes ; la Cupidité chargée de trésors mal acquis ; enfin, toutes les passions désordonnées et furieuses qui troublent et ensanglantent le monde. Et puis, quel contraste, et, à la fois, quelle harmonie entre deux groupes si différents, entre deux actions si contraires ! En haut, dans une sphère de lumière, le calme, la majesté, la sérénité, une paix ineffable, telle qu'on l'imagine entre des êtres célestes ; la Religion, surtout, et la Justice... on ne pouvait les contempler assez : car le peintre avait su donner à leurs traits une beauté sévère et sublime dont le type n'est point sur la terre ; tandis qu'en bas, dans les ténèbres, s'agitaient, se tordaient la terreur, la rage, le désespoir, et apparaissaient, çà et là, dans l'ombre, de ces pâles et sinistres figures que l'échafaud semble attendre.

Spectacle merveilleux, sans doute, et bien propre à

redoubler la majesté du sanctuaire des lois, à accroître la vénération des peuples ! Mais n'était-ce pas un autre spectacle non moins frappant, que de voir de graves sénateurs, de vieux magistrats glacés par l'âge, glacés plus encore par une longue et douloureuse expérience des hommes, de les voir ravis en extase, à l'aspect d'une image qui relevait si fort, qui plaçait dans une région si haute, leur auguste ministère ! Notre Jouvenet était là, ému, radieux de bonheur, pressé, chéri, admiré de tous ces hommes éminents, de toutes ces femmes distinguées. Au milieu de sa gloire, il songeait à son père, dès long-temps descendu dans la tombe, à son père qui fût mort de joie à l'aspect d'un tel triomphe ! Toujours simple, toujours modeste, il s'humiliait devant ses admirateurs, et pressait contre son cœur toutes ces mains amies qui cherchaient la sienne. Un seul des spectateurs, le plus jeune d'entre eux, n'osait s'approcher, et jetait à la dérobée sur l'illustre peintre des regards timides et repentants : c'était un jeune conseiller aux Requêtes. Jouvenet reconnut bien vite en lui son compagnon de voyage ; il alla lui prendre la main, et le regarda avec la plus touchante expression de bonté, de clémence et de douceur. Combien, alors, étaient vifs les regrets du coupable ! comme sa conscience lui criait haut, en ce moment, que le plus sûr est d'être bienveillant et bon envers tous, et que chez tel homme, vulgaire aux yeux d'un monde qui ne se paie que de dehors, se cache peut-être une grande ame ou un génie hors de pair !

Après quelques jours de triomphe et de bonheur, Jouvenet dut quitter sa ville natale, pour ne jamais la revoir. Il fallait qu'il allât achever un vaste tableau qu'attendait Notre-Dame de Paris, et qui, aujourd'hui, connu sous le nom du *Magnificat*, est l'un des plus beaux ornements de cette imposante basilique.

Dans la rue du *Bec*, au moment de son départ, se trou-



vèrent, outre MM. de Pontcarré, des magistrats et des habitants en grand nombre, qui avaient voulu l'honorer jusqu'au dernier instant. Ces hommages prodigués à son génie et à ses cheveux blancs, le touchèrent jusqu'aux larmes. Le vieillard attendri bénit une ville, un sénat qui savaient si bien encourager les arts.

Enfin, le pesant *carrosse* s'ébranla, et partit lentement comme il était venu; mais, il est permis de le croire, l'humble artiste n'eut point, cette fois, à essuyer les dédains de ses compagnons de voyage.

Hélas! de nos jours, et presque sous nos yeux, il a péri<sup>1</sup>, ce tableau qu'avaient tant admiré nos pères, ce chef-d'œuvre dont la beauté, dont l'éclat semblaient s'accroître encore après un siècle de durée. Mais l'illustre peintre en avait fait une esquisse admirable, qui survit, religieusement conservée.<sup>2</sup> Partout, d'ailleurs, s'offrent aux yeux étonnés d'autres merveilles du pinceau de l'illustre normand. Proclamons-le donc avec confiance et bonheur, proclamons-le dans la cité qui le vit naître, le nom de Jouvenet ne périra pas!

<sup>1</sup> Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 avril 1812, le plafond de la 2<sup>e</sup> chambre des Enquêtes s'étant écroulé, le vaste tableau de Jouvenet s'est trouvé déchiré, et il ne paraît pas qu'on en ait recueilli les fragments.

<sup>2</sup> Une grande esquisse, bien terminée, du magnifique tableau de Jouvenet, peinte par Jouvenet lui-même, et dans le plus bel état de conservation, existe dans le cabinet de l'auteur de cette anecdote. M. Le Carpentier, qui, dans sa *Galerie des Peintres célèbres*, (tome 2, p. 138) signale l'existence de cette admirable esquisse, se félicite de ce que, grâce à elle, *la belle pensée de Jouvenet n'est pas perdue pour les gens de goût.*

.....

# LA CHARTE AUX NORMANDS,

OU

LA HARELLE DE ROUEN,

ANECDOTE,

PAR M. A. FLOQUET.

---

Les journées des 26 et 27 février 1381 avaient été signalées, à Rouen, par les scènes les plus tumultueuses. C'était alors que, sous le nom de Charles VI, à peine âgé de treize ans, quatre tuteurs avides, les ducs d'Anjou, de Berri, de Bourbon et de Bourgogne, maintenant, doublant, au profit de leur insatiable avarice, des impôts que Charles V avait abolis à son lit de mort, pressuraient, avec une infatigable cruauté, un pays épuisé déjà par plus de trente années de guerre. Partout, en France, les peuples s'indignaient; partout, ce n'étaient que souffrances, murmures, révoltes et massacres.

Mais à Rouen, plus qu'ailleurs, ces exactions incessantes devaient pousser le peuple à bout. Le roi défunt, longtemps duc de Normandie, n'avait-il pas vécu longues années dans cette ville? Y avait-il un de ses habitants qui eût perdu le souvenir de *Charles-le-Sage* et de son incomparable douceur? Ce roi, mourant, avait légué son cœur à sa ville de prédilection; et avec quels respects, avec quels transports de reconnaissance et de douleur avait été accueilli ce dernier gage de l'amour d'un bon prince, qui, à son heure suprême, avait aboli des impôts onéreux à son peuple! Et puis, lorsque la province allait sécher ses larmes et renaître

à l'aisance , au bonheur , tout-à-coup des officiers du fisc , des traitants avides , étaient venus dans les halles , sur les marchés de Rouen , rétablir , en grand appareil , leurs bureaux de recette , exigeant , plus durement que jamais , des taxes plus élevées encore que les anciennes , vexant , emprisonnant , dépouillant les pauvres qui , à grande peine , avaient du pain. Ah ! parmi le peuple de notre ville , l'indignation avait été grande , l'explosion soudaine et terrible. Chasser les receveurs et les traitants , renverser les bureaux , mettre en pièces les registres et les rôles des taxes nouvelles , avait été l'ouvrage d'un instant ; puis , les portes de la ville avaient été closes ; les chaînes tendues à l'extrémité de toutes les rues ; et , pendant ces premiers mouvements , avant-coureurs de scènes plus tragiques , dans la tour du beffroi de l'Hôtel-de-Ville s'agitait la cloche de la commune , dont les tintements précipités et lugubres appelaient , à grands cris , les ouvriers drapiers , tous les gens de métier , tous les vagabonds , pour qu'ils eussent à venir en hâte délibérer sur les affaires de la cité ; car on avait fait taire les bourgeois qui voulaient prêcher la prudence ; et ceux-là prévalaient aujourd'hui dans les conseils , qui proféraient le plus haut des paroles de sang , qui avaient des bras nerveux et étaient couverts de haillons.

Un instant , Robert Deschamps , maire en exercice , avait voulu se montrer et haranguer cette populace en colère ; mais , presque aussitôt , il lui avait fallu s'enfuir. Hélas ! quelques jours avant ces désordres , quels respects universels eussent accueilli partout le maire de Rouen , lui qui , à la cour du roi , marchait l'égal des comtes ; qui , dans sa ville , n'était pas seulement le chef des assemblées de la commune , mais juge et juge souverain en matière de meuble et d'héritage , ayant son prétoire , ses gardes , ses prisons ! Et lorsque , au jour de Noël , la cloche du beffroi sonnait , ce magistrat suprême , se rendant solennellement à l'Hôtel-



de-Ville, allait prendre possession de la mairie, environné de ses douze pairs, de ses douze prud'hommes, escorté de ses trente-deux sergents revêtus de leurs grandes robes de livrée, alors, dans la foule innombrable qui se pressait sur son passage, il n'était nul si hardi qui n'ôtât son chaperon en toute hâte, et qui n'inclinât humblement la tête. Mais aujourd'hui, son tour était venu de s'humilier et de se taire; ce prétoire où ses prédécesseurs et lui avaient rendu la justice, il venait d'être renversé de fond en comble, sa geôle avait été forcée, ses prisonniers délivrés, ses pairs et ses prud'hommes insultés, ses trente-deux sergents mis en fuite; et pas un d'eux n'eût osé marcher Rouen, la verge en main, avec sa robe de livrée, car, maintenant, la ville voulait régler elle-même ses affaires et tout voir de ses yeux.

Toutefois, à ce peuple en délire qui, depuis deux jours, s'épuisait en cris inutiles, il sembla tout-à-coup qu'il lui fallait un roi qui autorisât ses désordres, et rédigeât en lois ses caprices et ses fureurs; mais c'était un roi de son choix qu'il voulait, un roi son esclave, un roi son ouvrage, son instrument passif et docile.

« *Le roi de France ni ses conseillers ne pourraient faire un peuple (criait-on de toutes parts), mais un peuple fera bien un roi!* Or sus, *Jehan Le Gras*, laisse-là ta boutique et ta draperie; mets sur ta tête cette couronne, sur tes épaules ce manteau royal, qui servirent, l'autre semaine, lorsque fut joué le mystère du roi Salomon; prends aussi le sceptre; bien! monte maintenant sur ce charriot, puis marchons, et nous saurons bien te dresser quelque part un trône. » Et le cortège, se mettant en marche aux acclamations discordantes d'une populace enivrée, parcourut toutes les rues de la ville, et arriva dans l'aître de Saint-Ouen, près la croix. Là, un trône fut élevé en peu d'instants, et le nouveau roi y fut assis, tremblant, pâle de terreur; car,

si simple . que fût cet homme , il voyait bien qu'il était le sujet du peuple ; or , un peuple en délire est un maître redoutable. Et puis , maintenant , va commencer le règne du roi d'un jour, *Jehan Le Gras*, premier de ce nom.

« Sire , lui crièrent mille voix ensemble , les impôts nous grèvent , ne veux-tu pas qu'ils soient abolis comme l'avait ordonné *Charles-le-Sage* ? — Oni , bégaie le fantôme de roi, j'octroie l'abolition des impôts. » A l'instant, sur toutes les places , dans toutes les rues de Rouen , dans les halles , dans les marchés , retentirent ces mots toujours magiques aux oreilles des peuples : « *Plus de tailles , plus d'impôts , plus de taxes , vous serez francs et libres de toutes charges !* — Et les officiers des aides , les agents du fisc , ces traitants , insatiables sangsues ; les juifs surtout , ces juifs infâmes , à qui un régent avare et sacrilège permet d'habiter la France , malgré les édits , parce qu'ils le gorgent d'or ; ces usuriers , enfin , qui , s'ils ne sont pas juifs , sont bien dignes de l'être , sire , ne veux-tu pas que justice en soit faite ? *Faites , faites justice*, balbutia le monarque tremblant. » — Cent bourreaux partirent , les bras nus , la hache à la main ; quelques instants après , il n'y avait plus , dans Rouen , de receveurs , d'agents du fisc , de juifs , d'usuriers ni de traitants , et la Seine coulait sanglante sous le vieux pont de Mathilde.

— « Nous n'avons plus de maire , de pairs ni de prud'hommes , et Dieu en soit loué , reprit le peuple , parlant toujours au roi son esclave. Mais ces maires prévaricateurs , qui , durant l'année et jour de leur pouvoir , se sont montrés si durs , et n'ont eu ni cœur , ni entrailles pour les pauvres souffrants , est-ce que justice n'en sera jamais faite ? — *Faites , faites justice*, dit le roi d'un jour. » Alors , dans la rue du *Grant-Pont*, dans la rue *Damiette* , dans la rue aux *Gantiers* , des maisons furent assaillies , pillées , démolies , rasées au niveau du sol. C'étaient les demeures d'Eude Clé-

ment, maire en 1371 ; de Guillaume Alorge, maire en 1376 ; de Jehan Treffier, maire en 1377 ; de Guillaume de Maromme, maire l'année précédente ; de Robert Deschamps, maire en exercice. On vit s'écrouler aussi les hôtels de quelques riches bourgeois, de quelques prêtres, dont l'opulence désespérait une populace haineuse et jalouse. Hélas ! les infortunés étaient allés se réfugier, tremblants, dans des cimetières ; et bien leur en avait pris, car le peuple allait s'échauffant toujours davantage, et les bourreaux l'avaient suivi, bras nus, brandissant leurs haches aiguisées et leurs glaives tranchants.

Cependant, le nouveau roi était toujours séant en son trône, et toujours le peuple tenait ses bruyantes assises. — « Nous allons chercher bien loin nos ennemis, s'écria une voix rauque, et ils sont là, sous nos yeux, qui semblent nous braver. Sire, ces moines orgueilleux de Saint-Ouen, qui veulent, malgré la ville, avoir des hautes justices et des gibets, le jour n'est-il pas venu d'en avoir raison ? — *Faites, faites justice*, murmura Jehan Le Gras. » Mais vraiment, la populace n'avait pas attendu les ordres de son roi. Les portes du monastère venaient d'être défoncées, les meubles pillés ou brisés. On en voulait surtout à la tour aux archives ; le peuple en eut bientôt fait voler la porte en éclats, et là furent déchirés avec rage, et réduits en cendres, les antiques privilèges accordés, de siècle en siècle, à la royale abbaye, fondée (il y avait huit cents ans) par Clotilde et Clotaire I<sup>er</sup>. Le peuple vainqueur revint bientôt dans l'aître, traînant tous les religieux de Saint-Ouen, pâles, éperdus, muets de terreur, et, à leur tête, Guillaume Le Mercher, leur abbé, qui, déjà mourant, ne devait pas survivre trois jours à cette horrible scène. Alors, dans cette foule de forcenés, vous eussiez entendu des imprécations, des hurlements et des menaces qui glaçaient d'effroi. — « Moines, plus de baronnie, plus de hautes-



justices, plus de baillis, plus de verdiers, plus de gibets à Bihorel, ou bien vous allez tous mourir ! Le Parlement de Paris vous a donné raison contre nous, parce que vous étiez riches et puissants, et que nous étions, nous, faibles et pauvres ; mais, à cette fois, c'est nous qui rendons la justice : or sus, renoncez à vos privilèges, renoncez aux dépens énormes dont on nous a grevés envers vous, sinon, voilà le *tranche-tête* qui va faire son devoir. »

— L'abbé, mourant, se hâta de signer tout ce que ce peuple voulut, car il était pressé ; on l'avait interrompu dans son agonie, et il fallait qu'il s'en allât achever de mourir.

— Mais d'où viennent ces bourgeois, ces ouvriers, partis en grand nombre, tout-à-l'heure, avec des armes, sur un ordre secret qui semblait cacher quelque mystère ? et que portent-ils donc de si saint, pour que partout, sur leur passage, les têtes s'inclinent et les chaperons s'abaissent ?

— Ainsi s'interrogeaient entre eux les innombrables habitants qui fourmillaient dans l'aître de Saint-Ouen. Mais, à mesure qu'approchait le cortège, retentissaient plus distinctement les cris : « Honneur à la charte aux Normands, octroyée par feu, de bonne mémoire, le roi Louis X, dont Dieu ait l'ame ! Bonnes gens, chaperon bas devant la charte aux Normands ! »

— C'était elle, en effet, c'était la charte aux Normands, que, malgré les prêtres, malgré les satellites de l'archevêché, ils étaient allés prendre dans le trésor de la Cathédrale, où elle était religieusement gardée avec les reliques et les châsses de la basilique ; car cette charte qui, naguère, avait donné aux Normands la liberté, elle était dans le trésor de Notre-Dame, tout près de la fierte de Saint-Romain qui, une fois chaque année, donnait la vie.

Cependant elle s'avancait, la charte royale, portée, en

grand respect, sur un carreau à glands d'or, par quatre bourgeois, têtes nues : alors, vous eussiez vu tous les habitants, saisis d'enthousiasme, s'empresser, se heurter, pour la contempler de plus près, leur charte déjà jaunie par ses soixante-sept années d'existence ; pour mieux voir, suspendu à des lacs de soie, son grand sceau de cire verte, sur lequel Louis X était représenté séant en son trône, tenant le sceptre d'une main, de l'autre sa main de justice ; et, à la suite, comme des captifs derrière un char de triomphe, étaient traînés tremblants, à demi morts de frayeur, tous les membres du vénérable chapitre de Rouen, Gilles Deschamps, leur doyen, en tête, avec l'official, dont les prisons venaient d'être forcées, le prétoire démoli, et les prisonniers rendus à la liberté.

— « Chanoines, balbutia *Jehan Le Gras*, soufflé par les rebelles, vous avez trois cents livres de rente sur les balles de Rouen ; renoncez-y par cet acte que voilà tout dressé d'avance ; faites vite, car voilà venue la charte aux Normands : le jour baisse, et nous avons d'autres affaires. » — A peine l'acte était signé, que des trompettes retentirent et commandèrent au peuple un profond et religieux silence. Cependant, sur un échafaud dressé à la hâte, venait de paraître un homme revêtu des insignes de bailli : c'était Thomas Poignant, bailli de Harcourt. Il fallait qu'il lût à haute voix, pour tous les habitants rassemblés, la charte de Louis X, ou des hommes armés de pics, de pioches, de leviers, et qui n'attendaient qu'un signal, allaient, à l'heure même, démolir ses maisons qui étaient là sur la place de l'Abbaye. Thomas Poignant, glacé de frayeur, lut, d'une voix mal assurée, la charte aux Normands, qu'il tenait dans ses mains tremblantes. Le peuple faisait silence ; et, à cette heure, dans tout Rouen, si bruyant peu d'instant avant, on n'entendait autre chose que la charte de Louis X, et la cloche de la commune,



qui, seule de toutes les cloches de la ville, avait sonné depuis soixante-douze heures, et ne s'était tue ni jour ni nuit. Quand, enfin, elle eut été lue, cette charte des franchises de la province, force fut à tous de venir, têtes nues, la main levée, jurer, sur la croix de Saint-Ouen et sur les saints évangiles, de la garder fidèlement. Le roi d'un jour jura le premier, la couronne bas; après lui, ce qu'il y avait là d'officiers et de magistrats qui, par miracle, avaient échappé au massacre; ensuite, tous les chanoines, les religieux de Saint-Ouen, de Sainte-Catherine, du Mont-aux-Malades, de Bonnes-Nouvelles, de tous les monastères de la ville, les avocats, les bourgeois de Rouen, tous, en somme, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Et puis, de ceux qui avaient été, pendant ces trois jours, frappés, dépouillés, ruinés, on exigea un autre serment. Il fallut, sous peine de mort, qu'ils renoncassent à toute idée de réparation et de vengeance. Les tabellions d'église et de cour-laïe étaient là, avec leurs clercs, bien empêchés à dresser tous ces actes en bonne forme, et il fallait les signer ou mourir. La nuit étant venue mettre un terme à ces sanglantes saturnales, le roi *Jehan Le Gras* fut solennellement reconduit à sa boutique, bien fatigué, il l'avouait, d'une couronne qu'il n'avait portée qu'un jour. Las, eux-mêmes, de toutes ces violences et de tous ces meurtres, les rebelles avaient besoin de respirer quelques instants; les gens paisibles purent donc, enfin, goûter un repos qu'ils ne connaissaient plus depuis trois jours.

— Quel beau jour c'était, au moyen-âge, que le samedi-saint, veille de la fête de Pâques, cette grande solennité des chrétiens! Après six longues semaines de privations, de tristesse et de pénitence, le monde chrétien régénéré semblait renaître et sortir de la tombe avec son divin rédempteur. Clergé, fidèles, riches, pauvres, grands et petits,



allaient quitter les vêtemens de deuil pour les habits de printemps et de fête. De toutes les campagnes voisines, les populations accouraient en foule à la métropole, pour célébrer la Pâque dans la grande église de Rouen. Enfin, une nouvelle année allait naître, car alors les années commençaient à Pâques; le cierge pascal allumé était le signal de la nouvelle ère; et ce signal était accueilli par des cris de joie.

Le samedi-saint de l'année 1381 trouva la ville de Rouen dans des dispositions bien différentes de celles que nous venons de décrire. Trente-huit jours s'étaient écoulés depuis les scènes tumultueuses de la place de Saint-Ouen; et, pendant cet intervalle, quel changement s'était opéré dans les esprits! Enivrés par leurs premiers succès, les rebelles avaient, dès le lendemain, tenté de se rendre maîtres du château bâti naguère par Philippe-Auguste. Mais ils s'étaient vus vigoureusement repoussés par les gardes, qui avaient tué ou blessé les uns, et mis les autres en fuite. De leur côté, les bourgeois paisibles, comprenant, enfin, que c'en était fait d'eux-mêmes et de leurs biens si ces assassins étaient maîtres plus long-temps, s'étaient armés et avaient tenu tête aux méchants. Puis, bientôt, on avait vu entrer dans Rouen des troupes formidables. Jean de Vienne, amiral de France, les seigneurs de Pastourel et Jean Le Mercier, seigneur de Noujant, commissaires envoyés par le roi pour punir les rebelles, avaient fait exécuter quelques-uns des plus coupables; sur l'échafaud, en permanence au Vieux-Marché, tombaient, chaque jour, les têtes de quelques victimes. Les prisons, toutefois, étaient pleines encore de séditions qui ne pouvaient échapper au supplice; car, à toutes les demandes en grâce venues de Rouen, le roi et son conseil n'avaient répondu que par des menaces et des paroles de colère. — Allez, avait-on dit aux suppliants, allez demander des lettres de rémission à *Jehan Le Gras*, le roi de votre choix. — Hélas! les malheureux eussent été bien empêchés de le découvrir, ce

monarque éphémère ; car, dès la nuit qui suivit son lit de justice , jetant au loin le manteau royal , le sceptre et la couronne , il s'était enfui de la ville ; et oncques depuis on n'en avait eu de nouvelles. Enfin , le samedi-saint , dès l'aurore , on apprit que Charles VI et les quatre princes ses oncles , partis du Pont-de-l'Arche , allaient arriver à Rouen. Impatienté des lenteurs des trois commissaires , le régent voulait qu'on en finît une fois avec ces gens-là , qui , dans leurs imprécations séditeuses , lui avaient reproché amèrement le vol du trésor du Palais et du trésor de Melun.

Aux premiers bruits de cette nouvelle , vous eussiez vu toute la population de Rouen plongée dans un abattement difficile à décrire. C'en était donc fait de leurs époux , de leurs fils , de leurs pères , de leurs amis , reclus , chargés de fers , dans les tours du château et dans les geôles ! Combien , aussi , de rebelles , épargnés jusqu'à ce jour et libres encore , n'avaient plus en perspective que la prison , puis l'échafaud ! Cependant , on démolissait , en hâte et à grand bruit , les murailles de la porte Martainville , par où le roi devait arriver ; car le monarque outragé avait fait dire qu'il n'entrerait que par la brèche , et à armes découvertes , dans une ville qui lui avait déclaré la guerre. Charles VI n'était encore jamais venu à Rouen , et c'était là la *joyeuse entrée* qu'allait y faire ce roi de treize ans ! Chose admirable ! En cette ville plongée dans une morne stupeur et dans une indicible angoisse , ceux-là , le croirait-on , étaient les plus accablés , que leur fidélité à leurs devoirs , leur conduite irréprochable , lors des derniers troubles , devaient mettre à l'abri de toute crainte ; mais , à une époque où la religion régnait dans tous les cœurs , faut-il s'étonner que des chrétiens sincères , purifiés encore par de longues et récentes expiations , se regardassent comme prisonniers avec leurs frères , comme souffrants avec eux , accusés avec eux , voués , avec eux , à l'igno-

minie, à la mort? Et voyez ce qu'imagina leur ingénieuse charité pour fléchir un monarque en courroux! Dès les premiers pas que Charles VI et son cortège royal firent dans la ville, partout ils ne virent que tapisseries tendues le long des maisons, les rues jonchées de draps, de buis, et du peu que l'on avait pu trouver de feuilles et de fleurs. Partout des bourgeois, des nobles, des prêtres, des femmes agenouillées, les mains jointes, fondant en larmes, criaient : *Noël, Noël, vive le Roi!* On avait voulu apaiser, par un tel accueil, le monarque justement courroucé; mais, inutile précaution, à mesure que Charles VI s'avavançait, ces acclamations intéressées faisaient bien vite place à des cris involontaires d'espérance et d'amour. C'est que Charles VI, plus grand de beaucoup que ne le comportait son âge, était « souverainement beau de corps et de visage; et tant estoit plein de grant bénignité, douceur et amour, que Dieu le démonstroit mesmes en l'empreinte de sa face; en sorte que toutes personnes qui le voyoient estoient amoureux et resjoys de sa personne. » Donc, sur le passage de ce beau prince, du fils de Charles V, s'échappaient maintenant de tous les cœurs, comme de toutes les bouches, les cris mille fois répétés : *Noël, Noël, vive le Roi!*

D'abord, le prince avait été touché de cet accueil inattendu, et on avait cru le voir essuyer quelques larmes. Mais, un mot du duc d'Anjou était venu réprimer ce mouvement généreux d'un jeune cœur, et glacer d'effroi la multitude éperdue : « *Ribauds* (avait dit le régent à ces malheureux) *plus tost deüssiez vous cryer mercy, la hart au col; mais aussy bien y perdriez-vous votre temps.* »

Et comme on passait, en ce moment, devant la tour du Beffroi, le duc avait ordonné que l'on dépendît la cloche de la commune, cette cloche fatale qui, en février, avait donné le signal de tant d'excès. Toujours, cependant, sur



le passage du monarque, malgré le duc d'Anjou, des vieillards, des femmes en pleurs, des jeunes filles, des enfants, les mains jointes, criaient à haute voix : *Noël, Noël, vive le Roi!* Car, aux oreilles d'un roi de treize ans, peut-il retentir d'autres cris que des cris d'espérance et de joie? et un roi, presque enfant encore, venant, pour la première fois, dans une de ses bonnes villes, pouvait-il y apporter autre chose que du bonheur?

L'émotion de Charles allait croissant toujours; au grand portail de la Cathédrale, le vénérable archevêque de Rouen, Guillaume de Lestrangé, lui adressa des paroles qui le touchèrent plus qu'on ne saurait dire. L'âme toute remplie de *Charles-le-Sage*, son père, dont le saint prélat venait de lui parler long-temps, il s'avancait tout songeur, sous un dais, vers le sanctuaire, lorsqu'apparut à ses yeux un spectacle qui le fit défaillir un instant : c'était le tombeau, tout récent encore, où reposait le cœur de Charles V, légué par ce monarque à la ville de Rouen, qu'il avait tant aimée. A cette fois, ni le duc d'Anjou, ni le duc de Bourgogne ne furent plus les maîtres. Ce spectacle avait triomphé de toutes les irrésolutions de Charles VI, car (et il venait de s'en souvenir) il avait vu son auguste père signer, chaque année, dans la semaine sainte, grand nombre de lettres de grâce, en mémoire du Dieu qui pardonna au genre humain coupable. A l'heure même, par son ordre absolu (un jeune roi veut vite et fortement), des lettres de pardon furent dressées et scellées de son sceau royal : « Nous les octroyons, disait-il, pour honneur et révérence de Dieu, de la sainte et benoïste sepmaine peneuse en quoy nous sommes, et de la gracieuse et belle recneillète que les habitans de Rouen viennent de nous faire, à nostre joyeux advènement en ceste ville. »

Cependant, parmi la foule immense qui se pressait dans la Cathédrale, dans l'aître, et dans les rues adjacentes, on

ne savait ce qui se passait au chœur de la basilique. Seulement, commençaient à circuler, dans la foule, des paroles de pardon qui ne trouvaient guère de créance chez ce peuple consterné, lorsqu'au haut de l'antique jubé parut le vénérable archevêque Guillaume de Lestrange, dont le visage annonçait la joie, et qui lut, à haute voix, les lettres que venait de signer Charles. Un tonnerre de *Noël* et de *Vive le Roi* gronda sous les voûtes de la métropole, et en fit retentir tous les échos. Ce fut comme un orage qui se prolongea quelque temps, et ni le respect du lieu saint, ni les signes du prélat, ne purent modérer ces transports. Cependant, le bruit du pardon royal avait parcouru la ville avec la rapidité de l'éclair; et, peu d'instants après, le temple auguste vit une scène des plus touchantes. Les portes des geôles et des tours avaient été ouvertes aux nombreux prisonniers graciés; tous, tenant à la main leurs chaînes brisées, vinrent ensemble à Notre-Dame, remercier le roi Charles, et s'agenouiller devant la tombe de son père. En ce moment, le cierge pascal venait d'être allumé, et on entendait, au loin, les innombrables cloches de toutes les églises de la ville, qui annonçaient la grande fête de Pâques. — « Sire (dit à Charles VI Guillaume de Lestrange attendri), voilà revenir les beaux jours de l'église naissante. Vous avez fait comme ces grands empereurs qui, à la Pâque, mettaient tous les prisonniers en liberté, ne voulant pas, disaient-ils, qu'en ce jour d'universelle allégresse, un seul chrétien eût sujet de gémir. Fasse Dieu qu'il n'y ait que joie sur la terre pour un roi qui commence son règne sous de tels auspices ! »

— En ce moment, l'orgue de la basilique, touché par l'organiste qui préludait, rendit, sous sa main distraite, un son plaintif, ressemblant à un lugubre soupir. Dans les idées du temps, cette circonstance ne pouvait passer inaperçue. Aussi y eut-il, là, de bons français qui frémirent, et ne purent se défendre des plus tristes présages.



---

# UN GRAND DINER

du Chapitre de Rouen,

A L'HOTEL DE LISIEUX, A ROUEN,

En 1425, le jour de la Saint-Jean;

PAR M. A. FLOQUET.

---

SÉANCE DU 5 JUIN 1835.

---

Il existait anciennement, dans notre ville, une paroisse entièrement indépendante de l'archevêque de Rouen; c'était la paroisse de Saint-Cande-le-Vieux. Elle relevait du Saint-Siège, représenté par les évêques de Lisieux, qui venaient, au milieu de la capitale de la Normandie, tout près de l'église métropolitaine et du manoir de l'archevêque, exercer des pouvoirs dont il est permis de croire qu'ils étaient un peu fiers. Cette parcelle de leur diocèse, située à douze ou quinze lieues du reste, était régie par le rituel de Lisieux, et en suivait fidèlement les pratiques, différentes quelquefois de celles de la métropole; en sorte que, d'un côté du ruisseau, on pouvait, à certains jours, manger la poularde en toute sûreté de conscience, tandis que, du côté opposé, et à six pieds de distance, telle chose eût été une violation blâmable des prescriptions imposées au chrétien.



Jaloux, à l'excès, de cette fraction démembrée de leur territoire, les évêques de Lisieux avaient fait construire, tout près de l'église de Saint-Cande, un spacieux manoir, qu'on appela d'abord l'*hôtel de Saint-Cande*, puis l'*hôtel de Lisieux*. L'hôtellerie qui porte aujourd'hui ce nom a été bâtie sur une partie du terrain qu'occupait naguère le manoir épiscopal. Peut-être y trouverait-on encore quelques vestiges de l'ancienne résidence des évêques de Lisieux. Ce fut dans ce manoir épiscopal, remarquable sans doute alors par ses tourelles élancées, par les ogives de ses portes, de ses fenêtres, et par l'éclat de ses verrières, que Zanon de Castiglione, évêque de Lisieux, donna, en 1425, une fête dont le souvenir nous a paru digne d'être conservé pour ceux qui aiment à connaître dans ses détails la vie privée de nos pères. Neveu du cardinal Branda, Zanon de Castiglione venait d'être appelé, après lui, au siège épiscopal de Lisieux. Le 24 janvier 1424, comme on célébrait la messe dans le chœur de la Cathédrale de Rouen, Zanon de Castiglione, revêtu des insignes de l'épiscopat, s'avança vers le maître-autel, assisté de plusieurs chanoines et prêtres de Rouen. Là, étendant la main sur l'évangile, il dit : « Moi, Zanon, évêque de Lisieux, je promets, à toujours, à l'église métropolitaine de Rouen, à révérend père Monseigneur Jean, archevêque de Rouen, ainsi qu'aux archevêques qui lui succéderont régulièrement, le respect et l'obéissance canoniques. Ainsi Dieu me soit en aide et ce saint évangile. » Pendant qu'il parlait, son serment était inscrit au *livre d'ivoire* placé sur l'autel ; le prélat le souscrivit de son seing, précédé de la croix qui annonce toujours la signature des évêques.

— Mais ce serment n'était pas la seule obligation qu'eussent à remplir les évêques suffragants de Normandie. Après que Zanon de Castiglione eut apposé son seing au

*livre d'ivoire*, les chanoines le prirent à part, et lui firent connaître un usage auquel il devait se conformer. Il fallait qu'avant de prendre possession de son siège, il donnât à l'archevêque de Rouen, son métropolitain, au chapitre, au clergé de la Cathédrale, et à tous les officiers de l'église et des chanoines, un festin solennel; à moins, cependant, qu'il n'aimât mieux offrir, en argent, l'équivalent de ce qu'aurait pu coûter ce repas. C'est ce qu'on appelait le *past* des évêques, *pastus*, du mot *pascere*, que l'on me dispensera de traduire. Les évêques de Bayeux, de Séez, d'Evreux, de Coutances, d'Avranches, et enfin de Lisieux, ne s'étaient jamais refusés, jusqu'alors, à l'accomplissement de ce devoir.

— Zanon de Castiglione, pressé de se rendre à Lisieux, où sa *joyeuse entrée* devait avoir lieu dans le terme le plus prochain, pria instamment qu'on le laissât partir, et promit de donner, à Rouen, le 24 juin suivant, jour de la Saint-Jean, le banquet auquel il était obligé. On ne pouvait repousser une telle ouverture; mais les chanoines tenaient à ce que le prélat donnât des sûretés. A l'heure même, fut dressé, par des notaires, un acte en bonne forme, conçu en termes aussi exprès, aussi explicites que s'il se fût agi de la vente du plus spacieux domaine de la province. Le prélat promettait, pour le jour dit, le banquet obligé; il le promettait convenable, et tel qu'il devait être pour une semblable conjoncture. A la garantie de cette obligation, il engageait tous ses biens présents et à venir, déclarant renoncer formellement à toute exception de fait et de droit. Mais ce n'est pas tout: hélas! nous sommes tous mortels; du 24 janvier à la Saint-Jean, mal pouvait advenir à l'évêque de Lisieux, et alors, qu'en eût-il été du banquet promis? Le cas avait été prévu; et l'acte disait qu'arrivant le décès du prélat, ses biens resteraient engagés à l'archevêque de Rouen et au chapitre, jusqu'à

ce qu'on les eût convenablement indemnisés. Cet acte fut signé de la main de Zanon de Castiglione, et scellé de son sceau épiscopal.

Le 24 juin suivant, jour de la Saint-Jean, le matin, assez long-temps avant la messe, Monseigneur de la Roche-Taillée, archevêque de Rouen, et tous les chanoines de Notre-Dame, étaient réunis dans la Salle capitulaire, et relisaient peut-être l'acte du 24 janvier, lorsqu'on entendit heurter à la porte, et le messenger du Chapitre vint annoncer qu'un prélat désirait parler à Messieurs. Ce prélat fut introduit ; c'était Zanon de Castiglione, évêque de Lisieux. Il salua l'assemblée, alla s'asseoir auprès de la chaire de l'archevêque de Rouen, et s'exprima en ces termes : « Me voilà venu, au jour dit, Monseigneur et Messieurs, pour acquitter mes engagements et vous inviter au banquet ou *past* dû et promis par moi. S'il n'était pas aussi solennel, aussi magnifique, et tel, enfin, que le mérite la présence d'un si grand prélat et d'hommes aussi éminents, acceptez-le, toutefois, de bonne grâce, et imputez-en l'insuffisance, non à mauvais vouloir de ma part, mais à mon peu d'habitude de ces sortes de choses, et à mon ignorance des usages de ce pays. Croyez à ma bonne volonté et au désir que j'aurais de vous traiter d'une manière plus digne de vous. »

— « Monsieur de Lisieux ( lui répondit M. de la Roche-Taillée ), dans cette province de Normandie, l'archevêque, les évêques ses suffragants, et les chanoines de Rouen, ne font tous ensemble qu'un seul et même corps, animé des sentiments les plus fraternels. Le *past* solennel dû par les évêques suffragants remonte aux temps les plus reculés, et est une manifestation de ces sentiments de confraternité. Ce que nous savons tous ici de vos vertus, de votre caractère, de votre vie exemplaire, de votre savoir éminent, nous fait applaudir à votre promotion au siège épiscopal de Lisieux.



Regardez-vous ici comme étant parmi des frères prêts à vous donner conseil, faveur, assistance en toutes les occasions où vous les pourrez désirer, soit qu'il s'agisse de votre personne, soit qu'il soit nécessaire de défendre les libertés de l'église et les droits de notre évêché. Quant au banquet, certains de votre bonne volonté, nous n'aurons garde de nous formaliser, si, étranger à ce pays, vous ne vous êtes pas minutieusement conformé à des pratiques de notre église qui vous sont inconnues; et nous applaudissons d'avance aux dispositions que vous avez prises.» — En ce moment, deux dignités et deux chanoines furent envoyés à l'hôtel de Lisieux, voir si la salle du festin était convenablement préparée pour recevoir l'archevêque et son chapitre; ils étaient chargés, aussi, de maintenir l'ordre pendant le repas, parmi les officiers de la suite de l'archevêque et ceux du Chapitre, et d'y rappeler ceux qui pourraient s'en écarter.

— Alors, l'assemblée se sépara; l'archevêque rentra dans son palais, et on chanta au chœur la grand'messe du jour de Saint-Jean. Après l'office, tous les chanoines étaient réunis dans l'aile gauche du chœur, attendant l'archevêque. — Bientôt on vit s'ouvrir la petite porte par laquelle les archevêques de Rouen viennent de leur palais à l'église, et M. de la Roche-Taillée entra, précédé de sa croix, ayant à sa droite l'évêque de Bayeux, à sa gauche celui de Lisieux. Derrière lui venaient les officiers attachés à sa personne, ceux de sa juridiction, les avocats, les notaires, les procureurs, puis des appariteurs ou sergents. L'archevêque, s'adressant au grand-chantre, lui dit que l'official ou son lieutenant devait, lors de ce *past*, s'asseoir auprès de lui, à sa gauche. « Monseigneur (lui répondit le grand-chantre), là où vous êtes en personne, il semble hors de propos qu'un autre vous représente. Aujourd'hui, d'ailleurs, l'official est absent, et son lieutenant est un simple chapelain de cette église. » — « A la bonne heure, répondit le

prélat, mais je proteste qu'en quelque manière que l'on se place au banquet de ce jour, cela ne préjudiciera en rien aux droits de mes grands-vicaires et de l'official.» Maître André Marguerie, archi-diacre du Petit-Caux et chanoine de la Cathédrale, prit, à son tour, la parole. Il dit que l'évêque de Lisieux devait s'asseoir à la deuxième table, avec tous les chanoines, et ne point souffrir que d'autres convives vinssent y prendre place, quelle que fût leur condition ou dignité; ce past étant dû à Monseigneur l'archevêque, aux chanoines, à leurs officiers, et non à aucuns autres. Pour la première table, elle devait être réservée aux dignitaires de l'église Cathédrale. Il protesta que toute dérogation à cela ne pourrait être tirée à conséquence ni préjudicier le Chapitre.

Lorsque chacun eut ainsi fait ses protestations, on se mit en marche; le cortège sortit par le portail de la Calende, et se rendit à l'hôtel de Lisieux, dont la devanture avait été ornée de riches tapisseries. Les vénérables convives y furent reçus avec les plus grands honneurs. Après que l'archevêque eut donné sa bénédiction, on dressa dans une chambre haute autant de tables qu'elle en pouvait contenir. L'archevêque s'assit à la première, au lieu le plus éminent, sur un banc; et, à sa droite, se plaça l'évêque de Bayeux, sur l'invitation de celui de Lisieux. A la gauche de l'archevêque, Jehan de Bruillot, grand-chantre, Nicolas de Venderetz, archi-diacre d'Eu, licencié en l'un et l'autre droit. Il ne s'assit point d'autres convives à cette table, les dimensions de la salle n'ayant pas permis d'en dresser une plus grande. A la droite de cette première table, en fut dressée une seconde à laquelle se placèrent l'évêque de Lisieux, l'archi-diacre du Vexin français, celui du Petit-Caux et le chancelier. Puis, furent dressées autant d'autres tables qu'il en fallut pour le reste des chanoines, qui, tous, se placèrent selon leur rang d'ancien-



neté. A la gauche de la table de l'archevêque, on en avait dressé une petite, à laquelle se placèrent ses premiers officiers, c'est-à-dire le lieutenant de l'official, le garde du sceau, le promoteur, le secrétaire, les abbés de Mortemer, de Saint-Martin d'Aumale, et deux aumôniers de l'archevêque.

Comme on se mettait à table, un bruit se fit entendre dans la cour, et presque aussitôt parut le camérier de l'évêque de Lisieux. Plusieurs personnes venaient de se présenter pour prendre leur part du banquet : c'étaient, disait-on, les avocats, notaires, procureurs et appariteurs de l'officialité. Ne sachant s'il devait les recevoir, il venait prendre des ordres de Monseigneur l'évêque de Lisieux. « Si ces nouveaux venus appartiennent à l'officialité (répondit le prélat), par condescendance et par respect pour Monseigneur l'archevêque de Rouen, mon supérieur spirituel, je consens qu'on les admette et qu'on leur serve à dîner, en protestant, toutefois, que cela ne pourra préjudicier ni à moi, ni à mes successeurs. » Mais l'archevêque se hâta de réclamer : « En temps, dit-il, que M. de Lisieux consentirait, à cause de moi, à recevoir les survenants, n'y fût-il pas tenu, je le remercie de sa gracieuseté; mais, je le déclare, il est tenu de les recevoir; je ne puis donc admettre ses réserves, et je proteste au contraire. » Après ces pourparlers, on s'occupa de placer les nouveaux venus. Il n'y avait pas, dans l'hôtel de Lisieux, une salle qui pût suffire à une si grande multitude de convives. On dressa donc, dans les autres chambres, des tables pour ceux que n'avait pu contenir la grande salle. Là s'assirent tous les chapelains ou habitués de la Cathédrale, puis dix officiers de la maison de l'archevêque, le clerc des vicaires généraux, le clerc d'office, deux gardes-registres, deux tabellions du sceau, treize avocats, dix procureurs, vingt notaires, huit appariteurs de l'offi-



cialité, puis les autres officiers subalternes, les serviteurs de l'archevêque, du Chapitre et ceux de chacun des chanoines, et, par-dessus tout cela, quelques laïques de distinction, invités par l'évêque de Lisieux, entre autres, Messires Jehan Salvaing, chevalier, bailli de Rouen, et Raoul Bouteiller, chevalier, bailli de Caux, et quelques autres personnages éminents, qui se mirent dans une chambre et à une table à part.

Lorsque tout le monde fut assis, commença le service, qui fut splendide, magnifique, abondant, mais que, dans notre siècle, on trouvera sans doute un peu étrange.

Devant l'archevêque de Rouen, furent servis deux plats couverts, dans l'un desquels il y avait des cerises; l'autre contenait trois petits pâtés de veau; on en servit autant à tous ceux qui étaient dans la même salle, et on versa à chacun du vin blanc. Après, on mit devant l'archevêque deux autres plats aussi couverts. Dans l'un, il y avait de la venaison, avec une sauce noire, dans l'autre, un chapon gras, avec une sauce blanche; sur le chapon avaient été semées des amandes et des dragées. Deux plats, qui furent servis devant l'évêque de Bayeux, contenaient des mets semblables; mais ces deux plats étaient découverts. Les mêmes mets furent servis à tous les membres du Chapitre, mais toujours dans un plat pour deux chanoines. A chaque service, on versait d'autre vin, toujours meilleur, et en abondance. Vint le tour des viandes rôties: dans le plat destiné à l'archevêque, figurait un cochon de lait, deux pluviers, un héron, la moitié d'un chevreuil, quatre poulets, quatre jeunes pigeons et un lapin, avec les assaisonnements convenables; on servit la même chose à l'évêque de Bayeux, au grand-chantre et à l'archidiaque d'Eu. Dans chaque plat destiné à deux chanoines, on servit seulement un pluvier, un cochon de lait, un butor, une pièce de veau, une pièce de chevreuil, un

lapin, deux poulets, deux pigeonneaux, avec des plats honnêtes de gelée. On servit aussi de ces divers mets aux chapelains et à tous les autres officiers ou subalternes de l'église, mais dans un plat pour quatre convives. Bientôt furent apportés, avec un grand appareil, quatre paons rôtis, dont on avait eu soin de conserver les queues resplendissantes de leurs riches couleurs. Puis, après quelques instants d'attente, fut servie de la venaison de sanglier, en abondance, et des gâteaux de froment pétris avec du lait d'amande. A la fin, vinrent les fromages, les tartes et les fruits; il y en eut pour toutes les chambres et pour toutes les tables. Les absents même n'eurent pas tort. Maîtres Gui Rabaschier, chanoine, et Pierre Le Chandelier, chapelain, que leur âge et leurs infirmités avaient empêchés de se réunir à leurs confrères, virent arriver chez eux des valets chargés par l'évêque de Lisieux de leur apporter tous les mets qui leur auraient été servis, s'ils eussent assisté en personne au banquet.

Après les grâces, qui furent dites par l'archevêque, dans la grande salle du festin, furent apportées aux convives des confitures et des épices dans des drageoirs d'argent; c'est ce qu'on appelait alors la *collation*. Les deux baillis et les autres personnages notables qui avaient dîné séparément, vinrent prendre part à cette collation.

Lorsqu'enfin vint le moment de se retirer, l'innombrable cortège, sortant dans le même ordre qu'il était venu, se rendit, la croix en tête, aux portes de la Cathédrale. Là tous les convives se séparèrent, et, après un repas si copieux, il est permis de croire qu'ils n'attendirent pas longtemps le sommeil. Mais, avant que l'on quittât l'hôtel de Lisieux, des notaires, à la demande de l'archevêque et du Chapitre, avaient dressé un procès-verbal minutieux de tout ce qui venait de se passer. C'est d'après cet acte que nous avons rédigé notre récit fidèle de tous points.

.....

# DOCUMENT

RELATIF

**A PIERRE CORNEILLE,**

COMMUNIQUÉ A L'ACADÉMIE

PAR M. A. FLOQUET. <sup>1</sup>

---

MESSIEURS,

La communication que j'ai à vous faire est relative à *Pierre Corneille*, à ce grand homme auquel, depuis un siècle, notre ville, la France, le monde, ont voué un culte bien légitime. Ce poète, objet, aujourd'hui, de tant d'hommages, hélas ! pendant sa vie, et au terme même de sa glorieuse carrière, il connut les chagrins, les privations, le besoin. Je vais le prouver trop bien par le document que je vous apporte, Messieurs ; car ce n'est point quelque nouveau chef-d'œuvre de ce grand homme qu'il faut vous préparer à entendre, non, c'est une supplique de Pierre Corneille vieillissant, pauvre, négligé, dépouillé, enfin, d'une pension de deux mille francs, récompense si inférieure à ce qu'avaient mérité ses longs et glorieux travaux. Cette modique pension, il en est, on ne voit par quel

<sup>1</sup> Je dois ce document à l'obligeance de mon ami et ancien condisciple, M. LÉON LACABANE, employé au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque Royale.



motif, privé depuis quatre ans ; depuis quatre ans, il a souffert en silence. Enfin, les nécessités de sa famille deviennent trop pressantes : il laisse échapper un cri de détresse, et Colbert a la honte de trouver sur son bureau le placet dont vous allez entendre la lecture. La pièce est authentique ; je l'ai copiée sur l'original, écrit, en entier, de la main du grand poète.

« Monseigneur <sup>1</sup>,

« Dans le malheur qui m'accable, depuis quatre ans, de n'avoir plus de part aux gratifications dont Sa Majesté honore les gens de lettres, je ne puis avoir un plus juste et plus favorable recours qu'à vous, Monseigneur, à qui je suis entièrement redevable de celle que j'y avois. Je ne l'ay jamais méritée, mais du moins j'ay tasché à ne m'en rendre pas tout à fait indigne par l'employ que j'en ay fait. Je ne l'ay point appliquée à mes besoins particuliers, mais à entretenir deux fils dans les armées de Sa Majesté, dont l'un a esté tué pour son service, au siège de Grave ; l'autre sert depuis quatorze ans, et est, maintenant, capitaine de chevaux légers. Ainsi, Monseigneur, le retranchement de cette faveur, à laquelle vous m'aviez accoutumé, ne peut qu'il ne me soit sensible, au dernier point, non pour mon intérêt domestique, bien que ce soit le seul avantage que j'aye reçu de cinquante années de travail, mais parce que c'estoit une glorieuse marque de l'estime qu'il a plu au Roy faire du talent que Dieu m'a donné, et que ceste disgrâce me met hors d'estat de faire encore longtemps subsister ce fils dans le service, où il a consommé la plus part de mon peu de bien, pour remplir avec honneur

<sup>1</sup> Ce Placet, sans date, paraît antérieur, de peu de temps, au mois de septembre 1683, époque de la mort de Colbert. Corneille mourut le 1<sup>er</sup> octobre 1684, un an après le ministre.

le poste qu'il y occupe. J'ose espérer, Monseigneur, que vous aurez la bonté de me rendre votre protection, et de ne pas laisser détruire votre ouvrage. Que si je suis assez malheureux pour me tromper dans ceste espérance, et demeurer exclus de ces grâces qui me sont si précieuses et si nécessaires, je vous demande ceste justice de croire que la continuation de ceste mauvaise influence n'affoiblira en aucune manière ny mon zèle pour le service du Roy, ny les sentiments de reconnoissance que je vous dois par le passé, et que, jusqu'au dernier soupir, je feray gloire d'estre, avec toute la passion et le respect possible,

Monseigneur,

*Vostre très humble, très obéissant et très  
obligé serviteur,*

CORNEILLE. »

— Cette pièce, inconnue jusqu'à ce jour, jette une triste lueur sur les derniers temps de la vie du grand poète. On savait vaguement que les dernières années de Pierre Corneille n'avaient pas été heureuses, mais les biographes en étaient réduits à des conjectures sur les privations et les sollicitudes qui paraissaient avoir aigri son caractère; ils ne soupçonnaient même pas qu'il eût jamais cessé de jouir de sa pension; aussi ses plaintes leur semblaient avoir été *trop éclatantes*.

Enfin, la triste vérité se fait jour. Colbert, qui pensionnait si magnifiquement des étrangers illustres, qui écrivait une lettre si belle au fils de Vossius, Colbert avait (dans un bien mauvais jour) rayé le nom de *Pierre Corneille* de cette liste de noms si pâles auprès de ce grand nom, et, de cet homme dont Napoléon eût voulu faire un prince, le ministre de Louis XIV en avait fait un indigent. C'était bien mal réaliser les espérances qu'avaient d'abord conçues les amis des lettres. En 1669, Boileau, applaudissant aux pre-

mières marques de munificence accordées par Louis XIV aux savants et aux littérateurs, avait dit à ce monarque :

« C'est par toi qu'on va voir les Muses enrichies  
De leur longue disette à jamais affranchies. »

*Ajamais affranchies !* . . Pourquoi fallait-il que cet heureux présage fût, un jour, démenti, et qu'il le fût à l'égard de Pierre Corneille ? Faisons-nous sages de ces tristes leçons. Jusqu'à présent, on n'a guère manqué de prodiguer à la cendre des grands hommes les honneurs durement refusés naguère à leur personne. Nous, plus prévoyants, plus justes, plus bienveillants, honorons-les de leur vivant. Ainsi, les monuments que pourra, plus tard, leur décerner la postérité, seront un complément de nos hommages, et non une expiation de notre froideur et de nos méconnaissances.

---



---

# DISSERTATION

SUR LA

**POPULATION DE LA PORTION DE LA GAULE**

CORRESPONDANT AU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

LORS DE LA CONQUÊTE DE JULES-CÉSAR ;

PAR M. A. DEVILLE.

---

On a plus d'une fois soulevé la question de savoir si les Gaules, à l'époque de l'invasion romaine, étaient plus ou moins peuplées que la portion de la France qui les représente aujourd'hui. Le plus grand nombre de ceux qui l'ont agitée, ont penché pour une population moindre, frappés qu'ils étaient de l'accroissement successif de la nôtre depuis quelques siècles et de l'état de civilisation actuel de la France ; mais aucun d'eux n'a apporté de preuves historiques, de calculs arrêtés à l'appui de son opinion. Tout est resté dans le vague ; rien n'a été discuté, approfondi ; soit que le sujet fût trop vaste, soit que les documents manquassent, soit, enfin, que la matière n'eût pas été suffisamment élaborée.

Loin de nous la prétention d'éclaircir, de résoudre une question d'une si haute difficulté, que tant d'habiles hommes ont inutilement abordée ; mais nous nous estimerions heureux si, en la renfermant dans un cercle plus étroit, en la bornant, par exemple, à la partie de la

France que nous habitons, nous pouvions jeter quelque lumière sur le sujet, et constater, si ce n'est d'une manière positive et mathématique, du moins avec quelque apparence de probabilité, quel était, lors de la conquête des Gaules par Jules-César, l'état de la population du territoire correspondant au département de la Seine-Inférieure. C'est une lacune dans notre histoire locale, que je me propose de remplir.

Lorsqu'on veut parler des Gaules, le premier livre qu'il faut ouvrir est celui des Commentaires de César, le plus beau monument que l'antiquité nous ait laissé sur l'histoire de notre pays. C'est à lui que nous nous adresserons.

César nous apprend que la Gaule (il ne comprend pas sous cette dénomination la Narbonnaise, qui était regardée comme province romaine) était divisée en trois parties : la Belgique, la Celtique, autrement dite Gauloise, et l'Aquitannique. « Les Gaulois, dit-il, ou Celtes, sont séparés « des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne « et la Seine. »<sup>1</sup> Ainsi, la portion de la Haute-Normandie comprise dans le département de la Seine-Inférieure, faisait partie de la Gaule-Belgique. On sait qu'elle était occupée par les Caletes et les Velocasses<sup>2</sup>, qui ont donné, depuis, leur nom, les premiers au pays de Caux, les seconds au Vexin. La ville qu'a remplacée Lillebonne, était la capitale ou ville des Caletes, Rouen celle des Velocasses.

Après avoir, dans sa première campagne militaire des

<sup>1</sup> Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit.

L. 1, c. 1.

<sup>2</sup> Caletæ, Caleti, Caletes. Les formes de ce nom sont Caletæ, Caleti, Caletes, Velocasses, Vellocasses, Veliocasses, Veneliocasii, Bellocassi.

Gaules, repoussé l'irruption de la nation helvétique et celle des hordes germaniques qui s'étaient jetées sur le territoire des Gaulois alliés des Romains, Jules-César, soit qu'il ait été provoqué par les Belges, ainsi qu'il le dit, soit qu'il ait voulu, avec ou sans prétexte, préluder à la conquête des Gaules au profit du peuple romain, se mit en marche sur la Belgique <sup>1</sup>. Quinze peuples confédérés de cette nation l'attendaient en forces.

Dans une assemblée générale, ils avaient fixé le contingent de chacun d'eux; César en donne l'énumération <sup>2</sup>. Le contingent des Caletes s'éleva à dix mille hommes; celui des Velocasses au même nombre <sup>3</sup>. Ainsi, le territoire dont nous nous occupons, celui des Caletes et des

<sup>1</sup> L'an 57 avant Jésus-Christ.

|              |                         |                |
|--------------|-------------------------|----------------|
| <sup>2</sup> | Bellovaques.....        | 60,000 hommes. |
|              | Suessions.....          | 50,000         |
|              | Nerviens.....           | 50,000         |
|              | Atrebates.....          | 15,000         |
|              | Ambiens.....            | 10,000         |
|              | Morins.....             | 25,000         |
|              | Menapiens.....          | 9,000          |
|              | <i>Caletes</i> .....    | 10,000         |
|              | <i>Velocasses</i> ..... | 10,000         |
|              | Veromanduens....        | 10,000         |
|              | Aduatuques.....         | 29,000         |
|              | Condrusiens.....        | 40,000         |
|              | Eburons.....            |                |
|              | Ceresiens.....          |                |
|              | Pemaniens.....          |                |
|              | Total.....              | <u>318,000</u> |

<sup>3</sup> Quoique le sens du passage de César, au premier coup-d'œil, semble indiquer que ce sont les Velocasses et les Veromanduens réunis qui aient donné un nombre égal à celui des Caletes; nous n'hésitons pas à penser, avec plusieurs commentateurs, qu'il ne faille entendre que le nombre de dix mille hommes ait été fourni, et par les Velocasses et par les Veromanduens. En effet, on conçoit que,



Velocasses, avait mis sous les armes vingt mille hommes.

Telle est la donnée sur laquelle nous nous appuierons, et qui sera notre point de départ pour résoudre la question que nous nous sommes proposé de traiter.

Si les Commentaires se fussent bornés au seul document que nous venons de rapporter, il n'eût pas offert, selon nous, assez de prise pour arriver à la solution du problème; car on se serait toujours demandé: sur quelle base, d'après quelle proportion avec la population, le contingent des Caletes et des Velocasses avait-il été effectué; le calcul de nos levées modernes ne pouvant, sous aucun point de vue, servir d'échelle pour des temps et des peuples si éloignés de nous? Heureusement César, en parlant des Bellovaques (peuples de Beauvais), qu'il nomme les premiers dans la liste de l'armée fédérale des Belges, dit qu'ils fournirent soixante mille hommes, mais qu'ils pouvaient en compléter cent mille: *Hos posse conficere armata millia centum*.

Il est évident qu'on doit entendre, par-là, que la jeunesse seule avait été mise sur pied, ainsi que cela se pratiquait d'ordinaire chez les Gaulois lorsqu'ils entraient en campagne (*hoc more Gallorum est initium belli quo, lege communi, omnes puberes armati convenire coguntur*)<sup>1</sup>; mais que, en réunissant toute leur population virile en état de porter les armes, les Bellovaques pouvaient compléter cent mille combattants.

pour donner un contingent collectif, les Velocasses se seraient naturellement associés à leurs voisins, et non aux Veromanduens (peuple du Vermandois), dont ils étaient séparés par les Ambiens (peuple d'Amiens) et par les Bellovaques (peuple de Beauvais). Paul Orose, copiant Jules-César, confirme cette opinion, en le traduisant ainsi: *Velocasses et Veromandui æquè decem millia*. César avait dit: *Caletes decem millia, Velocasses et Veromandui totidem*.

<sup>1</sup> Commentaires, L. 4, c. 56.

D'autre part, il est plus que présumable que les autres peuples de la Belgique, se conformant, d'ailleurs, en cela, à l'usage reçu, auront suivi l'exemple des Bellovaques, dans la fixation de leur contingent respectif, pour que toutes choses restassent égales entre eux tous, et que chacun participât à la défense commune dans la même proportion. La réunion des peuples belges en assemblée générale pour déterminer ces mêmes contingents, donne, ce nous semble, un nouveau poids à cette opinion. <sup>1</sup>

Ainsi, les Caletes et les Velocasses réunis, en fournissant vingt mille hommes, pouvaient, par-là même, en armer à la rigueur trente-trois ou trente-quatre mille, nombre qui répond, en effet, aux cent mille des Bellovaques.

En admettant que, par ce maximum possible, par cette population virile en état de porter les armes, il faille

<sup>1</sup> On m'a objecté que le contingent des divers peuples belges avait été probablement fourni, non d'après leur force respective, mais à raison de la proximité de l'ennemi et par conséquent du danger. Cette objection tombe devant les Commentaires, qui nous apprennent que les contingents furent déterminés avant l'agression de Jules-César. Dans tous les cas, en supposant même que les Belges fussent certains par avance que César dût les attaquer par le pays des Remois, ainsi que cela eut lieu, comment se serait-il fait que les Veromanduens, qui étaient les plus rapprochés du théâtre de la guerre, n'eussent fourni que dix mille hommes, tandis que les Atrebates, qui en étaient davantage éloignés, en auraient donné 15,000, et les Morins, plus encore, 25,000? Nous voyons aussi que les Ambiens, qui furent des premiers envahis, n'avaient envoyé que 10,000 hommes, tandis que les Aduatuques, qui occupaient l'extrémité Nord de la Belgique, en mirent sur pied 29,000. Rien n'autorise donc la supposition que je viens de combattre. Ce motif écarté, il ne peut rester d'autre base que la population, échelle ordinaire des levées militaires. Je n'ajouterai qu'un mot: César dit positivement que les Bellovaques, qui fournirent le plus fort contingent, avaient aussi la population la plus élevée. « Plurimum inter eos numero valere. »

entendre les hommes de vingt à cinquante ans, ce qui paraît une base assez raisonnable, il ne resterait plus pour faire ici l'application, qu'à rechercher pour combien figurent, sur une population donnée, les hommes de vingt à cinquante ans.

Les relevés les plus exacts portent les individus des deux sexes de cet âge à quatre mille neuf cents sur une population de dix mille âmes. Ce calcul, appliqué à des peuples différents et pris à des époques plus ou moins reculées, a présenté peu de différences. Nous pouvons donc l'adopter, et avec d'autant moins d'hésitation, que ce sont, en définitive, des données approximatives et non un chiffre rigoureux, ainsi que nous l'avons exprimé en commençant, que nous cherchons à établir.

Nous venons de dire que les Caletes et les Velocasses réunis pouvaient, à la rigueur, armer trente-quatre mille hommes, qui représentaient leur population de vingt à cinquante ans, en état de porter les armes. En doublant ce nombre pour les femmes qui ne sont point entrées dans le calcul, nous aurons soixante-huit mille individus : or, soixante-huit mille individus de vingt à cinquante ans, d'après la règle ci-dessus établie, donnent une population de cent trente huit mille âmes. Cette donnée se trouve pleinement justifiée, pour l'époque gauloise, par le témoignage de César lui-même, lorsqu'il dit, en parlant des peuples Helvétiques, que leur population était de trois cent soixante-huit mille âmes et qu'ils comptaient quatre-vingt-douze mille hommes en état de porter les armes<sup>1</sup>. La proportion est la même que celle que nous avons adoptée et sur laquelle repose notre argumentation. Cher-

<sup>1</sup> Ex his qui arma ferre possunt ad millia xcn; summa omnium  
CCCLXVIII (L. 1, c. 29.)



chons maintenant à établir les rapports entre la population gauloise et la population moderne de notre département.

On sait que le pays des Caletes et des Velocasses était borné au midi par la Seine, au nord-est par la mer<sup>1</sup>. Quant à la limite orientale, la seule sur laquelle il puisse y avoir doute, doit-on la chercher dans l'ancienne frontière de la Haute-Normandie, ainsi qu'on est naturellement tenté de le faire? Je ne le pense pas. La délimitation diocésaine, qui fut calquée sur les divisions antiques et qui les a perpétuées, pour ainsi dire, jusqu'à nos jours, me paraît plus certaine de beaucoup. Si nous nous y arrêtons, ainsi que je le propose, le pays des Velocasses et des Caletes répondrait à l'ancien diocèse de Rouen, moins la portion située sur la rive gauche de la Seine, puisque nous avons dit que la Gaule-Belgique s'arrêtait à la Seine. Elle embrassait donc, cette même portion déduite, le département de la Seine-Inférieure, l'arrondissement des Andelys du département de l'Eure, et l'ancien Vexin français, aujourd'hui fondu dans les départements de Seine-et-Oise et de l'Oise. Le nom seul de cette dernière portion, la seule qui fût en dehors de la Haute-Normandie, doit nous faire moins hésiter à la comprendre dans le pays des Caletes et des Velocasses, puisqu'il est constant que le nom de Vexin doit son origine au nom des Velocasses.

La population actuelle de l'ancien diocèse de Rouen peut être ainsi calculée :

<sup>1</sup> Caleti usque ad Sequanæ ostia.

(Strabon, L. 4.)

Latus septentrionalis littorale a Sequana fluvio tenent Caletæ.

(Ptolomée.)

Usque ad Sequanam Veneliocasii, quorum civitas Rotomagus.

(idem.)

|                                                                                                                 |                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Département de la Seine-Inférieure ,<br>déduction faite de la rive gauche de<br>la Seine <sup>1</sup> . . . . . | 647,000 habitants     |
| Arrondissement des Andelys. . . . .                                                                             | 65,000                |
| Vexin français, environ . . . . .                                                                               | 70,000                |
| <b>TOTAL. . .</b>                                                                                               | <b><u>782,000</u></b> |

Ainsi, la portion de territoire correspondant au pays des Caletes et des Velocasses, laquelle compte aujourd'hui sept cent quatre vingt-deux mille habitants, n'en avait, sous les Gaulois, à l'époque de la conquête de Jules-César, que cent trente-huit mille, et était, par conséquent, près de six fois moins peuplée que de nos jours <sup>2</sup>.

En supposant que la population, au temps des Velocasses et des Caletes, fût disséminée dans la même proportion qu'elle l'est de nos jours; nous trouverons, par une règle de trois, que le département de la Seine-Inférieure, qui compte, dans sa circonscription générale, six cent quatre-vingt-quatorze mille habitants, n'en aurait eu, du temps des Gaulois, sous Jules César, que cent vingt mille; la proportion du sixième environ reste la même.

Si on voulait pousser plus loin la comparaison, il nous serait facile de démontrer que la différence devait être

<sup>1</sup> La population totale du département de la Seine-Inférieure est de 694,000 âmes, d'après le dernier recensement, de 1832.

<sup>2</sup> Diodore de Sicile, qui écrivait sous Auguste, dit que la population des peuples nombreux de la Gaule variait de 200,000 à 50,000. Les Caletes et les Velocasses, sans être précisément sur la dernière ligne, puisque nous portons leur population respective à 70,000 âmes environ, n'auraient pas figuré parmi les plus puissants; ce qui s'accorde avec le rôle secondaire que leur fait jouer Jules César. Ce dernier ne dit-il pas, en effet, en parlant des Eburons, qui donnèrent le même contingent que les Velocasses et que les Caletes, que c'était un peuple sans importance; « civitatem ignobilem atque humilem. » (L. 5, c. 28).

plus forte, à proportion, pour les lieux d'agglomération, pour les villes en un mot, que pour les campagnes<sup>1</sup>. En effet, à ne parler que de Rouen, qui renferme, à l'époque où j'écris, quatre-vingt dix mille âmes au moins, si nous suivons le tracé bien connu de son enceinte romaine, nous trouvons une superficie qui est à peine, à l'enceinte actuelle, comme 1 est à 9; ce qui ne donnerait, pour l'époque romaine, que dix mille habitants environ; à plus forte raison, moins encore pour l'époque gauloise. Souvenons-nous, en outre, que Dieppe et le Havre, nos deux principales villes après Rouen et qui contiennent ensemble plus de quarante mille âmes, n'existaient pas dans ces temps reculés.

En nous résumant, nous dirons que nous croyons avoir suffisamment démontré que le territoire correspondant au département de la Seine-Inférieure, sous la domination gauloise, lors de la conquête de Jules César, était moins peuplé que de nos jours, et que sa population n'équivalait qu'au sixième environ de la population actuelle.

<sup>1</sup> César, qui nomme plusieurs fois les Caletes et les Velocasses, ne parle pas une seule fois de leurs cités. Le géographe Ptolomée, qui vivait sous Hadrien dans la première moitié du second siècle, est le premier qui nous donne le nom de Rouen, cité des Velocasses *Ρωτόμαγος*, et de Lillebonne, cité des Caletes, *Ιγλιόβονα*.

---



.....

# DE LA COMÉDIE EN FRANCE

AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE,

PAR M. E. GAILLARD.

Séance du 19 Juin 1835.

---

MESSIEURS,

L'an dernier, je ne pus vous dire que mes craintes. En vous parlant de la tragédie, j'étais dominé par l'inquiétude de ne voir jamais renaître les beaux jours de l'art dramatique. Tout me paraissait perdu. Aujourd'hui, je me sens dans des dispositions différentes : il me semble que nous touchons à une heureuse réaction ; le drame s'épuise dans ses excès, et bientôt il mourra de l'ennui qu'il cause. D'ailleurs, on commence à ressentir pour les *pièces historiques* un dégoût fort naturel, puisque l'histoire y est généralement défigurée, et que la manière de la travestir n'amène que des tableaux de barbarie, de désordre et d'immoralité.

Sans doute, ce fut chatouiller d'orgueilleuses faiblesses que de faire reposer les yeux des hommes de notre siècle sur des peintures où le temps passé se montrait comme un âge digne de mépris. Il est doux d'imaginer qu'on vaut mieux que ses pères ; mais ce plaisir ne peut durer qu'autant que l'illusion subsiste, et quand le démenti est donné au mensonge, le succès cesse lors même que l'imposture se prolonge.

Cet ennui du drame, ce dédain pour les pièces historiques, je les ai crus de bon augure pour notre théâtre. Cependant, il y a tant de causes de corruption dans les goûts actuels du public que les nouvelles dispositions aperçues seraient d'un faible secours pour la restauration de l'art, si ceux auxquels il appartient de protéger la scène française, ne venaient seconder le mouvement dont on entrevoit l'heureux commencement.

J'ai donc jugé très utile d'appeler l'attention des puissants de ce monde sur le théâtre français anéanti, et, comme j'ai déjà beaucoup parlé de tragédies dans cette enceinte, aujourd'hui je ne vous entretiendrai, Messieurs, que de la noble et utile comédie.

Cette recherche peut avoir lieu, ce me semble, sans que je critique les auteurs vivants; outre les égards qui leur sont dus, leurs défauts ne doivent-ils pas être rejetés sur le malheur des temps.

Je n'en veux pour preuve que le défaut de gaîté, généralement reproché à notre scène comique. A quoi attribuer le sérieux de la moderne Thalie? S'expliquerait-il en songeant que, sous Louis XIV, toutes les âmes étaient tranquilles comme les positions; et que, dès-lors, il était facile aux auteurs comiques d'être gais? Maintenant, notre ciel paraît chargé d'orages, l'enjouement doit donc diminuer. En effet, dans les révolutions, on ne cherche guère à saisir les ridicules. Généralement, alors, les plaisanteries sont des sarcasmes.

Et pourtant, sans le rire communicatif, il ne peut y avoir de comédies parfaites. Voyez les maîtres de l'art: tous, à l'envi, ont excité un rire franc et continu. A la vérité, Molière, à force de profondeur, paraît moins gai que ne le fut Regnard, mais sur qui produit-il cet effet? n'est-ce pas sur ceux seulement qui l'observent avec finesse et attention? Car, pour le public assemblé, Molière, phi-

losophe scrutateur, disparaît, et, quand on écoute le comique, c'est en se livrant au rire le plus inextinguible. Voilà comment ce grand maître frappe et charme la foule.

Dufresny semble aussi moins plaisant que ne le fut l'auteur de *Turcaret* ; néanmoins que de sel et d'enjouement dans ses pièces où tous les aperçus sont d'un observateur très distingué. De leur côté, Dancourt, Boursault, Montfleury, Dalinval, ne se firent un nom qu'en se montrant joyeux et quelquefois même un peu bouffons, tort incontestable, mais qui prouve que la gaîté, lors même qu'elle dégénère, semblait, au grand siècle, une qualité indispensablement exigée pour toute œuvre comique.

Toutefois, les choses changèrent lorsque Fénélon, dans son immortel *Télémaque*, eut tourné tous les esprits vers la sérieuse politique ; quand Montesquieu fut venu accroître le mouvement et entraîner le monde dans l'étude des principes sur lesquels reposent les diverses sociétés ; quand J.-J. Rousseau eut jeté son siècle à la poursuite de cet état nouveau qu'on a nommé le gouvernement de *soi-même* ; expression usitée dont je me sers sans y joindre mon approbation. Alors la nation devint de plus en plus sérieuse, et, sous le prétexte d'obtenir un comique *relevé*, on vit Destouches, Piron, Gresset, Beaumarchais, Collin d'Harleville, s'éloigner progressivement de cette gaîté vive et maligne qui est la *première condition* de toute comédie digne de ce nom.

Cela est si vrai que, de nos jours, un homme ne s'est fait un nom au théâtre que par sa franche gaîté : je veux parler de *Picard*. Oui, c'est parce que l'auteur des *Ricochets* et de la *Petite-Ville* est gai, qu'on relira ses comédies et qu'on voudra les revoir sur la scène. Je me trompe : il a eu encore un autre mérite, celui de prendre tous ses sujets dans la vie commune, renonçant ainsi à peindre une classe de la société trop loin de la nature,



trop déguisée dans ses dehors , pour qu'on puisse rendre comiques ses ridicules et ses vices ; le vernis des belles manières formant un masque difficile à soulever.

Hâtons-nous de le dire , comme l'espérance d'une restauration possible de la scène comique , si la situation générale des affaires est préoccupante , si la direction de l'esprit public est grave , les esprits ne sont pas plus sérieux qu'ils ne l'étaient sous l'empire. Remarquez que toutes les fois qu'un successeur de Picard trouve quelque intention plaisante , la gaîté du public constamment lui répond , sympathie dont les auteurs ne font pas un fréquent usage. Et pourquoi ? C'est que la comédie n'est pas seulement une œuvre gaie , elle est aussi une satire : or , on n'ose faire de la satire dans les temps de violence . Le courage qu'il faudrait déployer pourrait être dangereux : on se borne alors ou à ne faire que la critique des mœurs , ce qui est froid , ou à dénigrer les vaincus , ce qui est lâche , et la lâcheté n'est pas gaie : personne ne rit d'hommes qui sont abattus. Quand , sous Louis XVI , on riait de *Brid'Oison* , alors les parlements étaient puissants ; si *Turcaret* fit justice des financiers , c'est qu'alors , à leur apogée , ils venaient de se gorger d'or dans la guerre de la Succession ; enfin , pour remonter à Molière , il n'eut bonne grâce à se railler des faux dévots que sous un règne où on ne s'occupait que de livres pieux.

Osons le dire : la seule comédie pour la restauration de laquelle on doive s'empresse est celle qui fronde , non les faibles , mais les forts. Or , qui est fort aujourd'hui ? Sont-ce les princes , les nobles , les magistrats ? Vaincus , la comédie n'a plus rien à faire avec eux. Les plaisanteries dirigées contre leur puissance évanouie ne seraient plus de bon goût ; mais les ministres , les démagogues , les ambitieux de pouvoir ou de popularité , mais le journalisme triomphant , voilà les personnages que la comédie , maintenant , revendique.

Peut-être me trompé-je, mais je soutiens que la comédie ne recouvrera sa gloire que lorsque les idoles du jour et les puissants lui seront livrés. Si le parterre n'est pas assez sage pour consentir à ce qu'on plaise les flatteurs du peuple, la comédie me paraît perdue sans retour ; on doit s'en tenir au vaudeville, quitte à s'élever jusqu'à la hauteur des épigrammes et des bluettes du Gymnase.

Ce coup mortel porté à la scène française retentira en Europe, car les pièces qu'on joue sur les théâtres étrangers ne sont guère que des traductions ou des imitations de comédies françaises, monopole littéraire que Molière nous obtint et dont profitent ses successeurs.

Ce succès au dehors de nos auteurs comiques est dû aux princes absolus, trop ombrageux pour souffrir de bonnes comédies nationales dans leurs états. Que n'imitent-ils Louis XIV, qui indiquait à Molière son *Tartufe* et ses *Fâcheux* ? D'un autre côté, en Angleterre, le parterre est, comme le nôtre, peu éclairé, voulant qu'on le flatte et non qu'on le serve. Il en résulte que, malgré ses évidents défauts, notre comédie, toujours encore un peu sous l'influence des bonnes et vieilles traditions du grand siècle, l'emporte sur les tristes conceptions comiques de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Germanie.

Maintenant que je crois mon idée bien comprise, cherchons comment il serait possible de nous rendre le grand genre de la comédie.

Et remarquons, d'abord, qu'il est facile de rencontrer aujourd'hui des hommes sachant exciter le rire honnête, le rire franc mais fin, éloigné du trivial et surtout du bouffon. En effet, une foule de pièces nouvelles décèlent que la main, qui tout-à-l'heure les traça, est celle d'auteurs sachant voir les choses par le côté plaisant, et surtout ayant le talent de découvrir ce ridicule scénique si différent de celui que nous saisissons tous.

Nos auteurs sont donc dans cette disposition précieuse indispensable à tout poète comique. Malheureusement, la précipitation qu'ils mettent à composer leurs pièces, afin de suffire aux besoins de théâtres trop nombreux, trop variés de genres, et de genres fort éloignés du grand comique, surtout l'impérieuse nécessité de satisfaire une soif de nouveautés qui s'allume de plus en plus et qui dévore les spectateurs, si bien qu'ils ne veulent plus revoir les chefs-d'œuvre de la scène, précisément parce qu'ils les ont admirés : ces fruits amers de notre trop superficielle éducation et de nos parterres à vil prix, cet esprit trafiquant illimité dans sa liberté et appliqué aux spectacles qui les ruinent, voilà les plaies que j'ose regarder comme peu profondes et qui causent cependant de grands maux à la scène.

Je ne m'arrêterai pas à l'indication des remèdes ; ceux-ci s'offrent d'eux-mêmes. Aussi, pour l'accomplissement des destinées que je me plais de créer à la scène comique, je ne demanderai au gouvernement que d'agir comme le fit Louis XIV.

Ce grand roi, avec son tact parfait, sentit le besoin de donner un successeur à Molière. Discernant dans Dufresny les plus éminentes qualités, il n'épargna rien pour le déterminer au travail et il le couvrit de ses dons. Par malheur, cet homme avait un penchant indomptable : il était le *Négligent* dont il a peint si habilement le caractère. Ce fut un vice chez lui que la négligence ; de sorte que, avec les plus heureux talents, on ne lui vit guère produire que des esquisses, à coup sûr très fines, mais certes incomplètes.

Cet essai malheureux de Louis XIV ne doit pas décourager. De nouvelles tentatives, si elles étaient heureuses, amèneraient de tels avantages, que le bien de la société exige qu'on ne cesse de les renouveler.

Je dis le bien de la société, car il faut être aveugle pour



ne pas voir que la comédie, étant frondeuse par nature, ne peut réussir qu'en dirigeant sa satire contre les hommes vraiment redoutables : ce qui veut dire, dans l'état actuel des choses, que le théâtre est appelé à devenir l'antagoniste de cette presse qui tout ébranle et tout conduit, et de ces hommes populaires qui dirigent d'abord et finissent bientôt par commander. Le poète comique qui voudrait railler d'autres personnes que celles qui sont les dépositaires de l'autorité ou les idoles du jour, ignorerait les sources où se puisent les succès du théâtre ; succès d'autant plus assurés et plus universels, qu'ils font descendre les grands de leur piédestal et qu'ils les traduisent devant la foule.

Cette direction de la comédie nous rappelle l'effroi que l'*Ami des lois* de Laya sut inspirer aux *terroristes* qui nous gouvernèrent trois ans. Bien vite leur terreur s'étendit sur les auteurs comiques, et telle fut la tyrannie exercée durant toute la révolution sur la scène française, que M. Alexandre Duval n'hésite pas à dire qu'alors, ou l'on fit taire les poètes comiques, ou on les réduisit à l'imitation des pièces étrangères, ou on se borna au genre historique. Pour être moins oppressif, l'empire et la restauration se refusèrent, cependant, à laisser le théâtre libre. Une censure méticuleuse veilla sur la scène. La précaution était naturelle chez Napoléon, empereur absolu ; mais, selon moi, c'était une faute grave de la part de rois qui, ayant donné la liberté à la tribune et à la presse, devaient chercher partout des contrepoids, afin d'opposer une digue au torrent qui les menaçait.

Je n'hésite pas à le dire, si ces princes avaient bien fait, ils auraient tourné leurs regards vers le théâtre, et ils y auraient cherché un grand moyen d'ordre, je dirai même de salut. Car il faut le proclamer, l'auteur comique, vraiment digne de ce nom, est essentiellement ami de tout ce qui est bien. Habitué à l'étude de l'humanité, il voit, mieux

que personne, les causes de la corruption des peuples. Toute sa gloire consiste à s'y opposer. Mais comment ? Sans doute en faisant prévaloir les saines doctrines, non par la prédication, mais par la risée publique, y livrant ses adversaires, et montrant les conséquences de leurs systèmes par le ridicule qui en découle. Je le demande, y a-t-il une seule bonne comédie au nombre des pièces contraires à l'ordre et à la morale ? Quel coup fatal n'a pas porté à sa gloire Regnard, en créant le rôle du fripon dans le *Légitime* ? Tous nos chefs-d'œuvre sont, à la fois, de hautes conceptions d'intelligence et d'utiles leçons de mœurs. Nous devons croire, dès-lors, que faire surgir sur la scène des pièces d'un grand talent, c'est s'assurer que ces pièces viendront au secours de la société en péril ; contrebalançant le pouvoir de la presse et de la démocratie par la *force comique*, puissance qui est aussi très populaire.

Athènes ne croyait pas pouvoir se conserver avec de mesquines et d'insuffisantes restrictions. Elle cherchait son salut dans le jeu libre de la machine politique, opposant son *Aristophane* à son *Cléon*, sa scène comique à ses sophistes et à ses orateurs.

Loin de moi l'idée d'affaiblir le cri du genre humain et les acclamations si justes en l'honneur de Socrate ; mais, plus je relis les *Nuées* du poète comique, et plus j'applaudis à la pièce et à son auteur. C'était une entreprise vraiment utile que de faire monter dans les nuages les charlatans de place, c'est-à-dire les vendeurs de fumée. L'injustice d'Aristophane fut de confondre Socrate avec les corrupteurs de la morale et de la jeunesse.

Chez les nations gouvernées par l'opinion, négliger un tel contrepoids, laisser ce ressort sans action, c'est méconnaître la haute influence que peut exercer sur la foule le poète comique ; c'est ignorer l'art de la diriger.

Louis XV régnant, M. le duc de Choiseul eut l'idée



habile d'affaiblir l'autorité trop excessive des philosophes. Il inspira Palissot. Celui-ci fit marcher à quatre pattes un sophiste qui vantait le bonheur des brutes et s'extasiait devant les sauvages. Cette route tracée conduisait au triomphe des idées conservatrices dont les philosophes étaient les adversaires. Mais l'esprit de légèreté et d'insouciance, joint à de criminels ménagements, firent négliger la poursuite d'un système qui eût donné aux idées d'ordre la victoire, sans exclure une réforme sociale de laquelle nous attendions le sérieux, la force et la pureté qui nous manquaient depuis Louis XII, et qu'Henri IV lui-même n'avait pas su nous donner.

Dans ma conviction profonde, la tranquillité publique et la conservation du droit d'écrire librement, précieuse prérogative essentiellement liée à notre ordre social et à notre forme de gouvernement, exigent que le théâtre devienne le défenseur des idées de stabilité, puisque la presse s'est faite le ressort qui détermine le mouvement. Par cet antagonisme, l'ordre et la liberté seront garantis, et elles le seront par des pièces enjouées, par le rire des loges et du parterre. Ainsi, des plaisanteries et des jeux de scène suffiront pour désabuser la multitude.

Ah ! pourquoi le Saint-Simonisme n'a-t-il pas été livré à la satire théâtrale ? Le fouet vengeur de Thalie en aurait fait bonne et prompte justice. Et, par cet exemple, je crois expliquer le genre de services que la comédie peut rendre à la société.

« Désabusez-vous, me dira-t-on, jamais on ne pourra  
« opposer entre eux les mouvements de l'opinion. Ils iront  
« tous dans le même sens, et si la comédie redevenait,  
« comme dans ses beaux jours, une puissance populaire, si  
« Molière reprenait son enveloppe mortelle, séduit, nous  
« n'en doutons pas, par la gloire difficile d'être le censeur  
« d'un nouvel âge, il pourrait venger la société des vices et



« des ridicules du jour ; mais , en même temps , la tourbe  
« des poètes comiques se refuserait à le suivre : elle viendrait  
« renforcer ces démolisseurs actifs qui , semblables aux  
« dieux d'Homère , sapent dans ses fondements la superbe  
« Iliou. »

Hélas ! qui en doute ? Mais que faut-il à la société menacée ? un seul homme de génie pour défenseur. Souvent le bon sens du public suffit pour raffermir , à lui seul , l'ordre ébranlé. Que serait-ce si l'éclat des talents , si les effets de la scène , venaient fortifier le goût du bien et la haine du mal ?

Rappelons-nous comment , à la suite de la dernière révolution , le théâtre tout-à-coup fut envahi. On vit sur toutes nos scènes rugir les passions bouillonnantes. Dans la vue d'inspirer au peuple du dégoût , de l'horreur même pour les vaincus , on défigura le présent et le passé , on calomnia jusqu'aux vertus les plus pures. Le peuple eut un moment de vertige. Depuis , il s'est éloigné de ces saturnales scéniques , et la solitude , résultat du dégoût , peut-être même de l'horreur , a fait justice de ces tableaux.

Que ce mémorable exemple serve d'instruction. Qu'on y reconnaisse et la grande puissance attachée au théâtre et la preuve de l'éphémère empire des idées fausses , quand elles sont remuées et débattues , et surtout la pressante nécessité de convertir en instruments d'ordre et de paix ces moyens si puissants sur l'esprit des peuples , qu'un moment on crut à l'alliance entre une *incendiaire* et un *archevêque*.

Afin de rendre incontestable la puissance qui s'est tirée de tous les temps des représentations théâtrales , je rappellerai que , en 1781 , année jugée fort paisible , Schiller fit paraître sa pièce des *Brigands* , et aussitôt les étudiants d'Allemagne prirent , dans quelques villes , la résolution

de se faire brigands , afin de mieux réformer la société. A Fribourg en Brisgau , on découvrit une conjuration des principaux jeunes gens de la ville , résolus de s'en aller dans les bois et de s'instituer *anges exterminateurs*.

Cette manie n'était-elle pas du domaine de la satire vive et gaie , c'est-à-dire de la bonne comédie ? Et l'auteur de *Bertrand et Raton* n'aurait-il pas pu désabuser ces jeunes fous , comme il vient de désabuser les bons habitants de nos cités , en leur montrant cette autre folie qui les transforme en modernes Catilinas ?

Vraiment, quelle carrière le XIX<sup>e</sup> siècle ouvre aux disciples de Thalie ! Qu'ils aient la hardiesse et la persévérance d'y marcher, et les beaux jours de la comédie renaîtront. Agrandie dans sa sphère , appelée à inspirer la multitude dans ses sentiments , devant la guérir par le ridicule des fièvres politiques les plus malignes , destinée à amortir nos passions et à nous détromper de nos engouements et de nos préventions , la comédie moderne sera plus utile et plus vive que la comédie antique. Elle pourra joindre , à l'imitation d'Aristophane , cette science et cette régularité de Molière qui fait de chaque pièce une œuvre châtiée , avouée par le bon goût et écrite d'un style étincelant de verve et de vérité.

Envisagée sous ce point de vue , la tâche du poète comique doit , Messieurs , vous paraître toute consacrée à la défense des grands intérêts de l'ordre et de la morale. L'auteur n'est plus borné à démasquer l'hypocrite et à faire rougir l'avare. Pénétré de l'esprit de son siècle , il s'occupe constamment à en signaler les erreurs et à en corriger les vices ; car ce n'est pas uniquement notre tour d'esprit et nos divers caractères que le poète comique doit avoir en vue , ce sont , en outre , les maladies intellectuelles de l'époque , les frénésies morales du moment.

Ne perdons pas de vue que , pour remplir une si noble

tâche, il faut au poète une indépendance complète, une liberté dans les idées et dans la position que rien n'égale.

Si, en effet, vous lui imposez le joug des opinions régnantes, si le pouvoir ou la multitude le subjuguent, il rampera, il flattera, et, dégradé qu'il sera, il ne pourra ni concevoir, ni remplir sa noble mission; ou bien, pressé par l'indigence, si on le voit craindre des disgrâces de cour, espérer des faveurs de ministre ou les dons corrupteurs des partis, en vérité, je vous le dis, cet homme n'achèvera pas sa carrière: au lieu de dominer en châtiant ses contemporains, il bénira ou maudira, tour à tour, les puissances victorieuses ou tombées.

Pour obtenir les fruits d'un talent si précieux, je n'hésiterais donc pas, si j'étais prince, à investir l'Académie française du droit de décerner au poète comique annonçant d'heureuses dispositions, un prix tel, qu'une vie tout entière y trouverait, à la fois, l'aisance et la liberté.

Avec un loisir si honorable, quel homme de lettres ne se sentirait grandi? Précepteur de sa nation, guide et interprète des gens de bien, l'auteur comique s'investirait lui-même d'une haute magistrature, et il n'en abdiquerait jamais les périls.

En effet, combien, dans cette carrière, d'ennemis à braver, de contradictions sans cesse renaissantes à surmonter, de partis actifs et souvent méchants à irriter et à confondre.

Mais en pourrait-il être arrêté? Sa vue ne serait-elle pas constamment attachée sur le laurier qui doit ceindre sa tête? Des hauteurs du génie on ne voit pas les hommes rappetissés par le vil refus qu'ils font de vous rendre justice, on n'entend pas les murmures d'une foule momentanément abusée par la rage du dénigrement. C'est un empyrée que le lieu habité par un homme supérieur. Là tout est paisible. Comme Archimède, le poète qui médite ne voit pas le



soldat et le glaive. On a beau contester son talent, noircir sa vie, le jour arrive où le théâtre est éclairé de mille feux, où les loges sont remplies, où on étouffe au parterre, où la pièce commence : c'est à peine si on respire. Néanmoins la gaiété bientôt s'empare de la salle, le rire y circule ; il grossit, il se change en éclats ; des tonnerres d'applaudissements se font entendre. Vite, vite une couronne pour ce triomphateur, et qu'on vienne ensuite s'effrayer pour le poète !

Non, l'immortalité l'attend : malheur à qui pourrait le plaindre d'avoir des détracteurs et des ennemis !

\*\*\*\*\*

## Sur la troisième partie des Mémoires

**DE LA**

**SOCIÉTÉ ROYALE DE LILLE;**

PAR M. H. MARTIN DE VILLERS.

— Séance du 20 Février 1835. —

**Messieurs,**

Dans la troisième partie des Mémoires de la Société royale de Lille, on arrive à un ordre d'idées qui touche aux fondements mêmes de l'organisation des états.

Plusieurs matières, d'une haute importance, sont abordées dans ce volume.

Cette témérité des esprits dont j'ai parlé dans mon précédent rapport, et qui consiste à fouiller dans les profondeurs des sujets les plus épineux , se retrouve ici tout entière.

Alors qu'aucune considération d'ordre ou de morale n'arrête un grand nombre d'écrivains, que les principes, qui font la vie des peuples, ont été l'objet de tant d'attaques sérieuses ou d'amères dérisions, je surmonterai ma répugnance à entrer dans le dédale où se sont engagés quelques-uns des membres de la Société royale de Lille. Au milieu de la lutte des idées ouverte dans notre état social, la raison publique doit faire justice des doctrines dangereuses.

Fuir la discussion, c'est craindre la vérité, ou désespérer de son pouvoir.

Les premières questions qui se présentent à moi concernent la peine de mort et le suicide.

La question de la peine de mort est restée long-temps circonscrite dans les discussions des philosophes et des criminalistes. Des circonstances extraordinaires l'ont jetée tout-à-coup au sein d'une nation. L'isoler de ces circonstances, ce serait la présenter sous un faux aspect, ce serait celer, par une précaution timide et trompeuse, les causes qui l'ont rendue d'un intérêt plus général. Toutefois, je me renfermerai, à cet égard, dans les bornes les plus étroites, et je ne rapporterai que des faits qui dépendent déjà du domaine de l'histoire.

Vous vous le rappellerez, Messieurs, après une révolution inattendue et après l'élévation, parmi nous, d'un pouvoir nouveau, on répétait de toutes parts que la plus douce philanthropie allait entrer dans la législation de l'état.

La peine de mort, surtout dans les délits politiques, devait être rayée de notre Code criminel, et la France allait jouir d'un bienfait inconnu de l'univers entier, depuis que la première tête d'homme tomba au nom de l'ordre social.

S'il est possible que la peine de mort disparaisse de nos lois, certes, cet adoucissement de la législation devrait s'appliquer d'abord aux délits politiques; car, dans les troubles civils, les hommes d'élite d'une nation marchent souvent les uns contre les autres, et souvent aussi la victoire et le droit ne sont pas sous la même bannière.

Mais les temps n'étaient pas mûrs pour l'examen d'un tel sujet. Les partis ont eu d'autres soins, et l'échafaud s'est toujours taché de sang.



De tant de bruit en faveur de l'humanité, il n'est sorti qu'un léger adoucissement dans les lois pénales et dans l'esprit des tribunaux, qui font, en général, une plus rare application de la peine capitale.

C'est sous l'empire de ces circonstances, que M. Legrand, membre de la Société royale de Lille, a écrit son ouvrage sur la justice militaire.

Les fragments de cet ouvrage, publiés dans les mémoires de la Société, offrent de l'intérêt.

M. Legrand ne partage pas les idées qui, à cette époque, semblaient dominer les esprits.

Il cherche à justifier la peine de mort, surtout dans les délits militaires, et il s'efforce d'établir le droit que la souveraineté d'un état possède de l'infliger à un membre gangrené et dangereux du corps social.

Mon but n'est pas, Messieurs, d'émettre une opinion arrêtée sur une telle matière; mais cette matière est trop grave, pour que je ne vous expose pas au moins les points principaux de la discussion.

On demande : de quel droit un homme peut-il ordonner que le sang d'un homme soit répandu? de quel droit un autre homme mettra-t-il à exécution cet ordre abominable? La vie vient de Dieu; Dieu seul a le pouvoir d'en disposer. Tuer son semblable, hors le cas d'une légitime défense de soi-même ou de la société dont on est membre, c'est enfreindre la loi la plus sainte de la nature, c'est l'abus monstrueux de la force, c'est le plus grand des crimes.

On passe ensuite à des considérations d'un ordre moins élevé. Après avoir soutenu que la peine de mort ne résulte pas d'un droit, qu'elle n'est, comme le dit Beccaria, « qu'une guerre déclarée à un citoyen par la nation qui juge « utile et nécessaire de le condamner à mort », on cherche à prouver que cette mort n'est ni utile, ni nécessaire.

Laissons parler ce même Beccaria, l'un des publicistes du 18<sup>e</sup> siècle qui a le plus approfondi cette question.

« Dans un gouvernement libre et tranquille, dit-il, les  
« impressions doivent être plus fréquentes que fortes.

« La peine de mort n'est, pour le plus grand nombre,  
« qu'un spectacle, et pour les autres, qu'un objet de dédai-  
« gneuse pitié. Ces deux sentiments absorbent l'ame et n'y  
« laissent point pénétrer cette terreur salutaire que les lois  
« veulent inspirer exclusivement. Tel est, au contraire, l'effet  
« des peines modérées et continuelles, que ce sentiment  
« de terreur est précisément celui qui domine, parce qu'il  
« est unique. En fixant la rigueur des peines, le législateur  
« doit s'arrêter au point où ce sentiment de compassion  
« pourrait prévaloir dans l'ame des spectateurs, à qui le  
« supplice dont ils sont témoins paraîtrait alors plutôt  
« inventé contre eux que contre le condamné lui-même. »

L'opinion contraire est bien plus généralement adoptée. La plupart des philosophes anciens et modernes ont tenté d'éclaircir cette grande question, et d'établir le droit de vie et de mort de la souveraineté des états sur les citoyens.

Tous, en premier lieu, ont trouvé la peine de mort existante dans les gouvernements, comme un grand fait social consenti universellement et dans tous les âges du monde.

L'état de nature, disent les défenseurs de la peine de mort, ne convient pas à l'homme : il causerait la dégradation et la perte du genre humain.

Or la sociabilité tout entière serait compromise si, dans certains cas, il n'était pas permis de retrancher de la société l'homme qui l'attaque, soit dans son existence collective, soit dans l'existence de l'un, ou de plusieurs de ses membres.

Il y a donc là une grande nécessité sociale dont il faut subir les conséquences ; et, de cette nécessité, on arrive au droit.

Le Deutéronome commande l'homicide comme punition du crime.

Plutarque , Platon , Lactance , Sénèque , le justifient.

Les pères de l'église les plus célèbres partagent la même opinion.

On lit dans Puffendorf (1) les lignes suivantes qui résument très bien , selon moi, les opinions émises le plus généralement à cet égard : « L'usage des peines tant afflictives que pécuniaires , décernées par les tribunaux humains contre ceux qui violent les lois purement positives, bien loin de renfermer quelque chose de contraire à l'équité , est très nécessaire à la société ; car la conservation du genre humain ayant demandé qu'on abolît l'égalité et l'indépendance de nature par l'établissement de la souveraineté , ce pouvoir serait fort inutile , s'il n'était revêtu du droit, et armé des forces nécessaires pour intimider les méchants D'ailleurs , comme on a soin de publier et de notifier à tout le monde ce que chacun doit faire ou ne pas faire et les peines qui attendent les contrevenants, personne ne saurait s'en prendre qu'à soi-même, lorsque, violant la loi de sa pure volonté , il se rend sujet à la peine. » Et plus loin il ajoute : « Il y a une raison manifeste qui autorise à faire mourir les meurtriers ; c'est que , quand un homme est assez méchant pour en tuer un autre de propos délibéré, on ne saurait désormais se croire à couvert de ses insultes, à moins qu'on ne lui ôte la vie comme il en a dépouillé l'innocent. »

(1) *Droit de la Nature et des Gens.*



Si M. Legrand s'était renfermé dans le cercle de cette argumentation générale, s'il avait cherché seulement à prouver qu'une grave atteinte serait portée à l'ordre social par l'abolition de la peine de mort, je me serais borné à une simple analyse de son œuvre ; mais j'y ai remarqué, pour justifier la peine de mort, une maxime déplorable sur le suicide.

En voulant réfuter Beccaria, il n'a pas craint de dire que « des esprits fort sages ne partagent pas son opinion « (celle de Beccaria) sur le suicide ; qu'ils pensent, au « contraire, qu'aucune maxime raisonnable ne peut nous « enlever le droit de nous donner la mort, et que, consé- « quemment, nous avons pu remettre à la Société le droit « que nous avons sur nous-mêmes. »

Je vous demande pardon, Messieurs, si j'entre dans de telles discussions ; mais le rapport que vous m'avez demandé m'y conduit malgré moi.

Je ne célerai pas que les philosophes de l'antiquité sont divisés sur cette question. A l'époque où ils ont écrit, l'influence du catholicisme n'avait pas encore attaqué les idées matérielles dont les sociétés étaient imbues.

Les stoïciens soutenaient que, dans bien des cas, on pouvait légitimement abréger ses jours.

Mais Pythagore et Platon avaient embrassé une opinion contraire. Le sentiment de Platon est rendu par Montaigne, en son style naïf et vrai, de la manière suivante : « Platon, « dit-il, en ses lois ordonne sépulture ignominieuse qui a « privé son plus proche et plus amy, savoir est soy-même, « de la vie et du cours des destinées, non contraint par des « jugements publics, ny par quelque triste et inévitable « accident de la fortune, ny par une honte insupportable, « mais par lacheté et faiblesse d'une âme craintive. »

Nonobstant ces divisions entre les philosophes, l'opinion

du monde éclairé flétrissait le suicide. Quelques grands exemples sortis de situations extraordinaires, n'ont rien changé aux idées générales qui existaient à cet égard.

Le christianisme, s'élevant à la morale la plus pure, traçant aux hommes une vie toute de devoirs; tendant à les fortifier contre les maux, les douleurs, les passions qui les assiègent; les plaçant dans une complète abnégation d'eux-mêmes au milieu de tous les événements; leur montrant, pour terme et pour récompense de la vertu, un avenir plein d'espérances au delà de la tombe, a dû condamner le suicide plus fortement encore que ne l'ont fait les philosophes du paganisme. Lactance et S. Augustin se sont servis les premiers de toute la puissance des idées chrétiennes contre ce dernier acte de désespoir. Un grand nombre d'hommes de talent et de conviction ont marché après eux dans cette voie.

Mais le philosophisme du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a remué tant de questions brûlantes, est venu prêter le secours de sa dialectique trompeuse aux malheureux qui veulent se débarrasser d'une vie qu'ils ne savent plus supporter.

Quelques-uns de nos nouveaux philosophes qui croyaient à l'immortalité de l'ame; d'autres, qui pensaient que l'homme est pure matière et que la mort l'anéantit en entier, se sont unis pour innocenter le suicide.

A cet infortuné qui médite son trépas, les premiers ont dit : Juge sainement ta position : la terre est un lieu où il ne t'est plus permis de faire aucun bien ; tous les liens qui te rendaient la vie précieuse et utile sont rompus ; tu es jeté hors de la société des hommes : eh bien ! meurs si tu le veux. Partout, à chaque moment, tombent les victimes de la mort. Qu'est-ce qu'une victime de plus ? Ton ame immortelle sera dégagée quelques jours plutôt de son enveloppe terrestre.

Les autres ont été plus avant. Ton bien, disent-ils, voilà

ta loi. Jeté dans le monde avec des sensations, des désirs, des volontés, suis ta pente. Si tu ambitionnes longue vie, calme et paisible, sois sobre de tout et attends les glaces de l'âge. Si ton cœur ardent te précipite dans le tumulte des passions, marche à ton gré; les lois de la société où le hasard t'a mis, et dont la légitimité ne nous est pas démontrée pleinement, voilà les seules barrières que tu ne saurais franchir. Hors de là, marche, marche à ton gré. Quand tu seras rassasié de tout, fatigué de tout, que les maux physiques ou les passions t'aient mis le désespoir au cœur, meurs si tu le veux. Tu n'es que matière: un peu plutôt, un peu plus tard, c'est égal.

Quand ces déplorables maximes désolent la société, qu'elles éveillent au fond de tant d'âmes ardentes la funeste pensée du suicide, il ne faut jamais se lasser de les combattre.

Ah! dirais-je à cet insensé qui aiguise un poignard pour se l'enfoncer dans le sein: calme cette fureur impie qui t'arme contre toi-même. Tu n'as donc jamais levé les yeux au ciel pour en contempler l'admirable structure? Tu es donc resté insensible aux merveilles de l'univers? Regarde autour de toi: est-il rien qui n'occupe une place utile, qui ne soit partie nécessaire dans cette immense organisation du monde dont la moindre parcelle confond notre esprit? Le brin d'herbe, l'insecte le plus inaperçu ont leur destination incontestable; et toi, homme, la plus parfaite des créatures, tu n'aurais point la tienne, tu aurais été jeté sans but sur la terre! Si je te parlais de Dieu, tu ne m'écouteras pas, ou tu me regarderas avec un rire convulsif... Mais au moins je puis te dire: Tu ne sais d'où tu viens; tu ne sais où tu vas, et, en face de ces beautés mystérieuses, de cet ordre universel dont tu ne peux nier l'existence, tu oses soutenir que tu t'appartiens. Non, tu appartiens à cet ordre incompréhensible qu'il t'est donné



seulement d'apercevoir ; fuis-en les lois , ou tu es coupable.

Pourquoi veux-tu mourir ?... Ton ame est bouleversée par des peines morales , il n'est plus rien autour de toi qui soit en harmonie avec ton être... mais , je te le demande , cette dernière borne de la vie où tu te crois arrivé , n'est-ce point par l'empire que tu as laissé prendre à tes passions que tu y touches ? Reprends tes sens. Ces vives émotions de l'ame dont tu te prévaux , seront bientôt attiédies. La nature , qui veut que l'homme vive , les a faites passagères. Attends un jour , deux jours seulement : déjà le cours de tes pensées ne sera plus le même ; les sentiments éteints dans ton cœur se ranimeront.

Et cette Société dont tu es membre , as-tu le droit de t'en séparer ?

Et tes obligations de citoyen , as-tu le droit de t'en affranchir ?

Et l'avenir qui t'est réservé , si tu romps violemment la trame de tes jours , le connais-tu ?

Car c'est en vain que tu cherches à t'aveugler : dans le sublime ouvrage du monde , la main de l'ouvrier est partout apparente. Ne peut-elle s'appesantir sur toi ?

Au milieu de tes égarements , tes jours se sont consumés inutiles aux autres hommes , déplorables pour toi-même. Pense au bien que tu devais faire et que tu n'a pas fait. Lâche déserteur de la vie , reviens suivre ta destinée.

Et toi , jeune fille , dont le cœur est brisé , tu cours éperdue. Ta poitrine haletante , tes yeux sans larmes , tes membres tremblants , attestent le désordre de ton ame. Écoute , jeune fille , tu es sensible... une larme peut te sauver. Pleure , pleure , avant de t'approcher du réchaud fatal qui doit t'endormir du sommeil de la mort.

Songe à ton père dont tu es l'orgueil , songe à ta mère qui t'a entourée de son amour et de ses soins , et que tu vas désespérer. Songe à ces jours d'innocence passés au

milieu de tes compagnes chéries... Je te vois tressaillir : la rougeur est sur ton front... es-tu victime d'un instant d'égarement ? crains-tu la honte , le déshonneur ? Eh bien ! prie , prie , jeune fille : la prière te rendra l'espérance. S'il te faut fuir le monde où tu serais déchue de ta place , il est encore de ces asiles ouverts aux âmes souffrantes qui t'offrent un refuge dans ton désespoir. Là se dérouleront , chaque jour , devant toi , des maux mille fois plus cuisants que ceux qui te font chercher la mort , et tes soins pieux et tendres adouciront les douleurs de ces mourants confiés à ton zèle épuré.

Messieurs , en m'efforçant de combattre la déplorable manie du suicide , j'ai long-temps abandonné l'ouvrage de M. Legrand. Je me hâte d'y revenir.

Cet auteur , qui cherche à prouver la nécessité de la peine de mort , à établir le droit que les chefs des états ont de l'introduire dans la législation , prend , ce me semble , un soin superflu.

Dans ces temps de dissensions où tant de haines sont allumées , soyons sobres de raisons en faveur de la peine de mort , et que le mouvement de l'opinion du pays paralyse de criminels desseins.

Combien de publicistes , de magistrats , ont soutenu que la torture et la confiscation devaient subsister dans nos lois , sous peine de mettre l'ordre social en danger.

La torture , dont les douleurs atroces dégradaient quelquefois l'homme , à ce point que , pour y échapper , l'innocent descendait jusqu'à se couvrir du manteau du crime ; la confiscation , qui éveillait tant de cupidités et qui a été la cause de tant d'arrêts sanguinaires , ont disparu de notre législation , et la société n'en souffre pas.

C'est justice de dire , Messieurs , que ces immenses bienfaits donnés aux hommes proviennent de deux de ces

princes si calomniés, de la branche ainée des Bourbons : Louis XVI a aboli la torture, et Louis XVIII, la confiscation.

L'abolition de la confiscation surtout arrêtera bien du sang : on tue moins les hommes, lorsque, après le meurtre, on ne saurait les dépouiller.

En présence de deux actes mémorables qui ont affranchi la justice criminelle d'une partie de ses cruautés, laissons au moins l'espérance à ceux qui demandent qu'un troisième vienne couronner l'œuvre.

---



---

## Jean La Fontaine.



Les yeux fixés sur un portrait  
Du fabuliste de Phrygie,  
Jean La Fontaine un jour, au printemps de sa vie,  
Forma cet étrange souhait :  
— D'Ésope, ô Dieu des vers, que n'ai-je le génie !  
Dussé-je être aussi contrefait,  
Aussi bossu par devant, par derrière,  
Que de la fable était le père ! —  
Soudain parut un Dieu, de rayons couronné,  
Qui sourit au jeune homme à ses pieds prosterné :  
— Jean, lui dit Apollon, je t'aime,  
Je te protégerai : mes faveurs iront même  
Beaucoup au-delà de tes vœux ;  
Car je prétends que sous mes yeux,  
Du peuple imitateur renversant la bannière,  
Bien loin de toi dans la carrière  
Tu laisses de Xantus l'esclave ingénieux.  
Oui, La Fontaine auprès d'Ésope  
Sera ce qu'est le cèdre à côté de l'hysope.

Bien plus, dans l'apologue à jamais sans égal,  
Pour les siècles futurs tu seras un prodige.

Tu parais en douter!.... Tu le seras, te dis-je,  
Sans être pour cela laid, bossu, ni bancal.

Mais, comme il faut toujours expier le génie  
Par quelque ridicule ou par quelque travers,  
De dissiper ton bien tu feras la folie.....

Et mettras tes bas à l'envers.

LE FILLEUL DES GUERROTS.

---



# La me et le Serin.

## FABLE.



Une femme avait hérité  
D'un jeune et beau serin, pour ses talens cité.  
La Parque lui ravit un jour son aimable hôte :  
Comment eût-il vécu?.... l'eau limpide et le grain  
Las ! trop souvent lui faisaient faute.  
Le pauvret mourut donc de faim :  
L'insouciance de la dame  
Lui valut cette triste fin.....  
Or, voyez quel dédale est le cœur d'une femme !  
Vivant, le malheureux serin  
Relégué dans sa cage au plafond suspendue ,  
Pour plaire à sa maîtresse et la désennuyer,  
En vain sur tous les tons exerçait son gosier ;  
C'était, dis-je, peine perdue :  
Pas un mot, un regard pour le beau prisonnier.



Mort (vous allez penser peut-être : je raille),  
La voilà qui lui fait les plus tendres adieux,  
Qui recueille en pleurant ses restes précieux,  
Et qui, finalement, veille à ce qu'elle l'empaille  
Pour l'avoir toujours sous ses yeux.

La chose n'est pas sans exemple :  
Moi, qui vous raconte ceci,  
Je connais d'un défunt mari  
Un portrait que souvent la veuve en pleurs contemple ;  
Un fidèle portrait, bien tendrement chéri.....  
Dont, par mainte bontade et par mainte querelle,  
Tous les jours que Dieu fit, on vexe le modèle.

LE FILLEUL DES GUERROTS.

---

---

# PRIX PROPOSÉS

POUR 1836.

---

## Programme.

---

L'Académie Royale de Rouen propose, pour le concours de 1836 :

1<sup>o</sup> *Une Notice historique et critique très détaillée sur JEAN JOUVENET et ses ouvrages.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de trois cents francs.

2<sup>o</sup> *Un poème sur BOÏELDIEU et les honneurs rendus à ce célèbre compositeur, par Rouen, sa ville natale.*

La pièce devra avoir, au moins, cent cinquante vers, et le prix sera celui qui a déjà été offert en 1835. Il consistera en un écrin contenant trois épreuves de la médaille frappée en 1826, telles que les reçut Boïeldieu lui-même des mains du maire de Rouen, c'est-à-dire une en or, une en argent et une dernière en bronze. Les armes de la ville seront remplacées par le nom du lauréat et par le millésime mis au milieu de deux palmes.

Les notices et les poèmes devront être adressés, *francs de port*, avant le 1<sup>er</sup> juin 1836, terme de rigueur, à M. Emmanuel Gaillard, secrétaire de l'Académie pour la classe des Belles-Lettres et des Arts, rue Potart, n<sup>o</sup> 1.

C'est à cette demeure que pourra être demandé le récit intitulé : *Cérémonie funèbre pour l'inhumation du cœur de Boïeldieu*, ouvrage de M. le vicomte Walsh, connu pour son talent descriptif. On pourra se le procurer également chez M. Lance, libraire, rue du Bouloi, 7, à Paris.

## OBSERVATIONS.

Chaque ouvrage, tant pour les Sciences que pour les Lettres, devra porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant le nom et le domicile de l'auteur. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le prix serait remporté. Cette ouverture sera faite par M. le Président, en séance particulière, afin que le Secrétaire donne avis au lauréat de son succès, assez tôt pour qu'il lui soit possible de venir en recevoir le prix à la Séance publique.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

---



**TABLEAU**  
**DE L'ACADÉMIE ROYALE**  
**DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS**  
**DE ROUEN.**

**Pour l'Année 1835 — 1836.**



# TABLEAU

## DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

### BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

#### POUR L'ANNÉE 1835—1836.

---

### OFFICIERS EN EXERCICE.

- M. DEVILLE, *Président.*  
M. GORS, *Vice-Président.*  
M. DES ALLEURS, D.-M., *Secrétaire perpétuel pour la Classe des Sciences.*  
M. GAILLARD (Emmanuel), *Secrétaire perpétuel pour la Classe des Belles-Lettres et des Arts.*  
M. BALLIN, *Bibliothécaire-Archiviste.*  
M. HELLIS, D.-M., *Trésorier.*

ANNÉES  
de  
récep-  
tion.

### ACADÉMICIENS VÉTÉRANS, MM.

ANNÉES  
d'admis-  
sion à la  
Vétéran-  
ce.

- |       |                                                                                                                                                      |       |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 1808. | LEZURIER DE LA MARTEL ( le baron Louis-Géné-<br>viève ) O ✱ , ancien Maire de Rouen , Maire<br>d'Hautot-sur-Seine.                                   | 1823. |
| 1775. | DESCAMPS (Jean-Baptiste), Conservateur honoraire du<br>Musée de Rouen, membre de l'Académie des Arcades<br>de Rome , <i>rue Beauvoisine</i> , n° 31. | 1824. |



1819. RIBARD (Prosper) ✱, ancien Maire de Rouen, 1828.  
*rue de la Vicomté, n° 34.*

1805. PERIAUX (Pierre), ancien Imprimeur du Roi, mem- 1830.  
bre de l'Académie de Caen, et des Sociétés d'agri-  
culture et de commerce de Rouen et de Caen, *boul.*  
*Beauvoisine, n° 74.*

MEAUME (Jean-Jacques-Grégoire), ancien Professeur  
de Mathématiques spéciales au Collège de Rouen,  
Doct. ès-sciences, officier de l'Université, Inspecteur  
honoraire de l'Académie d'Amiens, à Paris, *rue de*  
*la Madeleine, n° 39.*

1816. LEVIEUX (Jean-Baptiste-Pierre), Commissaire du Roi 1831.  
près la Monnaie de Rouen, à l'*Hôtel de la Mon-*  
*naie, rue Herbière, n° 17 bis.*

### ACADÉMICIENS HONORAIRES, MM.

1824. S. A. E. Mgr le Cardinal Prince DE CROY, Archevêque de  
Rouen, etc., *au Palais archiépiscopal.*

1830. TESTE (le baron François-Etienne) G O ✱, Lieutenant-  
Général, commandant la 14<sup>e</sup> division militaire.

DUPONT-DELPORTE (le baron Henri-Jean-Pierre-Antoine)  
O. ✱, Conseiller d'Etat, Préfet de la Seine-Inférieure, *en*  
*l'hôtel de la Préfecture.*

BARBET (Henri) ✱, Maire de Rouen, Membre de la  
Chambre des Députés, *boulev. Cauchoise, n° 51.*

1833. EUDE (Jean-François) O ✱, premier Président de la Cour  
Royale, *rue des Champs-Maillets, n° 22.*

### ACADÉMICIENS RÉSIDANTS, MM.

1803. VIGNÉ (Jean-Baptiste), D.-M., correspondant de la So-  
ciété de médecine de Paris, *rue de la Seille, n° 4.*

LETELLIER (François-Germain), Docteur ès-lettres, Inspec-  
teur honoraire de l'Académie universitaire, *rue de Sotteville,*  
*n° 7, faubourg St-Sever.*

1804. BIGNON (Nicolas), Docteur ès-lettres, ancien professeur émérite de rhétorique au Collège royal de Rouen et à la faculté des lettres, officier de l'Université de France, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie pour la classe des Belles-Lettres et Arts, *rue du Vieux-Palais*, n° 30.
1808. DUBUC (Guillaume) l'aîné, Chimiste, ancien Pharmacien à Rouen, membre de la Commission sanitaire de la ville de Rouen, de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, correspondant de l'Académie royale de médecine de Paris, etc., etc., *rue Percière*, n° 20.
1809. DUPUTEL (Pierre), *rue Bourg-l'Abbé*, n° 30.  
LEPREVOST (Thomas-Placide), Médecin vétérinaire départemental, *rue Saint-Laurent*, n° 3.
1817. ADAM (le baron André-Nicolas-François) ✱, Président du Tribunal de première instance, *place Saint-Ouen*, n° 23.  
DU ROUZEAU (Pierre-Denis) ✱, chevalier de l'ordre de l'Eperon d'or de Rome, Conseiller à la Cour royale, *place Saint-Eloi*, n° 6.
1818. BLANCHE (Antoine-Emmanuel-Pascal) ✱, D.-M., Médecin en chef de l'Hospice général, *rue Bourgerue, vis-à-vis l'Hospice général*.
1819. DESTIGNY (Pierre-Daniel), Adjoint à M. le Maire de Rouen, *rue Longue*, n° 14, *faubourg Beauvoisine*.
1820. HELLIS (Eugène-Clément) fils, D.-M., Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, *place de la Madeleine, enclave de l'Hôtel-Dieu*.  
MARTAINVILLE (Adrien-Charles Deshommets, marquis de) ✱, ancien Maire de Rouen, *rue du Moulinet*, n° 11.
1822. DE LA QUÉRIÈRE (Eustache), Négociant, *rue du Fardeau*, n° 24.  
LÉVY (Marc), Professeur de mathématiques et de mécanique; Membre des Académies de Dijon, Bordeaux et Metz; des Sociétés académiques de Strasbourg, Nantes et Lille; Chef d'institution, *rue Saint-Patrice*, n° 36.  
DES ALLEURS (Charles-Alphonse-Auguste), D.-M., Médecin.

adjoint de l'Hôtel-Dieu, professeur de pathologie générale à l'Ecole de Médecine de Rouen, membre du Jury médical, secrétaire du Comité central de vaccine, etc., *rue de l'Écureuil*, n° 19.

1824. GOSSIER (l'abbé Joseph-François), Chanoine honoraire à la Cathédrale, *rue du Nord*, n° 1.

PRÉVOST (Nicolas-Joseph), Pépiniériste, au Bois-Guillaume. (A Rouen, *rue du Champ-des-Oiseaux*, n° 65.)

DUBREUIL (Guillaume), Directeur du Jardin des plantes, *au Jardin des plantes*.

LANGLOIS (Eustache-Hyacinthe) ✱, du Pont-de-l'Arche, Peintre, Directeur de l'École municipale de dessin, membre de plusieurs Sociétés savantes, *rue Poussin, enclave Sainte-Marie*.

1825. BALLIN (Amand-Gabriel), secrétaire des Commissions des antiquités et des archives du département de la Seine-Inférieure; Inspecteur honoraire de l'Association normande, pour la Seine-Inférieure; membre de la Société havraise d'études diverses; Chef de la division du secrétariat général à la Préfecture, *rue de Crosne*, n° 14.

1827. MORIN (Bon-Etienne), Pharmacien, correspondant de l'Académie royale de médecine, de la Société de chimie médicale de Paris, de la Société linnéenne et des Sciences physiques et chimiques de la même ville; de la Société académique de Nantes, et de plusieurs autres Sociétés savantes, *rue Bouvreuil*, n° 27.

DEVILLE (Achille) ✱, membre des Sociétés des antiquaires d'Écosse et de Normandie, des Commissions des antiquités et des archives du département de la Seine-Inférieure, et de la Société d'émulation de Rouen; Directeur du Musée départemental d'Antiquités, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour la recherche des Monuments inédits relatifs à l'histoire de France, Receveur des contributions directes, *rue du Guay-Trouin*, n° 6.



1828. VINGTRINIER (Arthus-Barthelemy), D.-M., Chirurgien en chef des Prisons, *rue de la Prison*, n° 33.

PIMONT (Pierre-Prosper), Manufacturier, *rue Herbière*, n° 28.

1829. FLOQUET (Pierre-Amable) fils, Greffier en chef de la Cour royale de Rouen, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, *enclave de la Cour royale, rue St.-Lô*.

GIRARDIN (Jean-Pierre), Professeur de chimie industrielle de l'École municipale de Rouen; président de la Société d'émulation, archiviste de la Société centrale d'agriculture du département; membre honoraire de la Société libre du commerce et de l'industrie de Rouen, du Conseil central de salubrité et de la Commission sanitaire de Rouen; membre titulaire de la Société géologique de France, de la Société des antiquités et de la Société linnéenne de Normandie; inspecteur divisionnaire de l'Association normande, pour la Seine-Inférieure; correspondant des Sociétés ou Académies de Bordeaux, d'histoire naturelle, de pharmacie, de physique et de chimie de Paris, industrielle de Mulhausen, polymatique du Morbihan, de Blois, de Nancy, de Lille, de Clermont-Ferrand, de Seine-et-Oise, de l'Enre, de Caen, etc., *rue du Duc-de-Chartres*, n° 12.

1830. POUCHET (Félix-Archimède), D.-M., professeur d'Histoire naturelle et conservateur du Cabinet, *rue Beauvoisine*, n° 200.

1831. MAGNIER (Louis-Eléonore), Docteur ès-lettres, officier de l'Université, Professeur de rhétorique au Collège royal, *boulevard Bouveruil*, n° 6.

PAUMIER (L.-D.), Pasteur, Président du Consistoire de Rouen, *rampe Bouveruil*, n° 16 bis.

1832. COURANT ✱, Ingénieur des ponts-et-chaussées, *rue de l'École*, n° 14 bis.

GAILLARD (Pierre-Emmanuel), Secrétaire de correspondance de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, Secrétaire de la Commission centrale de statis-

tique départementale; membre de la Commission des antiquités, de la Société royale des Antiquaires de France, de l'histoire de France, de l'Institut historique, des Antiquaires de Normandie, de l'Académie ébroïcienne, de la Société havraise d'études diverses, des Sociétés académiques de Falaise et de Cherbourg, des Antiquaires de la Morinie et de la Conservation des monuments historiques de France, *rue Potard*, n° 1.

1832. DE STABENRATH (Charles), Juge d'instruction, *rue de Lenôtre*, n° 18.

1833. DE CAZE (Augustin-François-Joseph), ancien Négociant, *rue de Crosne*, n° 15.

1834. GRÉGOIRE (Henri-Charles-Martin), Architecte des bâtiments civils, *rue de Racine*, n° 6.

BERGASSE (Alphonse) ✱, Avocat, ancien Procureur général, *rue de l'École*, n° 44.

VERDIÈRE (Louis-Taurin) ✱, Conseiller à la Cour royale, *rue du Duc-de-Chartres*, n° 8.

MARTIN DE VILLERS (Henri-Louis) ✱, président de la Société philharmonique de Rouen, *rue de la Seille*, n° 7.

BACH (Jacques-Henri), licencié ès-lettres, Professeur de philosophie au Collège royal de Rouen, *rue du Petit-Maulevrier*, n° 22.

CHÉRUEL (Pierre-Adolphe), licencié ès-lettres, Professeur d'histoire au Collège royal de Rouen, *rue du Faubourg-Martainville*, n° 25.

1835. GORS (Laurent), licencié ès-lettres, Professeur de mathématiques élémentaires au Collège royal de Rouen, *rue de la Seille*, n° 10.

PERSON (Charles-Cléophas), Docteur ès-sciences, Professeur de physique au Collège royal de Rouen, *rue du Cordier*, n° 34.

PAILLART, avocat général, *rue du Duc-de-Chartres*, n° 6.

GARNERAY (Ambroise-Louis), peintre de marine, directeur du Musée de peinture de la ville de Rouen, *au Musée*.

## ACADEMICIENS CORRESPONDANTS, MM.

1777. TOUSTAIN DE RICHEBOURG (le colonel vicomte Charles-Gaspard), à St-Martin-du-Manoir, près Montivilliers.
1788. DESGENETTES (le baron) C ✱, Médecin, membre de l'Académie royale de médecine, à Paris, *rue de Lille*, n° 78.
1789. MONNET, ancien Inspecteur des mines, à Paris, *rue de l'Université*, n° 61.
- TESSIER (le chevalier Henri-Alexandre) ✱, membre de l'Académie des sciences de l'Institut, de la Société centrale d'agriculture, Inspecteur général des Bergeries royales, à Paris, *rue des Petits-Augustins*, n° 26.
1803. GUERSENT ✱, Professeur agrégé à la Faculté de médecine, à Paris, *rue Gaillon*, n° 12.
- MOLLEVault (C.-L.), membre de l'Institut, à Paris, *rue Saint-Dominique*, n° 99, *faubourg Saint-Germain*.
1804. DEGLAND (J.-V.), D.-M., Professeur d'histoire naturelle, à Rennes (Ille-et-Villaine).
- DEMADIÈRES (le baron Pierre-Prosper) ✱, à Paris, *rue Notre-Dame-des-Victoires*, n° 40.
1805. BOUCHER, correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut, ancien Directeur des Douanes, à Abbeville.
1806. DE GERANDO (le baron) C ✱, membre de l'Institut, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 52 bis.
- DELABOUISSÉ, Homme de lettres, à Paris.
- BOÏELDIEU (Marie-Jacques-Amand), ancien Avocat à la Cour royale de Paris, à *Croisy-la-Haye*.
1808. SERAIN, ancien Officier de santé, à Canon, près Croisanville (Calvados).
- LAIR ✱ (Pierre-Aimé), Conseiller de Préfecture du Calvados, Secrétaire de la Société royale d'agriculture et de commerce, etc., à Caen, *Pont-Saint-Jacques*.
- DELANCY ✱, à Paris, *rue Duphot*, n° 14.
1809. FRANCŒUR O ✱, professeur à la Faculté des sciences, à Paris, *rue de Las-Cases*, n° 8.



1809. **HERNANDEZ** ✱, Professeur à l'Ecole de médecine de la Marine, etc., à Toulon (Var).

1810. **ROSNAY DE VILLERS** (André-Marie-Memmie), à Nevers (Nièvre).

**DUBUISSON** (J.-B.-Remi-Jacquelin), D.-M., membre de plusieurs Académies et Sociétés médicales, à Paris, *rue Hauteville*, n° 10, *faubourg Poissonnière*.

**DUBOIS-MAISONNEUVE**, Homme de lettres, à Paris, *rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel*, n° 3.

**DENIS** (Jean-Pierre-Auguste), D.-M., à Argentan, département de l'Orne.

**DELARUE**, Pharmacien, secrétaire de la Société d'agriculture, médecine et arts, à Evreux.

**SESMAISONS** (le comte Donatien de) C ✱, Pair de France, à Flamanville, près les Pieux (Manche).

**SAISSY**, Docteur-Médecin, à Lyon.

**BALME**, Docteur-Médecin, membre de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères, secrétaire de la Société de médecine, à Lyon.

1811. **LEPRIOL** (l'abbé), ancien Recteur de l'Académie universitaire de Rouen, à Paris.

**LE SAUVAGE**, D.-M., membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, professeur de médecine, chirurgien en chef des Hospices civils et militaires, à Caen. (Calvados.)

**LAFISSE** (Alexandre-Gilbert-Clémence), D.-M., à Paris, *rue de Ménars*, n° 9.

**BOULLAY** (Pierre-François-Guillaume) O ✱, Docteur de la Faculté des sciences, Membre titulaire de l'Académie royale de médecine, Pharmacien, à Paris, *rue des Fossés-Montmartre*, n° 17.

**BRIQUET** (B.-A.), ancien Professeur de belles-lettres, à Niort (Deux-Sèvres).

1813. **LAMANDÉ** (Mandé-Corneille) ✱, Inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, à Paris, *rue du Regard*, n° 1, *faubourg Saint-Germain*.

1813. GOIS fils (E.), Statuaire, à Paris, *au Palais des Arts*.
1814. TARBÉ DES SABLONS (Sébastien-André) ✱, ancien Chef de division au Ministère du commerce, à Paris, *rue du Grand-Chantier*, n° 12.
- PÈCHEUX (B.), Peintre, à Paris, *rue du Faub.-St.-Honoré*, n° 7.
- MASSON DE SAINT-AMAND ✱, Maître des Requêtes honoraire, ancien Préfet du département de l'Eure, à Paris, *rue de Bellechasse*, n° 15.
- PERCELAT ✱, ancien Recteur de l'Académie universitaire de Rouen, Inspecteur de l'Académie de Metz (Moselle).
- FABRE (Jean-Antoine), correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut et de diverses Académies, Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Brignoles (Var).
1816. BOIN O ✱, Médecin en chef des Hospices, à Bourges.
- LOISELEUR DESLONGCHAMPS (Jean-Louis-Auguste) ✱, D.-M., Membre honoraire de l'Académie royale de médecine, et de la Société royale et centrale d'agriculture à Paris, *rue de Jouy*, n° 8.
- DUTROCHET (René-Joachim-Henri) ✱, D.-M., Membre de l'Institut, de l'Académie royale de médecine, etc., à Paris, *rue de Braque*, n° 4.
1817. PATIN, maître des conférences à l'École normale, bibliothécaire du Roi, Professeur à la faculté des lettres de Paris, *rue Cassette*, n° 15.
- MÉRAT (François-Victor) ✱, D.-M., membre de l'Académie royale de médecine, et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Paris, *rue des Saints-Pères*, n° 17 bis.
- HURTREL D'ARBOVAL (Louis-Henri-Joseph), correspondant de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- MOREAU DE JONNÈS (Alexandre) O ✱, Chef d'escadron d'État-Major, membre du Conseil supérieur de santé du royaume, archiviste du Ministère du commerce, chargé des travaux de la statistique générale de la France, corres-

pendant de l'Académie royale des sciences de l'Institut, à Paris, *rue de l'Université*, n° 72.

1818. DE GOURNAY, Avocat et Docteur-ès-lettres, Professeur suppléant de littérature latine à la faculté des lettres de Caen (Calvados), *rue Gémare*, n° 18.

PATTU, Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Caen.

BOTTA (Charles), ancien Recteur de l'Académie de Rouen, Homme de lettres, à Paris, *rue de Verneuil*, n° 30.

DE KERGARIOU (le comte) O ✱, ancien Pair de France, à Paris, *rue du Petit-Vaugirard*, n° 5.

ALISSAN DE CHAZET (le chevalier) O ✱, Homme de lettres, à Paris, *rue de Clichy*, n° 48.

DE MONTAULT (le marquis) ✱, à Nointot, près Bolbec. (A Rouen, *rue d'Ecosse*, n° 10.)

EUDES DE MIRVILLE (le marquis), ancien maréchal de Caen, à Fillières, commune de Gommerville, près St-Romain.

- 1819 BOUCHARLAT, membre de la Société philotechnique, à Paris, *rue de Savoie*, n° 9, près du quai de la Vallée.

MALOUET (le baron) C ✱, Pair de France, ancien Préfet de la Seine-Inférieure, Maître des comptes, à Paris, *rue Neuve-des-Mathurins*, n° 20.

DEPAULIS (Alexis-Joseph) ✱, Graveur de médailles, à Paris, *rue Furstenberg*, n° 3 ter.

GAILLON (Benjamin), Receveur principal des Douanes, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

1821. BERTHIER (P.) ✱, Ingénieur en chef des mines, Professeur de chimie à l'Ecole royale des mines, membre de l'Institut, à Paris, *rue d'Enfer*, n° 34.

JAMET (l'abbé Pierre-François), Prêtre, Supérieur de la Maison du Bon-Sauveur, Instituteur des sourds-muets, à Caen (Calvados).

1822. CHAUBRY ✱, Inspecteur général honoraire des ponts-et-chaussées, à Paris, *rue de l'Université*, n° 44.



1823. LABOUDERIE (l'abbé Jean), Vicaire général d'Avignon, à Paris, *cloître Notre-Dame*, n° 20.
- LEMONNIER (Hippolyte), Homme de lettres, membre de l'Académie romaine du Tibre, à Paris, *rue des Poitevins*, n° 11, *faubourg Saint-Germain*.
- DE MOLÉON ✱, Ingénieur, à Paris, *rue Neuve-des-Capucins*, n° 13 bis.
- THIÉBAUT DE BERNEAUD, Secrétaire perpétuel de la Société linnéenne, l'un des Conservateurs de la Bibliothèque Mazarine, à Paris, *rue du Cherche-Midi*, n° 28, *faubourg St-Germain*.
- BEUGNOT (le vicomte Arthur) ✱, Avocat, membre de l'Institut, à Paris, *rue du Faubourg-St-Honoré*, n° 119.
1824. SOLLICOFFRE (Louis-Henri-Joseph) ✱, Sous-Directeur, membre du Conseil de l'administration des Douanes, à Paris, *rue Saint-Lazare*, n° 90.
- ESTANCELIN ✱, Membre de la Chambre des Députés, correspondant du Ministère de l'instruction publique, à Eu.
- FONTANIER (Pierre), Homme de lettres, officier de l'Université, adjoint du maire de Moissac, près Murat (Cantal).
- MALLET (Charles) ✱, Inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, à Paris, *rue Taranne*, n° 27.
- JOURDAN (Antoine-Jacques-Louis) ✱, D.-M.-P., membre de l'Académie royale de médecine, à Paris, *rue de Bourgogne*, n° 4.
- MONFALCON, D.-M., à Lyon.
- BOURGEOIS (Ches) ✱, Peintre de portraits, à Paris, *quai Malaquais*, n° 3.
- JANVIER (Antide) ✱, Horloger ordinaire du Roi, à Paris, *Palais de l'Institut* (Pavillon de l'Ouest).
- DE LA QUESNERIE, correspondant des Sociétés d'émulation et d'agriculture de Rouen, de la Société centrale d'agriculture de Paris, etc., à St-André-sur-Cailly.
1825. DESCHAMPS, Bibliothécaire-archiviste des Conseils de guerre, à Paris, *rue du Cherche-Midi*, n° 39.

1825. SALGUES, D.-M. en exercice au Grand-Hôpital, secrétaire du Conseil central sanitaire du dépt, à Dijon (Côte-d'Or).

BOULLENGER ( le baron ) O. ✱, ancien Procureur général à la Cour royale de Rouen, *rue de la Chaîne*, n° 12.

D'ANGLEMONT ( Edouard ), à Paris, *rue de Savoie*, n° 24.

DESMAREST ( Anselme-Gaëtan ), Professeur de zoologie à l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut, etc., à Paris, *rue St-Jacques*, n° 161.

JULIA DE FONTENELLE, D.-M., Professeur de chimie, à Paris, *rue Saint-André-des-Arts*, n° 58.

CIVIALE ✱, D.-M., à Paris, *rue Neuve-St-Augustin*, n° 23.

FERÉT aîné, Antiquaire, conserv. de la Bibliothèque de Dieppe, Correspondant du Ministère de l'instruction publique.

PAYEN ( Anselme ) ✱, Manufacturier, Professeur de chimie à l'école centrale, membre des Sociétés philomatique, royale d'agriculture et d'encouragement de Paris, de la Société royale d'Edimbourg, etc., à Paris, *rue Favart*, n° 8.

BLANCHARD ( François-Gabriel-Ursin, comte de la Musse ), ancien Conseiller au Parlement de Bretagne, ancien membre de la Société des belles-lettres qui siégeait au Louvre, l'un des fondateurs de la Société royale académique des sciences et des arts de la Loire-Inférieure, etc., à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Villaine).

1826. MOREAU ( César ) ✱, Fondateur de la Société française de statistique universelle et de l'Académie de l'industrie, etc., à Paris, *place Vendôme*, n° 24.

MONTÉMONT ( Albert ), Homme de lettres, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue Croix-des-Petits-Champs*, n° 27.

LADÈVÈZE, D.-M., à Bordeaux (Gironde).

SAVIN ( L. ), D.-M., à Montmorillon (Vienne).

LENORMAND, Professeur de technologie, à Paris, *rue Percée-St-André*, n° 11.

1827. GERMAIN (Thomas-Guillaume-Benjamin), correspondant de la Société des pharmaciens de Paris et de la Société royale de médecine, Pharmacien, à Fécamp.
- HUGO (Victor) ✱, Homme de lettres, à Paris, *place Royale*, n° 6.
- BLOSSEVILLE (Ernest de), à Amfreville, par le Neufbourg (Eure.)
- BLOSSEVILLE (Jules de), à Paris, *rue de Richelieu*.
- DESMAZIÈRES (Jean-Baptiste-Henri-Joseph), Naturaliste, à Lambersart, près Lille; (chez Mad. veuve Maquet, propriétaire, *rue de Paris*, n° 44, à Lille (Nord).
- MALO (Charles), Homme de lettres, Directeur de la France littéraire, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue des Grands-Augustins*, n° 20.
1828. VANSAY (le baron Charles-Achille de) C. ✱, ancien Préfet de la Seine-Inférieure, à la Barre, près St-Calais (Sarthe).
- COURT, Peintre, à Paris, *rue de Breda*, n° 5.
- VIREY (Julien-Joseph) ✱, D.-M.-P., membre de la chambre des députés (H-Marne), de l'Académie royale de médecine et de celle des curieux de la nature, etc., à Paris, *rue Soufflot*, n° 1, près le Panthéon.
- MAILLET-LACOSTE (Pierre-Laurent), Professeur à la Faculté des lettres de Caen (Calvados).
- LAUTARD (le chevalier J.-B.), D.-M., secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, membre de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
- DUPIAS, Homme de lettres, à Paris. *rue de la Calende*, n° 1.
- SPENCER SMITH (Jean), membre de l'Université d'Oxford, de la Société royale de Londres, de la Société des Antiquaires de Londres, de la Société pour l'encouragement des arts, etc., de Londres, de la Société royale des Antiquaires de France, de la Société asiatique de Paris et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Caen (Calvados), *rue des Chanoines*, n° 3.



1828. MORTEMART-BOISSE (le baron de) ✱, Membre de la Société royale et centr. d'agric., etc., à Paris, *rue Duphot*, n° 8.  
 MORIN (Pierre-Etienne) ✱, Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à St-Brieux (Côtes-du-Nord).
1829. COTTEREAU (Pierre-Louis), D.-M., Professeur agrégé près la Faculté de médecine de Paris, médecin du Bureau de charité du 5<sup>e</sup> arrondissement et du 2<sup>e</sup> dispensaire de la Société philanthropique, à Paris, *rue Marie-Stuart*, n° 6.  
 FÉE ✱, Chimiste, Professeur à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris.  
 PATEL, D.-M., *rue de la Préfecture*, n° 13, à Evreux (Eure).  
 GUTTINGUER (Ulric), Homme de lettres, à Saint-Germain-en-Laye. A Rouen, *rue de Fontenelle*, n° 35.  
 CAZALIS, Professeur de physique au Collège royal de Bourbon, à Paris, *rue des Grands-Augustins*, n° 22.  
 SCHWILGUÉ, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Chef des bureaux de la navigation à la Direction générale des ponts-et-chaussées, à Paris.  
 BÉGIN, D.-M., membre de la Société royale des antiquaires de France, etc., à Metz (Moselle).  
 BERGER DE XIVREY (Jules), Homme de lettres, à Paris, *rue du Cherche-Midi*, n° 14 (*faubourg St-Germain*).  
 CHAPONNIER (le chevalier), D.-M., professeur d'anatomie et de physiologie, à Paris, *rue de Cléry*, n° 16.  
 PASSY (Antoine) O ✱, Préfet de l'Eure, à Evreux.  
 SOYER-VILLEMET (Hubert-Félix), Bibliothécaire en chef et conservateur du Cabinet d'histoire naturelle de la ville, à Nancy (Meurthe).
1830. LECOQ (H.), Professeur d'histoire naturelle de la ville, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
 RIFAUD, Naturaliste, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue Basse-du-Rempart*, n° 46.  
 BARRÉ DE JALLAIS, ancien Administrateur, Homme de lettres, à Chartres, *pavé de Bonneval* (Maine-et-Loire).  
 HOUEL (Charles-Juste), ancien président de l'Académie et

de la Société d'émulation de Rouen, membre des commissions des antiquités de la Seine-Inférieure et de l'Eure, de la Société des antiquaires de Normandie, etc., président du Tribunal civil de Louviers (Eure).

1830. MURAT (le comte de) C ✱, ancien Préfet de la Seine-Inférieure, à Enval, près Vayre (Puy-de-Dôme).

RIVAUD DE LA RAFFINIÈRE (le comte de) G O ✱, Lieutenant-Général, à la Raffinière, près Civray (Vienne). — (A Rouen, *rue Porte-aux-Rats*, n° 13, chez Mme de Bracquemont).

LEFILLEUL DES GUERROTS, écuyer, chev. de l'Eperon d'or de Rome, membre correspondant de l'Institut historique, aux Guerrots, commune d'Heugleville-sur-Scie, par Longueville, arrond. de Dieppe.

1831. JE TELLIER ✱, Inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, à Paris, *rue de Beaune*, n° 1.

BOUCHER DE PERTHES (Jacques) ✱, Directeur des douanes, Président de la Société royale d'émulation d'Abbeville (Somme)

1832. SINNER (Louis de), helléniste, Docteur en philosophie, à Paris, *rue des Saints-Pères*, n° 14.

BOULLENGER DE BOIS-FRÉMONT, Peintre d'histoire, à Paris, *rue du Rocher*, n° 34.

TANCHOU, D.—Médecin, à Paris, *rue d'Amboise*, n° 7.

FORTIN, D.—M. à Evreux (Eure).

DUSEVEL (Hyacinthe), avoué à la Cour royale d'Amiens, Membre du comité historique près le ministère de l'Instruction publique, de la Société royale des antiquaires de France, et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Amiens (Somme).

BRIERRE DE BOISMONT (A.) ✱, D.—M., chevalier de l'ordre du Mérite militaire de Pologne, Membre du Comité central de Varsovie, et de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *cité Bergère*, n° 2.

LE FLAGUAIS (Alphonse), Homme de lettres, associé-corres-

pondant de l'Académie royale de Caen, *rue des Jacobins*,  
n° 10, à Caen (Calvados).

1832. LEPASQUIER (Auguste) ✱, Intendant civil d'Alger.

LEJEUNE (Auguste), Architecte, à Paris, *rue des Petits-Hôtels*, n° 14, *faubourg Poissonnière*; à Rouen, *place St.-Amand*; n° 19.

THIL ✱, Conseiller à la Cour de cassation, à Paris, *rue de Vaugirard*, 50.

LAURENS (Jean-Anatole), Chef de la première division à la Préfecture, Secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, membre des Académies de Besançon et de Dijon, membre de la Société d'émulation du Jura, de la Société de statistique de Marseille et de la Société polytechnique de Paris, correspondant du Ministère de l'intérieur pour recherche et la conservation des monuments antiques, à Besançon (Doubs).

BOUTIGNY (Pierre-Hippolyte), Membre correspondant de la Société de chimie-médicale de Paris, de la Société royale de médecine de Bordeaux, pharmacien à Evreux (Eure).

RIGOLLOT (J.) fils, Médecin de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Amiens (Somme).

LADoucETTE (le baron de) ✱, ancien Préfet, secrétaire perpétuel de la Société philotechnique de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue St-Lazare*, 5.

MALLE (P.-N.-Fr.) Docteur en chirurgie, Professeur agrégé à la faculté de médecine, Professeur d'anatomie et de pathologie interne, chirurgien aide-major, chef de travaux anatomiques de l'Hôpital d'instruction de Strasbourg, membre de l'Académie des sciences, agriculture et arts de la même ville et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Strasbourg (Bas-Rhin).

PINGEON, D.-M., secrétaire de l'Académie des sciences et de la Société de médecine de Dijon, correspondant du cercle médical de Paris, de l'Académie royale de médecine, de la Société royale de médecine de Bordeaux, de la



Société de médecine de Lyon et de la Société d'émulation du Jura, à Dijon (Côte-d'Or), *place St.-Jean*, 5.

1833. GERVILLE (de), Antiquaire, à Valognes (Manche).

BOUGRON, statuaire, à Paris, *rue du Faubourg-Saint-Denis*, 154.

DUCHESNE (Edouard-Adolphe), D.-M., à Paris, *rue de Tournon*, 2, *faub. St-Germain*.

JULLIEN (Marc-Antoine) ✱, Homme de lettres, *rue du Rocher*, 23, à Paris.

ASSELIN (Augustin) ✱, antiquaire, à Cherbourg (Manche).

CASTILHO (Antonio-Feliciano de), Poète portugais, à Paris.

CAREY (Thomas), Docteur en droit, à Dijon (Côte-d'Or), *hôtel Berbissey*.

BREVIÈRE (L.-H.), Graveur de l'imprimerie royale, sur bois et en taille-douce, à Paris, *rue des Quatre-Fils*, n° 9.

1835. MAILLET-DUBOULLAY, Architecte, à Paris, *rue d'Anjou-St-Honoré*, n° 58. (Anc. résid. 1824.)

LE PREVOST (Auguste) ✱, Membre de la Chambre des Députés, Membre honoraire de la Société des antiquaires de Londres; Membre des Sociétés des antiquaires de France, d'Ecosse et de Normandie; de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, de la Société géologique de France, de la Société linéenne de Normandie; Correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture; des Sociétés d'agriculture de Rouen, Evreux et Caen, et de la Société d'émulation d'Abbeville, à Paris, *rue Jacob*, *hôtel Jacob*, *faubourg Saint-Germain*. (Anc. résid. 1813.)

FÔVILLE, D.-M., à Toulouse (Haute-Garonne). (Anc. résid. 1830)

BELLANGÉ (Joseph-Louis-Hippolyte) ✱, Peintre, à Paris, *rue de Furstemberg*, n° 8 bis; à Rouen, chez M. Walter, *rue du Champ-des-Oiseaux*, n° 55 ter.

LAMBERT (Edouard), Conservateur de la bibliothèque de Bayeux (Calvados).

MURET (Théodore), avocat et homme de lettres, *rue de la Victoire*, 10.

**PESCHE (J.-R.)**, Chef de division à la Préfecture de la Sarthe, membre de la Société royale d'agriculture, sciences et arts du Mans, Correspondant de la Société royale des antiquaires de France et de Normandie, des Sociétés linnéennes de Paris et de Normandie, de médecine de la Sarthe et de pharmacie de Paris, au Mans (Sarthe).

**BARD (Joseph) ✱**, de la Côte-d'Or, Chevalier de l'ordre royal américain d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne, Inspecteur au ministère de l'Intérieur, des monuments historiques des départements du Rhône et de l'Isère; secrétaire pour l'arrondissement de Beaune de la Commission départementale d'antiquités de la Côte-d'Or; membre du Comité des travaux historiques au ministère de l'Instruction publique, membre de la Société royale des antiquaires de France, de celle des antiquaires de Normandie, de la plupart des Sociétés savantes de la France et de la Société de la Paix de Genève, à Chorey, près de Beaune (Côte-d'Or); à Lyon, au *Palais-des-Arts*, et à Paris, *rue Croix des Petits-Champs*, 22.

**CHESNON**, Principal du Collège de Bayeux (Calvados).

### CORRESPONDANTS ÉTRANGERS, MM.

1803. **DEMOLL**, Directeur de la Chambre des finances, et correspondant du Conseil des mines de Paris, à Salzbourg (Autriche).

**GEFFROY**, Professeur d'anatomie à l'Université de Glasgow (Ecosse).

**ENGELSTOFT**, Docteur en philosophie, Professeur adjoint d'histoire, à l'Université de Copenhague (Danemarck).

1809. **LAMOUREUX (Justin)**, à Bruxelles (Belgique).

1812. **VOGEL**, Professeur de chimie à l'Académie de Munich (Bavière).

1816. **CAMPBELL**, Professeur de poésie à l'Institution royale de Londres (Angleterre).

1817. **KIRCKHOFF** (le chevalier Joseph - Romain - Louis de

KERCKHOVE , dit de ), ancien Médecin en chef des hôpitaux militaires, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, Vice-Président de la Société royale des sciences d'Anvers, et membre de la plupart des Sociétés savantes de l'Europe et de l'Amérique, à Anvers ( Belgique ).

1818. DAWSON TURNER , Botaniste , à Londres ( Angleterre ).

DIEDIN ( le R. Th. Frognall ), Antiquaire , à Londres ( Angleterre ).

1821. VÈNE ✱, Capitaine de génie, au Sénégal.

1823. CHAUMETTE DES FOSSÉS , Consul général de France , à Lima ( Amérique méridionale ).

1825. VINCENZO DE ABBATE ( le comte ), Antiquaire , à Alba ( Piémont ).

1827. DELUC ( Jean-André ), Professeur de Géologie , à Genève ( Suisse ).

1828. BRUNEL ✱, Ingénieur, correspondant de l'Institut, Membre de la Société royale de Londres , à Londres ( Angleterre ).

1830. RAFN ( le chevalier Carl-Christian ), Professeur, secrétaire de la Société royale d'écritures antiques du Nord, et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Copenhague ( Danemarck ),  
*rue du Prince-Royal, n° 40.*

1833. SAUTELET ( Nicolas-Balthazar ), Professeur de langues , à Cologne ( Prusse ), *Perlen Pfuhl.*

STASSART ( le baron Goswin-Joseph-Augustin de ), Président du Sénat belge, Gouverneur de la province de Namur , à Courioule, près Namur ( Belgique ).

1835. FILIPPIS ( Pierre de ), Médecin à Naples.

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES,

*Classées selon l'ordre alphabétique du nom des Villes où elles sont établies.*

*Abbeville.* Société royale d'Emulation ( Somme ).

*Aix.* Société académique ( Bouches-du-Rhône ).



*Amiens.* Académie des Sciences (Somme).

*Angers.* Société industrielle (Maine-et-Loire).

*Angoulême.* Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente.

*Besançon.* Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts (Doubs).

— Société d'Agriculture et des Arts du département du Doubs.

*Bordeaux.* Acad. royale des Scienc., Belles-Lettres et Arts (Gironde).

— Société royale de médecine.

*Boulogne-sur-Mer.* Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts (Pas-de-Calais).

*Bourg.* Société d'Emulation et d'Agriculture du département de l'Ain.

*Caen.* Acad. royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres (Calvados).

— Société royale d'Agriculture et de Commerce.

— Société des Antiquaires de la Normandie.

— Société Philharmonique.

*Cambrai.* Société d'Emulation (Nord).

*Châlons-sur-Marne.* Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.

*Châteauroux.* Société d'Agriculture du département de l'Indre.

*Cherbourg.* Société d'Agriculture, Sciences et Arts (Manche).

*Dijon.* Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres (Côte-d'Or).

— Société de Médecine.

*Douai.* Société royale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.

*Draguignan.* Société d'Agricult. et de Commerce du départ. du Var.

*Epreux.* Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.

— Académie Ébroïcienne.

*Falaise.* Société d'agriculture.

*Havre.* Société havraise d'études diverses.

*Lille.* Société royale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.

*Limoges.* Société royale d'Agriculture, des Sciences et des Arts (Haute-Vienne).

*Lons-le-Saulnier.* Société d'Émulation du Jura.

*Lyon.* Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts (Rhône).

— Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles.

— Société de Médecine.

*Mâcon.* Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres (Saône-et-Loire).

*Mans (Le).* Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts (Sarthe).

*Marseille.* Acad. royale des Sciences, Lettres et Arts (Bouches-du-R).

*Melun.* Société d'Agriculture de Seine-et-Marne.

*Metz.* Académie royale des Lettres, Sciences et Arts et d'Agriculture (Moselle).

*Montauban.* Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres du département du Tarn-et-Garonne.

*Mulhausen.* Société industrielle (Haut-Rhin).

*Nancy.* Société royale des Sciences, Lettres et Arts (Meurthe).

— Société centrale d'Agriculture.

*Nantes.* Société royale académique des Sciences et des Arts du département de la Loire-Inférieure.

*Nîmes.* Académie royale du Gard.

*Niort.* Athénée; Société libre des Sciences et des Arts du département des Deux-Sèvres.

*Orléans.* Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts (Loiret).

*Paris.* Athénée royal, *rue de Valois*, n° 2.

— INSTITUT DE FRANCE, *au Palais des Quatre-Nations*.

— Académie royale des Sciences.

— Académie Française.

— — Historique, *rue des Saints-Pères*, n° 14.

— Société d'Economie domestique et industrielle, *rue Taranne*, n° 12.

— Société Entomologique de France, *rue d'Anjou-Dauphine*, n° 6.

— Société de Géographie, *rue de l'Université*, n° 23.

— Société de la Morale chrétienne, *rue Taranne*, n° 12.

— Société de l'Histoire de France. (M. Jules Desnoyers, secrétaire, à la Bibliothèque du Jardin du Roi.)

— Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, *rue du Bac*, n° 42.

- Société de Pharmacie, *rue de l'Arbalète*, n° 13.
  - Société des Méthodes d'Enseignement, *rue Taranne*, n° 12.
  - Société des Sciences physiques, chimiques et Arts agricoles et industriels, *à l'Hôtel-de-Ville*.
  - Société Géologique de France, *rue du Vieux-Colombier*, 26.
  - Société libre des Beaux-Arts, *rue Saintonge*, n° 19.
  - Société d'Horticulture, *rue Taranne*, n° 12.
  - Société des Sciences naturelles de France, *rue du Vieux-Colombier*, n° 26.
  - Société Linnéenne, *rue de Verneuil*, n° 51, faub. St-Germain.
  - Société médicale d'Emulation, *à la Faculté de Médecine*.
  - Société Phrénologique, *rue de l'Université*, n° 25.
  - Société royale et centrale d'Agriculture, *à l'Hôtel-de-Ville*.
- Perpignan.* Société royale d'Agriculture, Arts et Commerce des Pyrénées-Orientales.
- Poitiers.* Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts (Vienne).
- Puy (Le).* Société d'Agr., Sciences, Arts et Commerce (Haute-Loire).
- Rouen.* Société centrale d'Agricult. du départ. de la Seine-Inférieure.
- Société libre d'Emulation pour le progrès des Sciences, Lettres et Arts.
  - Société libre pour concourir au progrès du Commerce et de l'Industrie.
  - Société de Médecine.
  - Société des Pharmaciens.
  - Société pour l'encouragement de l'Instruction élémentaire par l'enseignement mutuel, dans le département de la Seine-Inférieure.
- Saint-Etienne.* Société d'Agr., Sciences, Arts et Commerce (Loire).
- Saint-Quentin.* Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture (Aisne).
- Strasbourg.* Société des Sciences, Agriculture et Arts du département du Bas-Rhin.
- Toulouse.* Académie des Jeux floraux (Haute-Garonne).
- Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.



*Tours.* Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire.

*Troyes.* Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

*Versailles.* Société centrale d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise.

### SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

*Anvers.* Société des Sciences, Lettres et Arts.

*Copenhague.* Société royale d'Écritures antiques du Nord.

*Liège.* Société libre d'Emul. et d'Encour. pour les Sciences et les Arts.

*Londres.* Société des Antiquaires de Londres.

---

*Nota.* Vingt-un exemplaires du Précis seront en outre distribués ainsi qu'il suit : A M. FRÈRE, libraire à Rouen. (Décision du 12 janvier 1827. — R. des Lettres, p. 318.) A M. LANGE, Libraire à Paris, et AUX TROIS PRINCIPAUX JOURNAUX qui se publient à Rouen. (Déc. du 18 nov. 1831. — R. des L., p. 2.) A la REVUE DE ROUEN et à M. H. CARNOT, Directeur de la Revue encyclopédique, à Paris. (Déc. du 10 fév. 1832. — R. des L., p. 28.) AUX BIBLIOTHÈQUES de la Préfecture et des Villes de Rouen, Elbeuf, Dieppe, le Havre, Bolbec, Neufchâtel, Gournay et Yvetot. (Déc. du 16 nov. 1832. — Reg. des Délib., p. 153, et Déc. du 5 déc. 1834. — R. des L., p. 226.) A M. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, secrétaire perpétuel de la Société académique de Poitiers, directeur de la Revue Anglo-Française, etc. (Déc. du 2 août 1833. — R. des L., p. 133.) A M. Eugène ARNOULT, propriétaire-rédacteur du journal intitulé *l'Institut*, rue de l'Université, n° 34, à Paris. A la BIBLIOTHÈQUE de Dijon. (Déc. du 12 déc. 1834. — R. des L., p. 226.) A la BIBLIOTHÈQUE du Muséum d'histoire naturelle de Paris (M. J. Desnoyers, bibliothécaire). A la BIBLIOTHÈQUE de Pont-Audemer (M. Canel, bibliothécaire) (Déc. du 18 décembre 1835. — R. des Délib.).



---

# TABLE MÉTHODIQUE

## DES MATIÈRES

### CONTENUES DANS LE PRÉSENT VOLUME.

---

*Discours d'ouverture de la séance publique du 7 août 1835,  
par M. Duputel, président, sur cette opinion de M. de  
Bonald et de Mad. de Staël, que la littérature est l'expres-  
sion de la société.* 1

### CLASSE DES SCIENCES.

*Rapport fait par M. Des-Alleurs, D.-M., secrétaire per-  
pétuel,* 11  
*Réflexions sur les rapports,* 12

#### § 1<sup>er</sup>. — AGRICULTURE.

*Rapports de M. Dubuc sur les Annales de la Société royale  
et centrale d'agriculture de Paris, et sur les publications  
des Sociétés d'Agriculture de Falaise, du Mans, d'Indre-et-  
Loire, de l'Ain, etc.,* 14

#### § 2. — ARTS INDUSTRIELS. — MÉCANIQUE.

*Rapport de M. de Caze sur les Tissus nautiques de MM. La  
Roche-Barré et Lelong neveu,* 15, 31  
*Mémoire de M. Girardin sur l'ingénieuse machine appelée la  
Perrotine,* 16



## § 3. — CHIMIE.

- Mémoire de M. Girardin sur le moyen de reconnaître l'acide sulfureux mêlé à l'acide hydrochlorique*, 17, 36
- Recherches de M. Dubuc sur les facultés clarifiantes et non décolorantes et sur d'autres propriétés de diverses espèces de charbons*, 17, 41
- Note du même sur une masse calcaire trouvée à Epaubourg près Gournay.* 17

## § 4. — MÉDECINE.

- Rapports de M. Hellis sur un manuscrit de M. Roché, D.-M., intitulé: Topographie médicale de Breteuil, et sur les recueils des Sociétés de médecine de Dijon et de Toulouse*, 14
- Observations de M. Des-Allours sur l'emploi de certains médicaments d'une nature spéciale donnés avec persévérance, et particulièrement des anti-scorbutiques*, 18

*Imprimées en entier p. 83.*

## § 5. — MATIÈRES DIVERSES.

- Rapports de M. Pouchet sur plusieurs numéros du journal intitulé l'Institut et sur divers ouvrages d'histoire naturelle*, 14
- Rapports de M. Hellis sur les trois derniers volumes publiés par la Société libre d'émulation de Rouen*, ib.
- Rapports de M. Lévy sur les forages artésiens entrepris à Elbeuf*, 15
- Discours de réception de M. Person, sur une nouvelle théorie de la vision*, 19

*Imprimé en entier p. 57.*

- Discours de réception de M. Gors, sur les avantages de l'analyse mathématique considérée dans ses rapports avec la plupart de nos connaissances*, 20

*Imprimé en entier p. 63.*

|                                                                                                                                                                      |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Note de M. Person sur une prétendue explication de la théorie du système solaire de Laplace, par M. Comte,</i>                                                    | 22, 51 |
| <i>Considérations sur la nécessité et l'utilité des études scientifiques, par M. Girardin,</i>                                                                       | 22     |
| <i>Première partie de la Flore de la Seine-Inférieure, par M. Pouchet, et rapport par M. Prévost,</i>                                                                | 22     |
| <i>Leçons de M. Pouchet sur divers points d'Histoire naturelle,</i>                                                                                                  | 22     |
| <i>Notices de M. Dubuc sur les végétaux propres à suppléer le tan et sur les procédés propres à reconnaître le mélange d'ingrédients hétérogènes dans la farine,</i> | 22     |
| <i>Travail de la Statistique,</i>                                                                                                                                    | 23, 52 |
| <i>Concours de 1835, rapport par M. Hellis,</i>                                                                                                                      | 23, 54 |

*Imprimé en entier p. 121.*

|                                                                                                        |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Réflexions de M. Des-Allieurs sur le progrès,</i>                                                   | 24, 54 |
| <i>Notes et additions. — Ouvrages reçus pendant l'année académique, avec les noms des Rapporteurs,</i> | 26     |
| <i>Mort de M. Lhoste, membre correspondant,</i>                                                        | 50     |
| <b>PRIX PROPOSÉS pour 1836 et 1837,</b>                                                                |        |
| <i>Classe des sciences,</i>                                                                            | 128    |
| <i>Classe des lettres,</i>                                                                             | 281    |

**MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION  
EN ENTIER DANS SES ACTES.**

|                                                                                                                                                         |             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <i>Discours de réception de M. Person, sur une nouvelle théorie de la vision,</i>                                                                       | 19, 57      |
| <i>Discours de réception de M. Gors, sur les avantages de l'analyse mathématique considérée dans ses rapports avec la plupart de nos connaissances,</i> | 20, 63      |
| <i>Observations médicales par M. Des-Allieurs,</i>                                                                                                      | 18, 83      |
| <i>Rapport sur le concours ouvert pour la classe des sciences,</i>                                                                                      | 23, 54, 121 |
| <i>Quelques matériaux pour servir à l'histoire des Filaires et des Strongles, par M. Leblond, docteur en médecine, mémoire couronné,</i>                | 129         |

## CLASSE DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS.

|                                                                                                           |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <i>Rapport fait par M. E. Gaillard , secrétaire perpétuel ,</i>                                           | 173       |
| <i>Statue de Corneille ,</i>                                                                              | ib.       |
| <i>Mort de Boïeldieu ,</i>                                                                                | ib. , 175 |
| <i>— de M. d'Ornay ,</i>                                                                                  | 174 , 175 |
| <i>— de M. d'Anneville ,</i>                                                                              | 174       |
| <i>— de M. Alavoine ,</i>                                                                                 | ib.       |
| <i>— de M. Reiset ,</i>                                                                                   | ib.       |
| <i>— de M. Dumesnil ,</i>                                                                                 | ib. , 176 |
| <i>— de M. Beugnot ,</i>                                                                                  | 176 , 183 |
| <i>Réception de M. Paillart .</i>                                                                         | 174       |
| <i>— de M. Garneray ,</i>                                                                                 | ib.       |
| <i>Expositions annuelles de peinture ,</i>                                                                | ib.       |
| <i>Portrait de Boïeldieu , par M. de Boisfremont ,</i>                                                    | 175       |
| <i>Ouvrages imprimés en entier dans ce volume ,</i>                                                       | 176       |
| <i>Dissertation de M. Deville sur Robert-le-Diable ,</i>                                                  | ib.       |
| <i>Sur la littérature du moyen-âge , par M. Bach ,</i>                                                    | 177 , 196 |
| <i>Projet d'une Biographie normande ,</i>                                                                 | 177       |
| <i>Méthode pour apprendre le latin aux enfants , par M. Magnier ,</i>                                     | 177 , 198 |
| <i>Rapport de M. Hellis sur le chevalier de Saint-Pons , par M. Théodore Muret ,</i>                      | 178       |
| <i>Rapport de M. de Caze sur la Revue anglo-française ,</i>                                               | ib.       |
| <i>Rapport de M. Des Alleurs sur les Tombeaux de la cathédrale de Rouen , par M. Deville ,</i>            | ib.       |
| <i>Description , par M. Des-Alleurs , du Boissy d'Anglas , tableau de M. Court ,</i>                      | 179 , 199 |
| <i>Rapport , par M. Ballin , sur deux livraisons de la France littéraire , publiée par M. Ch. Malo ,</i>  | 179       |
| <i>Rapport de M. Lévy sur les Mémoires de l'Académie de Metz , de 1833 et 1834 ,</i>                      | ib.       |
| <i>Rapport de M. Paillart sur deux projets de la Société libre de commerce , relatifs aux faillites ,</i> | ib.       |



|                                                                                                                  |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <i>Rapport du même sur divers ouvrages de M. Alfred Daviel,</i>                                                  | 179  |
| <i>Rapport de M. Deville sur les poésies de MM. James Duboc et Duval d'Aubermesnil,</i>                          | 180  |
| <i>Rapport de M. Deville sur l'Eloge de Samuel Bochart, par M. Edouard Smith,</i>                                | ib.  |
| <i>La Tour de la belle Allemande, par M. Bard,</i>                                                               | 181  |
| <i>Rapport de M. Emm. Gaillard sur l'Essai de sténographie, par M. Dujardin,</i>                                 | ib.  |
| <i>Rapport du même sur le travail de la commission des archives d'Angleterre,</i>                                | ib.  |
| <i>Rapport du même sur deux volumes de la société de l'histoire de France,</i>                                   | 182  |
| <i>Rapport du même sur plusieurs numéros de l'Institut historique,</i>                                           | ib.  |
| <i>Réflexions sur la ville et les environs de Rouen, par M. Berger de Xiorey,</i>                                | ib.  |
| <i>Recherches sur l'origine de l'écriture, par le même,</i>                                                      | ib.  |
| <i>Rapport de feu M. Dumesnil sur quatre volumes publiés par l'académie de Toulouse,</i>                         | ib.  |
| <i>Eloge de feu M. Beugnot,</i>                                                                                  | 183  |
| <i>Rapports arriérés,</i>                                                                                        | 185  |
| <i>Notes et additions,</i>                                                                                       | 186  |
| <i>Les numéros indiqués page 186 sont : n° 8, sur l'art d'apprendre les langues aux enfants, par M. Magnier,</i> | 198  |
| <i>N° 9. Londres, par M. Albert Montémont. — R. M. l'abbé Gossier,</i>                                           | 201  |
| <i>N° 10. Histoire du château et des sires de Tancarville, par M. Deville,</i>                                   | 203. |

---

MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION  
EN ENTIER DANS SES ACTES.

*Le carrosse de Rouen, anecdote normande, par M. Floquet, 206*

|                                                                                                                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>La charte aux Normands, ou la Harelle de Rouen, anecdote,</i><br><i>par M. Floquet,</i>                                                                                                      | 218 |
| <i>Un grand dîner du chapitre de Rouen, à l'hôtel de Lisieux, en</i><br><i>1425, par M. Floquet,</i>                                                                                            | 231 |
| <i>Document relatif à Pierre Corneille,</i>                                                                                                                                                     | 240 |
| <i>Dissertation sur la population de la portion de la Gaule cor-</i><br><i>respondante au département de la Seine-Inférieure, lors de</i><br><i>la conquête de Jules César, par M. Deville.</i> | 244 |
| <i>De la comédie en France au XIX<sup>e</sup> siècle, par M. Emm. Gail-</i><br><i>lard,</i>                                                                                                     | 253 |
| <i>Rapport sur la troisième partie des mémoires de la Société</i><br><i>royale de Lille, par M. Martin de Villers,</i>                                                                          | 266 |
| <i>Jean La Fontaine, fable, par M. Le Filleul des Guerrots,</i>                                                                                                                                 | 277 |
| <i>La Femme et le Serin, fable, par le même,</i>                                                                                                                                                | 280 |
| <i>Tableau des membres de l'Académie, pour l'année 1835, —</i><br><i>1836,</i>                                                                                                                  | 285 |

---

---

# TABLE DES OUVRAGES

## DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

### ET DES OUVRAGES PÉRIODIQUES

*Reçus pendant l'année académique 1834—1835, et classés  
suivant l'ordre alphabétique du nom de la Ville où ils sont  
publiés,*

*Dressée conformément à l'article 17 du Règlement.*

---

Angers. *Société industrielle. Bulletin* nos 1 à 4. — R. M. Verdière. — *Société d'agriculture, industrielle et de médecine. Séance générale et annuelle*, 1835. — R. M. Des Alleurs.

Besançon. *Académie. Séance publique* de 1834. — R. M. de Stabenrath. — *Séance publique* de 1835. — R. M. Blanche.

Bordeaux. *Académie royale. Programme* 1834. — Volume de 1834. — R. M. Hellis.

Bourg. *Société royale d'émulation de l'Ain. Journal d'agriculture, etc.* — Nos 7 et 8. — R. M. Verdière. — N° 12. — R. M. Emmanuel Gaillard. — N° 1. — R. M. Lévy. — Nos 2 et 3. — R. M. Prevost. — N° 4. — R. M. Dubuc.

Caen. *Société philharmonique. Distribution de prix.*

Caen. *Société royale d'agriculture et de commerce. Rapports sur la 5<sup>e</sup> exposition des produits des arts du Calvados, etc.* — R. M. Magnier.

Clermont-Ferrand. *Académie. Annales scientifiques littéraires et industrielles de l'Auvergne.* — R. M. de Caze.



- Dijon. *Académie. Mémoires, années 1834.*—R. M. Du Rouzeau.
- Draguignan. *Société d'agriculture et de commerce du département du Var Bulletin*, n° 36. — R. M. Grégoire.  
— *Bulletin*, n°s 7 à 12. — R. M. Prévost.
- Évreux. *Académie ébroïcienne, Bulletin* n°s 8, 9, 10, 11, 12; n°s 1, 2, 3, 4, 5 — R. M. de Stabenrath.
- Evreux. *Société libre d'agriculture. Recueil* n°s 19 et 20, R. M. Prévost. — N° 21 et 23. — R. M. Paillart.  
— N° 22, R. M. Floquet.
- Falaise. *Société d'agriculture. Recueil*, n°s 1 et 2. — R. M. Dubuc, 14
- Havre. *Société havraise d'études diverses. Compte rendu des travaux de 1835.* — R. M. Verdière.
- Le Puy. *Société d'agriculture. Annales pour 1834.* — R. M. Dubreuil.
- Lille. *Société royale et centrale d'agriculture, etc. Mémoires, année 1834.* — R. M. Person.
- Limoges. *Société d'agriculture. Bulletin*, t. 12, n° 2; t. 13, n°s 1 à 4. — R. M. de la Quérière.
- Lons-le-Saulnier. *Société d'émulation du Jura. Séances publiques de 1832 et 1833.* — R. M. Verdière.
- Mans. *Société royale d'agriculture*, 1<sup>er</sup> vol. *Bulletin* n° 9. — R. M. Dubuc.—N° 11 et 12, 1<sup>er</sup> vol., et n° 1, 2<sup>e</sup> vol. — R. M. Prévost, 14
- Metz. *Académie royale. Mémoires*, 15<sup>e</sup> année, 1833—1834. — R. M. Lévy.
- Montauban. *Société de Tarn-et-Garonne. Recueil agronomique*; t. 15, n° 5; t. 16, n° 2. — R. M. Leprevost, trésorier.
- Mulhausen. *Société industrielle. Programme des prix proposés pour 1835, 1836, 1838 et 1840.*

- Montpellier. *Société académique. Annales*, 4<sup>e</sup> vol. 24<sup>e</sup>, (1833) 25<sup>e</sup>, 26<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> liv. (1834). — R. M. Bergasse.
- Nîmes. *Académie royale du Gard. Travaux de 1833-1834*. — R. M. Hellis.
- Orléans. *Société royale des sciences, belles-lettres et arts. Annales*, t. 13, nos 3, 4, 5. — R. M. Des Alleurs.
- Paris. *Académie française. Livret du prix Montyon*, 1834. — R. M. Du Rouzeau.
- *Athénée des arts. Le Lycée, journal des Sciences, etc.*, 1<sup>re</sup> année. — Liv. 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>. — R. M. Chéruef. — Liv. 8<sup>e</sup>. — R. M. Lévy. — Liv. 9<sup>e</sup>. — R. M. Bach.
- *Ecole centrale des Arts et Manufactures. Prospectus*.
- *Journal d'Agriculture pratique*, par M. Félix Gaultier (des Brosses), janvier et février 1835. — R. M. Dubuc.
- *Journal de l'Institut historique*, par M. Eugène de Monglave; t. 1<sup>er</sup>, liv. 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>; t. 2, liv. 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>. — R. M. Emmanuel Gaillard.
- *Journal de santé*, nos 87, 89, 90, 91, 93, 94, 97, 98 et 101. — R. M. Vingtrinier.
- *Journal des travaux de la Société française de statistique universelle et de l'Académie de l'industrie*, par M. César Moreau. Plusieurs numéros. — R. M. Pimont.
- *Journal l'Echo du monde savant*, n<sup>o</sup> 51. — R. M. Pouchet.
- *Journal l'Institut*, par M. Eugène Arnoult. Plusieurs numéros. — R. M. Pouchet, 14
- *Société de géographie*, t. 1<sup>er</sup>, nos 4, 5, 6; t. 2, nos 7 à 12; t. 3, nos 13 à 17.
- *Société de la morale chrétienne. Journal*, t. 6, nos 1 à 6. — T. 7, nos 1 à 5. — R. M. Paumier.
- *Société de l'histoire de France. Bulletins* 1834, n<sup>o</sup> 6; 1835, nos 1, 3, 4. — R. M. Emmanuel Gaillard.

- Paris. *Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Programmes pour 1834 à 1837.*
- Poitiers. *Revue anglo-française*, liv. 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>. — R. M. de Caze.
- Rouen. *Société centrale d'agriculture*, cahier 55<sup>e</sup>. — R. M. Dumesnil.
- *Société libre d'émulation* vol. de 1832, 33 et 34. — R. M. Hellis, 14
- *Société libre du Commerce. Observations de la Commission chargée de la révision du livre 3<sup>e</sup> du Code de commerce, et de l'examen du projet de loi sur les faillites et les banqueroutes, présenté à la Chambre des Députés, le 1<sup>er</sup> décembre 1834, etc.* — R. M. Paillart.
- *Revue de Rouen*; liv. 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6 du T. 4, 1834; et 10 n<sup>os</sup> de la nouvelle série.
- Saint-Etienne. *Société industrielle. Bulletin*, t. 2, 2<sup>e</sup>. S., 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> liv. — R. M. Girardin.
- Tours. *Société d'agriculture d'Indre-et-Loire. Flore complète du département.* — R. M. Pouchet. — *Annales*, t. 14, n<sup>o</sup> 3. — R. M. Prévost. — n<sup>o</sup> 4. — R. M. Dubreuil. — n<sup>o</sup> 5 et t. 15, n<sup>o</sup> 2. — R. M. Prévost.
- Troyes. *Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube. Mémoires* n<sup>o</sup> 53. — R. M. Dubreuil.
- Versailles. *Société royale de Seine-et-Oise. Mémoires*, 34<sup>e</sup> année. — R. M. Dubuc.
-



---

## TABLE DES OUVRAGES

NON-COMPRIS DANS LA TABLE PRÉCÉDENTE,

Classés suivant l'ordre alphabétique des noms des Auteurs  
ou des titres des ouvrages anonymes.

---

Asselin (Auguste). *Biographie de M. Victor Avoine de Chantereyne.*

Ballin. *Notice sur la ville d'Elbeuf.*

Bard (Joseph). *Le Pèlerin, poème élégiaque, en 6 chants.*  
— *Les Mélancoliques.* — *Lettre archéologique.* — *La Tour de la Belle-Allemande.* — R. M. Deville. (V. p. 181.)

Berger de Xivrey. *Lettre à M. le comte Anatole de Montesquiou.* — R. M. Langlois. — *Coup-d'OEil sur l'origine de l'écriture.* — R. M. Emmanuel Gaillard. 182.

Berlèse (l'abbé). *Rapport verbal sur un ouvrage intitulé : Maison rustique du 19<sup>e</sup> siècle.* — R. M. l'abbé Gossier.

Berthier et Serullas. *Rapport sur l'ouvrage de M. Soubeiran, intitulé : Mémoire sur les Arseniures d'hydrogène.* — R. M. Morin.

Boullée (A.). *Notice sur M. Poivre.* — R. M. Du Rouzeau,

Boys de Loury et Chevallier. *Essais sur les moyens à mettre en usage dans le but de rendre moins fréquent le crime d'empoisonnement, 1835.* — R. M. Morin.

Bresson. *Programme du Cours de mécanique, etc.* — R. M. Person.

Brierre de Boismont. *De la pellagre et de la folie pella-greuse.* — R. M. Vingtrinier.

Chesnon. *Essai sur l'Histoire naturelle de la Normandie.*  
— R. MM. Hellis, Pouchet et Dubreuil.

- Conseil de salubrité de Rouen. Rapport général*, 1832-1833, 16
- Daviel (A.). *Sur le Projet de soumettre les avocats au droit de patente. — Lettre à M<sup>e</sup> Isambert, avocat, sur la liberté individuelle sous l'ancien droit Normand. — Recherches sur l'origine de la Coutume à Normandie. — R. MM. Du Rouzeau, Verdière et Paillart.* 179
- De l'Aristocratie en France. — De l'Avenir des nationalités de l'Europe.*
- Deluc (J.-A.) de Genève. *Eclaircissements sur l'Apocalypse et sur l'Épître aux Hébreux, etc.*
- Des Alleurs. Boissy-d'Anglas, *Tableau de M. Court*, 1835. (V. p. 179 et 199.)
- Destigny. *De l'utilité des Congrès scientifiques.*
- Deville. *Histoire du Château et des Sires de Tancarville. — R. M. de la Quérière.* (V. p. 186 et 203.)
- Dubuc. *Des Plantes ou Végétaux indigènes ou exotiques, propres à suppléer le tan ordinaire dans la fabrication des cuirs. — Mémoire sur un tabac à priser, préparé avec les feuilles de phytolacca decandra, etc. — Extrait d'un Mémoire sur des procédés mécaniques et chimiques pour reconnaître le mélange de la fécule de pommes de terre, et autres ingrédients hétérogènes dans la farine de blé,* 17, 22, 41
- Dujardin aîné. *Essai sur la sténographie et sur l'écriture en général, etc. — R. M. Emmanuel Gaillard.* 181
- Du Mersan. *Silène, précepteur des Amours*, 1824. — *Précis historique sur Enguerrand de Monstrelet. — Comparaison du théâtre romain avec le théâtre grec. — Pauline ou Brusque et bonne, comédie*, 1826. — *Le Méchant malgré lui, comédie en vers*, 1824. *La Mort de Molière, drame*, 1830. — *Médailles inédites ou nouvellement expliquées*, 1832. — *Inauguration de la statue de Corneille*, 1834. — *Notice sur Marion Du Mersan.*

- Duval. *Notice historico-médicale sur les Normands.* — R. M. Hellis.
- Fremery. *Rapport sur les ravages occasionnés par les vers blancs et les hannetons , etc.* — R. M. Dubreuil.
- Gaillard ( Emmanuel ). *Projet d'une Biographie Normande.* ( V. p. 177. )  
— *Mémoire sur le Balnéaire de Lillebonne , avec planches.*
- Girardin. *Considérations sur la nécessité des études scientifiques ,* 22  
— *De la Perrotine ,* 16  
— *Mémoires sur le moyen de reconnaître l'acide sulfureux mélé à l'acide hydrochlorique ,* 17 , 36
- Givenchy ( L. de ). *Questions soumises au Congrès scientifique , 1835.*
- Gréan aîné. *De la Destruction des tissus dans le blanchiment de la teinture , et des moyens d'en prévenir les causes.* — R. M. Pimont.
- Gruyer ( L.-A. ). *Du Spiritualisme au 19<sup>e</sup> siècle.* — R. M. Paumier.
- Joannis ( Léon de ). *Prospectus d'un ouvrage , intitulé : Campagne pittoresque du Luxor , exécutée pendant les années 1831 , 1832 et 1833.*
- La Doucette ( Le baron de ). *Compte rendu des travaux de la Société philotechnique , 1835.* — R. M. de Caze.
- Lambert ( Ed<sup>d</sup> ). *Notice nécrologique , sur M. F. Pluquet.*
- Laurens. *Annuaire du Doubs , 1835.* — R. M. Blanche.
- Lecoq. *Annales de l'Auvergne , t. 8.* — R. M. de Caze.
- Le Flaguais ( Alphonse ). *Les Neustriennes , 1834.* — R. M. de Caze.
- Le Guern ( du Morbihan ). *Rosoline , ou les Mystères de la Tombe ; Recueil historique d'évènements nécessitant qu'on prenne des mesures pour bien constater l'intervalle*



- qui peut s'écouler entre la mort imparfaite et la mort absolue ; 4<sup>e</sup> édition. — R. M. Blanche.*
- Lemounier. *Légations de l'État pontifical. Ferrare, Bologne. — R. M. Garneray.*
- Le Pour et le Contre sur la résurrection des Provinces, Extrait de la Revue de Lorraine , 1835. — R. M. Paillart.*
- Licquet. *Histoire de Normandie. — R. M. Chéruel.*
- Loiseleur-Deslongchamps. *Recherches sur l'histoire des Cyprès , et note historique sur le Ginkgo Biloba. — R. M. Pouchet. — Note sur une manière encore peu connue de greffer la vigne. — R. M. Dubreuil.*
- Magnier. *Expérience d'un père sur l'enseignement du latin, etc., 1835. — R. M. Emmanuel Gaillard. 177, 198.*
- Malle (P.-N.-Fr.). *Appareils des sécrétions de la génération et embryologie. Paris , 1834. — R. M. Hellis.*
- Malo (Charles). *La France littéraire , 3<sup>e</sup> année , 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> liv. — R. M. Ballin. — Spécimen. 179*
- Montémont (Albert). *Voyage à Londres. — R. M. l'abbé Gossier. 201*
- Moreau de Jonnés *Statistique de l'Espagne. — R. M. Lévy.*
- Muret (Théodore). *Le chevalier de Saint-Pons , Histoire de 1784. — R. M. Hellis. 178. — Georges ou Un entre mille. — R. M. Martin de Villers.*
- Ourry. *L'Enfance de Boïeldieu , opéra comique.*
- Payen. *Note sur ses titres et ses travaux.*
- Perrin (L'abbé Théodore). *Revue de l'agriculture universelle , t. 1<sup>er</sup> , 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> liv. — R. M. Dubuc. — Journal d'agriculture pratique , 8<sup>e</sup> liv. — R. M. Dubuc.*
- Pesche. *Chansons , poésies diverses , théâtre. Dictionnaire topographique , historique et statistique de la Sarthe ; 3 vol., 1834. — R. M. Emm. Gaillard.*
- Et Desportes. *Biographie et bibliographie de la Sarthe , 1833. — Même -apporteur.*

- Planquette. *Abrégé du système moral, à l'usage des doctrinaires.*
- Pouchet. *Flore ou Statistique botanique de la Seine Inférieure, etc.*, 1834. — R. M. Prévost. — *Les Eléphants, etc.* — *Introduction à la Zoologie antédéluvienne*, 1834.
- Smith (Edwart-Herbert). *Éloge de Samuel Bochart.* — R. M. Deville. 180
- Soubeiran (Eugène). *Recherches analytiques sur la crème de tartre soluble par l'acide borique* — *Eaux minérales artificielles.* — *Eaux acidules gazeuses.* — *Recherches sur quelques combinaisons du chlore.* — R. M. Morin.
- Tanchou. *Traité des rétrécissements du canal de l'urètre et de l'intestin rectum, etc.* — R. M. Des Alleurs.
- Thomas. *Mémoire sur la fabrication des toiles à voiles, en France, depuis le 17<sup>e</sup> siècle*, 1835. — R. M. de Caze, 15, 31
- Tougaard. *Notice sur le puceron lanigère*, 1835.
- Voizot. *Théorie générale de l'élimination.* — R. M. Lévy. — *Mémoire sur les explosions des machines à vapeur.* — R. M. Gors.
- Walsh (Le vicomte). *Explorations en Normandie* — *Cérémonie funèbre pour l'inhumation du cœur de Boïeldieu.*
-

## ERRATA.

| Page | ligne   |                           |                                                                                    |
|------|---------|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| 50   | 24      | M. Loth                   | <i>lisez</i> : Lhoste                                                              |
| 73   | 20      | le série                  | — la                                                                               |
|      | 21      | calcules                  | — calculs                                                                          |
| 75   | 11      | indentité                 | — identité                                                                         |
| 101  | 29      | ont                       | — dont                                                                             |
| 177  | 9 et 10 | <i>Dante d'Alighierri</i> | — Dante Alighieri                                                                  |
| 183  | 31      | établissant               | — établissant                                                                      |
| 193  | 3       | ou                        | — on                                                                               |
| 199  | 3       | sympathiques              | — synthétiques                                                                     |
| 201  | 2       | devint                    | — devient                                                                          |
| 205  | 10      | passés loin, etc.         | — qui ont eu lieu loin de Tancarville, les abrégé ou même les passer sous silence. |
| 207  | dern.   | gronder ;                 | — gronder,                                                                         |
| 244  | 4       | correspondant             | — correspondante                                                                   |



## ERRATA AU VOLUME DE 1834.

|      |    |                                                                                                                                                                                                  |
|------|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 198, |    | Au bas de la note, <i>ajoutez</i> :                                                                                                                                                              |
|      |    | Toutefois, le nom de Rothomago ne se trouve pas dans la légende ; il est tiré de l' <i>Histoire des Farfadets</i> , de Berbiguier.                                                               |
| 205, | 9  | <i>ajoutez</i> : l'abbaye de                                                                                                                                                                     |
| —    | 23 | <i>lisez</i> : Michel Servet, dit <i>Villeneuve</i> , brûlé à Genève le 27 octobre 1553, avait concouru aux Palinods en 1545. Sa pièce était une allégorie latine sur la <i>Terre sigillée</i> . |
| 226, | 12 | <i>ajoutez</i> : comme existants en juillet 1771,                                                                                                                                                |
| 247, | 1  | Jean-Baptiste PARFAIT, <i>lisez</i> : Jean-Baptiste-Parfait GRANDIN,                                                                                                                             |
| —    | 18 | <i>lisez</i> : Jacques-Charles-Louis MALFILATRE, né à Caen le 8 octobre 1733.                                                                                                                    |





